

Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes
Nantes Université

« Géographie et aménagement des espaces maritimes » - Mention Géographie

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Commandité par la Communauté de communes Granville Terre & Mer et la Ville de Granville.

**Etude de fréquentation sur l'archipel de Chausey :
Actualisation du diagnostic et analyse des enjeux**



Photographie 1 - Embarquement vers Granville le 19 avril 2023 à 16h27. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand

Encadré par :

CHADENAS Céline – Professeure des Universités à Nantes Université

PEUZIAT Ingrid – Maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale

DELAUNAY Rachel – Chargée de mission « ingénierie touristique » à GTM

MARY Jean-Charles – Directeur environnement et cadre de vie à GTM

NIEL Hervé – Chargé de mission à la délégation Normandie du Conservatoire du Littoral

PETITGAS Laurent – Directeur général adjoint à la Ville de Granville

Présenté par :

BAUCLY--BRIAND Théo

Année Universitaire 2022 - 2023. Etude menée de mars à septembre 2023

« Au bas de l'eau, la mer a disparu. Il ne reste plus qu'une succession de rochers à la tête grise, aux flancs couverts d'algues jaunes ou brunâtres, de bancs de sable coupés de ruisseaux scintillants sous le soleil, de chenaux plus ou moins larges dans l'eau desquels le ciel se reflète. La mer s'est enfuie, on la cherche en vain, on la devine seulement au loin le long de la ligne bleue des côtes. A mer haute au contraire, c'est la terre qui a disparu : il n'y a plus qu'une immensité liquide où bouillonnent les courants et d'où émergent ici et là quelques roches éparses qui apparaissent minuscules et que la mer semble menacer d'engloutir »

Charles de la Morandière, 1956.

Remerciements

Avant de commencer, je tiens à exprimer ma gratitude envers Anabelle Coufourier-Ferrol, directrice du pôle Développement du territoire, de la Communauté de communes de Granville Terre & Mer, pour m'avoir accueilli au sein de son service. Je remercie également Jean-Charles Mary, directeur du Pôle Environnement - cadre de vie, qui a été mon co-maître de stage, pour son intérêt et son implication dans le sujet.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Laurent Petitgas, directeur général adjoint à la mairie de Granville et co-maître de stage de Lucas, deuxième stagiaire sur ce projet, pour son attention et son soutien dans mon travail.

Je tiens également à remercier Rachel Delaunay, chargée de mission ingénierie touristique, qui a été ma co-maître de stage de référence, pour sa confiance, son assistance tout au long de cette étude, ainsi que pour sa disponibilité et sa patience. Je voudrais également exprimer mes chaleureux remerciements à tout le personnel de la Communauté de communes de Granville Terre & Mer, pour son accueil amical et enthousiaste, qui a contribué à créer un environnement de travail idéal.

De plus, je suis reconnaissant envers Céline Chadenas, ma tutrice universitaire et directrice de mémoire, pour son aide précieuse et ses réponses à mes nombreuses questions. J'aimerais également remercier Ingrid Peuziat, enseignante-chercheuse au sein du laboratoire LETG, qui travaille sur les questions de fréquentation et de capacité de charge sur les îles du Ponant. Leur accompagnement dans mon travail a été essentiel pour orienter mes réflexions et répondre aux problèmes et interrogations auxquels j'ai pu être confronté.

Je souhaite exprimer ma gratitude envers les habitants de Chausey pour leur accueil chaleureux et leur intérêt pour cette étude. Je remercie également les saisonniers du bar-restaurant « Le Sound » qui nous ont accueillis avec gentillesse et bienveillance.

J'aimerais aussi remercier tous les acteurs que j'ai eu l'occasion de rencontrer, qui ont généreusement consacré un peu de leur temps pour répondre à mes demandes et contribuer à la réussite de mon travail.

Je remercie Alexandre Peter pour son soutien et ses avis pertinents durant toute la durée de l'étude.

Enfin, comment oublier de remercier Luca Desmares, pour m'avoir épaulé sur le terrain lors des enquêtes, pour ses conseils avisés ainsi que pour m'avoir supporté au sein du même bureau pendant six mois.

Préambule

Le présent document est le fruit d'un travail de Master 2 mené dans le cadre d'une étude visant à caractériser la fréquentation de l'archipel de Chausey. L'objectif principal de cette étude est d'explorer et d'analyser cette fréquentation, en mettant en évidence les facteurs clés et les tendances émergentes.

Faisant suite à une offre de stage « Etude de la fréquentation de l'archipel de Chausey : actualisation du diagnostic et analyse des enjeux », six mois nous ont été attribués, de mars à fin août 2023.

Le stage a été marqué par une série d'activités méthodologiques et une collecte de données. Celle-ci, obtenues à travers des entretiens semi-directifs, des questionnaires et la mise en place d'un inventaire, ont été traitées et analysées de manière systématique.

Cette étude est fondée sur un partenariat entre la ville de Granville, la Communauté de communes Granville Terre & Mer (GTM), le Conservatoire du Littoral (Cdl) et le laboratoire Littoral, Environnement, Géomatique, Télédétection (LETG) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). L'étude a également été menée conjointement avec un autre stagiaire travaillant sur les questions de capacité de charge de l'archipel de Chausey (cf. Desmares, 2023).

L'archipel de Chausey bénéficie d'une place particulière, comme tous les sites insulaires, pour l'observation des phénomènes touristiques. Par ses atouts et sa position, la fréquentation du site est soumise à questionnement depuis la fin des années 1990. C'est ainsi qu'en 2022 naît la volonté de remettre à jour les données de fréquentation, qui pour les dernières dataient de 2013, tout en y ajoutant la notion de capacité de charge.

Ce travail vise à partager les connaissances acquises et à contribuer au corpus existant dans le domaine des études de fréquentation. Il constitue également une ressource précieuse pour les gestionnaires qui s'intéressent de près à cette problématique sur l'archipel de Chausey et qui cherchent à comprendre ses implications et son importance.

Sommaire

- 1 Introduction
- 2 Chapitre 1. Contexte de la fréquentation sur l'archipel de Chausey et méthodologies mises en place pour l'élaboration du rapport
 - 2.1 Des origines de la fréquentation au contexte chausiais
 - 2.2 Les méthodologies d'enquêtes
 - 2.3 La méthodologie pour la conception de l'inventaire
- 3 Chapitre 2. L'évolution quantitative de la fréquentation de l'archipel de Chausey de 2007 à aujourd'hui et l'apport des enquêtes menées en 2023
 - 3.1 L'inventaire des données en lien avec la fréquentation sur l'archipel de Chausey
 - 3.2 La fréquentation de l'archipel de Chausey au regard des questionnaires terrain et en ligne
- 4 Chapitre 3. La fréquentation de l'archipel de Chausey : analyse des résultats, discussion et perspectives
 - 4.1 Retour sur la pertinence des méthodologies mises en place
 - 4.2 Retour sur les données de fréquentation accumulées durant l'étude
 - 4.3 Retour sur l'hypothèse de départ
- 5 Conclusion Générale

Introduction

 <p>Ile Lavezzu, Hans Braccalenti</p>	<p>Ile de Bréhat, Jean-Michel Sotto</p> 
 <p>Ile de Porquerolles, PHOTOPQR/NICE MATIN/MAXPPP</p>	 <p>Archipel de Chausey, Théo Baucly-Briand</p>

Tableau 1 – Planche introductive, la fréquentation des milieux insulaires français

Plus de 60% de la population mondiale vit sur la zone côtière, dont 3,8 milliards de personnes à moins de 150 kilomètres de la côte d'après l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. En France, les communes littorales accueillent 8 millions de résidents, soit 12.3% de la population métropolitaine. Celle-ci a presque doublé depuis 1962 (source : notre-environnement.gouv.fr). Il existe donc un réel attrait des individus pour l'océan. Les espaces insulaires, étant plus difficilement habitables, subissent ainsi une fréquentation excursionniste et touristique importante qu'il convient de mesurer.

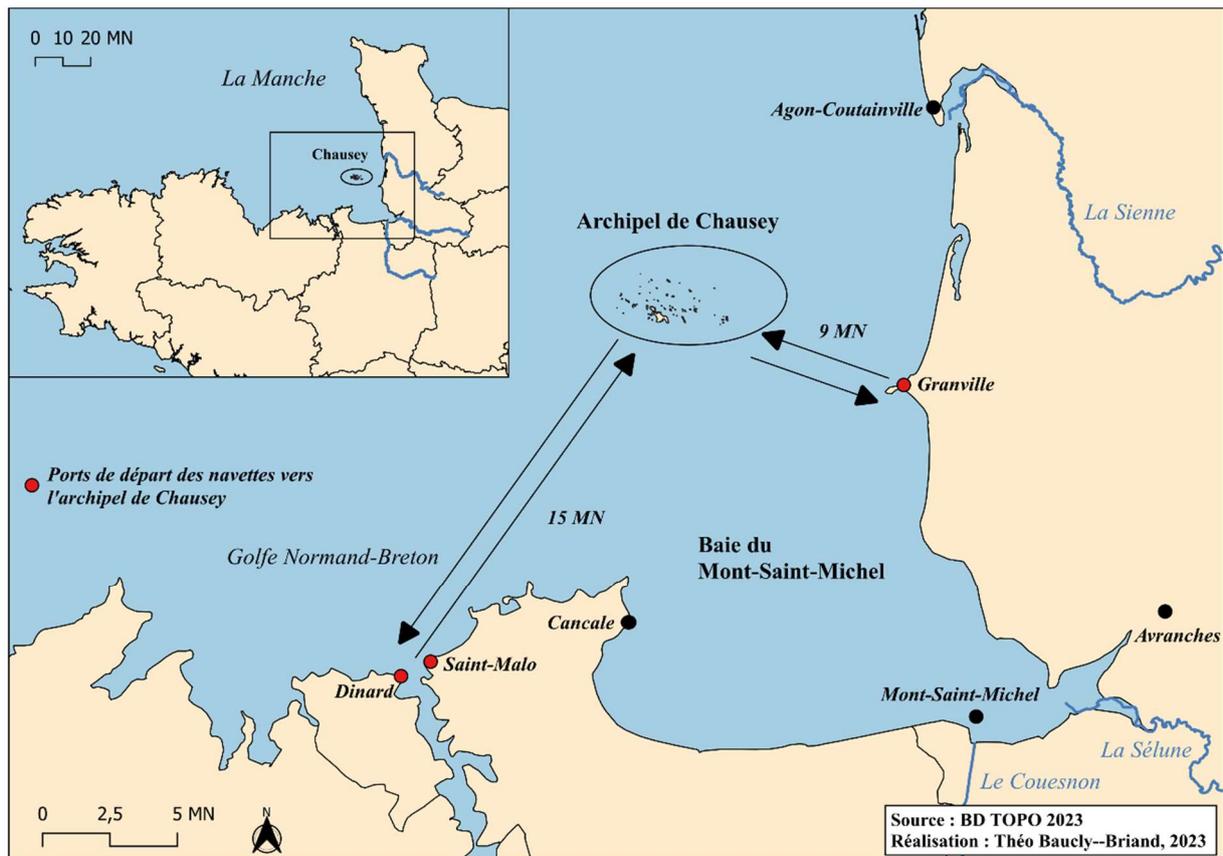
En effet, les espaces naturels insulaires connaissent depuis plusieurs décennies une augmentation de leur fréquentation. A la fois espaces de nature, de ressourcement, d'évasion et renvoyant à une certaine forme de bien-être humain, les espaces naturels sont de plus en plus prisés pour leurs bienfaits. Cependant, ces mêmes espaces sont très fragiles et des problématiques peuvent naître, induites par un afflux de personnes, soit trop important, soit mal géré.

Présentation générale de l'archipel de Chausey

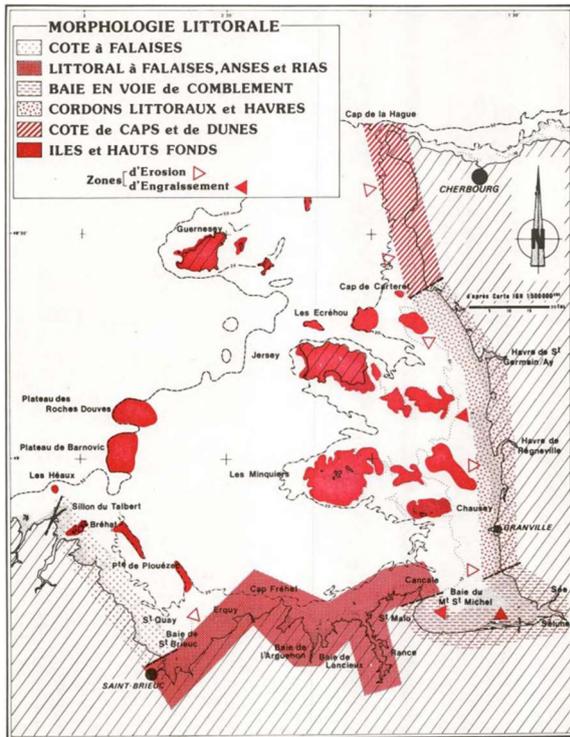
Il est important d'analyser le contexte dans lequel évolue l'archipel de Chausey pour comprendre en quoi il est particulier et attractif.

Situation géographique

D'une superficie totale de 5 051 hectares, l'archipel de Chausey forme un vaste espace insulaire représenté sous la forme d'une ellipse de 12,5 kilomètres de longueur d'ouest en est, et de 5,5 kilomètres de largeur du nord au sud. Il est composé de 65 hectares de domaine supratidal, 20 îles et 130 îlots (Godet, 2008), 1 995 hectares de domaine intertidal (estran) et 2 991 hectares de domaine subtidal.



Carte 1 - Situation géographique de l'archipel de Chausey



Carte 2 - Golfe Normano-Breton, 1931

Situé à 17 kilomètres à l'ouest de Granville, l'archipel fait partie intégrante du golfe Normand-Breton caractérisé par de faibles profondeurs (60 mètres au maximum). Les îles Chausey font également parties des îles du Ponant, en lieu et place de l'archipel le plus septentrional du regroupement. Pour le reste, les îles du Ponant sont composées de : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, l'archipel des Glénan, Groix, Belle-Ile-en-Mer, Houat, Hoëdic, l'île aux Moines, l'île d'Arz, l'île d'Yeu et l'île d'Aix.

La morphologie du golfe est influencée par les courants marins et les marées qui contribuent à la dynamique sédimentaire. Elle se compose de vastes étendues de sable, de vasières, de bancs de sable et de zones intertidales. La baie est également traversée par plusieurs cours d'eau, tels que le Couesnon et la Sélune, qui contribuent à la formation de canaux et d'estuaires.

À marée basse, de vastes étendues de sables et de vasières sont exposées, créant des paysages marécageux et propices à la biodiversité. À marée haute, l'eau recouvre ces zones, formant un vaste plan d'eau. L'architecture sédimentaire de la baie est sujette à des modifications fréquentes en raison des courants et des apports sédimentaires, ce qui rend sa morphologie en perpétuelle évolution.



Photographie 2 - Le Sound à marée basse le 7 mai 2023 à 13h55. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand

Climat

Jusque dans les années 1960, un habitant de l'archipel réalisait bénévolement des relevés météorologiques qu'il transmettait ensuite à Météo France. A son départ s'en est suivie une longue période de manque de données, jusqu'en 2020, date à laquelle est arrivée l'association « info climat ». Une station a été installée à cette occasion au niveau du sémaphore.

Il est maintenant possible de suivre en temps réel les conditions météorologiques de l'archipel et de dresser des moyennes sur la période 2021-2022 (12,41°C en moyenne).

Concernant la pluviométrie, il pleut en moyenne 600 mm par an à Chausey ce qui en fait le lieu le moins pluvieux de la région en raison de son statut insulaire et de sa topographie basse (cf. Carte 4).

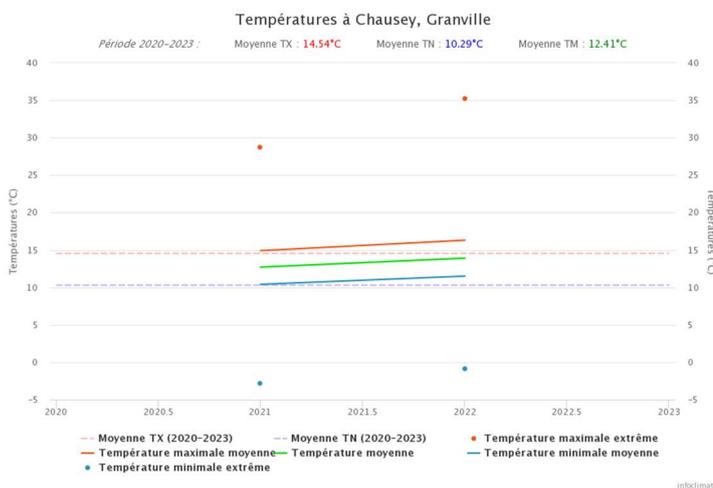


Figure 1 - Températures sur l'archipel de Chausey 2021/2022

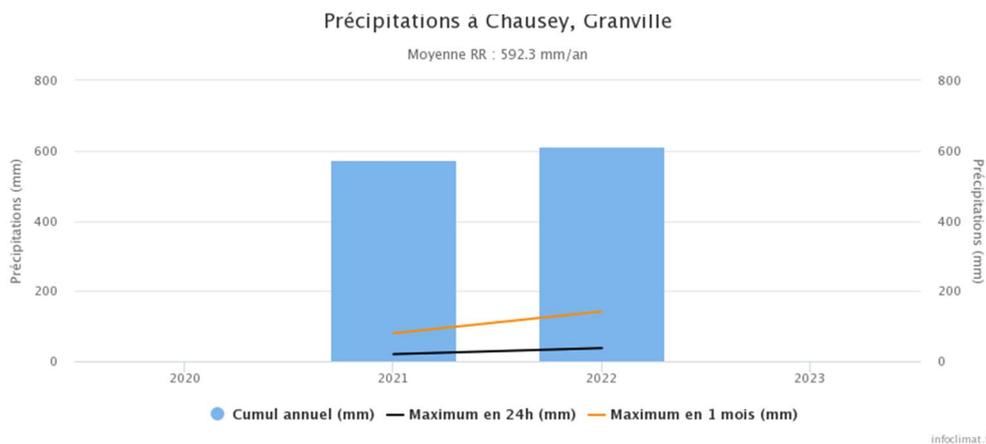


Figure 2 - Précipitation sur l'archipel de Chausey 2021/2022

Le climat relativement plus doux sur l'archipel de Chausey lui permet de proposer des conditions agréables à ses pratiquants. De plus, la fréquentation de l'archipel est soumise à une très forte météo-dépendance. En effet, si la météo prévoit des précipitations, mêmes faibles, le nombre de personne sur le site va significativement chuter.

Hydrodynamique

Le golf normand-breton est marqué par de fortes dynamiques de marée. Arrivant de l'océan Atlantique, l'onde au flot se propage d'ouest en est venant s'encaster et se réfléchir sur la presqu'île du Cotentin. Cette disposition géographique explique que la marée montante est plus rapide que le jusant. La présence de la presqu'île joue comme un accélérateur. Il y a autant d'eau qui arrive mais moins de place au fil de son avancée. Cette particularité entraîne ainsi la formation d'une onde stationnaire qui augmente l'amplitude de la marée. Dès lors, le marnage atteint au maximum 12 mètres à proximité du Mont-Saint-Michel en vive-eau moyenne ; jusqu'à 15 mètres à Chausey en période de vive-eau d'équinoxe.

Ces conditions hydrodynamiques particulières permettent à l'archipel de changer de visage tout au long de la journée, aux grés des marnages.

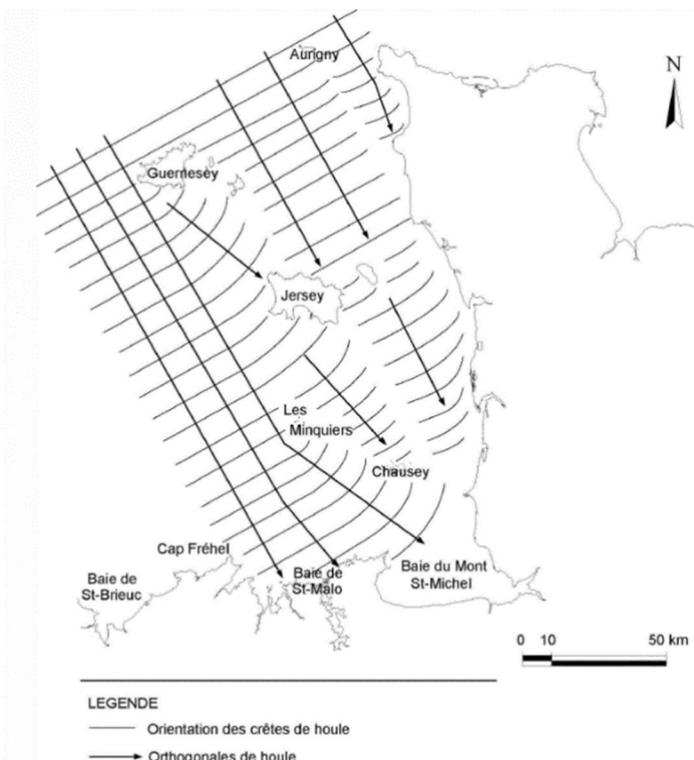
Biologie

Le milieu insulaire est propice à une diversité faunistique et biologique importante (Grenier, 2000). L'archipel de Chausey est à la fois inscrit à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1, et désigné au titre des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) et au titre de Natura 2000 directive habitat et directive oiseau. On observe à la fois une richesse des habitats naturels mais également une richesse des espèces sur le site.

Il convient donc de dresser un panorama du patrimoine naturel, en se fondant sur les données du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et des travaux de Laurent Godet, directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Cette documentation répertorie :

- 584 espèces d'invertébrés marins, surtout composés de mollusques et arthropodes (pour la moitié).
- 384 espèces végétales marines comme des laminaires et des fucales qui jouent un rôle très important pour l'accueil des espèces en tant que corridor écologique (zostères marines et naines).



Carte 3 - Épure schématique d'une propagation d'une houle de nord-nord-ouest dans le golfe Normand-Breton. Godet (2008) d'après Le Bouteiller et Portugal (1979)

- 550 espèces végétales terrestres dont 80 espèces « non-revues » entre les inventaires témoignant d'une relative perte de biodiversité à ce niveau-là.

En ce qui concerne les mammifères marins, ils sont surtout présents dans la zone subtidale. Il est donc possible d'observer des grands dauphins, des phoques veau-marins et des phoques gris aux abords de l'archipel, plus rarement des dauphins communs. Il existe quelques espèces de mammifères terrestres comme les crocidures des jardins, les mulots sylvestres, les chiroptères... et des espèces problématiques tels que les surmulots, qui font d'ailleurs l'objet de campagnes d'éradication. Enfin, on dénombre quelques espèces de reptiles tels que le lézard des murailles, le lézard vert et l'orvet.



Grand dauphin – Crédit : GTM



Phoque veau-marin – Crédit : Philippe Scolan



Phoque gris – Crédit : GTM



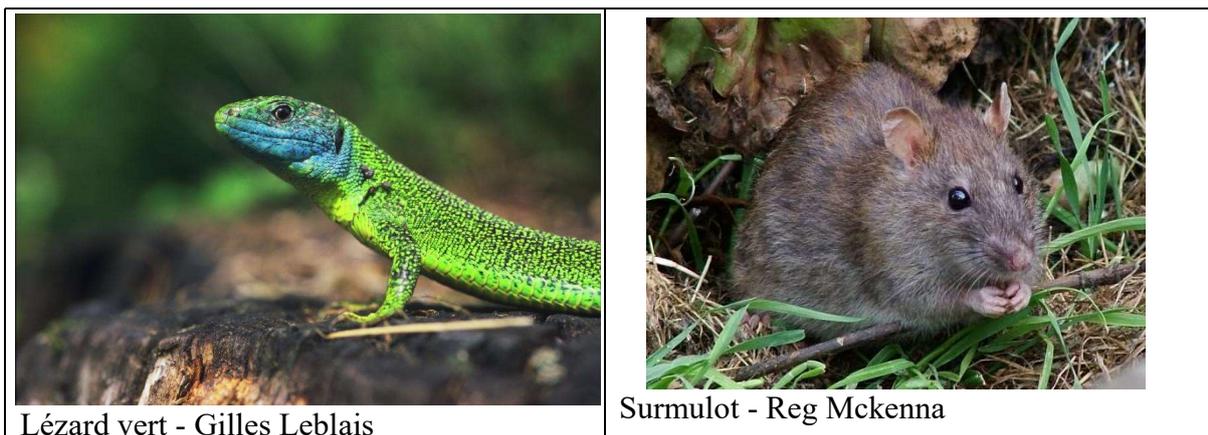
Musaraigne des jardins – Crédit : iStock



Mulot sylvestre – Crédit : Solemn Chaudet



Lézard des murailles – Crédit : INPN



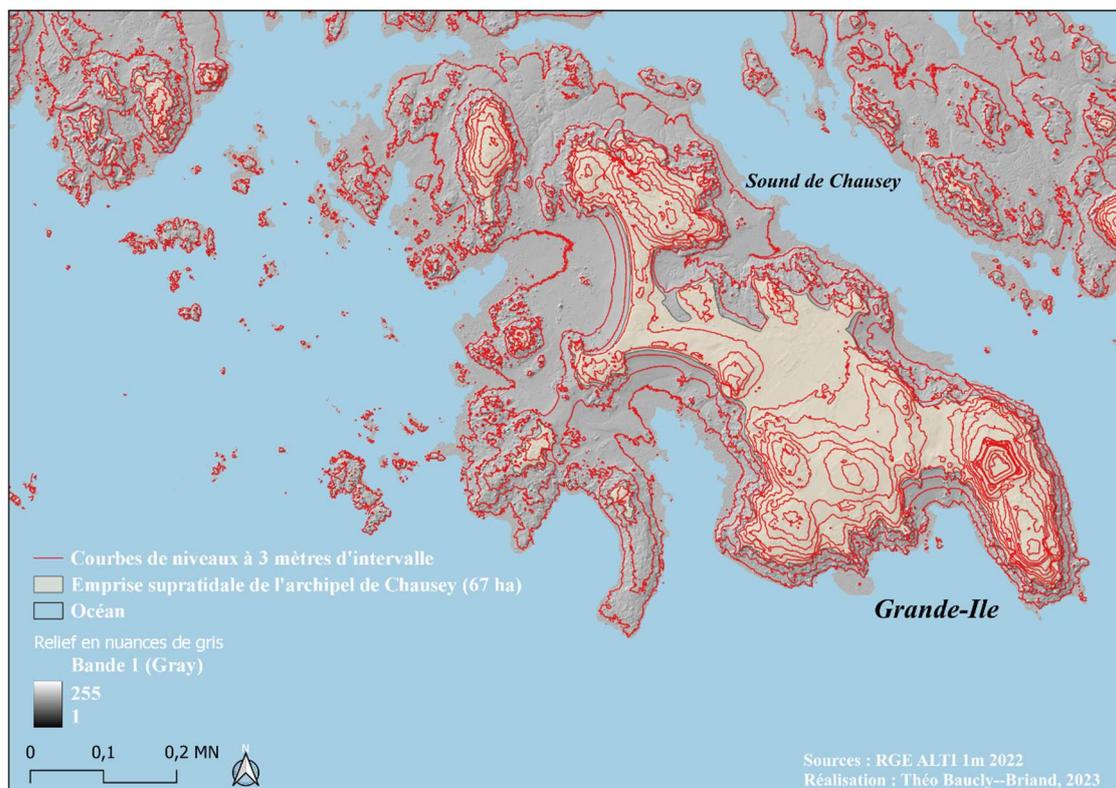
Lézard vert - Gilles Leblais

Surmulot - Reg Mckenna

Photographie 3 - Planche synthétique de la biodiversité sur l'archipel de Chausey

La diversité biologique de l'archipel de Chausey contribue au maintien d'un attrait pour le site. En effet, les caractéristiques esthétiques et l'expérience immersive que procure une abondance de vie sauvage attirent davantage de visiteurs qui cherchent à se reconnecter à la nature (Garnier, 2019). Il est ainsi possible d'observer une grande variété d'animaux dans leur habitat naturel. Les amateurs d'observation floristique et faunistique sont susceptibles d'être attirés par ces sites. Enfin, les sites naturels diversifiés présentent un grand intérêt pour les scientifiques, les étudiants et les amateurs de nature qui souhaitent étudier et en apprendre davantage sur la diversité des espèces et les écosystèmes. Ces individus sont susceptibles de visiter ces sites pour mener des recherches, des études et des activités d'éducation environnementale.

Topographie



Carte 4 – Focus sur la topographie de la grande île de l'archipel de Chausey

L'archipel de Chausey est globalement de faible altitude, avec une moyenne qui varie entre 2 et 5 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les îles principales et les îlots sont donc relativement peu élevés. En effet, les principales îles du site - à savoir Grande-Ile, Aneret et les Huguenans - sont principalement plates et basses. Elles sont formées de terrains granitiques érodés par l'action de la mer et du vent au fil du temps. Certaines parties des îles peuvent être légèrement plus élevées que d'autres, mais l'altitude reste globalement modeste. L'altitude maximum est de 28 mètres (d'après la BD ALTI de l'IGN) et se situe au niveau du fort au sud-est de Grande-Ile.

Le relief est doux, avec de légères élévations et dépressions. Les îles présentent généralement des pentes légères et des reliefs arrondis.

Une bonne partie de l'archipel est constituée de dunes et de vasières, qui se dévoilent à marée basse. Ces zones sont situées à une altitude proche du niveau de la mer et sont exposées lorsqu'il y a une faible hauteur de marée.

L'altimétrie de l'archipel est étroitement liée aux variations des marées. Lors des marées basses, une grande partie des plages, des vasières et des îlots émergent de la mer, donnant l'impression d'une augmentation de l'altitude. À marée haute, ces zones sont à nouveau submergées, revenant à une altitude plus basse.

La faible altimétrie de l'archipel y permet une déambulation facile et accessible à la plupart de personnes, ce qui contribue ainsi à l'attractivité du site.

Contexte historique

Malgré sa position insulaire, l'histoire de l'archipel de Chausey remonte assez loin dans le temps. En effet, des traces de présence humaine proviennent du néolithique, il y a entre 4 000 et 12 000 ans.

Pendant l'antiquité, l'archipel fut utilisé par les Romains comme base navale et comme point de départ pour la conquête de l'île de Jersey. Au Moyen Âge, le site est devenu un important centre de pêche à la morue. Des maisons ont ainsi été construites sur les îles afin d'y abriter les pêcheurs, avant d'être abandonnées au 19^{ème} siècle en raison de la diminution des stocks de poissons massivement exploités. L'archipel est devenu propriété française au 13^{ème} siècle, après de longues années de bataille avec les Anglais, puis il fut utilisé comme base par les corsaires au 16^{ème} siècle.

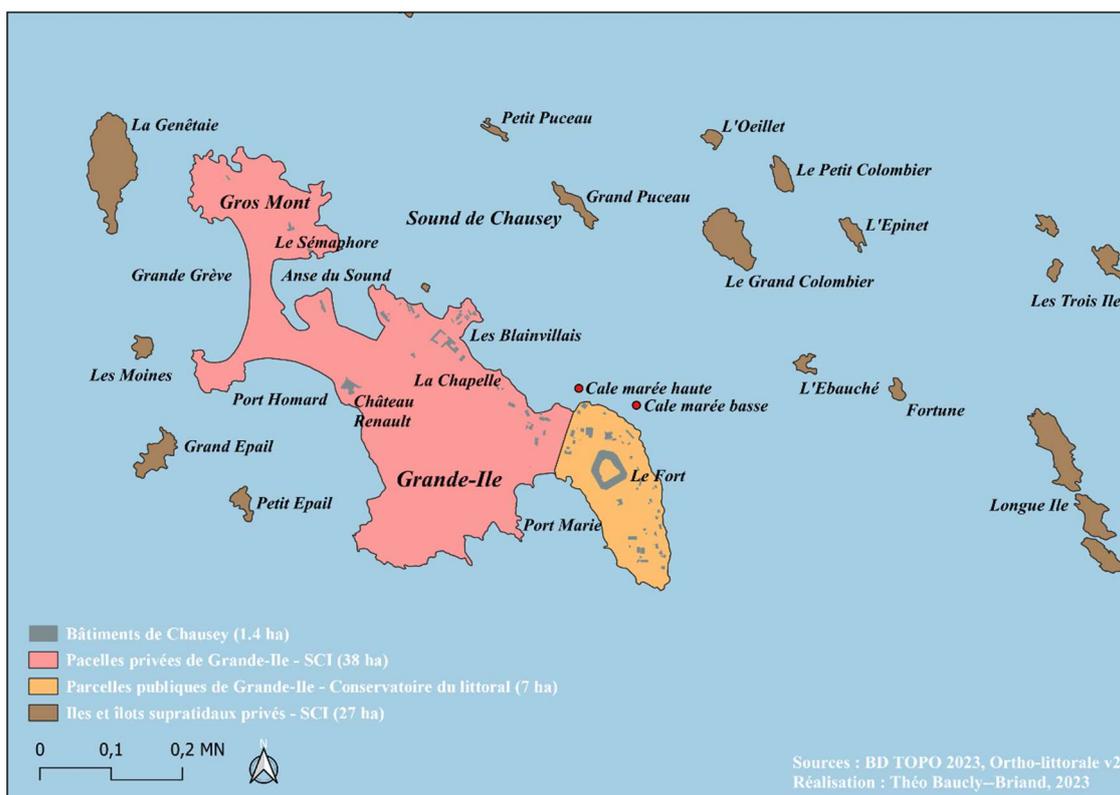
Le contexte morphologique granitique de Chausey a conduit à son exploitation durant huit siècles. Etant extrêmement approprié pour la construction, le granit chausiais servira à bâtir l'abbaye du Mont-Saint-Michel, reconstruire Saint-Malo, dresser les quais des ports de Dieppe et de Londres, paver les trottoirs de Paris (Conservatoire du Littoral). Aussi, l'exploitation du varech, considéré comme « *l'ensemble des algues et des goémons rejetés par la mer qu'on récolte sur le rivage* » (Le Robert), a longtemps été assurée par des exploitants Blainvillais, pour la création du savon de Rouen, donnant son nom au village éponyme célèbre de l'archipel. Pendant la seconde Guerre Mondiale, l'archipel a été occupé par les forces allemandes. Les îles ont ainsi été utilisées comme base de défense côtière et comme lieu de repos pour les troupes.

Aussi, la spécificité du site repose sur le fait qu'il est, pour la majorité de son espace terrestre, privatisé. En effet, 38 hectares de Grande-Ile ainsi que tous les îlots (27 hectares) sont détenus par la Société Civile Immobilière (SCI) des Iles Chausey. En tout, cela représente 58 hectares de surface terrestre privatisée. A l'origine, l'archipel était même entièrement privatisé. Puis, résultat d'une procédure d'expropriation menée par l'Etat, une partie au sud de la Grande-Ile de 8 hectares fut nationalisée en 1866.

La partie privée de l'archipel fut vendue en 1919 par Marie et Léonie Hédouin, alors propriétaire, pour 60 000 francs. La principale condition pour la vente était que l'environnement de l'archipel soit respecté et qu'il ne devienne pas un paradis pour personnes fortunées. La SCI a donc vu le jour cette année-là par l'association de trois familles pour le rachat du domaine.

A l'origine, trois familles étaient donc actionnaires au sein de la SCI, à savoir les familles Postel, Antoine et Fortin. La famille Fortin a revendu ses parts à la famille Renault au début des années 1920. Elle restera sur l'archipel jusqu'en 1976 où elle revend à son tour à la famille Henriot. Aujourd'hui les trois familles à la tête de la SCI sont les familles Postel, Antoine et Henriot. La gérance change à chaque génération et tourne entre les trois familles.

Les souhaits de Marie et Léonie Hédouin quant à la gestion de la propriété sont toujours pris en compte par la SCI et restent centraux dans l'approche des actions menées.



Carte 5 - Focus sur Grande-Ile

Le reste de l'archipel, à savoir environ huit hectares, est détenu soit par l'Etat (phare), soit par le Conservatoire du Littoral (foncier et domaine public maritime) ou par la commune de Granville (poste de secours, gîtes communaux et un terrain proche du fort).

Aujourd'hui, l'archipel de Chausey est principalement connu pour son environnement naturel préservé et ses aménités paysagères. Il est également un lieu populaire pour la pratique de la voile comme les régates chausiaises ou le kite-surf ainsi que pour la pêche récréative.

Patrimoines

Comme évoqué précédemment, Grande-Ile est séparée en deux parties, une partie privée et une partie publique, chacune possédant un patrimoine architectural et historique important.



Photographie 4 - Le village des Blainvillais le 7 mai 2023 à 13h56. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand

Au sein de la partie privée, une chapelle fut édifée vers 1850 à l'époque où 500 carriers peuplaient l'archipel. Proche de celle-ci, un village typique nommé « les Blainvillais », est composé de 9 bâtiments dont 12 habitations remontant à 1825. Plus à l'ouest se situe le sémaphore, héritage des guetteurs, édifié en 1867 et déshabité en 1939. Il sert maintenant de logement aux nombreux scientifiques qui travaillent sur l'archipel (Groupe Ornithologique Normand, Office Français de la Biodiversité, etc.). Non loin de Port-Homard se situe le château qui fut restauré par Louis Renault tombé amoureux de l'archipel durant la première partie du 20^{ème} siècle. Il appartient depuis 1976 à une des trois familles de la SCI et ne se visite pas. Enfin, il convient de citer l'ancienne ferme, aujourd'hui nommée les « gîtes de la ferme », sûrement l'un des premiers édifices bâtis sur la Grande-Ile puisqu'il était déjà identifié en 1736 sur la carte de Meynier d'après le site officiel de l'archipel de Chausey.

Sur la partie publique, on retrouve le phare, propriété des phares et balises. Il a été mis en service en 1847 et culmine à 39 mètres de haut. Juste au nord-ouest de celui-ci se situe le fort achevé en 1866 sous Napoléon III. Déclassé en 1906, il a cloisonné 300 prisonniers allemands et autrichiens pendant la première Guerre Mondiale et une garnison du III^{ème} Reich pendant la seconde. Aujourd'hui il abrite quelques pêcheurs ainsi que deux techniciens municipaux de Granville et un saisonnier. Deux gardes du littoral rattachés au SyMEL sont dépêchés sur l'archipel. Enfin, on retrouve sur la partie publique la grande cale construite par les prisonniers allemands et autrichiens durant la première Guerre Mondiale. Elle sert de cale d'embarquement et de débarquement à marée haute pour les navettes. A marée basse, les navettes viennent accoster sur un ponton prévu à cet effet construit en 1966.

Un patrimoine riche sur un site naturel peut considérablement influencer sa fréquentation, car il ajoute des éléments culturels, historiques ou archéologiques qui suscitent l'intérêt et l'attrait des visiteurs. L'archipel de Chausey jouit ainsi d'une richesse patrimoniale importante bien que la gestion du site évite tous débordements vers un « archipel musée ».

Usages et activités économiques

L'Archipel de Chausey est marqué par de nombreuses activités humaines, diverses et variées, professionnelles et récréatives, situées sur tous les niveaux du site.

La conchyliculture est divisée en trois types de cultures : la mytiliculture (culture de moules), la vénériculture (culture de palourdes) et, dans une moindre mesure, l'ostreiculture (culture d'huîtres).

Tableau 1 : Quelques chiffres clés des bassins de production de Chausey
Données fournies par la DDTM 50 (décembre 2011) et le CRC (enquête de 2005-2006)

	Sur le bassin de production de Chausey	Dans le département de la Manche
Sur le Domaine Public Maritime		
<i>Chiffres de la DDTM50</i>		
- Linéaires de pieux concédés	35 km (12%)	290 km
- Surfaces de parcs concédés (palourdes essentiellement)	47 ha (5%)	983 ha
<hr/>		
	Sur les bassins de production du Sud-Sienne ⁽¹⁾	Dans le département de la Manche
Nombre d'entreprises		
<i>Chiffres du CRC (Enquête de 2006)</i>		
- entreprises mytilicoles	28 (72%)	39
- entreprises ostréicoles	3 (2%)	136
- entreprises conchyloles	13 (22%)	58
Emplois directs liés à l'activité conchyloles		
<i>Chiffres du CRC (Enquête de 2006)</i>		
- actifs familiaux	124 (25%)	485
- salariés permanents	143 (25%)	556
- salariés occasionnels	458 (27%)	1676

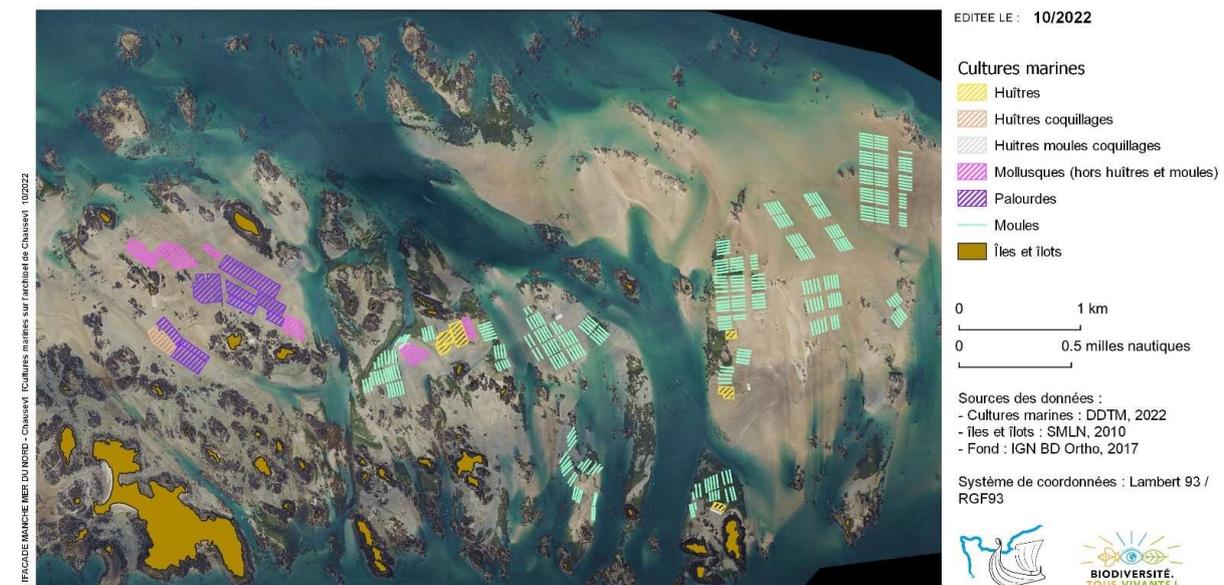
(1) Le secteur Sud-Sienne regroupe les zones conchyloles de l'archipel des îles Chausey et de Donville à Annoville

Figure 3 - Surface conchyloles sur l'archipel de Chausey



FACADE MANCHE MER DU NORD - Chausey

Cultures marines sur l'archipel de Chausey



Carte 6 - Situation spatiale des surfaces conchyloles de l'archipel de Chausey

La mytiliculture est principalement observable sur la partie est de l'archipel et représente environ 35 kilomètres de linéaire. La vénériculture, pour sa part, s'est développée sur deux secteurs plus précis à savoir la plaine du Rétin et le chenal du Reulet pour une surface d'environ 41 hectares. Enfin l'ostreiculture représente une surface de 6 hectares.

La culture la plus ancienne sur l'archipel est la mytiliculture présente depuis 1965. C'est également l'activité conchylicole la plus développée sur le secteur tant en matière d'emprise spatiale que de production avec 2800 tonnes en 2022. Ensuite vient la vénériculture, apparue à la fin des années 1980 et gérée pour sa majorité par la Satmar.

Celle-ci a généré une production de 300 tonnes en 2022. Enfin, l'ostréiculture qui arrive plus tardivement, en 1993, a une production annuelle estimée à 200 tonnes. (CRC – Normandie Mer du Nord).

Pour la pêche, des navires viennent du continent, principalement de Granville, pour faire fonctionner leur activité. Les casiers sont largement majoritaires dans la pratique, pour la capture de tourteaux, araignées de mer, étrilles et homards. Dans une moindre mesure, la pêche à la drague est pratiquée pour la praire et la coquille Saint-Jacques.

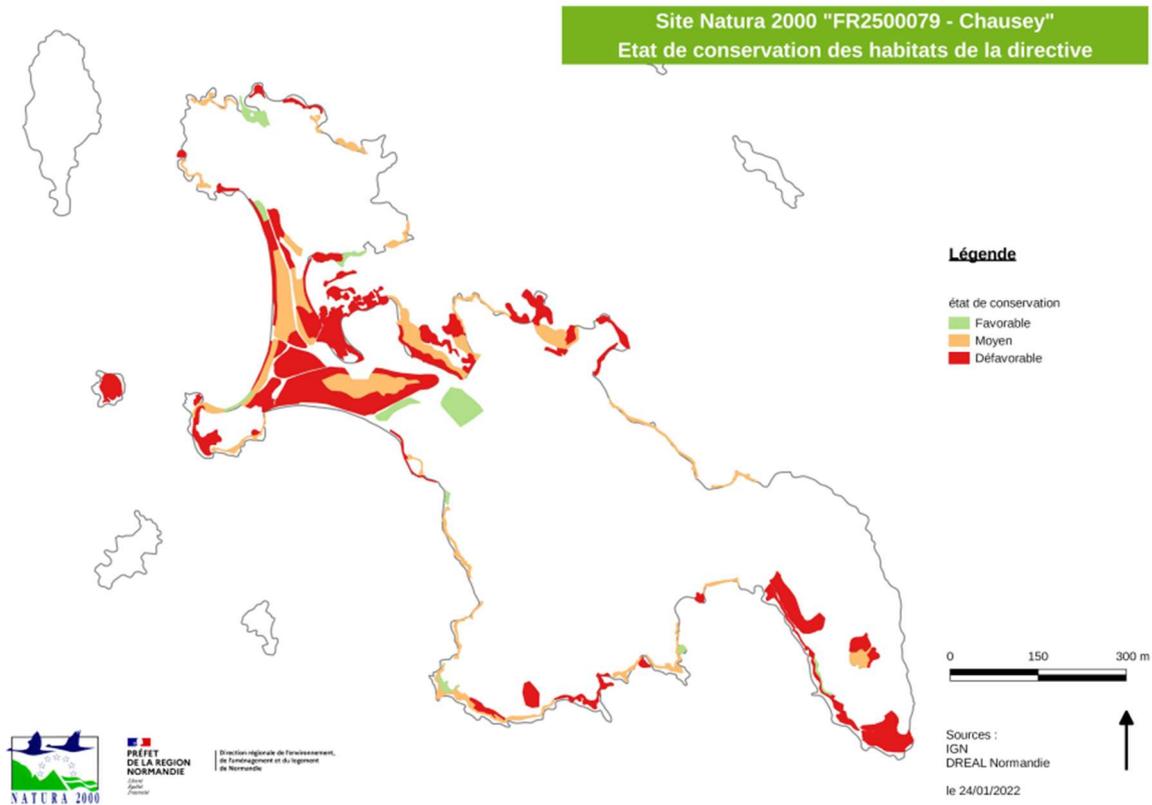
Il existe également une forte activité touristique et excursionniste sur l'archipel. D'après les chiffres de Jolie France (navette Granville – Chausey), considérant uniquement les visiteurs venus en navette, 86 000 individus ont débarqué en 2021.

Un des problèmes quant à la caractérisation de l'affluence réside dans la relative difficulté à quantifier la plaisance également très présente sur l'archipel. Avec les observatoires Bountîles (cf. 1.1.4), des méthodes de comptage ont été mises en place afin de comprendre la fréquentation des plaisanciers au fil des années (cf. données de survols).

Pour répondre à cette demande touristique, quelques commerces sont présents sur le site. En effet, il convient de citer les équipements présents sur Grande-Ile. A Chausey, il n'y a ni pharmacie, ni pompe à essence. Une épicerie – boulangerie – tabac est ouverte de Pâques à la Toussaint. Côté hébergement, les gîtes de la ferme proposent vingt logements ouverts du mois de février à décembre. L'Hôtel du Fort et des Iles, ne compte que dix chambres, retenues longtemps à l'avance, et est ouvert de Pâques jusqu'à la Toussaint. Quatre gîtes communaux installés dans l'ancien presbytère sont ouverts toute l'année mais, là aussi, il faut réserver très tôt auprès de la mairie de Granville. Deux restaurants sont ouverts en saison : celui qui jouxte l'épicerie et celui de l'Hôtel du Fort et des Iles. Enfin, une citerne d'eau potable est à la disposition de tous sur la grande cale au niveau du poste de secours. Les sentiers présents sur Grande-Ile sont quant à eux entretenus par les gardes du littoral (cf. 1.1.4).

Vulnérabilité

Après avoir vu les différentes composantes qui caractérisent l'archipel de Chausey, il convient d'en analyser les vulnérabilités. Des différentes études effectuées, il ressort que le site est globalement bien préservé malgré certains habitats naturels menacés.



Carte 7 - Etat de conservation des habitats naturels de l'archipel de Chausey

Cependant, certaines activités peuvent exercer des pressions sur le milieu. C'est pour cela que des suivis réguliers doivent être mis en place pour garantir l'importance fonctionnelle des habitats et des espèces.

La vulnérabilité doit être analysée en système avec le concept de vulnérabilité systémique et est séparé en trois grandes parties : la vulnérabilité environnementale, la vulnérabilité humaine et la vulnérabilité économique (Géoconfluences, 2023).

En ce qui concerne la vulnérabilité environnementale, la question de la pêche à la praire et aux bivalves se posent puisqu'elle utilise des techniques de dragage très impactantes sur les fonds marins, et en particulier quand la drague est effectuée sur des herbiers de zostères, protégés. Au-delà du dragage, l'ancrage ou toute action qui entraîne un phénomène de trainée ou d'accrochage impacte ces herbiers. Il peut être cité la question des banquettes à Lanice, très importante dans le régime alimentaire des oiseaux mais également des poissons juvéniles (poisson plat). La diminution de cet habitat pourrait impacter fortement les espèces qui en dépendent (CDL 2009). Au-delà des activités professionnelles, la fréquentation globale de l'archipel a un impact sur le milieu. Elle rend notamment vulnérable l'avifaune en place. En effet, en fonction des espèces, la capacité d'acceptation du dérangement fluctue.

Certaines espèces vont alors être plus ou moins à même d'accepter d'être dérangées sur leurs espaces de vie.

La vulnérabilité humaine peut être définie comme des retours d'expérience sur les réponses, les adaptations, les comportements face aux événements dommageables et leurs conséquences socio-économiques et territoriales (Leone et Vinet, 2005).

Cette vulnérabilité peut être influencée par divers facteurs, tels que le niveau de développement économique, la qualité des infrastructures, l'accès aux ressources naturelles et la capacité à faire face à des situations d'urgence. Dans le cas de l'archipel de Chausey, l'accessibilité constitue l'un des principaux défis pour les habitants de Chausey. En raison de sa localisation éloignée, l'archipel dépend principalement des liaisons maritimes pour le transport des personnes et des biens. Cela peut entraîner des contraintes logistiques, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques ou de marées défavorables, ce qui peut limiter l'accès à l'archipel et affecter la mobilité des résidents. Par exemple, l'approvisionnement en eau potable constitue une préoccupation majeure. L'archipel de Chausey ne dispose pas de sources d'eau douce naturelles et dépend donc de la collecte et du stockage des eaux de pluie. Cela rend l'approvisionnement en eau fragile et nécessite une gestion efficace des ressources hydriques pour répondre aux besoins des habitants et des activités sur l'archipel. La présence de risques naturels - tels que les tempêtes, les inondations ou l'érosion côtière - peut également exposer les habitants de Grande-Ile à des situations d'urgence et augmenter leur vulnérabilité. Les mesures de prévention, de gestion des risques et de planification d'urgence sont donc essentielles pour assurer la sécurité et la résilience des communautés de l'archipel face à ces menaces.

Enfin, la vulnérabilité économique peut être traduite par le degré de perte ou d'endommagement des biens et des activités exposés à un phénomène donné, comme une tempête remarquable, une fluctuation de la fréquentation etc. (Géoconfluences, 2015). Les activités présentes sur l'archipel peuvent être soumises à des fluctuations saisonnières, aux contraintes réglementaires ou à la fragilité des écosystèmes marins, ce qui peut impacter la stabilité économique et les conditions de vie des résidents.

La présentation du site permet de mieux saisir les enjeux liés à la fréquentation de cet espace sur lesquels ce travail porte. En raison de ses particularités géographique, morphologique et hydrographique, l'archipel attire pour sa beauté et son pouvoir d'évasion. Il est d'autant plus important de caractériser cette fréquentation, chose entreprise il y a maintenant plusieurs décennies à travers diverses études, mais il convient de poursuivre en ce sens.

C'est ainsi que cette nouvelle étude concernant la réactualisation du diagnostic de fréquentation prend toute son ampleur ; au travers des critères et indicateurs déjà expérimentés, l'objectif est de les mettre en perspective et juger de leur pertinence afin de mieux comprendre la fréquentation de l'archipel de Chausey.

Il est donc attendu de caractériser la fréquentation, de son cheminement au fil du temps à une photographie de l'année 2023 remise dans son contexte évolutif.

Il convient de souligner l'importance de la collaboration avec les acteurs locaux, les autorités régionales et les différents partenaires pour garantir le bon déroulé de cette réactualisation du diagnostic de fréquentation sur l'archipel de Chausey.

Dès lors, ce travail posera la question de savoir dans quelle mesure il est possible de caractériser la fréquentation d'un milieu insulaire avec pour objet d'étude l'archipel de Chausey.

L'hypothèse centrale de ce travail repose sur l'affirmation suivante : L'archipel de Chausey, un site insulaire « sur-fréquenté ». Le travail proposé ici vise à y répondre.

La première partie mettra en contexte la notion de fréquentation et présentera les méthodologies utilisées pour l'élaboration de ce rapport.

Les origines de la fréquentation et de la gestion de l'environnement en France y seront présentées. La fréquentation des espaces naturels littoraux français sera explorée ainsi que le mode de gestion actuel des îles Chausey. Enfin, les différentes méthodologies d'enquêtes utilisées dans le cadre de l'étude seront détaillées, telles que les entretiens semi-directifs, les questionnaires terrain et en ligne, ainsi que la méthodologie pour la conception de l'inventaire.

La deuxième partie se concentrera sur l'évolution quantitative de la fréquentation de l'archipel de Chausey de 2007 à aujourd'hui. La fréquentation plaisancière et de la pêche à pied y sera analysée en présentant le contexte et le jeu de données utilisés. Ensuite, les données seront analysées et les résultats présentés. De plus, les services en lien avec l'archipel, tels que les données des navettes, des prestataires sur Grande-Ile et des services publics seront analysés. Enfin, les logements de particuliers seront inclus au diagnostic, en distinguant les résidences principales et secondaires.

La troisième partie se concentrera sur l'évolution qualitative de la fréquentation, basée sur les enquêtes menées sur le terrain et en ligne, en parallèle avec les données Bountiles. L'analyse portera sur l'accessibilité de l'archipel en identifiant la typologie des visiteurs et en étudiant leurs motivations à venir. De plus, seront explorées les pratiques des visiteurs sur l'archipel, telles que le temps passé, les activités pratiquées et les dépenses occasionnées. Seront également abordés les ressentis des visiteurs, leur connaissance de la réglementation, leur appréciation globale de l'archipel et leur niveau de satisfaction. Enfin, une typologie des plaisanciers sera présentée, mettant en évidence les types d'embarcations utilisées, les différentes façons de pratiquer l'archipel et les détails concernant leur départ du continent.

Enfin, dans la quatrième partie, sera dressée une synthèse de l'ensemble des données et des discussions précédentes. Les résultats obtenus seront analysés, et leurs implications seront discutées. Cette section permettra de tirer des conclusions significatives sur l'évolution de la fréquentation de l'archipel de Chausey.

Chapitre 1. Contexte de la fréquentation de l'archipel de Chausey et méthodologies mises en place pour l'élaboration du rapport

Cette première partie a pour but de dresser les bases du rapport, à la fois contextuelles, pour comprendre les origines des études de fréquentation, leur intérêt et leur application sur l'archipel de Chausey. Mais également méthodologiques pour la mise en place du diagnostic visant à caractériser la fréquentation sur l'archipel.



Photographie 5 - Chausey vue du ciel, photographie aérienne de Grande-Ile. Crédit photo : OTGTM, Julie Hurricane

1.1 Des origines de la fréquentation au contexte chausiais

1.1.1 L'espace naturel, des origines de la protection à la gestion de l'environnement en France

Le boom des études environnementales est relativement récent. En effet, l'Homme a commencé à s'intéresser et à « conscientiser » l'espace sur lequel il évolue, d'un point de vue scientifique, dans le même temps qu'il est entré dans une dynamique d'exploitation massive des ressources.

Les prémices de l'étude des espaces naturels remontent au 19^{ème} siècle, début de l'ère industrielle, avec Alexander von Humboldt (1769-1859) pour la notion d'écologie, et d'Ernst Haeckel (1834-1919) pour la popularisation de la théorie darwinienne (1859).

De ces travaux vont naître plusieurs concepts : John Muir (1838-1914) d'abord, défend l'idée d'une nature sauvage, de romantisme de la nature « wilderness ».

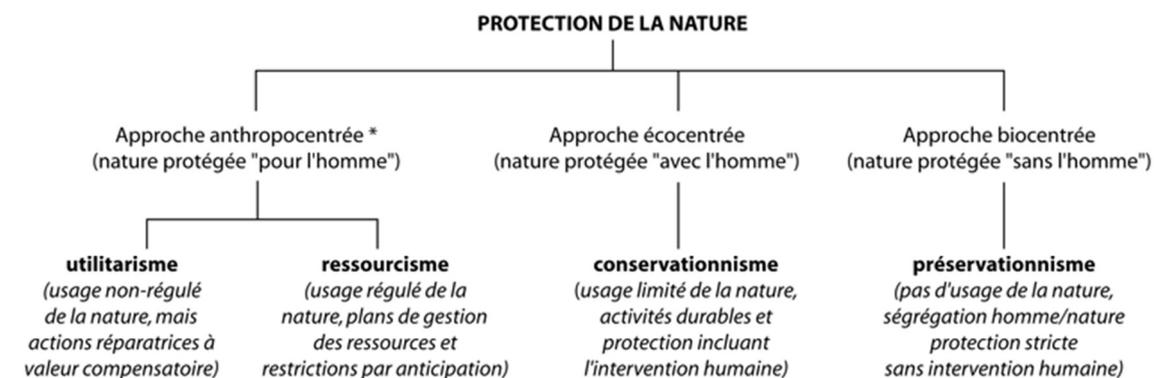
Ses idées prennent leurs origines avec la vision romantique et religieuse d'Henry David Thoreau (1817-1862) et de Ralph Waldo Emerson (1803-1882), (Bergandi, 2012). La « wilderness » de John Muir est appuyée plus tard par l'écologie profonde « deep ecology » portée par Arne Naess (1912-2009) et l'éthique écologique d'Hans Jonas (1903-1993), (Haug, 2018). L'idée générale de ces concepts étant que la nature n'a pas pour objectif de rendre service à l'Homme. John Muir a en ce sens été le porteur du concept de préservationnisme.

Par opposition, on retrouve les conservacionnistes, avec les premières réflexions menées par George Perkins Marsh (1801-1882) en 1964 dans son ouvrage « *Man and Nature or Physical Geography* ». L'homme qui a popularisé cette notion est Gifford Pinchot (1865-1946). Ce forestier concevait que la conservation des domaines forestiers était nécessaire pour une exploitation durable de la ressource. Il fallait une utilisation rationnelle du bois, entre prélèvement et pousse naturelle des arbres. Il mettait la nature comme fonction de l'intérêt humain à l'inverse du préservationnisme. Les ressources naturelles doivent être considérées comme d'utilité publique, pour les populations actuelles et ensuite pour les populations futures. On parlait également de vision ressourciste ou utilitariste, visions encore plus anthropocentrées, plaçant la nature comme servante de l'Homme et protégée dans ce but (Depraz, 2013).

Ces courants se retrouvent dans le champ du protectionnisme, et de manière générale dans la protection de la nature, qui est l'idée de protéger l'environnement de manière globale peu importe les intérêts et les convictions de chacun.

« La protection de la nature, ou de l'environnement, recouvre toutes les mesures prises par des acteurs géographiques pour limiter l'anthropisation ou réduire ses effets. Elle peut s'appliquer à des espèces (espèces protégées) ou à des espaces (voir espaces protégés, aires protégées). » (Géoconfluences, 2022).

La distinction entre la nature et l'environnement se situe dans le fait que la nature considère l'ensemble des milieux sauvages sans prendre en compte les impacts de l'homme. Contrairement à l'environnement qui prend en compte l'ensemble des milieux sauvages tout en considérant les impacts de l'homme sur ces mêmes milieux.



* d'autres variantes sont possibles, selon que l'utilité de la nature pour l'homme est estimée étroitement sur les seules bases économiques permettant le maintien de la fourniture en ressources naturelles pour la production, ou inclut plus largement les conditions sociales du bien-être liées à la nature (ex: esthétique, paysages).

Figure 4 - Schéma synthétique pour les méthodes de protection de la nature

Ces concepts sont à l'origine des mesures de protection dans l'objectif de tendre vers une certaine stabilité voire une revitalisation écologique. Aujourd'hui, la protection de l'environnement est principalement guidée par une vision conservacionniste qui met l'Homme au centre de la nature (approche écocentrée).

Dès lors, naît un certain nombre de réglementations à différentes échelles (internationales, nationales, régionales, départementales, locales...). En France, il existe plusieurs outils juridiques étatiques, associatifs ou internationaux pour la protection des espaces naturels. Ils sont regroupés au sein de six groupes distincts détaillés ci-après : les inventaires patrimoniaux (ZNIEFF, liste rouge UICN, INPN), les protections au titre d'un texte international ou européen (réserve de biosphère, Ramsar), les protections conventionnelles (Parc Naturel Régional, Natura 2000), les protections législatives directes (loi littoral, loi montagne, loi Grenelle), les protections par la maîtrise foncière (Conservatoire du Littoral, conservatoires régionaux d'espaces naturels), les protections réglementaires (arrêté de biotope, Parc Naturel Marin, Réserve naturelle nationale). (UICN)

Cette pluralité de mesures est bénéfique mais elle peut être également problématique. Elle garantit en effet une prise en compte de l'environnement dans les décisions politiques et une sensibilisation de la société aux questions environnementales, mais elle contribue également à la pluralité administrative française et, parfois, à un certain flottement juridique où on ne distingue pas clairement le qui, le quoi et le comment. Ceci engendre une certaine complexité dans la mise en place de projets, mêmes bénéfiques, sur les sites protégés.

Sur le littoral, ces réglementations s'intègrent dans la GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtière) - ou comment participer à la protection et au développement des écosystèmes côtiers. Les espaces côtiers sont par leur situation d'interface entre mer et terre, très complexes, fragiles et fortement soumis aux impacts anthropiques. Ils sont très mouvants et leur évolution peut s'observer sur des pas de temps très courts, notamment via les dynamiques littorales.

Maintenant que le concept de protection des milieux naturels est défini, quel lien entretient-il avec la fréquentation ? Elle en est finalement l'une des principales antagonistes. Il est donc important de la connaître. Quelle soit récréative, professionnelle ou résidentielle, celle-ci est mesurable à des fins de suivi et de diagnostic permettant aux décideurs de prendre des orientations quant à la gestion des milieux fréquentés.

1.1.2 La fréquentation du point de vue géographique

La fréquentation, en tant que concept, est ancienne, bien documentée mais souvent peu précise dès lors que sa définition est très différenciée en fonction du point de vue par lequel on l'aborde.

« Action de fréquenter un lieu, en particulier du point de vue de la fréquence et du nombre des personnes. » (Larousse).

Elle est liée au latin « frequentia » - « affluence, foule, abondance », qui témoigne d'une très forte connotation spatiale liée à une affluence plutôt élevée d'individus.

Cette définition est générale, trop générale. En se plaçant du point de vue géographique, il convient de la préciser et de la resituer dans le contexte de la fréquentation des espaces naturels, étant donné qu'il n'existe pas de qualification consensuelle de la fréquentation globale de ces espaces.

Le postulat de départ est que la fréquentation, du point de vue géographique, est multiscalair et multi-usages. Elle peut à la fois être traitée à l'échelle d'un petit espace, comme être traitée à l'échelle, par exemple, de l'archipel de Chausey et ses 5000 hectares. En fonction du lieu, les usages seront plus ou moins variés, impactés par une diversité d'éléments gravitant autour de celui-ci. Cependant, dès lors que l'on touche du doigt un site naturel, et ce, en considérant les différences d'échelles, l'objectif principal est de préserver la valeur écologique, patrimoniale et paysagère des sites d'intérêts (GIP Littoral), tout en garantissant une accessibilité et une économie viable et profitable aux activités satellitaires imputées à la zone.

Les dimensions spatiale, sociale et sociétale de la fréquentation forme ainsi un triptyque, pouvant être qualifié de « système de fréquentation », permettant de caractériser la place des sites dans la société (Le Corre et al, 2012).

La fréquentation regroupe en ce sens de nombreux concepts et notions qui témoignent de la complexité de la qualifier (Jonet, 1988).

En ce qui concerne la France, le pays dispose d'un patrimoine naturel et culturel riche, réparti sur tout son territoire, constituant un ensemble de sites remarquables hétérogène. Leur mise en valeur a donc été entreprise depuis un certain temps, engendrant des pressions environnementales et sociales, menant à se poser des questions quant à la maîtrise et la régulation de l'affluence (Guégan, 2012).

Dès lors, les différents gestionnaires ont vu naître un besoin d'outils d'aides à la décision dans le but de valoriser tout en protégeant les espaces naturels soumis à des problématiques de fréquentation.

De la synthèse bibliographique, il a pu être ressorti trois grandes façons de fréquenter : d'une manière récréative, professionnelle ou résidentielle.

- La fréquentation récréative (ou de loisir) va considérer toutes activités que les individus choisissent de pratiquer sur un lieu donné à des fins de plaisir et de satisfaction en dehors de toute obligation. Elle englobe ainsi les excursionnistes et les touristes.
- La fréquentation professionnelle est quant à elle liée à une attente de rendement économique, qu'elle soit en lien direct avec une demande récréative sur le site (commerces, navettes...) ou non (pêche professionnelle...).
- Enfin, la fréquentation résidentielle considère toutes personnes disposant d'un bien immobilier sur l'espace concerné.

Enfin, il est important de préciser que les zones littorales et insulaires exercent une place particulière dans l'inconscient collectif des « vacances » et de « l'évasion », avec la place prépondérante de l'univers marin, des grands espaces de nature, propices aux rêveries (Audouit et al, 2016).

1.1.3 La fréquentation des espaces naturels littoraux français

En France, le choix a été fait de ne pas fermer l'accès aux espaces de nature « *permettant d'offrir au plus grand nombre des paysages et des ambiances de « nature »* » (Meur-Férec, 2007). Sur le littoral, plus spécifiquement, « *l'accès au rivage évoque inévitablement la servitude de passage le long du littoral mise en place par la loi du 31 décembre 1976 afin d'assurer le libre accès de tous à la mer* » (Prieur, 2012). Ce qui n'est pas le cas partout ailleurs. Par exemple, le modèle britannique s'oppose au cas français, avec d'un côté, des espaces privatisés et réservés à l'étude, et de l'autre, des espaces ouverts au public ancrés dans des politiques d'ouverture patrimoniale.

La particularité française est qu'il faut à la fois protéger les sites naturels et dans le même temps permettre leur accès au public à des fins de sensibilisation, d'évasion, de bien-être sociétal. Dès lors, il est extrêmement important de comprendre, quantifier et qualifier la fréquentation sur ces espaces pour pouvoir les gérer au mieux, toujours dans cet objectif de conciliation.

La fréquentation des espaces naturels est intrigante dans sa diversité d'acteurs concernés, à la fois dans leurs origines et leurs ambitions : « *La réserve naturelle est un lieu touristique où des modèles de comportements circulent et s'échangent* » (Baron-Yellès et Nacima, 1999).

Cependant, comme abordé précédemment, la fréquentation ne s'arrête pas qu'au tourisme. La diversité des acteurs est aussi importante qu'il y a d'activités sur le site. En revanche, dans une majorité de cas, les activités s'organisent autour de la question touristique, qui est polarisante dans ces systèmes naturels et insulaires.

Selon Carole Barthélémy et Cécilia Claeys, les études de fréquentation ont deux grandes entrées : soit celle de l'impact environnemental, soit celle des usagers (Barthélémy et Claeys, 2016). L'entrée environnementale concerne le maintien du bon état des écosystèmes en présence, en lien avec la fréquentation humaine. Le fait étant que, souvent, les espaces remarquables sont les plus fragiles. La seconde entrée va quant à elle concerner la représentation que se font les usagers de l'espace, séparée en trois grandes problématiques : la fréquentation vécue, le rapport à la nature et le rapport à la réglementation. La complexité est d'autant plus importante qu'au sein même des usagers on retrouve des conflits d'usages (résidents, touristes, professionnels...) : « *la cohabitation difficile entre fréquentation touristique et autres usages des espaces* » (Marsat et al, 2022).

Les conflits sur les espaces naturels se retrouvent donc à la fois entre l'Homme et l'environnement, et entre l'Homme et l'Homme.

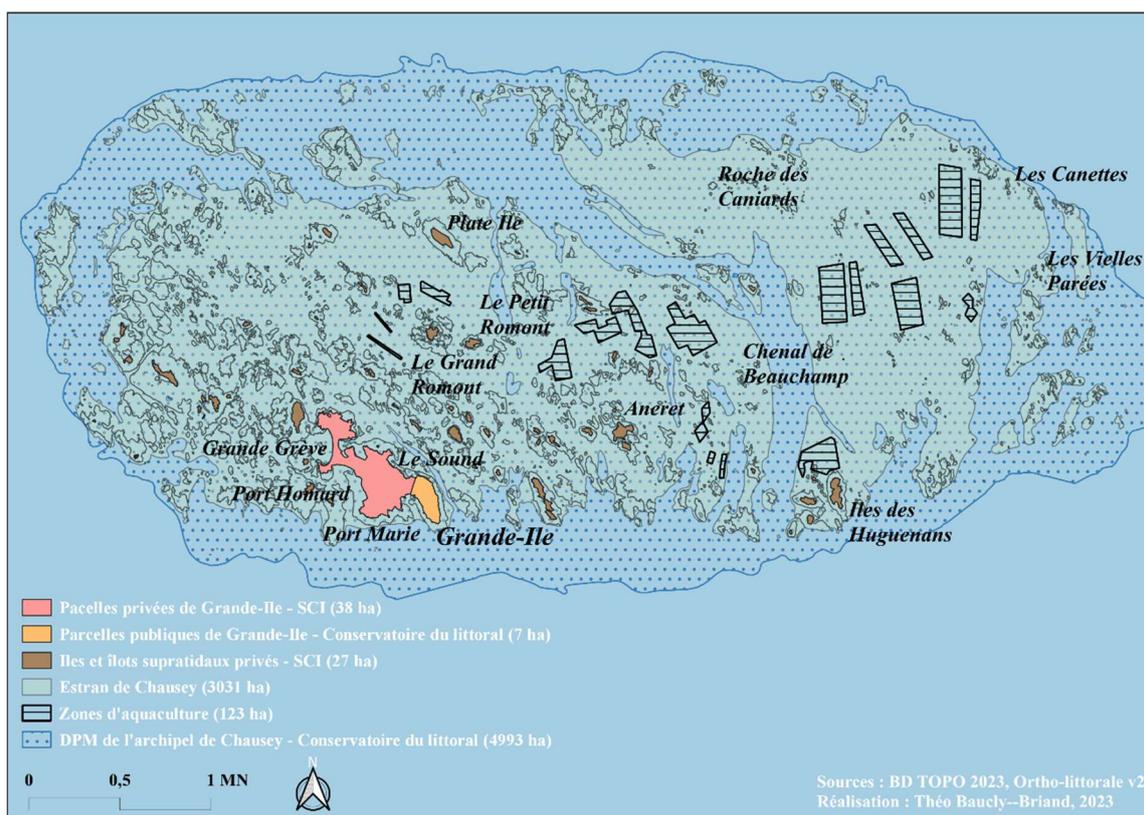
1.1.4 Le mode de gestion actuel de Chausey et l'historique des études de fréquentation sur le site

Du point de vue administratif, les îles Chausey sont rattachées à la commune de Granville et dépendent du quartier maritime de Cherbourg. Leur évolution réglementaire commence à la fin des années 1960 et est définie comme « *une superposition de mesures sectorielles* » (Jegou, 1977).

Dans un premier temps, par arrêté du ministre de l'Environnement du 24 décembre 1959, l'ensemble formé par l'archipel avait été inscrit à l'inventaire des sites. Un arrêté interministériel datant du 25 juillet 1973 a ensuite permis la création d'une réserve de chasse.

Des recommandations ont été formulées dans le but de prescrire les débarquements sur les îlots dans un objectif de protection des oiseaux migrateurs. Enfin, les stocks de pêche étaient en très mauvaise santé à la fin des années 1960. Il a donc été décidé, par arrêté le 9 août 1972, de créer une réserve à crustacés dans le Sound et, aussi par arrêté, le 13 septembre 1968, une interdiction de la pêche aux praires à la drague sur l'ensemble de l'archipel. Les pouvoirs publics ont également envisagé, en mars 1976, de placer les îles Chausey au statut de parc national. Cela s'est traduit en outre par un arrêté ministériel prenant acte le 24 mai 1976 et classant le site des îles Chausey au titre des Sites et Monuments naturels (loi de 1930 codifiée depuis dans le code de l'environnement) (cf. tableau des servitudes du PLU). Cette protection implique que tous les permis de construire obtiennent préalablement un accord du ministère, et les déclarations préalables un avis conforme du préfet.

Le 26 octobre 1994 voit l'arrivée du Conservatoire du Littoral sur l'archipel, au départ pour des questions d'enjeux paysagers. Le 30 novembre 2005, le Conservatoire devient attributaire du domaine public maritime, renouvelé en 2019.



Carte 8 - Focus sur l'archipel de Chausey

Sur l'archipel de Chausey, trois grands ensembles se distinguent : la partie privée, la partie publique de la Grande Ile, et enfin le domaine public maritime. Sur l'aspect foncier, quatre structures se partagent l'archipel :

Propriétaires	Surface terrestre (ha)	Surface en DPM (ha)	Proportion sur la ZSC et la ZPS (Natura 2000)
État	1 (Phare)	77 769	93,9%
Conservatoire du Littoral	6,5	5 000	6,04%
SCI des Îles Chausey	58		0,07%
Commune de Granville	1,6		0,002%

Tableau 2 - Les différents propriétaires de l'archipel de Chausey, Source : CDL, 2020

En ce qui concerne la partie publique de l'archipel, à savoir 8,3 hectares de la Grande Ile (dont un hectare appartenant à l'Etat représenté par le phare) et tout le domaine public maritime, elle est détenue foncièrement par le Conservatoire du Littoral et déléguée pour sa gestion au SyMEL.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (aussi nommé Conservatoire du Littoral), créé par la loi du 10 juillet 1975, est un établissement public ayant pour objectif de « mener dans les cantons côtiers et les communes littorales, une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique » (Kalaorao et Konitz, 2004).

Le SyMEL est le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche. Il a pour but d'associer le département de la Manche à l'ensemble des intercommunalités littorales. Ses objectifs résident dans la gestion des sites protégés littoraux par le Conservatoire du Littoral ou par le département de la Manche, résultat d'une politique active de protection des espaces naturels engagée depuis les années 1970. Dans son fonctionnement sur le site, le syndicat est l'employeur de deux gardes du littoral en charge d'assurer la gestion, la surveillance et la valorisation de l'archipel.

Une autre composante de l'archipel est la présence de sites Natura 2000 (Site FR2500079 de la directive "Habitats, faune, flore", et site FR2510037 de la directive "Oiseaux"). C'est un réseau écologique européen composé de sites naturels protégés afin de préserver la diversité biologique et les habitats naturels. Ce réseau vise à concilier la conservation de la nature avec les activités humaines de manière durable. Les sites Natura 2000 sont désignés en fonction de leur importance pour la conservation d'espèces animales et végétales menacées, ainsi que pour la préservation d'écosystèmes uniques. En ce sens, le premier Document d'Objectifs (DOCOB) concernant les habitats et les espèces, hors oiseaux, a été initié en 2002 sur l'archipel de Chausey. En 2013, le DOCOB associé à la directive Oiseaux est validé mettant en place la Zone de Protection Spéciale (ZPS) calquée sur la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) mise en place en 2002.

Les actions menées dans le cadre de Natura 2000 sont assurées par le Conservatoire du Littoral pour les parties terrestres et par l'OFB pour les parties marines.

Celui-ci décrit les caractéristiques écologiques et les espèces pour lesquelles le site a été désigné, ainsi que les menaces qui pèsent sur les espèces. Une révision du DOCOB est en cours, associée au nouveau périmètre de la ZSC et de la ZPS pilotée par la DREAL Normandie.

Le Conservatoire du Littoral a mis en place un plan de gestion en 2009 pour établir les grands objectifs de conservation et de gestion des espaces naturels côtiers lui appartenant. L'utilité d'un plan de gestion est multiple. Tout d'abord, il permet de définir les priorités d'action en matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. Il peut notamment identifier les zones les plus fragiles et les plus menacées, ainsi que les actions à mettre en place pour les préserver. Ensuite, un plan de gestion permet de coordonner les efforts des différents acteurs impliqués dans la gestion des sites du Conservatoire, tels que les gestionnaires locaux, les associations environnementales, les scientifiques et les usagers du territoire. Il peut ainsi favoriser la concertation et la participation citoyenne dans la prise de décisions. Enfin, un plan de gestion peut être utilisé comme outil de suivi et d'évaluation des actions mises en place, afin de mesurer leur efficacité et d'adapter les stratégies en fonction des résultats obtenus. Il permet ainsi de tendre vers une gestion durable et cohérente des milieux naturels et paysagers du littoral français.

En parallèle à la gestion, le site évolue sous le prisme de plusieurs outils juridiques pour sa protection. On y retrouve à la fois des mesures de classement et des mesures de réglementation à savoir : site classé, réserve de chasse maritime, de faune sauvage et de pêche maritime - Réserve conventionnelle du GONm. Ensuite viennent les conventions internationales : Convention de Berne, de Bonn et OSPAR. Enfin, les inventaires, sous forme de zonages, à savoir ZNIEFF de type 1 et ZICO.

Enfin, il convient de préciser qu'en ce qui concerne la partie privée, la gestion en dehors des sentiers est gérée par la SCI et pour les îlots délégués au GONm, depuis 1987. Le Groupe ornithologique normand est une association régionale basée en Normandie, dédiée à l'étude, la protection et la conservation des oiseaux. Ainsi, les îlots sont interdits à la fréquentation entre le 15 septembre et le 15 juillet en raison de leur importance pour la nidification des oiseaux (arrêté préfectoral du 10 mars 2000).

L'archipel de Chausey entretient des liens avec les populations traversant les âges et les crises. De l'origine néolithique de la présence humaine sur le site aux études de fréquentation modernes, de nombreux projets ont pu être menés afin d'en étudier les usages.

La première étude accessible spécifiquement sur Chausey remonte à 1956 (Morandière, 1956). Celle-ci dresse une photographie historique de Chausey remontant du néolithique à l'ère post-seconde Guerre Mondiale définissant les grands usages des îles qui parsèment l'archipel et les diverses occupations qui les ont traversées. Malgré tout, cette étude reste très généraliste quant aux usages. La manière de construire la réflexion est encore très superficielle et les questions de fréquentation n'en sont qu'aux prémices.

Par la suite, les études se sont bien plus démocratisées dans une volonté de comprendre l'impact de l'Homme sur l'environnement. On peut citer : « *Parcs et réserves en milieu marin – site étudié Iles Chausey* » datant de 1977 et commanditée à l'époque par le Centre National pour l'Exploitation des Océans (Ifremer) dans l'idée de créer un parc national sur l'archipel.

Elle propose des premiers essais quant aux questions de fréquentation et de capacité de charge. Cependant elle reste encore très tournée sur le diagnostic écologique du site mais propose des premières quantifications touristiques sur l'archipel. Dès lors, il y est remonté qu'un grand nombre de visiteurs fréquentent déjà l'archipel, principalement sur la journée, et polluent allègrement le site avec leurs détritiques, laissant ainsi les résidents nettoyer derrière eux.

Au début des années 1990, la fréquentation des espaces insulaires commence à questionner et des premiers projets de recherche émergent. L'archipel de Chausey, entre autres, bénéficie d'une place de précurseur au sein de ces études.

L'étude de 1998 « *Archipel de Chausey – Etude de fréquentation* » menée par Louis Brigand, Bernard Fichaut et Patrick Marques, commanditée par le Conservatoire du Littoral, entame un premier essai quant à la définition de la fréquentation sur l'archipel. Elle s'inspire méthodologiquement des études menées en 1994 sur les îles Dumet (Loire-Atlantique) et du Pilier (Vendée). Son objectif premier est d'aider à la décision les gestionnaires sur les questions de fréquentation. Ce principe d'« aide à la décision » guidera ainsi toutes les études ultérieurement menées.

En 2006, une étude de fréquentation de l'archipel de Chausey a été réalisée par Louis Brigand et Solenn Le Berre de concert encore une fois avec le Conservatoire du Littoral et le laboratoire Géomer de l'Université de Brest « *Evaluation et suivis des effets économiques de la fréquentation des sites littoraux et insulaires protégés : application aux îles Chausey et au Mont Saint-Michel* ». De cette étude est né le premier protocole de suivi méthodologique pour analyser la fréquentation sur l'archipel de Chausey. Elle y est ainsi développée et expliquée.

Enfin, la dernière étude d'ampleur en date se retrouve dans le projet de recherche BECO en lien avec le programme LITEAU III datant de 2013 : « *Evaluation et suivi des effets économiques de la fréquentation des sites littoraux et insulaires protégés : application aux îles Chausey et au Mont Saint-Michel* ». Ici l'étude est principalement tournée sur l'aspect socio-économique de la fréquentation, ce qu'elle apporte à l'archipel et ses retombées extérieures.

Il est aussi important de prendre en considération les études traitant des nouveaux usages, bien que rares, elles permettent de dresser un paysage plus large sur l'espace diversifié de Chausey. Il convient alors de citer l'étude menée en collaboration par les universités de Lille et de Caen (Haultcoeur et al, 2022).

Toute cette dynamique d'études de fréquentation autour de Chausey évoquées précédemment a permis la création d'un observatoire : les observatoires Bountîles. Après une réflexion de 2 ans par l'Université de Bretagne Occidentale, le Conservatoire du Littoral et le SyMEL, celui-ci a été effectif sur Chausey entre 2008 et 2012 permettant un suivi de la fréquentation sur 5 ans. Le principe de l'observatoire devait rester relativement simple car son but premier était d'être applicable à différents sites d'études. A partir de critères, d'indicateurs et de paramètres, cette méthode permet de dresser une photographie d'un an de la fréquentation sur un espace (Louis Brigand, 2008). L'objectif du présent travail est de repartir de cette étude tout en la complétant, avec l'aide du SyMEL et du Conservatoire du Littoral.

Ces études mettent en évidence la croissance régulière de la fréquentation récréative de l'archipel de Chausey, ainsi que les défis liés à la gestion de cette fréquentation en matière de préservation de l'environnement et de développement économique.

Elles proposent également des recommandations pour promouvoir des pratiques de tourisme durable et limiter l'impact environnemental de la fréquentation touristique et des plaisanciers.

Toutes ces études doivent s'inscrire dans une dynamique globale à l'échelle des îles du Ponant et au-delà afin de travailler de concert à une gestion réfléchie des environnements insulaires.

Après avoir dressé le contexte et l'état de la connaissance sur la préservation et la fréquentation, une méthodologie a été mise en place afin de mener à bien le diagnostic prochainement présenté.

1.2 La méthodologie d'enquêtes

La méthodologie d'enquête en géographie comprend plusieurs étapes clés. Tout d'abord, il est important de définir clairement le sujet de l'enquête et les questions de recherche qui y sont associées. Ensuite, il faut sélectionner une méthode d'enquête appropriée, qui peut varier en fonction des objectifs de l'étude et des données disponibles. Les méthodes les plus courantes incluent les enquêtes par questionnaire, les entretiens, les observations sur le terrain et l'analyse de données géospatiales.

Une fois que la méthode d'enquête est choisie, il est important de sélectionner un échantillon représentatif de la population étudiée. Cela peut être fait en utilisant des techniques statistiques telles que l'échantillonnage aléatoire ou stratifié. Les données collectées doivent ensuite être analysées de manière appropriée, en utilisant des techniques statistiques et d'analyse spatiale.

En géographie, les données quantitatives et qualitatives sont les deux grands types de données recherchées dans les enquêtes. Les données quantitatives sont des données numériques et mesurables qui peuvent être analysées à l'aide de statistiques. Les enquêtes quantitatives peuvent inclure des questions fermées avec des options de réponse prédéfinies, des échelles de notation ou des mesures objectives telles que des données démographiques.

Les données qualitatives, quant à elles, sont des données fondées sur des observations ou des enquêtes intégrant une dimension plus ou moins libre par le biais de questions ouvertes. Elles sont souvent utilisées pour explorer des phénomènes complexes et les nuances des interactions humaines avec leur environnement.

Enfin, on peut retrouver des données comportementales. L'approche comportementale des usages est relativement rare. Elle est essentiellement fondée sur des observations participantes ou non, impliquant le plus souvent une forte immersion du chercheur sur le site d'étude. Elle prend en compte de façon approfondie la diversité des acteurs et de leurs pratiques, apportant les clés de compréhension des phénomènes de fréquentation indispensables à la caractérisation fine des systèmes de fréquentation. Ces observations permettent notamment de saisir comment les usagers agissent et interagissent entre eux sur un site donné, comment ils se comportent dans leur environnement, comment ils utilisent et s'approprient l'espace. La mise en œuvre de l'approche comportementale apporte des informations et un cadre d'échanges particulièrement intéressants dans les réflexions autour de la gouvernance des sites protégés.

1.2.1 Les entretiens semi-directifs

L'outil entretien

Les entretiens jouent un rôle essentiel dans les enquêtes de géographie en fournissant des données, d'abord qualitatives, et parfois quantitatives, ainsi que des informations contextuelles précieuses sur les sujets étudiés. Il existe globalement trois grands types de méthode d'enquête en entretien :

- L'entretien non directif ou ouvert qui consiste à laisser les participants s'exprimer librement sur le sujet donné, sans aucune structure prédéfinie. L'objectif principal est d'obtenir des informations riches et variées, mais cette méthode peut également être plus difficile à analyser en raison de son caractère non structuré.
- L'entretien semi-directif lui combine des questions préétablies avec la flexibilité d'approfondir certains points en fonction des réponses des participants. Cela permet une exploration approfondie tout en maintenant une certaine structure.
- Enfin, l'entretien directif ou fermé consiste à utiliser une liste de questions fermées et prédéfinies. Cette méthode est souvent utilisée dans les enquêtes quantitatives, où les données doivent être facilement codifiées et analysées statistiquement.

Principaux objectifs des entretiens semi-directifs

Cette étude étant menée de concert avec un deuxième stagiaire travaillant sur les questions de capacité de charge, des entretiens semi-directifs ont pu être réalisés auprès des acteurs du territoire en lien avec la thématique de fréquentation. Cette méthode correspondait le mieux aux objectifs fixés.

En effet, les principaux objectifs de ces entretiens étaient d'une part de pouvoir recueillir l'opinion des acteurs sur les questions de fréquentation mais aussi de pouvoir leur présenter une liste d'indicateurs en liens avec la capacité de charge, et d'autre part d'appréhender les indicateurs qu'ils trouvent pertinent et ceux qu'ils trouvent inutiles.

Des analyses ont ensuite pu être faites afin d'en dégager les grandes tendances (cf. Desmares, 2023). Il est possible de consulter la grille d'entretien en annexe.

Ici prend forme la complémentarité des deux stages. En effet, les méthodes d'enquêtes d'entretiens et de questionnaires ont chacune leurs propres avantages et limites mais lorsqu'elles sont utilisées ensemble, peuvent fournir des informations plus riches et approfondies. En utilisant à la fois l'entretien et le questionnaire, il est possible de combiner les avantages des deux méthodes. Par exemple, on peut commencer par des entretiens pour développer une compréhension approfondie du sujet, puis utiliser les informations obtenues pour concevoir un questionnaire plus précis et pertinent. Les entretiens peuvent également servir à valider les résultats des questionnaires, à fournir des explications supplémentaires et à mettre en lumière de possibles limites.

Dans le cas de cette étude, les questionnaires se sont surtout inspirés des précédentes études et de l'observatoire Bountîles. La mise en forme et la formulation ont donc été faites de sorte à créer une continuité dans la récolte de données de fréquentation.

1.2.2 Le questionnaire terrain

L'outil questionnaire

Les questionnaires sont un outil clé dans les enquêtes en géographie. Ils permettent aux chercheurs de collecter des données auprès d'un échantillon représentatif de la population étudiée. Il est important de bien les concevoir pour s'assurer que les questions sont claires et précises, que les réponses possibles sont exhaustives et que le format est facile à suivre. Les enquêteurs doivent également veiller à ce que les questions ne soient pas biaisées ou orientées de manière à influencer les réponses des répondants.

En ce qui concerne l'archipel de Chausey, selon l'objectif de réactualiser le diagnostic de fréquentation, les populations ciblées sont :

- les individus interrogés sur l'archipel : les passagers des navettes, les plaisanciers sur l'archipel.
- les individus interrogés sur le continent : la population granvillaise (qui viennent par navettes, par bateau de plaisance et/ou ceux qui ne viennent pas sur l'archipel).

Les temps de mises à disposition des questionnaires ont été répartis entre mai et août, le but étant d'avoir un éventail large quant à la diversité de la donnée. En ce qui concerne les méthodes, deux questionnaires ont été créés avec des méthodologies bien différentes. Enfin, pour les deux questionnaires, la majorité des questions seront à choix multiple (questions semi-directives).

Pour les questionnaires terrain, des jours de semaine hors vacances, des jours de week-end hors vacances, des jours de semaine en vacances et des jours de week-end en vacances sont prévus. La fréquentation étant théoriquement très différenciée entre, par exemple, un jour de semaine hors vacances en juin, et un week-end de 15 août.

Pour la conception des questionnaires, nous disposons d'une base solide avec les précédentes études qui ont développé des méthodologies largement éprouvées sur le site (Bountîles, étude de fréquentation Géomer (2006) Brigand, Fichaut, Marques (1998)).

Les questionnaires à l'intention des individus présents sur Grande-Ile ont permis de caractériser la fréquentation sur un instantané et directement sur le site étudié.

Les questionnaires en ligne, quant à eux, ont permis de prendre la température quant aux ressentis de la fréquentation par la population du territoire.

Principaux objectifs du questionnaire terrain

Les principaux objectifs des questionnaires mis en place sur le terrain sont de pouvoir caractériser une typologie d'individus ainsi que de qualifier une vision de la fréquentation selon eux. La finalité étant de croiser les données récoltées pour en tirer des tendances, des particularités qui pourraient ressortir. Aussi, le but est d'interroger une pluralité de personne allant du touriste excursionniste, au résident principal.

Composition globale du questionnaire terrain

Un seul questionnaire regroupera tous les types de personnes interrogées sur l'archipel avec quelques questions ciblées à la fin du questionnaire pour les plaisanciers.

La partie commune s'articule comme suit :

- Connaître les typologies de personnes interrogées
 - o Leur récurrence de venue sur l'archipel
 - o Leur origine géographique
 - o Leur genre et leur statut
- Connaître leur manière de venir sur l'archipel
 - o Leurs motivations à venir
 - o La manière dont ils ont connu Chausey
 - o La durée de leur venue
 - o Par quel moyen ils sont venus et s'ils ont rencontré des difficultés
- Leur expérience de l'archipel
 - o Les activités qu'ils ont pratiquées
 - o Leurs dépenses sur Grande-Ile
- Leur ressenti concernant la fréquentation et leur satisfaction
 - o Leur appréciation d'un certain nombre de critères
 - o Leur connaissance de l'archipel, des mesures de protections
 - o Leur estimation de la fréquentation, à quel point elle les a dérangés et à quel(s) niveau(x)
 - o Leurs points de vue sur une possible limitation de la fréquentation

Une partie à la fin du questionnaire est réservée à caractériser les plaisanciers :

- Les caractéristiques de leur embarcation
- Leur évolution au sein de l'archipel
- Leurs origines

Que retirer de ces enquêtes pour le diagnostic ?

- croiser les données recueillies et définir des liens de causalité sur les manières de pratiquer et de s'approprier l'archipel en fonction des différentes typologies de visiteurs ;
- donner des clés de lecture aux décideurs afin de savoir ce qui plaît, ce qui ne plaît pas, ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas sur l'archipel. Les tensions qu'il peut y avoir, à la fois sur des éléments spatiaux (plages, sentiers, etc.) mais aussi sur des interactions humaines entre visiteurs, entre touristes et habitants, et bien sûr, les ressentis de fréquentation et la sensibilité de chacun sur ces questions.

Besoins matériels, moyens de diffusion et difficultés rencontrées :

En ce qui concerne les besoins matériels, le choix a été arrêté sur un support papier. Le questionnaire tenant sur une page recto/verso, cela facilite les manipulations. Durant les journées terrains, les visiteurs ont été interrogés en face à face permettant une bonne qualité de données récoltées. L'enquête fut menée sur plusieurs journées de terrain étalées de mai à août avec parfois un seul enquêteur et parfois deux. Les principales limites rencontrées sont d'ordre météorologique. En effet, le vent et la pluie décidaient du bon déroulé de la journée d'enquête car dans les deux cas, cela rendait la tâche des plus difficiles, tant du point de vue de l'amabilité des personnes interrogées que de la facilité à dérouler le questionnaire et à préserver les données récoltées.

Voici ci-dessous un tableau récapitulatif des journées de terrain :

Tableau 3 - Journées de terrain

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Total
10/03/2023	06/04/2023	07/05/2023		14/07/2023	01/08/2023	16
	19/04/2023	08/05/2023		15/07/2023	02/08/2023	
		28/05/2023		16/07/2023	03/08/2023	
					04/08/2023	
					05/08/2023	
					12/08/2023	
					13/08/2023	

Toutes les dates situées à partir de mai sont exclusivement dédiées à la récolte des questionnaires. Les dates précédentes étaient consacrées à la découverte du terrain d'étude et à la rencontre des acteurs présents sur l'archipel.

Quantités attendues

Seuillages pour les questionnaires visiteurs/plaisanciers sur l'archipel :

Les seuillages permettent de garantir une certaine représentativité aux données recueillies par rapport à une population ciblée. En fonction du nombre d'habitants et de la part hommes/femmes du territoire, des seuils sont ainsi obtenus. Les données sont basées sur les chiffres de l'Insee.

Ci-dessous, le pourcentage sur la base de la population âgée de plus de 18 ans sur le département de la Manche à savoir 386 182 individus, 185 561 hommes et 200 621 femmes.

	Hommes	Femmes
18-29 ans	9%	8%
30-44 ans	10.6%	10.5%
45-59 ans	13.3%	13.2%
60-74 ans	12.1%	13%
75-89 ans	5.4%	8%
90 ans et plus	0.5%	1.5%

Tableau 4 - Proportions visées pour les questionnaires terrain

Sachant l'objectif du nombre de questionnaires à récupérer fixé à 200 auprès des visiteurs sur l'archipel, les seuillages représentatifs en fonction de l'âge et du sexe sont les suivants :

	Hommes	Femmes
18-29 ans	18	16
30-44 ans	21	21
45-59 ans	27	26
60-74 ans	24	26
75-89 ans	11	16
90 ans et plus	1	3

Tableau 5 - Proportions visées pour les questionnaires terrain pour 200 questionnaires

Si l'on veut récupérer 300 questionnaires auprès des visiteurs sur l'archipel, les seuillages représentatifs en fonction de l'âge et du sexe sont les suivants :

	Hommes	Femmes
18-29 ans	27	24
30-44 ans	32	32
45-59 ans	40	40
60-74 ans	36	39
75-89 ans	16	24
90 ans et plus	2	5

Tableau 6 - Proportions visées pour les questionnaires terrain pour 300 questionnaires

Traitement de la donnée :

Pour les questionnaires papier, un Google Forms privé fut créé afin de pouvoir retranscrire le plus simplement et efficacement possible les questionnaires. Celui-ci suit exactement l'ordre des questions proposées aux visiteurs et est connecté à un Google Sheets facilement exportable vers Excel. Par la suite, tous les post-traitements seront effectués sous ce logiciel pour pouvoir en faire l'analyse et dresser des conclusions.

1.2.3 Le questionnaire en ligne

Principaux objectifs du questionnaire en ligne

Il a pu être observé qu'une grande partie de la population de Granville Terre & Mer fréquente l'archipel de Chausey. Il paraît donc important de pouvoir les questionner à ce sujet, d'autant plus que ce questionnaire permettra d'apporter un autre regard sur la fréquentation de l'archipel et élargira la palette d'individus interrogés. Aussi, le choix a été fait de laisser ouvertes les réponses à des personnes extérieures à la Communauté de communes afin de diversifier les origines géographiques des réponses.

Composition globale du questionnaire en ligne

Un seul questionnaire regroupera à la fois les individus qui vont à Chausey en navette ou avec leur propre embarcation et/ou qui n'y vont pas.

Le questionnaire en ligne s'articule comme suit :

- L'origine géographique, la récurrence de visites, s'il fréquente ou pas l'archipel :
 - o si l'enquêté habite la Communauté de communes, depuis combien de temps et leur code postal ;
 - o s'il l'enquêté s'est déjà rendu sur l'archipel, combien de fois, depuis combien de temps, à quelle période ;
 - o avec qui l'enquêté vient (famille, amis, couple, seul...) et comment il loge s'il reste plus d'un jour ;
- La manière de pratiquer l'archipel :
 - o ses activités ;
 - o comment il pratique la pêche ;
 - o s'il pratique un sport ;

- La manière de venir :
 - si l'enquêté vient en navette où s'ils sont plaisanciers ;
 - si l'enquêté rencontre des difficultés à se rendre à leur lieu d'embarquement ;
 - si l'enquêté est plaisancier, typologie similaire au questionnaire papier ;
- Son ressenti concernant la fréquentation et sa satisfaction :
 - sa connaissance de l'archipel, des mesures de protections ;
 - son estimation de la fréquentation, à quel point elle les dérange et à quels niveaux ;
 - son point de vue sur une possible limitation de la fréquentation ;
 - sa satisfaction quant à ses visites ;

Quoi en retirer pour le diagnostic ? L'objectif de cette enquête est de savoir quelle population de GTM fréquente Chausey, à quelle fréquence, par quels moyens et quelles activités sont pratiquées. Les réponses seront mises en parallèle dans la partie III avec les réponses des questionnaires et les données Bountiles.

Besoins matériels, moyens de diffusion et difficultés rencontrées :

Le questionnaire a été conçu sous Google Forms pour simplifier les démarches, la transmission et les traitements. La transmission quant à elle fut une mission conjointe entre le chargé de mission démocratie participative en collaboration avec le service communication de la ville de Granville et Granville Terre & Mer (site Internet, réseaux sociaux, presse) ainsi que via les diverses associations concernées par le sujet (plaisanciers du port d'Hérel, association des chausiais, SCI, etc.)

La principale difficulté rencontrée réside dans le choix imposé de Google Forms. En effet, son principal avantage est également son principal défaut, à savoir sa simplicité. Son interface de conception n'est pas des plus complètes et ne permet pas une pleine souplesse dans l'articulation des questions et leur enchaînement. Il faut donc user de technique qu'on pourrait qualifier de « bricolage » afin de rendre l'expérience utilisateur des plus fluides. Cela induit que des problèmes de déroulement peuvent apparaître. Un seul problème fut répertorié et corrigé cinq jours après la mise en ligne du questionnaire et concerne environ 300 réponses. Il s'agissait d'un saut de question à la suite de la partie sur les pratiques. En effet, une partie des répondants n'a pas pu avoir accès aux questions concernant leur manière de venir sur l'archipel (navette, plaisance...) et donc aux questions liées. Ils étaient ainsi directement renvoyés aux questions concernant les ressentis de fréquentation. Il faut tout de même relativiser ce problème. Ce qui est principalement intéressant dans ce questionnaire, ce sont les parts de réponses (le pourcentage de réponse pour chaque possibilité), et celles-ci ne sont que très peu, voire pas du tout, affectées par ce manquement.

Enfin, une période assez longue de mise en ligne a été décidée afin de pouvoir recueillir un maximum de réponses. Le questionnaire a débuté le 25 mai 2023 et a été clôturé le 13 août 2023. A la vue du très grand nombre de réponses obtenu, un gros travail de post traitement a été effectué.

Quantités attendues

Seuillages pour les questionnaires en ligne sur l'ensemble de Granville Terre & Mer :

Le pourcentage sur la base de la population âgée de plus de 18 ans sur la Communauté de communes Granville Terre & Mer à savoir 37 000 individus, 17 000 hommes et 20 000 femmes s'organise ainsi :

	Hommes	Femmes
18-29 ans	7%	6%
30-44 ans	8%	8%
45-59 ans	11%	12%
60-74 ans	13%	16%
75-89 ans	7%	9%
90 ans et plus	0.6%	2.2%

Tableau 7 - Proportions visées pour le questionnaire en ligne

Si l'on veut récupérer 400 questionnaires auprès des habitants, les seuillages représentatifs en fonction de l'âge et du sexe sont les suivants :

	Hommes	Femmes
18-29 ans	28	24
30-44 ans	32	32
45-59 ans	44	48
60-74 ans	52	64
75-89 ans	28	36
90 ans et plus	2	9

Tableau 8 - Proportions visées pour le questionnaire en ligne

Si l'on veut récupérer un idéal pour l'étude de 800 questionnaires auprès des habitants, les seuillages représentatifs en fonction de l'âge et du sexe sont les suivants :

	Hommes	Femmes
18-29 ans	56	48
30-44 ans	64	64
45-59 ans	88	96
60-74 ans	104	128
75-89 ans	56	72
90 ans et plus	4	18

Tableau 9 - Proportions visées pour le questionnaire en ligne

Il convient tout de même de préciser que les seuillages des questionnaires en ligne servent surtout de socle pour légitimer les résultats. Dans la réalité, les retours ont été tellement élevés qu'ils paraissent obsolètes. A l'inverse, les seuillages des questionnaires papiers sont centraux dans le suivi des réponses étant donné que les réponses sont beaucoup moins importantes en nombre. La représentativité n'en est que plus affectée.

1.3 Méthodologie pour la conception de l'inventaire

1.3.1 Contexte pour l'élaboration de l'inventaire

L'objectif s'est posé ici de réunir toutes les données disponibles en lien avec la fréquentation de l'archipel de Chausey. Il a d'abord fallu rechercher toutes les composantes qui ont travaillé de près ou de loin sur ces questions.

Le contexte de l'élaboration d'un tel inventaire est motivé par plusieurs facteurs clés. Tout d'abord, il s'agit de comprendre et de quantifier le niveau d'engagement, d'intérêt ou de participation d'un public dans une activité et un lieu donné. Cela permet aux organisations ou aux responsables de prendre des décisions éclairées pour améliorer les services, l'expérience des visiteurs ou l'efficacité des opérations.

La principale motivation pour l'élaboration de cet inventaire est de pouvoir avoir une image de l'ensemble des données disponibles, sur des échelles de temps différentes. Il sera alors possible d'identifier les évolutions, les manquements de données, et pouvoir mettre en parallèle les données précédentes avec les nouvelles recueillies en 2023.

1.3.2 Les données disponibles

Les données permettant d'analyser les phénomènes de fréquentation sont variées et peuvent parfois être détournées de leur fonction originelle.

En ce qui concerne les données en lien avec la fréquentation, elles se trouvent être sur le papier nombreuses mais dans les faits, beaucoup sont incomplètes ou perdues. Il a donc fallu en amont mener un important travail de recherche afin de se rendre compte de ce qui est réellement disponible, perdu ou inexploitable. Le paysage des données de fréquentation a donc été dressé en amont afin de concentrer les efforts au bon endroit, d'autant plus que parfois elles étaient quelques peu volatiles. Voici ci-dessous un tableau récapitulatif des sources de données potentiellement disponibles :

Prestataires	Directement sur l'archipel	Gîtes communaux, Gîtes de la Ferme, Hôtel, Restaurants
	Extérieur à l'archipel	Compagnie Jolie France, Compagnie Corsaire
Les travaux scientifiques	Les études	Brigand, Fichaut, Marques 1998 / Brigand, Le Berre 2006 / Boncoeur et al, 2013
	Les observatoires	Bountîles
Les services publics	Eau	SMPGA - CEGA
	Energie	SDEM50
Logements de particuliers	Résidences principales	SCI, Partie Publique
	Résidences secondaires	SCI, Partie Publique

Tableau 10 - Données prévues pour l'élaboration de l'inventaire

On se retrouve ainsi avec un panel important d'auteurs, d'études, d'observatoires, de services en lien avec la fréquentation de Chausey. Il en ressort alors : les prestataires, les travaux scientifiques, les services publics et les logements de particuliers.

Les prestataires peuvent être séparés en deux sous-catégories à savoir : les prestataires directement présents sur Grande-Ile et les prestataires permettant de faire la liaison entre l'archipel et le continent. Ces derniers sont représentés par les armateurs, soit de Granville (Jolie France) soit de Saint-Malo/Dinard (Compagnie Corsaire).

Une fois les grands acteurs isolés, une prise de contact avec les intéressés s'est mise en place. Il a d'abord fallu passer en interne au sein de la commune de Granville et de la Communauté de communes afin de récolter les données déjà disponibles afin de ne pas créer de redondances. Ce fut le cas des données des gîtes publics et de certaines données des navettes. Aussi, les services publics furent contactés afin de récolter les données en énergie via le SDEM50 et en eau via le SMPGA. Après discussion avec le SDEM50, les données de consommation énergétique n'ont pas pu être obtenues car considérées comme « secrètes ». Il a également fallu récupérer les données de l'observatoire Bountîles via le laboratoire LETG et le SyMEL, données indispensables pour l'analyse de l'évolution de la fréquentation. En appui avec les entretiens semi-directifs, les acteurs possédant de la donnée ont pu être approchés en face à face facilitant le dialogue comme pour les navettes Jolie France, ou les services publics comme le SMPGA. Pour le cas de Jolie-France, il a été demandé à la direction, en plus des données passées, de transmettre des données hebdomadaires sur la période de l'étude afin de pouvoir mettre en perspective les données récoltées durant les enquêtes de terrain papier. Enfin, les données concernant les logements des particuliers ont été récoltées via l'association des Chausiais qui regroupe la quasi-totalité des habitants de Chausey, qu'ils soient secondaires ou permanents.

Une fois les données récoltées, il a fallu les traiter, les mettre en parallèle entre elles, les interpréter et en tirer des conclusions. Un travail sur Excel a donc été effectué en amont afin d'extraire et de trier les informations importantes des données brutes transmises.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne totale	Pourcentages
MOY VEDETTES	244	236	334	306	451	155	226	292	220	195	190	218	246	251	185	252	250	61,70%
MOY VOILIERS	54	97	124	129	132	65	79	103	63	54	60	59	62	54	45	54	77	19%
MOY PNEUMATIQUES	46	30	61	66	95	34	55	69	52	45	38	60	76	98	48	115	62	15,30%
MOY PROFESSIONNELS														13	16	19	16	4%
Moyennes totales embarcations(VED + VOIL + PNEU)	115	121	173	167	226	85	120	155	112	98	96	112	128	139	98	147	131	
Maximum de fréquentation sur un jour de comptage (VED + VOIL + PNEU)	452	551	875	933	933	349	612	895	467	659	441	627	456	663	488	944		
Maximum de PAP	1354	1663	2526	2718	2696	1013	1779	2619	1348	1957	1327	1865	1369	2066	1411	2786		
Date	18/04/2007	17/09/2008	19/09/2009	11/08/2010	28/09/2011	18/09/2012	24/07/2013	10/09/2014	01/09/2015	18/09/2016	23/08/2017	11/09/2018	01/09/2019	17/10/2020	08/10/2021	13/08/2022		
Détail des jours	18/04/2007	06/05/2008	11/03/2009	01/03/2010	20/03/2011	10/03/2012	28/03/2013	31/03/2014	21/03/2015	10/03/2016	29/03/2017	01/04/2018	22/03/2019	11/03/2020	30/03/2021	05/03/2022		
	01/08/2007	02/08/2008	24/07/2009	14/07/2010	18/04/2011	08/04/2012	27/04/2013	15/07/2014	19/04/2015	08/04/2016	27/04/2017	12/08/2018	20/04/2019	18/09/2020	28/04/2021	18/04/2022		
	27/10/2007	17/09/2008	21/08/2009	11/08/2010	30/08/2011	03/08/2012	24/07/2013	10/09/2014	01/09/2015	20/08/2016	23/08/2017	11/09/2018	01/09/2019	17/10/2020	27/05/2021	17/05/2022		
			19/09/2009	09/09/2010	28/09/2011	18/09/2012	20/09/2013		29/09/2015	18/09/2016	07/10/2017				08/10/2021	13/08/2022		
															05/11/2021	11/09/2022		
Moyennes pêcheurs à pied	1035	1075	1504	1460	1970	736	1048	1350	975	868	869	1009	1161	1237	829	1279	1150	
Jours de comptage	3	3	4	4	4	4	4	3	4	4	4	3	3	3	5	5	3,8	
Total jours de comptage	60																	
Données issues des journées de survols de l'archipel réparties entre mars et septembre - toutes les données sont recueillies lors de VE																		

Tableau 11 - Traitements des données de survols du SyMEL

Le tableau 11 montre un exemple de post-traitement sur les données de survols récoltées auprès du SyMEL. Les données importantes à l'analyse ont été regroupées afin de simplifier les traitements. Au-delà de rassembler la donnée, des premiers traitements ont été effectués comme des moyennes. Ainsi, une quinzaine de pages a été regroupée sur une seule feuille.

1.3.3 Limites rencontrées

Le premier problème se pose lorsqu'on commence à réunir les données et que l'on tente des premières corrélations. En effet, les types de mesures, les façons de les obtenir et les périodicités divergent beaucoup. Par exemple, pour les observatoires Bountîles, bien qu'il y ait un suivi global de la donnée, certaines apparaissent et disparaissent en fonction des années ce qui crée des coupures dans les évolutions.

L'une des limites les plus courantes est le manque de données disponibles. Il est difficile d'obtenir des données précises et complètes sur la fréquentation, surtout si les systèmes de collecte de données ne sont pas en place ou ne fonctionnent pas correctement. Cela peut rendre difficile l'établissement d'un inventaire précis.

L'interprétation des données de fréquentation peut donc être complexe. Les chiffres bruts ne donnent qu'une indication générale de la fréquentation, mais ne fournissent pas nécessairement des informations détaillées sur les comportements, les motifs de visite ou la satisfaction des visiteurs. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour obtenir une compréhension plus complète de la situation. C'est ainsi que se trouve les fondations du besoin de mettre à jour les données de fréquentation en 2023 afin de donner les clés de lecture aux décideurs.

Il est important de prendre en compte ces limites potentielles lors de l'élaboration d'un inventaire de données sur la fréquentation, afin de garantir l'exactitude, la fiabilité et l'applicabilité des résultats obtenus.

Chapitre 2. L'évolution quantitative de la fréquentation de l'archipel de Chausey de 2007 à aujourd'hui et l'apport des enquêtes menées en 2023

Cette deuxième partie concerne le diagnostic de fréquentation, et traitera des aspects quantitatifs des données de fréquentation récoltées. Dans un premier temps via l'inventaire mis en place et dans un deuxième via les résultats des enquêtes menées entre mai et août 2023.



Photographie 6 - Le Sound le 12 août 2023 à 20h13. Crédit photo : Théo Baucly--Briand

2.1 L'inventaire des données en lien avec la fréquentation sur l'archipel de Chausey

L'inventaire s'effectue en trois parties distinctes avec, dans un premier temps, l'analyse des données de survols de l'archipel, dernier indicateur mis à jour depuis l'observatoire Bountîles. Dans un deuxième temps, la quantification des données des services en lien avec l'archipel sera abordé : les données des armateurs, les données des différents services marchands présents sur Grande-Ile et les données de consommation en eau. Enfin, la question des différents logements présents à la fois sur la partie privée ainsi que sur la partie publique sera analysée.

2.1.1 Quantification de la fréquentation plaisancière et de la pêche à pied

2.1.1.1 Contexte et présentation du jeu de données

Dans le contexte des observatoires Bountîles et pour le recueil de données sur la fréquentation, le SyMEL s'est vu confier des missions de comptage diverses entre 2007 et 2013. A la manière des comptages de débarquements de passagers ou de l'observation de la fréquentation des sentiers, des survols de l'archipel sont menés chaque année depuis 2007. L'objectif est de quantifier et de différencier les embarcations présentes sur l'archipel. Les survols suivent une méthodologie précise fixée au moment de la construction de Bountîles. Les survols permettent également de quantifier la pêche à pied.

Le rassemblement des données s'effectue sous Excel et, chaque année, celles-ci sont répertoriées au sein d'une feuille de calcul. Chaque année regroupe différents jours de survol (allant de 3 à 5 jours suivant les années et les conditions météorologiques).

Il est important à noter que les données qui seront analysées par la suite sont établies sur des moyennes par rapport au jour de comptage. Elles permettent de donner une idée générale de la fréquentation mais ne reflètent pas la fréquentation totale. Aussi les survols ne s'effectuent que lors des vives eaux supérieures à un coefficient de 100 car ce sont les jours théoriques qui attirent le plus de plaisanciers.

Une feuille de calcul (donc une année) s'articule de la manière suivante :

2022													
Date		Samedi 5 mars		Lundi 18 avril		Mardi 17 mai		13-août		11-sept		Partie 1	
Personnel SyMEL		Frédéric Chevallier		Jean Girard		Frédéric Chevallier		Jean Girard		Frédéric Chevallier			
Période vacances scolaires		non		oui		non		oui		non			
Coefficient	Hauteur d'eau*	100	1,53	102	0,9 m	100	1,53	103	0,9 m	105	1,47	100	1,86 m
Jour coeff maxi	Haut. eau mini*	4/3/2022	1,32	18/4/2022	0,9 m	17/5/2022	1,53	13/8/2022		11/9/2022	105	10/10/2022	1,63 m
Conditions particulières				Lundi de Pâques				Grandes vacances / Week-end du 15 août / Ouvertures bouquets				Ouverture coquille st jacque	
Conditions météo		force 5 à 6 / grain / mer peu agitée		force 3 à 4 / mer peu agitée / grand soleil		force 4 à 5 / mer peu agitée / grand soleil		force 2 / mer calme / grand soleil				Force 5 / mer agitée / passage en zostère impossible / pas de traversée / Survol annulé	
VED	VED -6 m	2		89		30		427		86		Partie 2	
	VED 6-10 m	7	10	42	132	47	84	85	518	388	515		
	VED +10 m	1		1		7		6		41			
VOIL	VOIL -6 m	0		7		2		37		6			0
	VOIL 6-10 m	0	1	19	30	10	21	63	114	35	104		
	VOIL +10 m	1		4		9		14		63			
PNEU	PNEU -6 m	2		28		10		253		91			0
	PNEU 6-10 m	1	3	11	39	5	15	59	312	113	204		
PRO	PRO -6 m	2		7		3		4		5			0
	PRO 6-10 m	7	11	11	25	12	22	7	23	8	16		
	PRO +10 m	2		7		7		12		3			
AUTRE	AUTRE -6 m					1							0
	AUTRE 6-10 m		0		0	2	3		0		0		
	AUTRE +10 m												
TOTAL embarcations loisirs		25		201		120		944		823		Partie 3	
dont	VED	40%		66%		70%		55%		63%			
	VOIL	4%		15%		18%		12%		13%			
	PNEU	12%		19%		13%		33%		25%		#DIV/0!	
Fréq. pêcheurs à pied plaisance estimée (en nb personnes)		44		590		367		2786		2607		PAP	
TOTAL EMBARCATIONS		25		226		145		967		839		0	

Tableau 12 - Données brutes des survols du SyMEL

La partie 1 est composée du descriptif des conditions dans lesquelles s'est passé le survol. Elle regroupe à la fois les conditions météorologiques, les coefficients de marée, la personne ayant collecté la donnée et la date du survol.

La partie 2 regroupe les données brutes à savoir : le nombre de vedettes, de voiliers, de pneumatiques, d'embarcations professionnelles et d'autres types d'embarcations qui ne rentrent dans aucune case. Chaque type d'embarcation est classé en fonction de sa taille à savoir : moins de 6 mètres, entre 6 et 10 mètres et plus de 10 mètres.

Enfin, la partie 3 vient appliquer des premiers traitements sur la donnée brute et notamment sur la fréquentation des pêcheurs à pied (encadré noir « PAP ») basée sur une formule développée par le laboratoire LETG de l'UBO afin de dresser une estimation de cette fréquentation en fonction du nombre de bateaux de plaisance, de leur taille, etc. Ci-dessous la formule basée sur l'année 2022 le 5 mars :

$$= (C11*2,7+C12*3,2+C13*3,4) + (C14*2,4+C15*2,8+C16*3,3) + ((C17+C18) *3,3)$$

Cette formule peut être expliquée de la manière suivante :

- $(C11*2,7+C12*3,2+C13*3,4)$ = multiplication en fonction de la taille des vedettes puis sommes des différentes tailles.
- $(C14*2,4+C15*2,8+C16*3,3)$ = multiplication en fonction de la taille des voiliers puis sommes des différentes tailles.
- $((C17+C18) *3,3)$ = somme puis multiplication des pneumatiques.
- Enfin, le tout est additionné et donne une estimation du nombre de pêcheurs à pied.

Cette formule est donc reprise depuis 2007 pour estimer le nombre de pêcheurs à pied pour chaque jour de comptage.

2.1.1.2 Analyse des données

Dans un premier temps, il a fallu faire un tri sur le fichier original des survols décrit précédemment afin de pouvoir plus facilement effectuer les traitements comme les totaux, les moyennes, les regroupements, etc.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne totale	Pourcentages
MOY VEDETTES	244	236	334	306	451	155	226	292	220	195	190	218	246	251	185	252	250	61,70%
MOY VOILIERS	54	97	124	129	132	65	79	103	63	54	60	59	62	54	45	54	77	19%
MOY PNEUMATIQUES	46	30	61	66	95	34	55	69	52	45	38	60	76	98	48	115	62	15,30%
MOY PROFESSIONNELS														13	16	19	16	4%
Moyennes totales embarcations(VED + VOIL + PNEU)	115	121	173	167	226	85	120	155	112	98	96	112	128	139	98	147	131	
Maximum de fréquentation sur un jour de comptage (VED + VOIL + PNEU)	452	551	875	933	933	349	612	895	467	659	441	627	456	663	488	944		
Maximum de PAP	1354	1663	2526	2718	2696	1013	1779	2619	1348	1957	1327	1865	1369	2066	1411	2786		
Date	18/04/2007	17/09/2008	19/09/2009	11/08/2010	28/09/2011	18/09/2012	24/07/2013	10/09/2014	01/09/2015	18/09/2016	23/08/2017	11/09/2018	01/09/2019	17/10/2020	08/10/2021	13/08/2022		
Détail des jours	18/04/2007	06/05/2008	11/03/2009	01/03/2010	20/03/2011	10/03/2012	28/03/2013	31/03/2014	21/03/2015	10/03/2016	29/03/2017	01/04/2018	22/03/2019	11/03/2020	30/03/2021	05/03/2022		
	01/08/2007	02/08/2008	24/07/2009	14/07/2010	18/04/2011	08/04/2012	27/04/2013	15/07/2014	19/04/2015	08/04/2016	27/04/2017	12/08/2018	20/04/2019	18/09/2020	28/04/2021	18/04/2022		
	27/10/2007	17/09/2008	21/08/2009	11/08/2010	30/08/2011	03/08/2012	24/07/2013	10/09/2014	01/09/2015	20/08/2016	23/08/2017	11/09/2018	01/09/2019	17/10/2020	27/05/2021	17/05/2022		
			19/09/2009	09/09/2010	28/09/2011	18/09/2012	20/09/2013		29/09/2015	18/09/2016	07/10/2017				08/10/2021	13/08/2022		
															05/11/2021	11/09/2022		
Moyennes pêcheurs à pied	1035	1075	1504	1460	1970	736	1048	1350	975	868	869	1009	1161	1237	829	1279	1150	
Jours de comptage	3	3	4	4	4	4	4	3	4	4	4	3	3	3	5	5	3,8	
Total jours de comptage	60																	
Données issues des journées de survols de l'archipel réparties entre mars et septembre - toutes les données sont recueillies lors de VE																		

Tableau 13 - Traitements des données de survols du SyMEL

Ci-contre, le tableau qui ressort du post-traitement des données brutes de survols. C'est à partir de celui-ci que vont s'effectuer les analyses. Il regroupe les moyennes par an des vedettes, voiliers, pneumatiques et embarcations professionnelles. Des premiers chiffres globaux ressortent déjà comme le nombre moyen d'embarcations observées sur l'ensemble des jours de comptage depuis 2007, à savoir 131 embarcations tous types confondus. Il y est répertorié le détail des jours de comptage et le nombre moyen de pêcheurs à pied estimé suivant la formule développée par Bountiles exposée précédemment.

Ensuite, des graphiques ont été créés afin de mettre en lumière les fluctuations de fréquentation au fil des années. On observe alors que les vedettes, les voiliers et les pneumatiques suivent les mêmes évolutions mais à des échelles différentes. Les périodes de dépressions se suivent ainsi que les périodes de fortes affluences comme en témoigne la figure 5. On observe également que les vedettes sont bien plus représentées sur le plan d'eau. Dès lors, l'évolution de leur nombre est bien plus marquée à l'inverse des voiliers et des pneumatiques qui ont une courbe plus lissée.

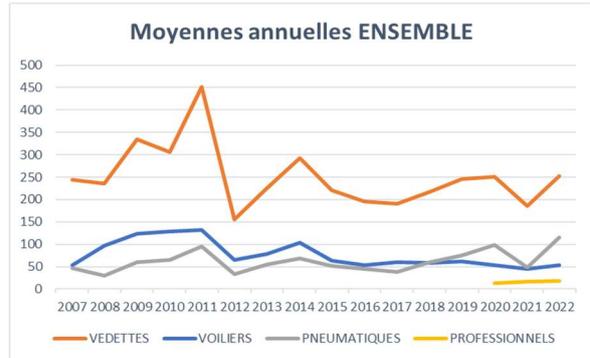


Figure 5 - Moyennes de fréquentation annuelles par type d'embarcation sur l'ensemble des jours de survols

On peut déjà ressortir de ce premier graphique cinq périodes distinctes basées sur les fluctuations des vedettes. Les vedettes ont été choisies car étant le groupe d'embarcation le plus nombreux et ayant les plus fortes différences de fréquentation entre les années.

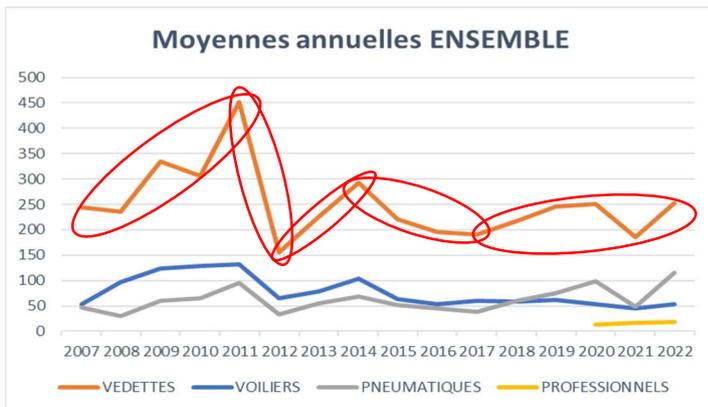


Figure 6 - Moyennes de fréquentation annuelle par type d'embarcation sur l'ensemble des jours de survols

La première période s'étale entre 2007 et 2011 avec une forte augmentation de la fréquentation pour toutes les embarcations, en excluant une petite chute entre 2009 et 2010 pour les vedettes. La seconde correspond aux années 2011 et 2012 et à une très forte baisse de la fréquentation pour tous les types d'embarcations sur un pas de temps très court. Ceci peut en partie s'expliquer par une météorologie moins clémente lors des jours de

survol en 2012 qu'en 2011. Pour exemple, la fréquentation des vedettes passe d'une moyenne de 451 embarcations observée en 2011 à 155 en 2012, soit une perte de 65,6 % des effectifs sur un an. La troisième période, entre 2012 et 2014 témoigne d'une reprise croissante à l'augmentation plus ou moins importante en fonction des embarcations. La quatrième période représente une baisse jusqu'en 2017, qui amène sur la cinquième et dernière période marquée par une forte fluctuation de la donnée. On notera tout de même le maintien d'un niveau moyen constant des voiliers depuis 2015.

PERIODES	VEDETTES	VOILIERS	PNEUM.	ENSEMBLE
2007 – 2011	+ 84,8%	+ 144,4%	+ 106,5%	+ 97,1%
2011 – 2012	- 65,6%	-50,8%	-64,2%	-62,5%
2012 – 2014	+ 88,4%	+ 58,5%	+ 102,9%	+ 82,7%
2014 – 2017	- 35%	-41,8%	-44,9%	-37,9%
2017 – 2022	+ 32,6%	-10%	+ 202,6%	+ 52,8%
Evolution 2007-2022	+ 3,3%	+0%	+115%	+ 22,3%

Tableau 14 – Evolutions moyennes périodiques par type d'embarcation

D'après le tableau ci-dessus, on observe les évolutions en pourcentage entre chaque période. La dernière ligne représente l'évolution globale entre 2007 et 2022 de la fréquentation en pourcentage. On observe que la fréquentation des vedettes et des voiliers a relativement peu évolué voire a stagné pour les voiliers. En effet, il est recueilli 3,3% d'augmentation pour les vedettes et 0% pour les voiliers. Les voiliers subissent une perte d'intérêt ces dernières années passant de 132 voiliers observés en 2011 et 54 en 2022. A l'inverse, la présence des canots pneumatiques a largement augmenté avec une augmentation de 115%. Cela peut potentiellement s'expliquer par la facilité d'entretien comparée à un voilier mais aussi par la crise des places de pontons et mouillages dans les ports. Les personnes préfèrent entreposer leur embarcation directement chez eux, ce qui est plus difficilement faisable avec un voilier qu'un pneumatique.

Enfin, si l'on prend l'ensemble des embarcations on observe une augmentation de l'ordre de 22,3% entre 2007 et 2022. A noter l'apparition de la catégorie des embarcations professionnelles référencée depuis 2020 dans les comptages et témoignant d'une augmentation croissante depuis cette date (cf. figure 7) passant ainsi de 13 embarcations en moyenne observées en 2020 à 19 en 2022 soit une augmentation de 46,1%.

Ci-dessous, le détail des évolutions pour chaque type d'embarcations.

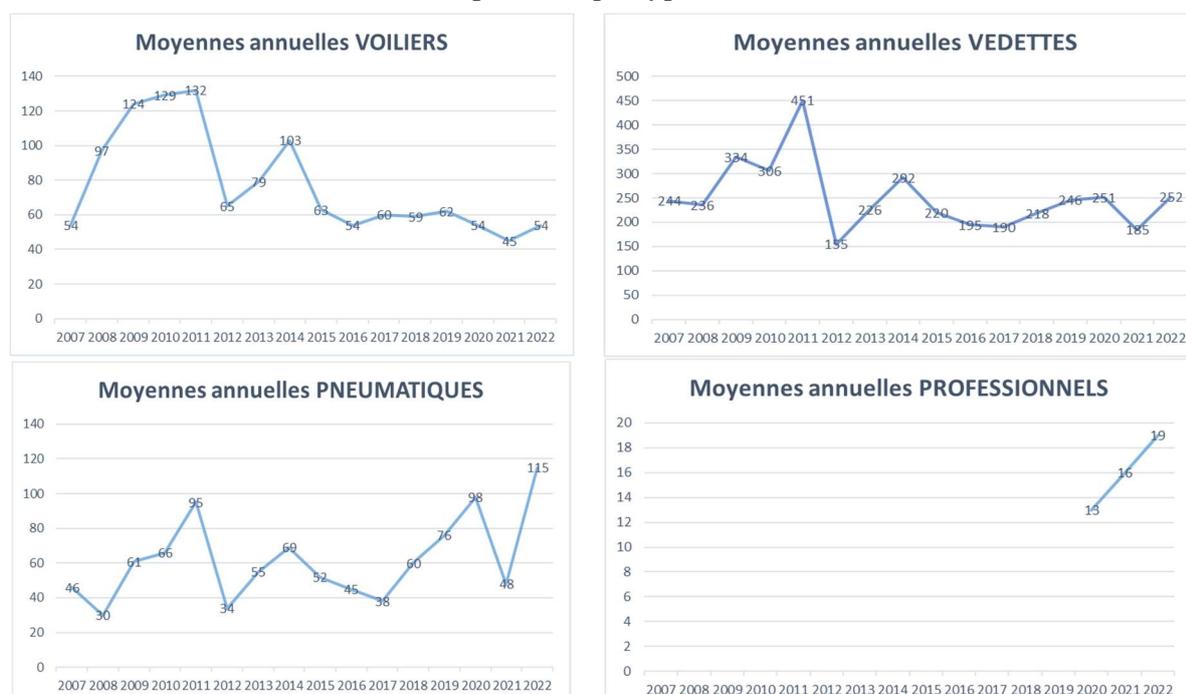


Figure 7 - Synthèse des évolutions moyennes de l'ensemble des types d'embarcations

Comme évoqué précédemment, les survols incluent des données concernant les pêcheurs à pied. Celles-ci sont donc indexées sur le nombre, la taille et le type des embarcations sur le plan d'eau.

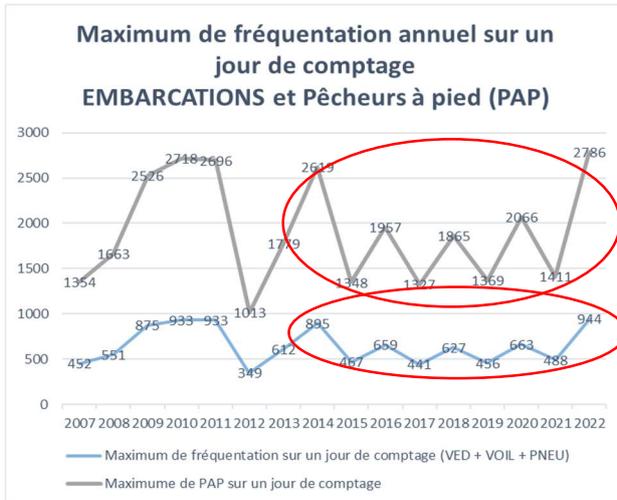


Figure 8 - Maximums de fréquentation captés par les survols

La première chose que l'on remarque est que les moyennes annuelles de fréquentation des pêcheurs à pied sont calquées dans leur forme sur les moyennes annuelles des vedettes, ce qui témoigne du lien étroit entre ce type d'embarcation et la présence ou non de pêcheurs à pied (cf. figures 9 et 10).

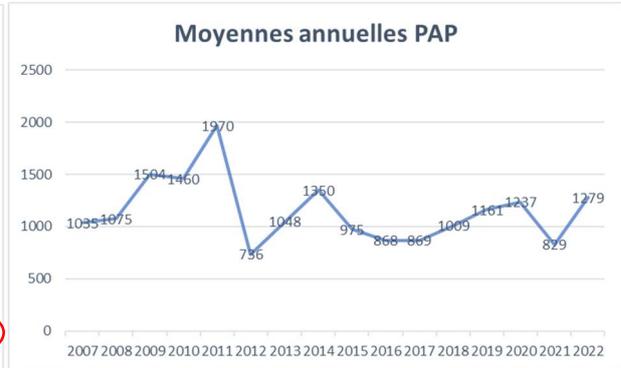


Figure 9 - Moyennes annuelles de PAP observés

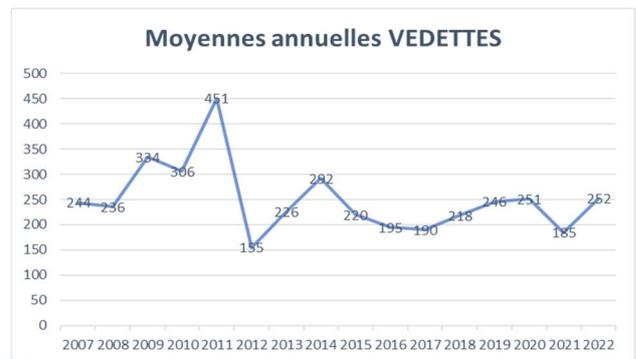


Figure 10 - Moyennes de fréquentation annuelles des vedettes

Si l'on se penche maintenant plus en profondeur sur les maximums de fréquentation (cf. figure 8), on remarque rapidement qu'elle contient plus ou moins les 3 mêmes premières périodes (2007/2011 ; 2011/2012 ; 2012/2014) que les moyennes de fréquentation analysées précédemment. Cependant, la suite des évolutions (à partir de 2014) dénote avec celles-ci. En effet, on observe une succession rapide de périodes avec des pics et des baisses plus ou moins importants, oscillant entre 1 350 et 1 950 pêcheurs à pied entre 2015 et 2021. Ensuite, une forte augmentation qui revient au niveau de 2014 et de la période 2009/2011 avec 2 786 pêcheurs à pied calculés le 13/08/2022.

Ci-dessous, un tableau formant un récapitulatif des dates pour les pics de fréquentations ainsi qu'un autre réunissant tous les jours de comptage :

	Avril	Juillet	Août	Septembre	Novembre
2007	18/04				
2008				17/09	
2009				19/09	
2010			11/08		
2011				28/09	
2012				18/09	
2013		24/07			
2014				10/09	
2015				01/09	
2016				18/09	
2017			23/08		

2018				11/09	
2019				01/09	
2020					17/10
2021					08/10
2022			13/08		

Tableau 15 - Récapitulatif des dates pour les pics de fréquentation de la plaisance

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
18/04/2007	06/05/2008	11/03/2009	01/03/2010	20/03/2011	10/03/2012	28/03/2013	31/03/2014
01/08/2007	02/08/2008	24/07/2009	14/07/2010	18/04/2011	08/04/2012	27/04/2013	15/07/2014
27/10/2007	17/09/2008	21/08/2009	11/08/2010	30/08/2011	03/08/2012	24/07/2013	10/09/2014
		19/09/2009	09/09/2010	28/09/2011	18/09/2012	20/09/2013	
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
21/03/2015	10/03/2016	29/03/2017	01/04/2018	22/03/2019	11/03/2020	30/03/2021	05/03/2022
19/04/2015	08/04/2016	27/04/2017	12/08/2018	20/04/2019	18/09/2020	28/04/2021	18/04/2022
01/09/2015	20/08/2016	23/08/2017	11/09/2018	01/09/2019	17/10/2020	27/05/2021	17/05/2022
29/09/2015	18/09/2016	07/10/2017				08/10/2021	13/08/2022
						05/11/2021	11/09/2022

Tableau 16 - Récapitulatif de l'ensemble des dates de survols (60 jours de comptage depuis 2007)

Jours maximums de fréquentation

A noter que, plus il y a de jours de comptage, plus les moyennes de fréquentation sont représentatives.

Pour les pics de fréquentation, la récurrence est de 9/16 pour le mois de septembre, 3/16 pour le mois d'août, 2/16 pour le mois d'octobre, 1/16 pour le mois d'avril et 1/16 pour le mois de juillet. On observe donc que 50 % des pics de fréquentation de l'ensemble des embarcations se situent au mois de septembre. Ensuite viennent les mois d'août puis les mois d'octobre et enfin les mois d'avril et novembre. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'en septembre il y a de fortes marées de vives eaux, un climat encore clément ainsi qu'une sortie de période scolaire qui limite intrinsèquement la fréquentation du site.

2.1.1.3 L'aire de navigation de l'archipel de Chausey

L'aire de navigation principale de l'archipel de Chausey peut s'étendre au nord du port des Isles situé à Barneville-Carteret et à l'ouest au port de plaisance de Dinard. Entre ces deux points il existe neuf ports représentant 5080 places. Les principaux ports sont celui des Sablons à Saint-Malo avec 1196 emplacements, et celui de Granville avec 1000 emplacements. Evidemment, ce nombre d'emplacements ne prend pas en compte toutes les embarcations types pneumatiques ou semi-rigides qui sont envoyées sur le plan d'eau via des cales de mises à l'eau. L'archipel de Chausey dispose de 196 mouillages au titre d'AOT et 92 mouillages visiteurs. Selon le SyMEL, gestionnaire des corps-morts visiteurs, en 2019, il a été enregistré 1169 nuitées payées et en 2021, 1203. La plupart s'étale entre juillet et août représentant en moyenne 70,5% des nuitées enregistrées.

Port des Isles = 700	Port des Sablons (Saint-Malo) = 1196
Port-Bail-sur-Mer = 315	Port de plaisance Vauban (Saint-Malo) = 275
Port de Saint Helier (Jersey) = 350	Port de plaisance de Dinard = 676
Le Sound – Archipel de Chausey = 288	Port de Saint-Suliac = 110
Port de la pointe d'Agon = 80	Port de Granville = 1000
Port de Regnéville-sur-Mer = 90	Total = 5080

Tableau 17 - Quantification de capacité des ports de l'aire de navigation de l'archipel de Chausey

2.1.1.4 Résultats

Pour résumer, les données de survols ont été mises en place durant la conception de Bountiles en 2007 et poursuivies jusqu'à aujourd'hui. Les données récoltées sont de qualité et permettent de mettre en lumière les grandes tendances d'évolution de la fréquentation des embarcations et des pêcheurs à pied. Les vedettes sont majoritairement représentées sur le plan d'eau avec des effectifs bien plus élevés que les autres types d'embarcations. Les voiliers voient leurs effectifs stagner depuis 2007 et, à l'inverse, les bateaux pneumatiques voient leurs effectifs augmenter depuis 2007. Aussi, il a pu être observé que les tendances de fluctuation se suivent globalement entre les types d'embarcation. Le point haut de la fréquentation moyenne plaisancière a été atteint en 2011 pour l'ensemble des embarcations. Cependant, l'année où le maximum de fréquentation globale a été observé est 2022 avec 2 786 pêcheurs à pied et 944 embarcations contre 2 718 pêcheurs à pied et 933 embarcations en 2010. Ces maximums de fréquentation s'expliquent par un contexte de vacances scolaires, d'une météorologie ensoleillée et par des coefficients de marée particulièrement élevés. Malgré tout, il est important de rappeler que les maximums de fréquentation sont encore plus influencés que les moyennes car ils représentent un seul jour, là où les moyennes représentent plusieurs jours étalés sur plusieurs mois. Dès lors, on ne sait pas réellement si le jour de comptage où il y a le plus d'embarcations est vraiment celui-ci. Cependant, les survols étant effectués sur les jours de vive-eau, on optimise les résultats en concentrant les prises de vue sur de journées de forte fréquentation théorique.

2.1.2 Les services en lien avec l'archipel

2.1.2.1 Une augmentation marquante des débarquements sur l'archipel de Chausey

La desserte de l'archipel de Chausey par les navettes de passagers



Photographie 7 - Les Vedettes Jolie France au mouillage dans le Sound le 7 mai 2023 à 14h05. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand

Une part très importante des pratiquants de l'archipel de Chausey utilise les navettes en partance du continent. Deux compagnies se partagent la totalité des flux des pratiquants des navettes : la première représentée par les Vedettes des îles Chausey ou Vedettes Jolie France au départ de Granville, et la seconde représentée par la Compagnie Corsaire au départ de Dinard ou Saint-Malo. Les navettes Jolie France transportent la très grande majorité des visiteurs de l'archipel étant donné que son port de départ, le port du Hérél à Granville, est le principal port de départ vers le site et qu'elles y exercent une situation de monopole.

Si l'on se concentre sur les Vedettes Jolie France, elles desservent l'archipel de Chausey toute l'année avec une fréquence qui augmente en fonction de la saison. Au-delà de son activité de transport de passagers, elles permettent de relier le site au continent d'un point de vue fonctionnel. En effet, l'armateur a un contrat avec la mairie de Granville, la Communauté de communes de Granville Terre & Mer et le Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin. Cependant, ce contrat n'a pas pour vocation d'assurer la continuité territoriale comme certains le pensent. Il a vocation à permettre la mise en œuvre des services publics locaux. C'est-à-dire le service d'adduction d'eau potable pour le SMPGA, le service de collecte des ordures ménagères pour GTM et les interventions des services municipaux et élus pour Granville. L'alimentation et l'approvisionnement en denrées et autres produits transite par Jolie France, mais sans rapport avec les marchés passés par les acteurs publics locaux. De cette manière, les générateurs d'électricité au fioul peuvent tourner toute l'année, les restaurants et l'épicerie sont ravitaillés en produits et de l'eau peut y être consommée. Également, elles permettent le rapatriement des déchets sur le continent. C'est donc aujourd'hui un acteur indispensable au bon fonctionnement de l'archipel de Chausey étant donné que l'armateur des Vedettes Jolie France est le seul à répondre à ces besoins.

Pour ce qui est de la Compagnie Corsaire et de son rapport au site, elle exerce exclusivement du transport de passagers. Ceci peut s’expliquer par son relatif éloignement par rapport à l’archipel et par le fait que le site n’est qu’une de ses destinations proposées parmi d’autres, alors que les Vedettes Jolie France ont une offre bien plus centrée sur l’archipel de Chausey.

Pour ce qui est de la capacité des armateurs, la compagnie des Vedettes Jolie France dispose de trois bateaux : le Jolie France 1 datant de 2011 et ayant une capacité maximum de 280 passagers, le Joly France datant de 2017 avec une capacité maximum de 300 passagers et enfin le Belle France datant de 2021 et pouvant accueillir 300 passagers. La compagnie peut emmener 880 passagers en un seul aller-retour de ces bateaux. Pour la Compagnie Corsaire, un seul bateau, le Corsaire d’Emeraude, effectue des rotations, avec une capacité maximum de 270 passagers.

Ainsi, la capacité d’emport totale des deux armateurs est de 1150 passagers répartis sur 4 navires.

Les analyses qui vont être effectuées par la suite vont surtout s’attarder sur les données des Vedettes Jolie France par le simple fait qu’elles représentent la très grosse majorité des débarquements de passagers sur l’archipel de Chausey mais également car les données récoltées sont plus complètes que celles de la Compagnie Corsaire.

Nombres d’accostages prévus en 2023

De manière générale, d’octobre à mars, les Vedettes Jolie France proposent un seul aller-retour par jour, mais pas quotidiennement. En revanche, d’avril à septembre, il y a plusieurs allers-retours par jour, de manière quasi-systématique. D’autre part, la Compagnie Corsaire ne dessert l’archipel de Chausey qu’à partir de mi-avril et jusqu’à mi-octobre avec au maximum un aller-retour par jour.

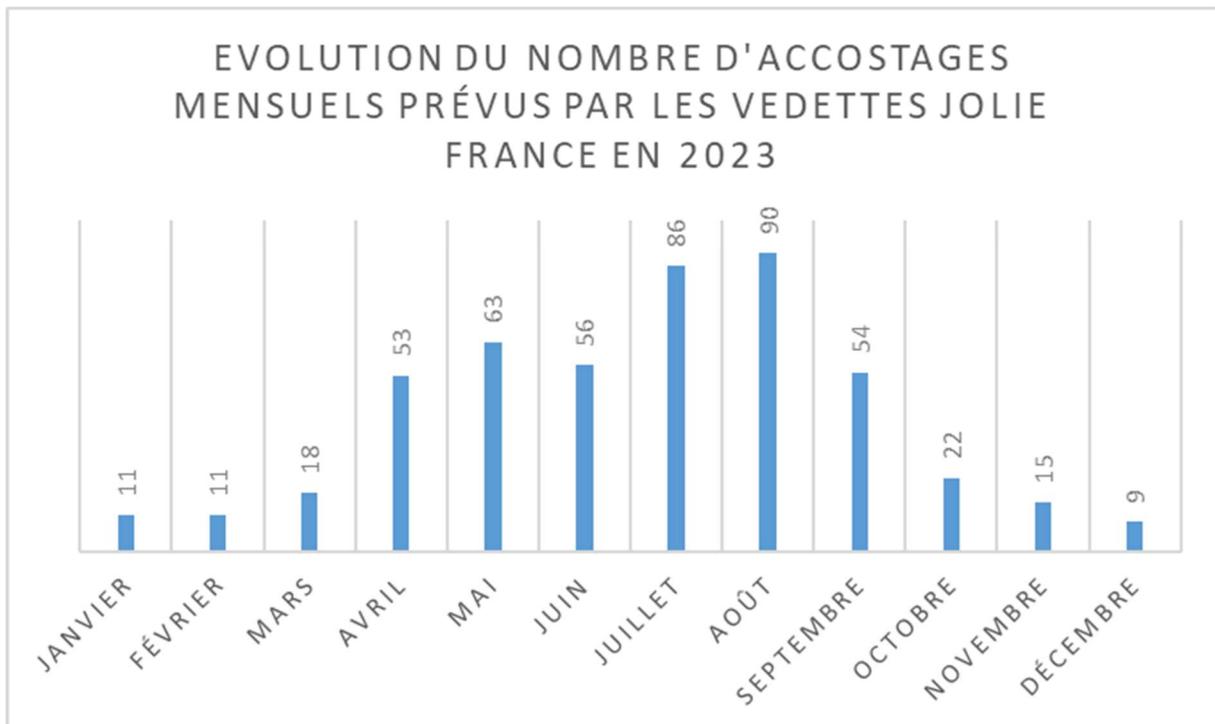


Figure 11 - Prévisions d'accostages des Vedettes Jolie France en 2023

La traversée entre Granville et l'archipel de Chausey s'effectue entre 45 minutes et une heure en fonction de la météo, et il faut prévoir environ 70 minutes au départ de Saint-Malo.

Cette première analyse de chiffre vise à appréhender les données mensuelles d'accostage des vedettes, qu'elles soient en provenance de Granville ou de Saint-Malo, sur une année complète afin de comprendre les tendances saisonnières des allées et venues. Les chiffres d'accostage de janvier à décembre ont été recueillis et analysés pour déterminer les mois de forte et de faible rotation. L'analyse saisonnière des chiffres d'accostage permet ainsi de mieux comprendre les fluctuations de la demande touristique tout au long de l'année.

Pour les Vedettes Jolie France, les résultats montrent une variation significative du nombre d'accostages des vedettes au cours de l'année. Les mois d'été, notamment juillet (86 accostages) et août (90 accostages), enregistrent la plus forte affluence touristique, ce qui suggère que la saison estivale est le pic d'activité touristique. Les mois de mai (63 accostages) et juin (56 accostages) témoignent également d'une demande élevée pendant la période pré-estivale. À l'inverse, les mois d'hiver, tels que décembre (9 accostages) et janvier (11 accostages), présentent une baisse significative de l'activité. Les mois intermédiaires, comme mars (18 accostages) et novembre (15 accostages), connaissent une demande très modérée. La variation saisonnière des accostages présente des défis de gestion pour l'armateur. Les mois de faible affluence peuvent représenter des périodes de rentabilité réduite pour l'entreprise. Pour assurer la viabilité économique tout au long de l'année, l'armateur se doit d'assurer son chiffre d'affaires pendant la période estivale afin de garantir le bon fonctionnement de l'entreprise.

Au mois d'août et juillet les Vedettes Jolie France font donc en moyenne trois accostages par jours sur l'archipel de Chausey et monte jusqu'à quatre sur des jours bien spécifiques comme entre le 22 et le 24 août. Ceci entraîne un afflux constant de nouvelles personnes sur l'archipel de Chausey.

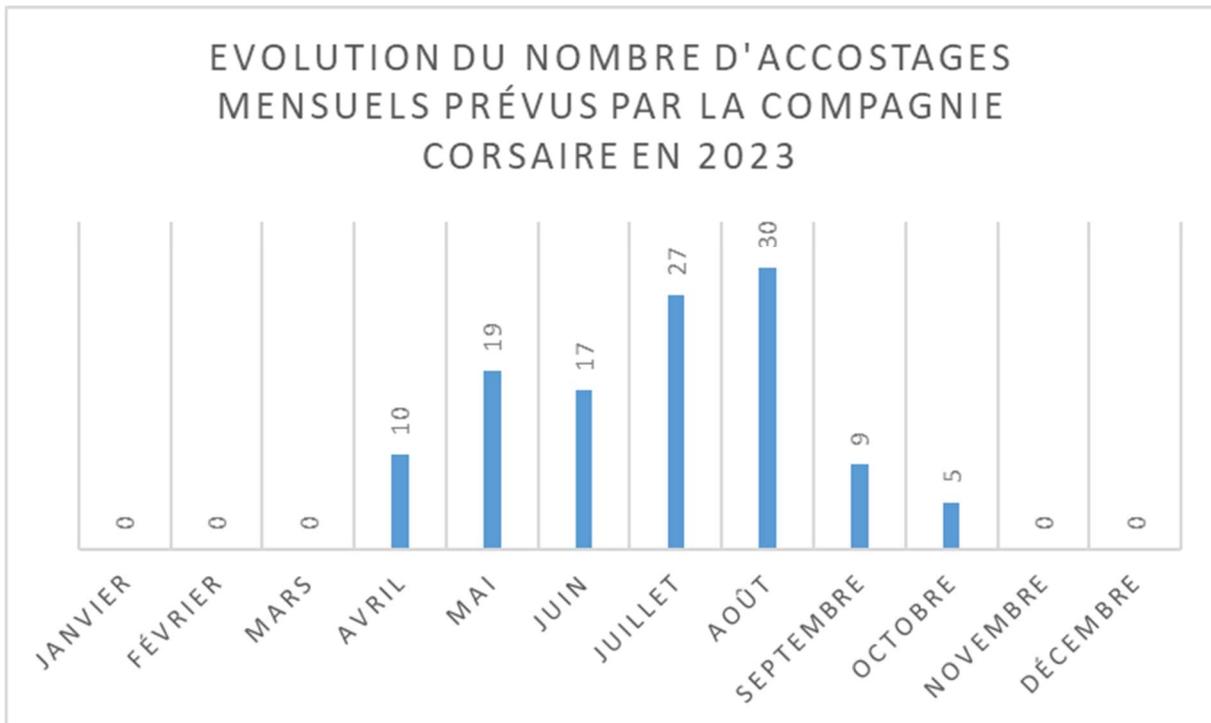


Figure 12 - Prévisions d'accostages de la Compagnie Corsaire en 2023

Les résultats montrent des variations saisonnières significatives dans les accostages de la Compagnie Corsaire. Les mois de mai (19 accostages), juin (17 accostages), juillet (27 accostages) et août (30 accostages) enregistrent une forte activité touristique, avec une demande accrue pendant la saison estivale. Ces mois représentent clairement la période de pic de rotations de la Compagnie Corsaire. En revanche, les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre enregistrent un nombre d'accostages nul (0 accostage) tout simplement par le fait que la compagnie n'effectue pas de rotation sur ces mois.

En allant plus loin dans l'analyse, on se rend compte que le seul mois où la Compagnie Corsaire fait des rotations tous les jours est le mois d'août. Le mois de juillet s'en rapproche fortement mais, de manière générale, l'offre ne dépasse que difficilement les 60% de couverture journalière.

En résumé, les Vedettes Jolie France et la Compagnie Corsaire connaissent des tendances saisonnières similaires, avec de fortes rotations pendant les mois d'été et des mois d'hiver plus calmes. Cependant, les chiffres d'accostage des Vedettes Jolie France sont bien plus élevés que ceux de la Compagnie Corsaire expliqués en partie par des stratégies économiques différentes.

Enfin, il a pu être observé que pour les Vedettes Jolie France, les prévisions d'accostages sont adaptées en fonction de la demande. En effet, s'il y a plus de demandes de débarquements, alors l'armateur augmente le nombre d'accostage journaliers, dans la limite de sa capacité de rotation maximale.

Données annuelles

L'analyse des données annuelles de débarquements des armateurs présente plusieurs intérêts importants. En effet, elle permet de mieux comprendre les tendances du trafic de voyageurs sur une longue période en faisant ressortir les éventuelles augmentations, baisses et fluctuations de fréquentation des navettes.

Pour les Vedettes Jolie France, les chiffres donnent à la fois les entrées et les sorties de l'archipel de Chausey. Les chiffres pris en compte pour les graphiques ont considéré uniquement les entrées sur le site.

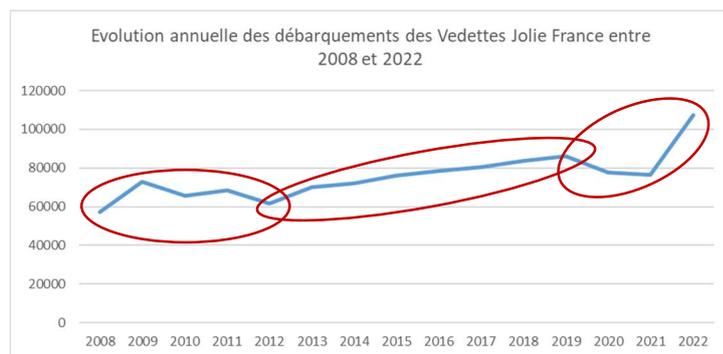


Figure 13 - Débarquements annuels des Vedettes Jolie France

Le graphique ci-contre met en lumière les fluctuations annuelles de fréquentation des Vedettes Jolie France. Sur une première lecture, il apparaît clairement une augmentation générale constante des débarquements sur l'archipel de Chausey entre 2008 et 2022 avec un nombre annuel passant de 57 182 passagers débarqués en 2008 à 107 344 en 2022 soit une augmentation de 87,7%.

Dans le détail, il est observable trois périodes distinctes entre 2008 et 2022 : La première, entre 2008 et 2012, est marquée par des augmentations et des baisses du nombre de débarquements.

Dans les chiffres, entre 2008 et 2012 les débarquements de passagers ont eu une faible augmentation de 8%. La seconde période, située entre 2012 et 2019, est marquée par une augmentation constante et importante des débarquements sur Grande-Ile. En effet, entre 2012 et 2019 les débarquements ont augmenté de 39,5%, passant de 61 788 passagers débarqués en 2012 à 86 192 en 2019. Enfin, la troisième période est marquée d'une baisse suivie d'un rapide reprise à la hausse engendrée par l'année COVID en 2020. Il est observable une augmentation du nombre de débarquement de 40,2% entre 2021 et 2022. Ceci peut s'expliquer par une météorologie particulièrement chaude, un besoin des populations de se reconnecter à la nature post-COVID et surtout par la mise en service d'un nouveau bateau, le « Belle France » par les Vedettes Jolie France.

Etant donné que l'année 2023 n'est pas finie au moment où est rédigé ce rapport, les données ne s'étendent que jusqu'à juin 2023. Il est alors important pour estimer l'année 2023 de se concentrer sur l'évolution jusqu'à juin entre 2022 et 2023.

Entre janvier et juin 2022, les débarquements de passagers étaient de 39 372. Entre janvier et juin 2023, les débarquements étaient de 38 849. Il est donc observé une relative baisse de 1,33% entre 2022 et 2023 sur la période janvier à juin.

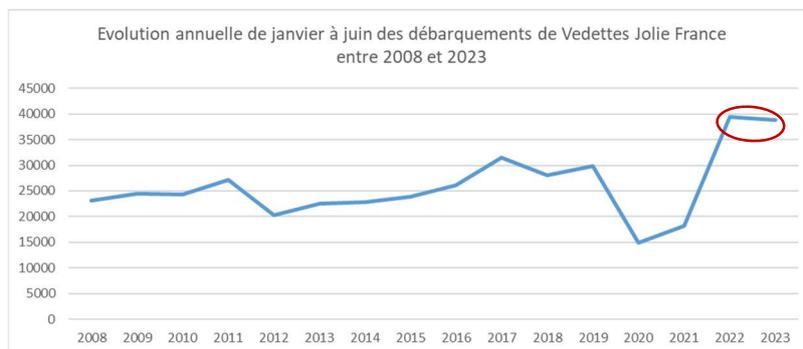


Figure 14 - Evolution annuelle de janvier à juin des Vedettes Jolie France

Pour ce qui est des données de la Compagnie Corsaire, un gros manque dans la donnée est handicapant entre 2014 et 2021. Cependant il est possible de comparer la période 2009 à 2013 par rapport à 2022.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier														
Février														
Mars														
Avril	152	86	734	87										635
Mai	183	163	367	199	189									1044
Juin	207	294	836	196	303									1328
Juillet	750	956	1313	719	880									3044
Août	1355	1170	2522	1547	1951									3447
Septembre	305	153	259	376	345									634
Octobre														68
Novembre														
Décembre														
	2952	2822	6031	3124	3668	0	0	0	0	0	0	0	0	10200

Tableau 18 - Manquements de données pour la Compagnie Corsaire

En effet, entre 2009 et 2013 le nombre de passagers n'a que très peu augmenté avec une forte augmentation l'année 2011 qui est revenue au niveau précédent en 2012. Cependant, en 2022 le nombre de débarquements a quasiment triplé avec une augmentation de 178% passant de 3 668 voyageurs débarqués en 2013 à 10 200 en 2022.

En combinant les débarquements de passagers des Vedettes Jolie France en 2022 et ceux de la Compagnie Corsaire, on atteint 117 544 débarquements de voyageurs en 2022.

Par comparaison, en 2013 il était enregistré 73 625 débarquements total soit une augmentation entre 2013 et 2022 de 60% en 9 ans.

De manière générale, peu importe l'année, les mois de mai, juin, septembre et octobre observent plus d'entrées que de sorties. Ce qui explique un nombre de séjournant potentiellement plus important sur ces mois. A l'inverse, le mois de juillet observe plus de sorties que d'entrées et le mois d'août témoigne d'une relative stabilité entre les arrivées et les départs.

Données mensuelles

L'analyse des données mensuelles de débarquements de passagers présente plusieurs avantages significatifs qui complètent et enrichissent l'analyse annuelle. Elle permet de mettre en évidence les variations saisonnières du trafic de voyageurs. Certains mois peuvent connaître une augmentation considérable du nombre de débarquements en raison des vacances scolaires, des périodes de fêtes ou d'événements spécifiques.

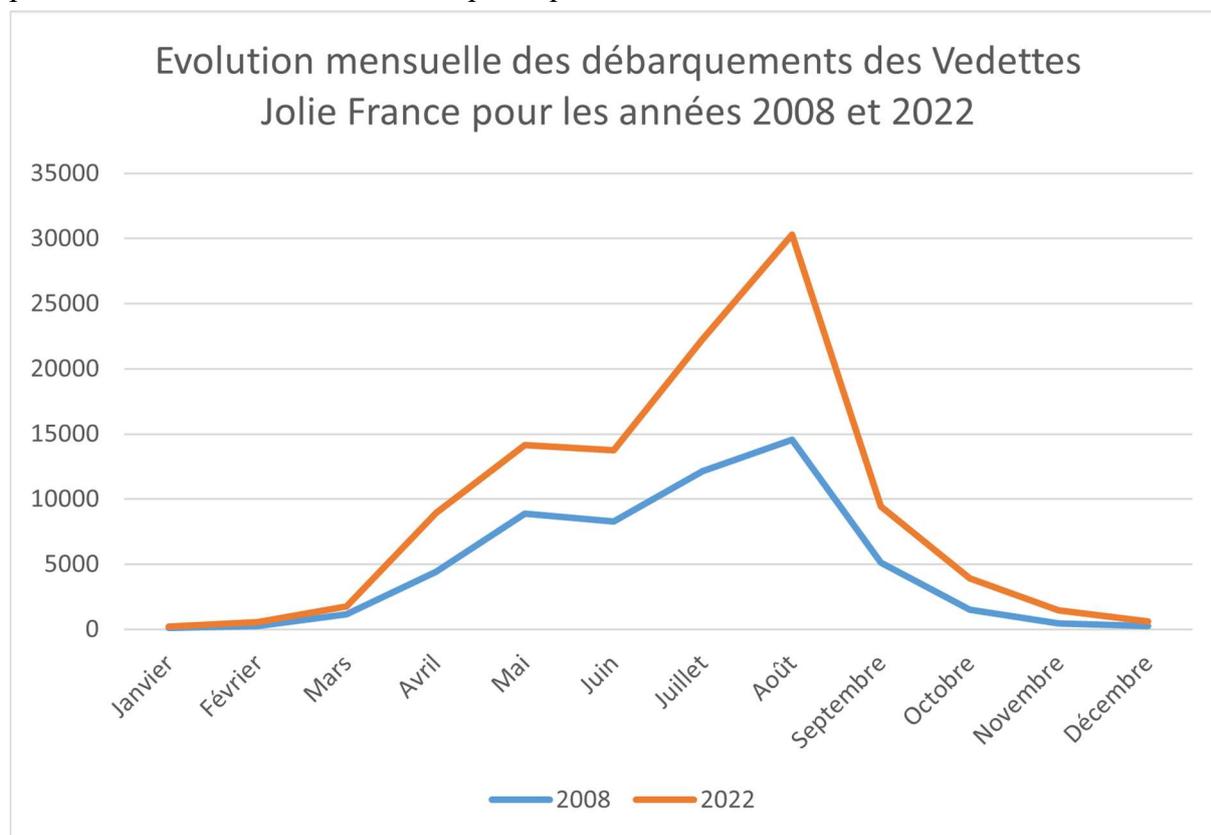


Figure 15 - Evolutions mensuelles des débarquements des Vedettes Jolie France en 2008 et 2022

Si l'on compare les différences des fluctuations entre l'année la plus ancienne disponible et la plus récente, on observe que, globalement, les mêmes dynamiques se mettent en place. En effet, on observe un pic estival marqué commençant en mai et une période de creux entre septembre et avril. Néanmoins, les échelles de grandeurs ne sont plus les mêmes. En effet, on passe d'un pic aux alentours de 14 000 passagers débarqués au mois d'août 2008 à un pic de 30 000 passagers débarqués au mois d'août 2022. La période estivale est d'autant plus démarquée en 2022 qu'en 2008.

Sur le graphique ci-dessous, sont répertoriées les évolutions mensuelles des débarquements des Vedettes Jolie France de 2008 à juillet 2023. L'axe des ordonnées montre les années et l'axe des abscisses montre le nombre de débarquements.

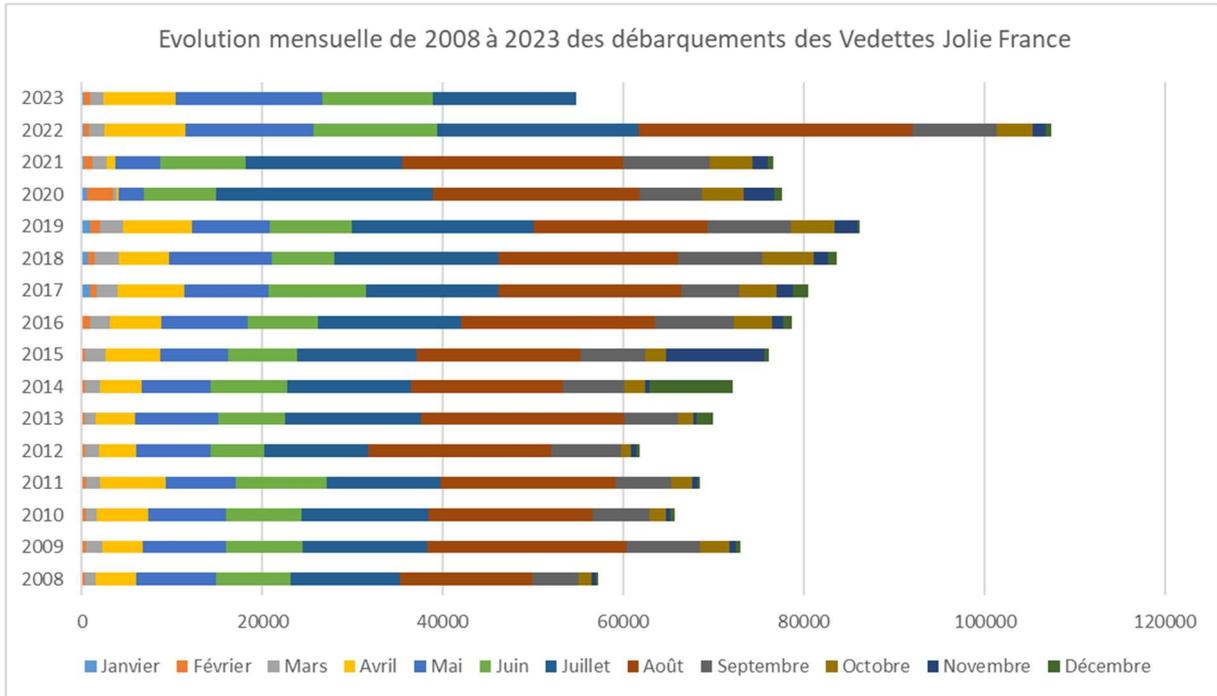


Figure 16 - Evolutions mensuelles des débarquements des Vedettes Jolie France de 2008 à 2022

En excluant 2020 et le début de 2021 pour cause de COVID, on observe une augmentation globale des débarquements sur tous les mois de l'année. Cela se remarque par le prolongement de plus en plus à droite des barres mensuelles au fil des années. L'année 2023 est également prise en compte dans le graphique mais ne montre des données que jusqu'à juillet. Néanmoins, il est possible d'observer que l'année 2023 suit globalement les mêmes tendances que 2022 jusqu'en juin mais accuse une baisse en juillet.

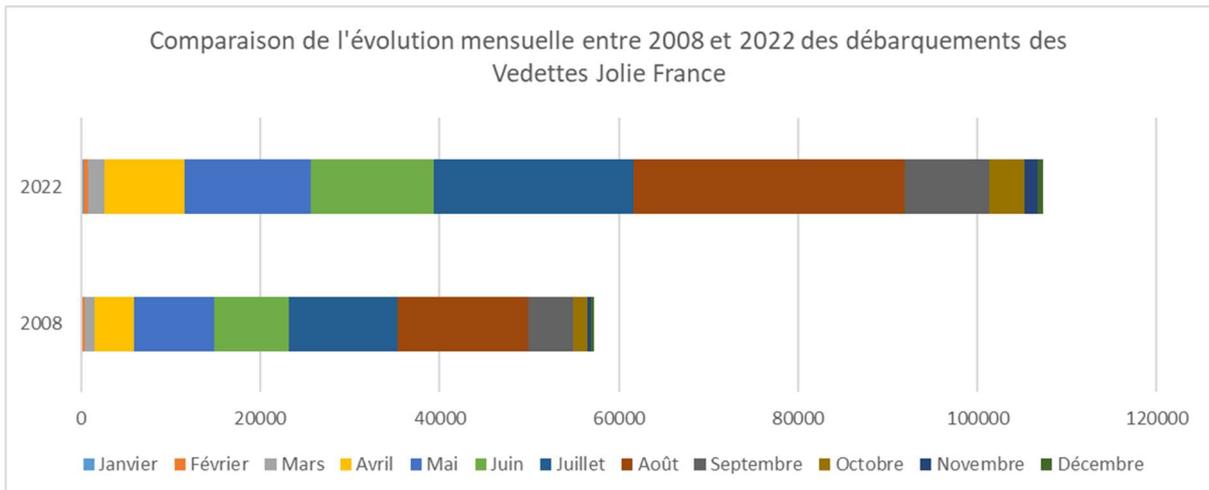


Figure 17 - Evolutions mensuelles des débarquements des Vedettes Jolie France en 2008 et 2022 (2)

Sur le graphe ci-dessus, il est clairement observable l’importante augmentation des débarquements sur Grande-Ile. Pour exemple, le mois d’août 2022 commence, à quelques débarquements près, au nombre total de l’année 2008. En effet, l’année 2008 comptabilise un total de 57182 débarquements et en 2022 ce chiffre a déjà été atteint avant le mois d’août avec un total entre janvier et juillet 2022 de 61641 débarquements.

Enfin, l’analyse mensuelle des données de débarquements des Vedettes Jolie France vient conforter l’hypothèse que l’archipel de Chausey est une destination estivale. En effet, en moyenne entre 2008 et 2022, 48% des débarquements des visiteurs sur Grande-Ile s’effectuent entre juillet et août. Cela signifie que 48% des débarquements des Vedettes Jolie France s’effectuent sur 17% de l’année. Un pic est observable en 2020 avec 61% des débarquements entre juillet et août, grandement influencé par les périodes de confinement du COVID, et un minimum en 2015 avec 41%. A l’inverse, la période la plus creuse survient entre novembre et mars avec en moyenne entre 2008 et 2022, 8% des débarquements enregistrés. Dès lors, 8% des débarquements se répartissent sur 42% de l’année.

En définitif, il est important de comprendre que les périodes de forte fréquentation sur l’archipel de Chausey ne surviennent qu’en majorité sur la période estivale et plus particulièrement entre juillet et août.

Pour ce qui est des données mensuelles de la Compagnie Corsaire, elles sont, comme évoqué précédemment, incomplètes entre 2014 et 2021. Néanmoins, elles mettent en lumière une augmentation des débarquements entre la période 2009/2013 et 2022.

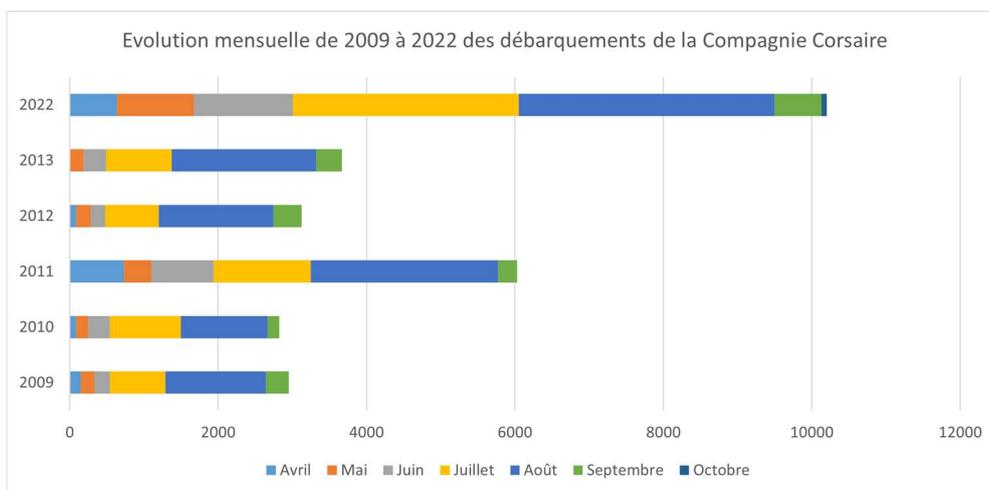


Figure 18 - Débarquements mensuels de la Compagnie Jolie France entre 2009 et 2022

En effet, à l’échelle mensuelle on observe d’autant plus l’augmentation importante des débarquements de la Compagnie Corsaire exposée sur la figure 18. Ici, les mois de juillet et d’août représentent 64% des débarquements de la Compagnie Corsaire en 2022 soit une proportion sur cette période 16% plus élevée que pour les Vedettes Jolie France.

Données journalières et maximums de fréquentation

L'analyse des données journalières de débarquements de passagers présente des avantages spécifiques qui complètent les analyses mensuelles et annuelles. Elle offre une granularité temporelle plus fine, ce qui permet de capturer les variations quotidiennes du trafic de voyageurs. Certaines journées peuvent connaître des afflux de passagers plus importants en raison d'événements spéciaux comme les régates de Chausey ou via la météo.

Les graphiques présentés ci-dessous comparent le nombre de débarquements journaliers en juillet et août en 2020, 2021, 2022 et 2023.

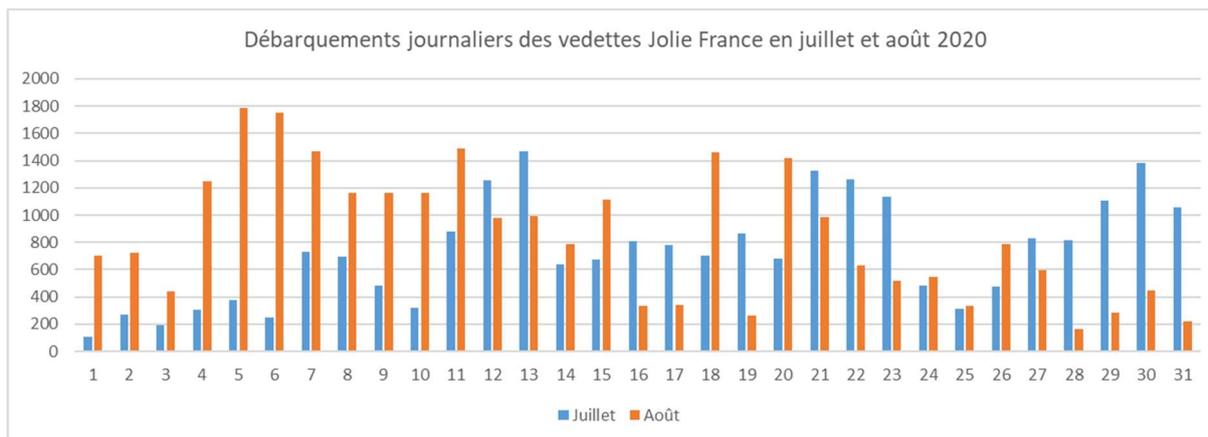


Figure 19 - Débarquements journaliers de juillet et août 2020 des Vedettes Jolie France

Pour l'année 2020, on observe un pic de fréquentation le 5 août avec 1 787 voyageurs débarqués et un minimum le 1^{er} juillet avec 109 débarquements sur Grande-Ile enregistrés. En moyenne, l'année 2020 a enregistré 731 débarquements journaliers en juillet et 849 en août pour une moyenne totale sur les deux mois de 790 débarquements journaliers.

Dans le détail, en juillet 2020, il y a 8 jours supérieurs à 1 000 passagers débarqués soit 25% du mois, et 11 jours en août soit 35% du mois.

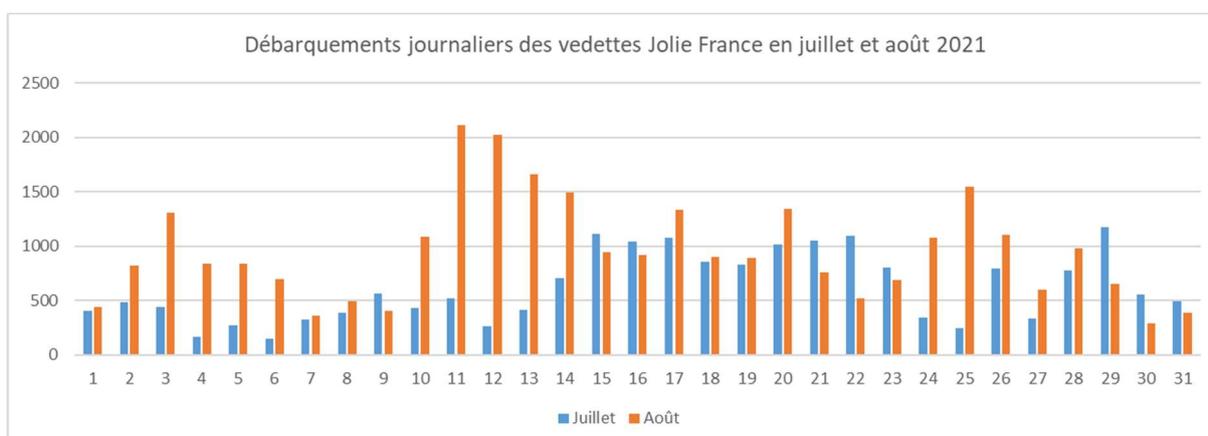


Figure 20 - Débarquements journaliers de juillet et août 2021 des Vedettes Jolie France

Pour l'année 2021, le pic de fréquentation survient le 11 août avec 2 110 débarquements sur Grande-Ile enregistrés. Le minimum de voyageurs quant à lui se situe le 6 juillet avec un total de 148 débarquements.

En 2021, le mois de juillet a enregistré 618 débarquements en moyenne par jour et le mois d’août 952. La moyenne sur les mois de juillet et août 2021 s’établit à 785 débarquements journaliers soit une moyenne égale à celle de 2020.

Dans le détail, en juillet 2021, il y a 7 jours supérieurs à 1 000 passagers débarqués soit 23% du mois, et 11 jours en août soit 35% du mois. L’année 2021 est en ce sens similaire à l’année 2020 avec des tendances qui se suivent.

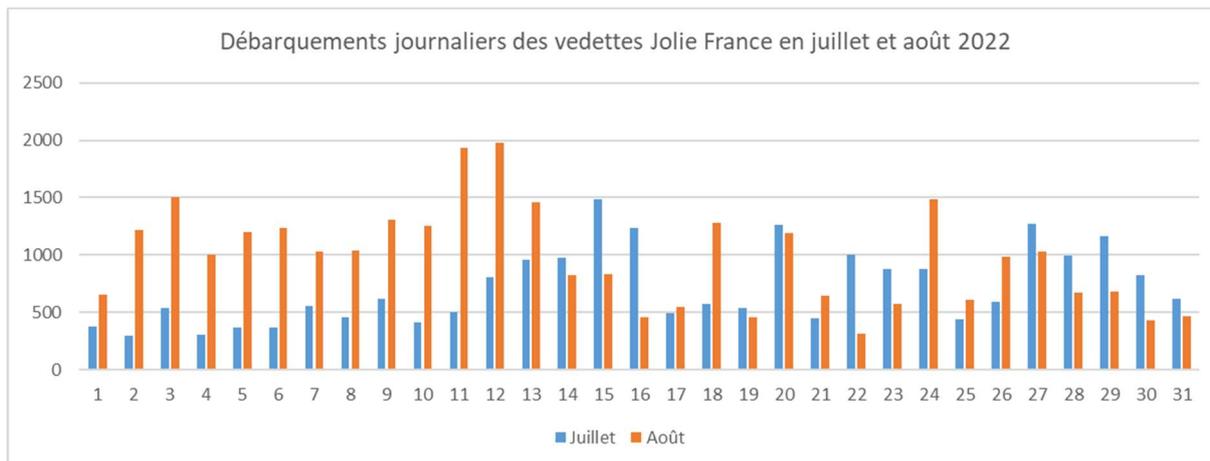


Figure 21 - Débarquements journaliers de juillet et août 2022 des Vedettes Jolie France

L’année 2022 voit un pic de débarquements de 1 976 voyageurs le 12 août, et un minimum le 2 juillet avec 299 passagers débarqués sur Grande-Ile. La moyenne s’établit à 718 passagers journaliers en juillet et 978 en août pour une moyenne totale de 848 soit une augmentation de 8% par rapport à 2020 et 2021.

Dans le détail, en juillet 2022, il y a six jours supérieurs à 1 000 passagers débarqués soit 19% du mois et 16 jours en août soit 52% du mois. Ici, l’année 2022 dénote des deux années précédentes avec une augmentation importante du nombre de jour dépassant les 1 000 débarquements. Cela peut s’expliquer par une météo exceptionnellement bonne à l’été 2022.

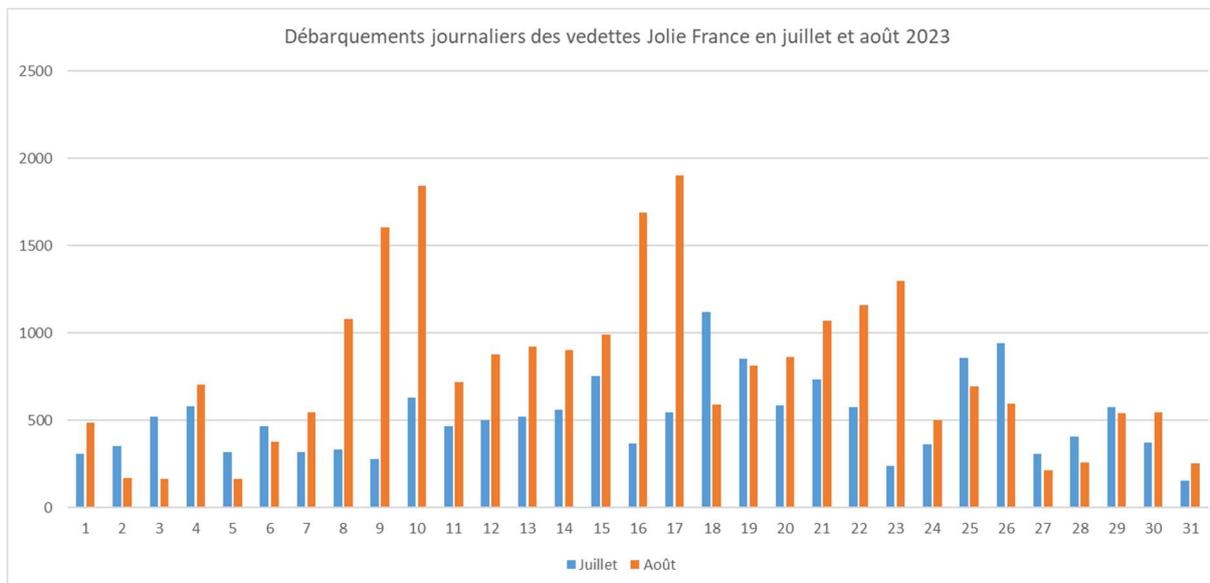


Figure 22 - Débarquements journaliers de juillet et août 2023 des Vedettes Jolie France

Enfin, l’année 2023 voit son pic de débarquements atteint le 17 août avec 1 905 débarquements enregistrés sur le site. Le minimum est atteint le 31 juillet avec 154 débarquements déclarés.

La moyenne s’établit à 514 passagers débarqués en juillet et 792 en août pour une moyenne sur les deux mois de 653 débarquements par jour, soit une baisse de 23% par rapport à 2022.

Dans le détail, en juillet 2023, il y a un jour supérieur à 1 000 débarquements, soit 3,2% du mois, et huit en août, soit 25,8% du mois. On notera une baisse généralisée pendant les mois de juillet et d’août en 2023 par rapport à 2020, 2021 et 2022.

Sur les trois années, on observe que la plus grosse période de débarquement des Vedettes Jolie France sur Grande-Ile se situe entre la deuxième moitié de juillet et la première moitié d’août. En effet, cette période représente en moyenne 60% des débarquements de juillet et août.

Si l’on observe les fluctuations des moyennes journalières des mois de juillet et août entre 2020 et 2022, on remarque une relative stabilité pour les mois de juillet et une augmentation pour les mois d’août.

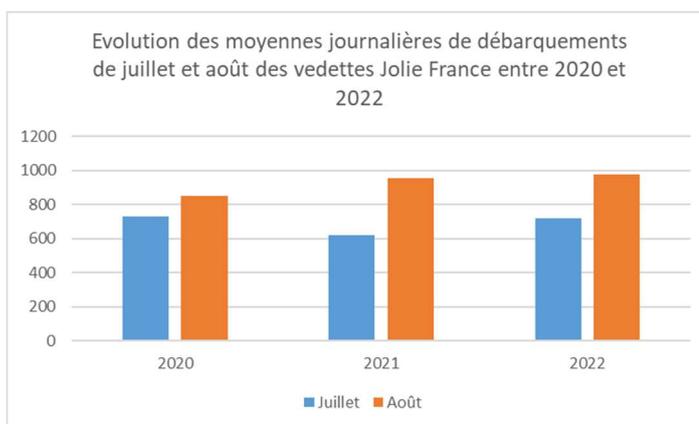


Figure 23 - Moyennes journalières de débarquements des Vedettes Jolie France entre 2020 et 2023

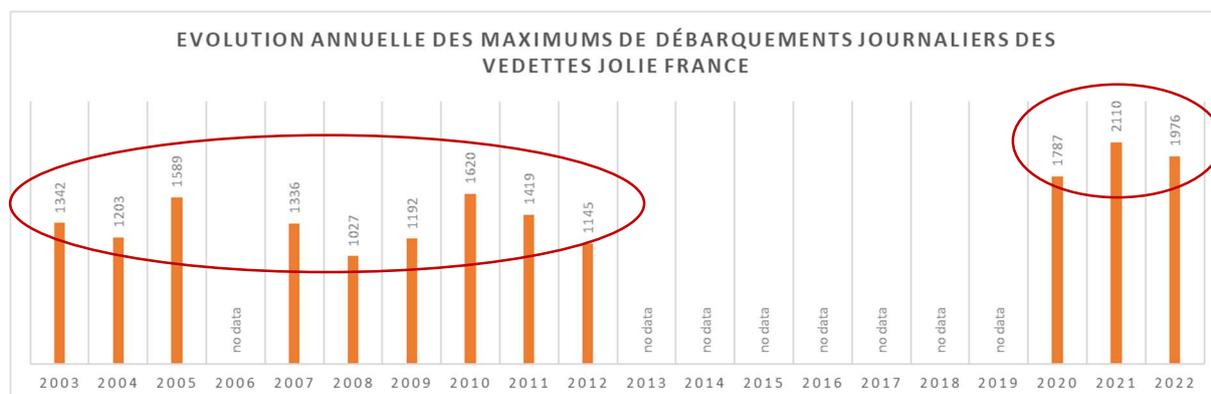


Figure 24 - Maximums de débarquements journaliers annuels des Vedettes Jolie France

Enfin, il est intéressant de se pencher sur les maximums journaliers annuels depuis les premiers recensements jusqu’à aujourd’hui. Il est important de noter que de nombreuses années sont manquantes pour cause d’absence de données journalières ce qui n’empêche pas une analyse de l’évolution des maximums de débarquements.

Entre 2003 et 2012, la moyenne de débarquements journaliers maximums enregistrée est égale à 1 319. Entre 2020 et 2022, celle-ci monte à 1 958, soit une augmentation de 48% entre les deux périodes analysées.

2.1.2.2 Les services proposés aux visiteurs sur Grande-Ile

Ici seront analysées les données récoltées sur les services proposés sur Grande-Ile afin d'en comprendre les évolutions et leur potentielles augmentations.

L'Hôtel du Fort

L'Hôtel du fort est un établissement de petite taille avec 12 chambres disponibles et un restaurant. Le restaurant sert entre 40 et 150 couverts par jour suivant l'affluence répartis sur deux services. L'hôtel emploie 14 à 16 salariés sur une période allant de mi-avril à fin septembre. Durant la saison, il est ouvert sept jours sur sept et les réservations se font, soit par téléphone, soit par mail.

Bar le Sound et restaurant Contre Vents et Marées

Le bar le Sound et le restaurant Contre Vents et Marées forment une seule et même entité. Le restaurant propose 110 couverts au maximum avec un service en continu de 12h à 21h. Pour la saison 2023, les saisonniers étaient au nombre de douze dont : huit serveurs, trois personnes en cuisine et une femme de ménage. La période d'ouverture démarre le 15 mars et s'achève le 11 novembre. Enfin, les réservations s'effectuent par appel, par mail ou directement sur place.

Les gîtes communaux

Les gîtes communaux de l'archipel de Chausey sont des hébergements proposés par la commune de Granville pour accueillir les visiteurs souhaitant séjourner sur l'île principale, à savoir Grande-Ile.

Les gîtes communaux sont des maisons et des bâtiments traditionnels rénovés, qui ont conservé leur charme authentique. Ils sont équipés pour répondre aux besoins des visiteurs et offrir un niveau de confort satisfaisant.

Les cinq gîtes communaux peuvent accueillir au total 31 personnes et prennent place dans l'ancien presbytère.

Chaque gîte est différent, mais la plupart disposent de chambres privées, d'une cuisine équipée, d'un salon et d'une salle de bains. Certains peuvent accueillir plusieurs personnes, ce qui en fait une option intéressante pour les familles ou les groupes d'amis.

Les données ont été récoltées auprès de la commune de Granville et considèrent l'ensemble des nuitées par mois effectuées de 2016 à 2022.

Ci-dessous, le fichier de post-traitement sur lequel ont été réunies les données afin d'en faire les analyses. Il y est à la fois répertorié le nombre de nuitée par mois, par an, ainsi que le total depuis 2016.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	0	0	0	0	85	21	48	0
Février	0	18	36	22	46	3	36	0
Mars	12	8	64	56	131	192	106	0
Avril	241	269	272	413	0	69	429	243
Mai	210	205	269	555	96	279	351	500
Juin	373	378	435	519	530	401	417	252

Juillet	478	399	342	540	522	708	597	443
Août	380	404	467	688	503	503	467	
Septembre	288	343	352	442	405	529	628	
Octobre	212	248	270	242	308	328	322	
Novembre	2	22	49	147	0	100	131	
Décembre	0	0	88	93	21	15	0	
Totaux	2196	2294	2644	3717	2647	3148	3532	0
Totaux juillet	1314	1277	1418	2105	1410	1673	1984	1438
Total	20178							

Tableau 19 - Données des gîtes communaux de 2016 à juillet 2023

Les gîtes communaux étaient en rénovation de décembre 2022 à mars 2023.

Ci-dessous, les graphiques exposant les évolutions mensuelles entre 2016 et 2022 :

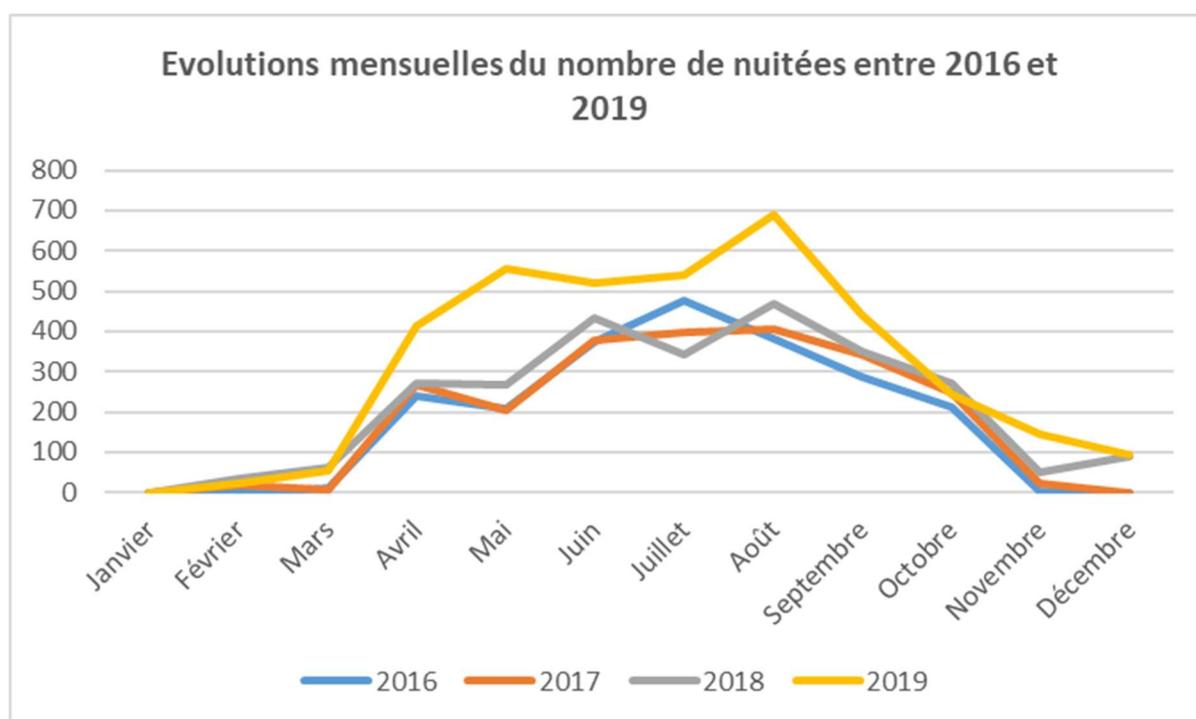
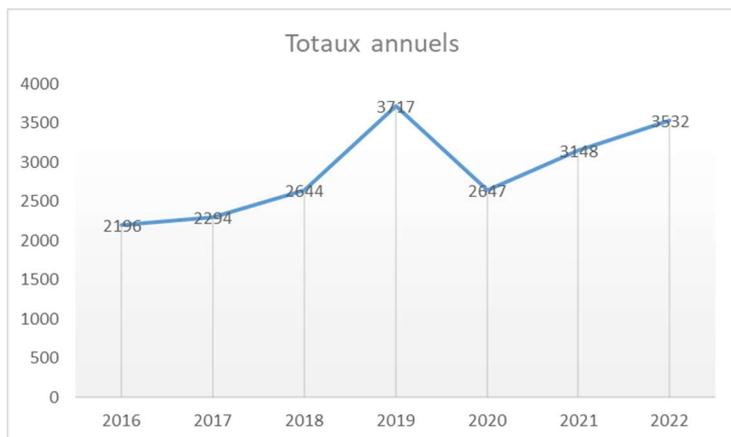


Figure 25 - Evolutions mensuelles de 2016 à 2019 du nombre de nuitées des gîtes communaux

Logiquement, les maximums de nuitées se situent entre juin et septembre avec des chiffres oscillant entre 376 nuitées pour juin 2016 et 688 pour août 2019. Aussi, on observe au fil des années une précocité dans l'arrivée des touristes avec en avril 2016, 241 nuitées et en avril 2019, 413 nuitées. De plus, les chiffres de 2019 arrivent à se maintenir dans le temps et oscillent moins que les années précédentes.

On observe également une augmentation importante entre les années comptabilisées :



En effet, on observe une augmentation de 69,2% du nombre de nuitées entre 2016 et 2019 suivie d'une baisse de 44,2% en raison de la période de COVID puis une reprise à la hausse de 33,4% depuis 2020 tendant progressivement vers les chiffres de 2019.

Figure 26 – Evolutions annuelles de 2016 à 2022 du nombre de nuitées des gîtes communaux.

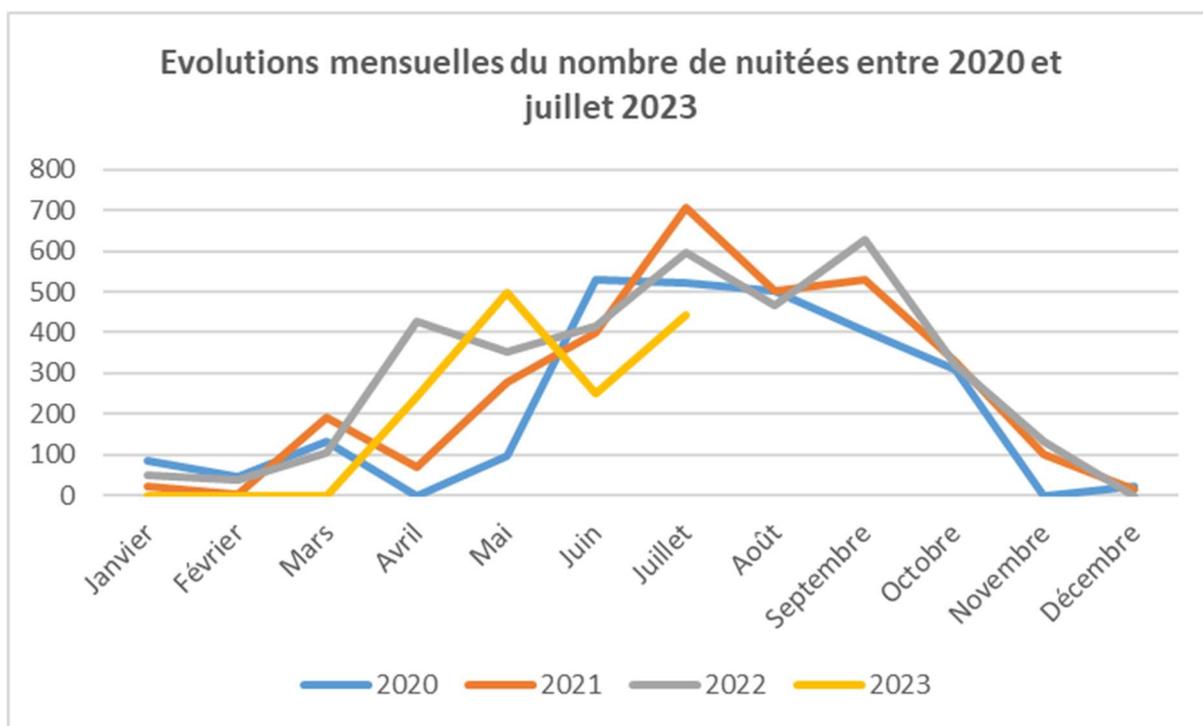


Figure 27 - Evolutions mensuelles de 2020 à 2022 du nombre de nuitées des gîtes communaux

Les retombées du COVID ont été marquantes dans les données. On remarque ainsi un creux significatif au début et à la fin de l'année 2020 avec pour comparaison avec 2019 une baisse de 192,2% sur le total des mois de janvier à mai. Les périodes à zéro nuitée correspondent aux périodes de confinement. Cependant, les chiffres sont rapidement revenus à leur tendance initiale, avec même un maximum de nuitées enregistrées en juillet 2021 avec 708 nuitées sur le mois.

Le maximum de fréquentation des gîtes communaux est donc observable au mois d'août 2021 avec 708 nuitées enregistrées. Globalement, les courbes se suivent en fonction des années avec un début de saison qui commence aux alentours de mars/avril et une fin de saison vers septembre/octobre. Une période de battements est alors observable entre novembre et mars.

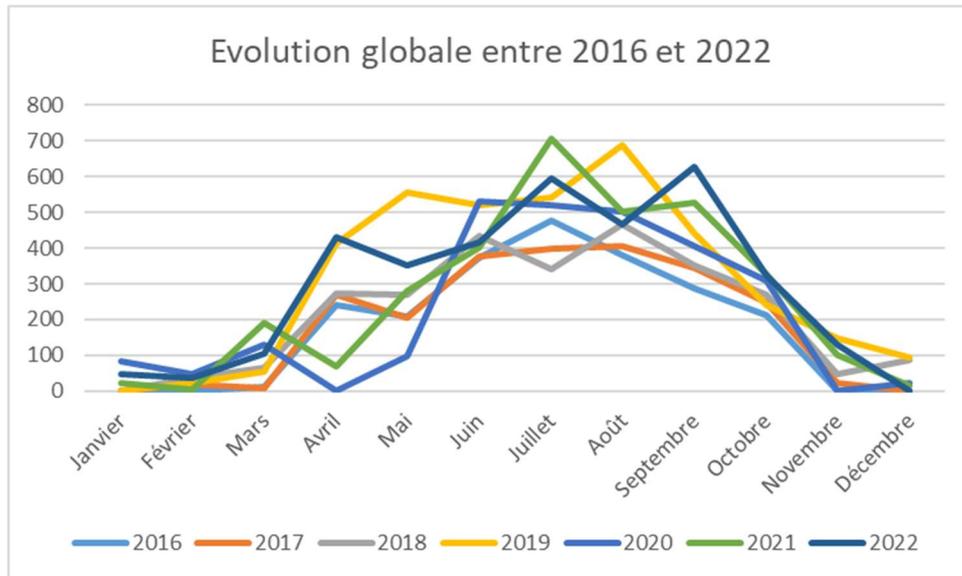


Figure 28 - Evolution globale du nombre de nuitées des gîtes communaux entre 2016 et 2022

Enfin, il est intéressant d'analyser l'évolution entre janvier et juillet des années 2019, 2022 et 2023 afin de comparer le nombre de nuitée en 2023 par rapport aux autres années.

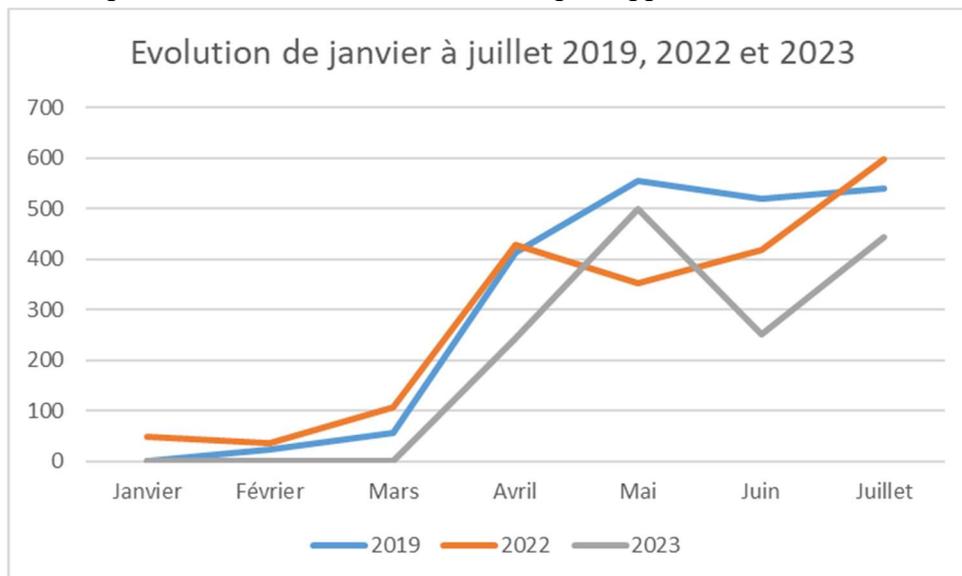


Figure 29 - Evolution du nombre de nuitées des gîtes communaux entre janvier et juillet 2019, 2022 et 2023

La période de janvier à mars 2023 est marquée par des travaux de rénovation au sein des gîtes communaux. On observe que, entre janvier et août, l'année 2023 est majoritairement moins importante sous le prisme des nuitées que 2019 et 2022. La seule période avec un nombre supérieur de nuitée par rapport à 2022 est le mois de mai avec 500 nuitées enregistrées, 2019 n'étant jamais dépassée.

Les gîtes de la Ferme :

L'ancienne ferme de l'Archipel de Chausey propose des gîtes pour les visiteurs qui souhaitent séjourner sur le site. Ils sont équipés avec des installations de base telles que des chambres, des salles de bains, une cuisine et un coin salon. Etant localisés sur la partie privée de Grande-Ile, leur gestion diverge des gîtes communaux. Les gîtes de la Ferme sont composés de 18 appartements totalisant 97 couchages.

Il a donc été possible de récupérer les données concernant les nuitées mensuelles soumises à la taxe de séjour, et celles non soumises à la taxe de séjour. Les nuitées soumises à la taxe de séjour représentent les clients provenant de toutes autres communes que celle de Granville. A l'inverse, les nuitées non soumises à la taxe de séjour représentent toutes les réservations effectuées par des Granvillais(e)s.

La principale limite de cette analyse réside dans le fait que les gérants ont changé après le COVID. Ainsi, seules les données depuis 2020 sont accessibles et permettent une analyse de la fréquentation des gîtes. Il est dommageable de ne pas avoir accès aux données pré-2020 car elles font acte de données de référence. Ici, on ne peut pas se rendre compte d'un retour à la normale, d'une augmentation ou d'une baisse par rapport à 2019 contrairement aux gîtes communaux. Néanmoins, les données disponibles permettent tout de même de quantifier la fréquentation ainsi que d'observer les évolutions depuis 2020. Aussi, les analyses vont permettre de révéler la part de Granvillais(e)s qui réserve aux gîtes de la ferme.

Ci-dessous, le fichier brut retravaillé pour en faciliter les traitements :

	2020		2021		2022		2023	
	Nuitées soumises à la taxe de séjour	Nuitées non soumises à la taxe de séjour	Nuitées soumises à la taxe de séjour	Nuitées non soumises à la taxe de séjour	Nuitées soumises à la taxe de séjour	Nuitées non soumises à la taxe de séjour	Nuitées soumises à la taxe de séjour	Nuitées non soumises à la taxe de séjour
Janvier	0	0	141	18	30	36	160	49
Février	56	0	6	0	0	0	74	21
Mars	275	5	81	19	55	0	111	31
Avril	0	0	267	35	386	166		
Mai	283	5	583	237	385	136		
Juin	1025	75	638	72	730	199		
Juillet	1098	462	907	571	1219	731		
Août	955	56	941	711	1529	954		
Septembre	1224	0	552	57	1089	844		
Octobre	0	0	811	364	514	254		
Novembre	0	0	202	195	200	169		
Décembre	0	0	0	0	78	75		
Totaux	4916	603	5129	2279	6215	3564	345	101
Totaux généraux	5519		7408		9779		446	
Total global	23152							

Tableau 20 - Fichier de post-traitements des données des gîtes de la ferme

Ci-dessous, les graphes issus des post-traitements des données brutes de 2020 à 2022 :

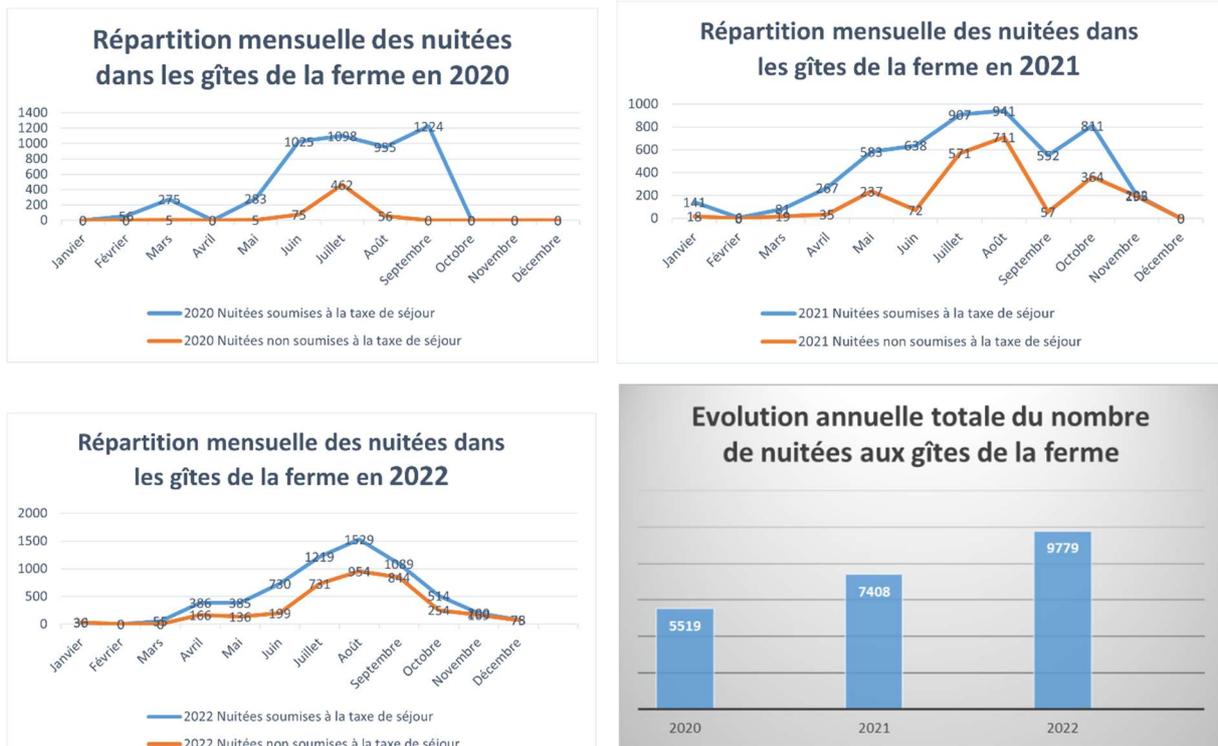


Figure 31 – Evolutions mensuelles de 2020 et 2022 enregistrés par les gîtes de la ferme

Figure 30 - Nombres de nuitées annuelles de 2020 à 2022 des gîtes de la ferme

De manière générale, on observe une évolution à la hausse du nombre de nuitées au niveau des gîtes de la ferme. Bien que le COVID ait énormément affecté la continuité de la donnée, le nombre de nuitées a augmenté de 34,2% entre 2020 et 2021 et de 32% entre 2021 et 2022 soit une augmentation totale de 77,2% entre 2020 et 2022. On observe également que les courbes ont une tendance à se lisser et à s'homogénéiser au fil des années. Ceci témoigne d'un certain retour à une stabilité tendancielle à l'échelle mensuelle. Ces forts pics et baisses du nombre de nuitées s'expliquent par les périodes de confinement qui ont rythmé les périodes d'affluence entre 2020 et 2021. Logiquement, les périodes de forte fréquentation se concentrent entre juin et septembre, avec un maximum de nuitées atteint en août 2022 avec 1 529 nuitées enregistrées. En août 2020 et 2021, les nuitées s'élevaient respectivement à 955 et 941.

Aussi, il est intéressant d'observer le rapport entre la part des nuitées soumises à la taxe de séjour et celles qui ne le sont pas. De ce fait il sera possible d'isoler la population Granvillaise, non soumise à cette taxe, et d'en analyser sa représentativité au niveau des réservations.

En analysant visuellement la figure 31, on remarque que les deux courbes ont tendance à se rapprocher au fil des années. En effet, si on isole la part des Granvillais rapportée au nombre total de nuitée par jour, on observe une part égale à 10,9% en 2020 puis 30,8% en 2021 jusqu'à atteindre en 2022, 36,4% de la part totale des nuitées des gîtes de la ferme (cf. figure 32).

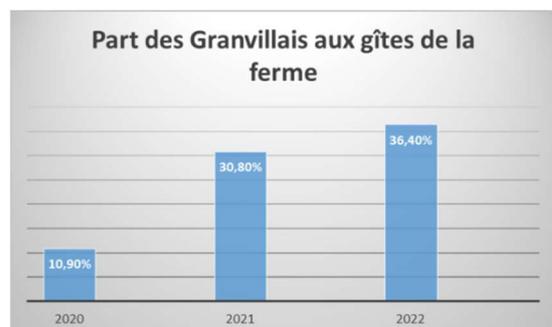


Figure 32 - Part annuelle des Granvillais aux gîtes de la ferme de 2020 à 2022

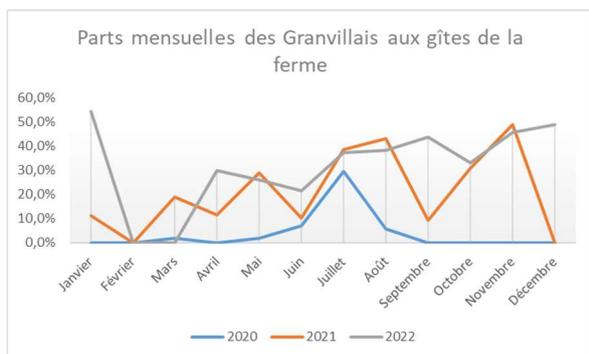


Figure 33 – Part mensuelle de 2020 à 2022 des Granvillais aux gîtes de la ferme

Les périodes de baisse d’affluence des Granvillais, basées sur 2022 en raison du contexte particulier de 2020 et 2021, se situent principalement au niveau de juin et octobre.

A l’échelle mensuelle, la part des Granvillais fluctue beaucoup. Il est donc difficile de dresser une tendance globale. Cependant, on observe certains pics d’affluence Granvillaise sur juillet/août et octobre/novembre avec des pourcentages oscillants entre 33,1% en octobre 2021 et 49,1% (maximum de la part des Granvillais(e)s atteint) en novembre 2021.

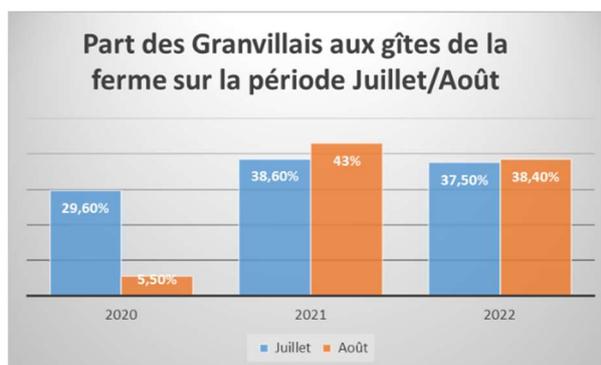


Figure 34 - Parts annuelles des Granvillais de 2020 à 2022 sur la période juillet/août

Entre juillet et août, les nuitées non soumises à la taxe de séjour se stabilisent autour de 40% pour 2021 et 2022 par rapport à la part totale des nuitées.

Pour résumer, le nombre de nuitées des gîtes de la Ferme a augmenté de manière générale, malgré l’impact du COVID. Entre 2020 et 2021, il y a eu une augmentation de 34,2%, et entre 2021 et 2022, une augmentation de 32%, soit une augmentation totale de 77,2% entre 2020 et 2022. Les courbes montrent une tendance à s’homogénéiser au fil des années, indiquant un retour à une stabilité mensuelle. Les périodes de confinement ont provoqué des pics et des baisses du nombre de nuitées, qui se concentrent chaque année entre juin et septembre, avec un maximum en août 2022 (1 529 nuitées). Les nuitées des Granvillais représentent une part croissante, passant de 10,9% en 2020 à 36,4% en 2022. Les périodes d’affluence des Granvillais se situent en juillet/août et octobre/novembre, avec des baisses en juin et octobre. En juillet et août, les nuitées non soumises à la taxe de séjour représentent environ 40% du total des nuitées. Si l’on prend l’ensemble des données des gîtes (communaux et ferme) on observe qu’entre 2020 et 2022 il y a eu une augmentation du nombre de nuitées de 63,1% passant de 8 166 à 13 311 nuitées enregistrées. Plus finement, au mois de juillet et août, on observe entre 2020 et 2022 une augmentation 52,9% du nombre de nuitées. Cela signifie que l’augmentation s’est faite en majorité hors mois de juillet et août.

2.1.2.3 Les données de consommation en eau de Grande-Ile

Dans une démarche de recueil de données à des fins de quantification de la fréquentation, il est intéressant d'analyser les données de consommation des services publics. Ici est présenté les données de consommation en eau au niveau de la réserve du fort de Grande-Ile récolté par le SMPGA.

Le Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA) est une structure intercommunale française qui regroupe plusieurs communes situées dans les régions de Granville et d'Avranches. Son objectif principal est d'assurer la gestion et la fourniture d'eau potable de manière mutualisée et efficace pour les habitants de ces régions. Le SMPGA s'occupe notamment de la maintenance des réseaux d'eau, de la surveillance de la qualité de l'eau, de la facturation des consommations et de la mise en œuvre de projets visant à améliorer les infrastructures de distribution d'eau. Il est en ce sens responsable de l'approvisionnement en eau de l'archipel de Chausey.

En 2019, le SMPGA a délégué la gestion de l'eau à la CEGA. La Compagnie des Eaux du Granvillais et de l'Avranchin (CEGA) est une entreprise qui opère dans le domaine de la gestion de l'eau dans la région du Granvillais et de l'Avranchin en France. Elle est chargée de la production, de la distribution et de la gestion de l'eau potable dans ces zones. Elle est également responsable de l'entretien des infrastructures de distribution d'eau et de la réalisation de travaux pour garantir la continuité et la fiabilité du service d'eau potable.

L'archipel de Chausey ne dispose pas d'un approvisionnement en eau potable traditionnel par le biais de sources d'eau douce sur place. Au lieu de cela, l'eau potable est acheminée vers l'archipel par bateau ou par des réservoirs mobiles. La principale source d'approvisionnement en eau de l'archipel de Chausey provient du continent, généralement de la ville de Granville. L'eau est transportée par des navires ou des barges spécialement conçus pour transporter l'eau potable vers l'archipel, afin de répondre aux besoins quotidiens des habitants et des visiteurs de l'archipel.

Ci-dessous, les graphiques annuels récapitulatifs de la consommation en eau sur Grande-Ile en mètre cube :



Figure 36 - Moyennes des consommations d'eau journalières par mois en mètre cube en 2019

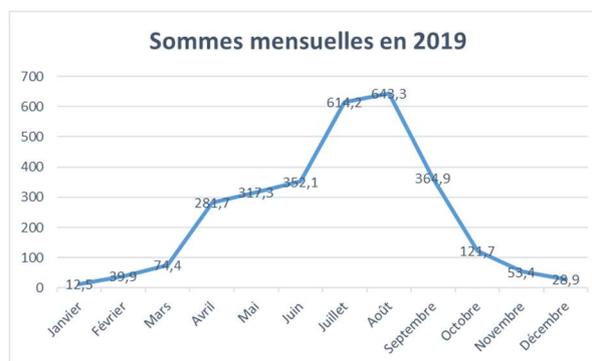


Figure 35 - Totaux de consommations d'eau mensuelles en mètre cube en 2019

Les données transmises par la CEGA sont à l'échelle journalière. De ce fait, il est possible de dresser des moyennes et de comparer les variations mensuelles et annuelles. On observe que les moyennes journalières par mois entre 2019 et 2022 s'étalent sur un prisme allant de 0 à 22 mètres cubes au maximum. Pour 2019, le minimum de consommation se situe en janvier avec 0,40 mètre cube de moyenne par jour. Le maximum se situe en août avec 20,75 mètres cubes consommés en moyenne par jour. Si l'on prend l'échelle annuelle, il a été consommé 7,91 mètres cubes d'eau en moyenne par jour en 2019.



Figure 38 - Moyennes des consommations d'eau journalières par mois en mètre cube en 2020



Figure 37 - Totaux de consommations d'eau mensuelles en mètre cube en 2020

En raison de la période de COVID, les années 2020 et 2021 sont moins représentatives des tendances. En 2020, la courbe ne commence à augmenter significativement qu'à partir du mois de mai, alors qu'en 2019 c'était au mois de mars.



Figure 40 - Moyennes des consommations d'eau journalières par mois en mètre cube en 2021



Figure 39 - Totaux de consommations d'eau mensuelles en mètre cube en 2021

Cependant, la moyenne et la somme maximales enregistrées entre 2019 et 2022 se trouve au mois d'août 2020, avec 22 mètres cubes d'eau consommés en moyennes par jour et 682,1 mètres cubes délivrés sur le mois.

En 2021, la consommation d'eau au niveau de la réserve du fort de l'archipel de Chausey était relativement faible de janvier à mai, avec un maximum de 0,15 mètre cube consommé en moyenne par jour au mois d'avril. Le total de consommation en eau au mois d'avril s'élève 4,5 mètres cubes, alors que la moyenne de ce mois sur les quatre années s'établit à 152,1 mètres cubes soit 3 280% de plus. La fréquentation a repris au mois de juin avec l'arrêt des mesures de confinements et les chiffres vont se stabiliser sur les mêmes tendances qu'en 2019.



Figure 42 - Moyennes des consommations d’eau journalières par mois en mètre cube en 2022



Figure 43 - Totaux de consommations d’eau mensuelles en mètre cube en 2022

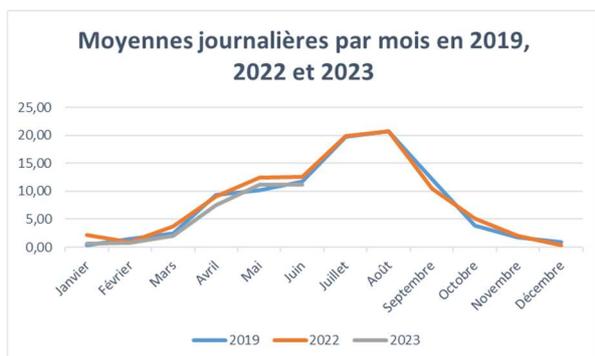


Figure 41 - Moyennes de consommations d’eau journalières par mois en mètre cube de 2019 à juin 2023

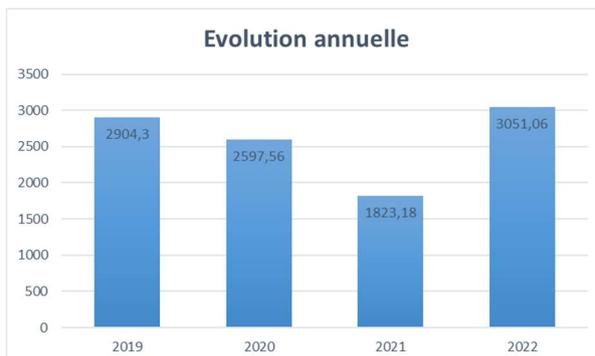


Figure 44 - Evolution annuelle de 2019 à 2022 de la consommation en mètre cube en eau

L’année 2022 fait acte de retour à la normale des tendances de consommations avec un début de saison commençant en mars et une fin aux alentours d’octobre. En effet, les courbes suivent relativement les mêmes tracés entre 2019, 2022 et 2023. Au moment où les données ont été récoltées, les chiffres pour 2023 étaient disponibles jusqu’en juin mais on observe que de janvier à juin, la courbe suit bien les tendances de 2019 et 2022 (cf. figure 41).

En prenant du recul, il est observable à l’échelle annuelle (cf. figure 44) qu’en raison du COVID, une baisse significative de la consommation en eau s’est mise en place de 2019 à 2021. En 2023, la consommation en eau est remontée au niveau de 2019 et a été multipliée par deux par rapport à 2021.

Pour résumer, il est intéressant d’analyser la consommation en eau de la Grande-Ile car elle est directement liée aux fluctuations de fréquentation. L’année 2019 fait acte d’année de référence pré-COVID. Les années 2020 et 2021 sont fortement marquées par les périodes de confinements et de déconfinements ce qui induit une baisse de consommation globale annuelle, exacerbée en 2021.

2.1.3 Les logements de particuliers

2.1.3.1 La partie publique

La partie publique de Grande-Ile est soumise à la domanialité du Conservatoire du Littoral. Plutôt que de se concentrer sur le nombre total d'habitations, il est important de souligner qu'il y a un total de 38 occupants titulaires d'une convention d'occupation sur cette partie de l'île. Ces occupants ont donc un statut officiel et légal qui leur permet de résider ou d'utiliser l'espace sur l'île. Il est également noté que deux occupants exercent une activité commerciale sur l'île.

2.1.3.2 La partie privée

Il s'agit ici de traiter la répartition des logements sur la partie privée de l'île, en dehors des 18 gîtes déjà existants. Il est mentionné qu'il y a un total de 41 maisons sur cette partie, comprenant un total de 48 logements. Parmi ces logements, on observe une diversité d'utilisation et d'occupation.

Premièrement, un logement est occupé à titre permanent, ce qui signifie qu'il s'agit d'une résidence principale. Ensuite, un logement est en réalité le bureau ou le siège social de la SCI (Société Civile Immobilière), indiquant ainsi qu'il est utilisé à des fins administratives ou professionnelles.

De plus, un logement est spécifiquement destiné aux ouvriers travaillant épisodiquement pour la SCI, suggérant que la SCI emploie périodiquement des travailleurs pour diverses tâches sur l'île. Un autre logement est occupé par les gérants des gîtes, ce qui peut être considéré comme une résidence de fonction liée à la gestion des hébergements touristiques.

En outre, un logement est réservé pour l'employé des gîtes, ce qui indique qu'il y a un personnel dédié au bon fonctionnement et à l'entretien des gîtes sur l'île.

Enfin, les autres logements sont utilisés à titre de résidences secondaires ou de location pour des pêcheurs, ce qui suggère que ces propriétés sont occupées occasionnellement, probablement en tant que destination touristique ou lieu de villégiature.

En somme, la répartition des logements sur la partie privée de l'île reflète une utilisation multifonctionnelle de l'espace, allant des résidences permanentes et de fonction aux locations saisonnières pour les touristes. Cette diversité d'occupation peut contribuer à la richesse et à la dynamique de l'île, tout en offrant un cadre unique pour différents types d'activités résidentielles et professionnelles.

Il est important de rappeler, que ce soit pour les résidences de la partie publique ou privée, que bien souvent les familles ne représentent pas qu'un groupe limité à quelques personnes. En effet, les maisons sont souvent investies à tour de rôle par différentes branches familiales et/ou par des amis. Ceci témoigne d'une fréquentation des résidences importantes sur toute la période estivale qui tend à augmenter avec l'agrandissement des familles sur plusieurs générations.

2.2 La fréquentation de l’archipel de Chausey au regard des questionnaires terrain et en ligne

Le principal objectif des questionnaires était de pouvoir caractériser la fréquentation de l’archipel de Chausey en 2023. Ainsi, il était attendu de capter les ressentis de fréquentation des visiteurs directement sur site, mais également des habitants du territoire via un questionnaire en ligne. *In fine*, pouvoir comparer les résultats des deux questionnaires. Ceux-ci ont été construits de sorte à isoler des grands thèmes facilitant ainsi les analyses. Il a été ressorti cinq parties permettant de caractériser la fréquentation de l’archipel de Chausey. Dans un souci de faciliter la lecture, les graphiques issus des questionnaires en ligne sont notés (QL) et ceux issus des questionnaires terrain (QT).

2.2.1 L’accessibilité de l’archipel

Dans cette première partie, il sera traité tous les aspects de l’accessibilité de l’archipel de Chausey. A la fois les profils des visiteurs, leur origine, leur récurrence de venue et la manière dont ils se rendent sur l’archipel.

2.2.1.1 Typologie des visiteurs

Afin de commencer l’analyse des questionnaires, il convient de dresser les profils des répondants suivant plusieurs critères préalablement sélectionnés. Dans ce cas, l’âge, le genre, l’origine géographique et la récurrence de venue ont été demandés aux répondants afin de pouvoir mettre en place une typologie nécessaire aux analyses futures des questionnaires.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE :

Qui sont-ils ?

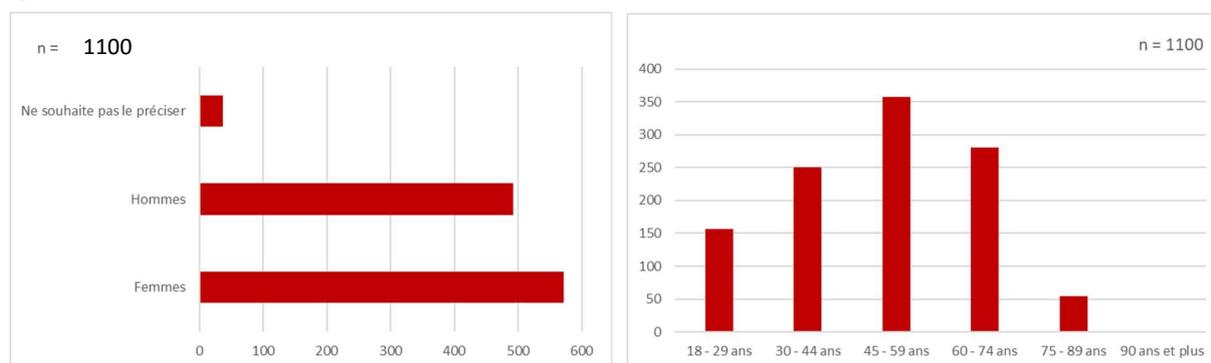


Figure 45 – Genre et âge des répondants (QL)

En ce qui concerne les questionnaires en ligne, 52% (n=571) des répondants sont des femmes et 45% (n=492) des hommes. 3% (n=37) n’ont pas souhaité le préciser. Pour ce qui est des tranches d’âge, elles sont plutôt hétérogènes et suivent plus ou moins les profils préalablement prévus dans les seuillages. Cependant, on remarque que certaines tranches d’âge, comme les plus de 75 ans, sont plus difficilement atteignables.

Proportions prévues dans les seuillages	Proportions obtenues
18 – 29 ans = 13%	18 – 29 ans = 18%
30 – 44 ans = 16%	30 – 44 ans = 19%
45 – 59 ans = 23%	45 – 59 ans = 31%
60 – 74 ans = 29%	60 – 74 ans = 26%
75 – 89 ans = 16%	75 – 89 ans = 6%
90 ans et plus = 3%	90 ans et plus = 0%

Tableau 21 - Répartition des répondants en fonction des seuillages (QL)

Il était attendu que la tranche d'âge la plus représentée soit les 60 – 74 ans, mais la réalité place les 45 – 59 ans comme dominants dans les réponses. Cela peut s'expliquer par le fait que le support informatique, indispensable au fonctionnement du questionnaire en ligne, est peut-être moins adapté aux tranches d'âge les plus avancées. Enfin, un seul questionnaire fut rempli par une femme granvillaise de plus de 90 ans.

D'où viennent-ils ?

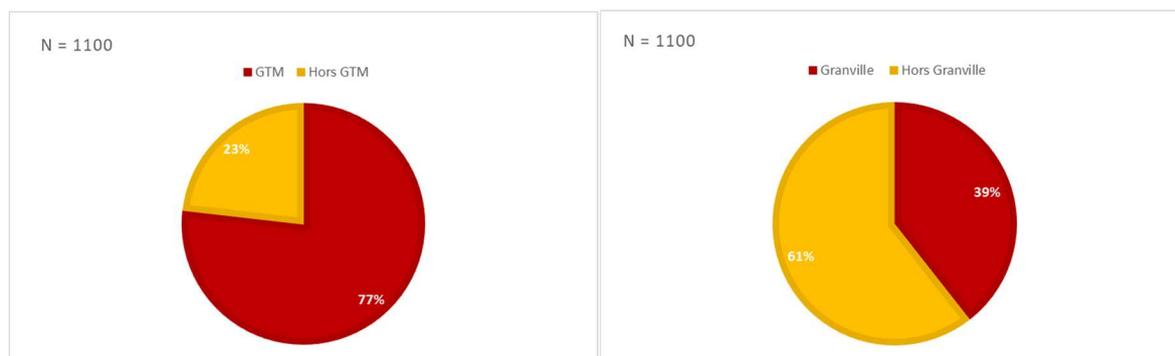


Figure 46 - Proportion de GTM (QL)

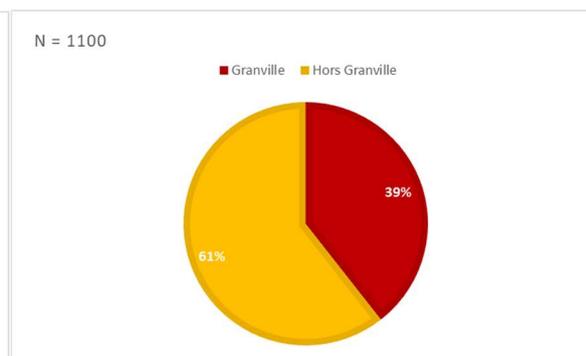


Figure 47 - Proportion de Granvillais(e) (QL)

En ce qui concerne la représentativité spatiale des répondants, il était attendu une majorité de résidents de GTM, ce qui fut le cas avec 77% (n=845) des répondants provenant de la Communauté de communes. La population Granvillaise représente une part importante des répondants avec 39% (n=434) du total de l'échantillon et plus de la moitié si l'on considère uniquement la population de GTM avec 51% (n=434) de Granvillais sur le total de la population de GTM.

Depuis combien de temps viennent-ils ?

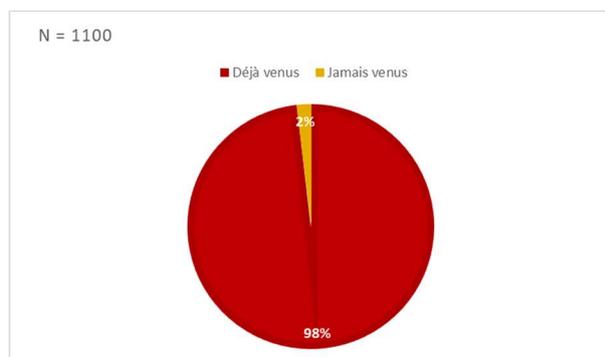


Figure 48 - Part des répondants déjà venus (QL)

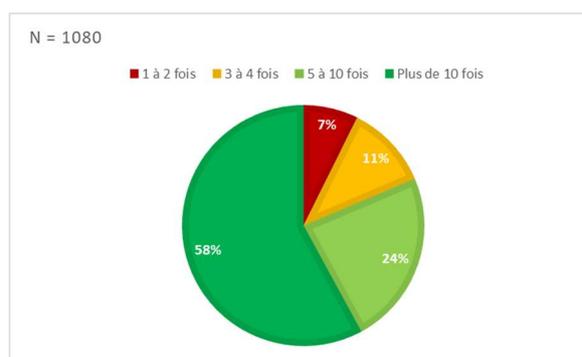


Figure 49 - Nombre de fois sur le site (QL)

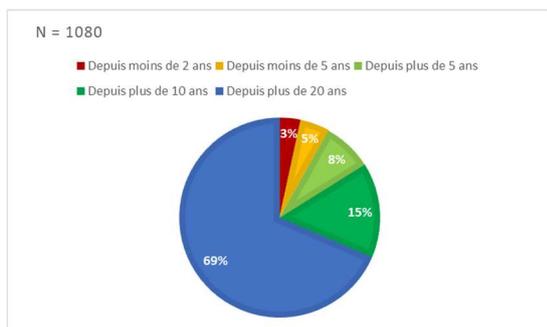


Figure 50 - Ancienneté de venue (QL)

Ce qui ressort des graphiques présentés est que la majorité des répondants représente des habitués qui viennent depuis longtemps sur l'archipel de Chausey. En effet, 98% (n=1 080) des répondants déclarent s'être déjà rendus sur Chausey.

Aussi, sur la totalité des répondants, 58% (n=625) se sont déjà rendus plus de dix fois sur le site et 69% (n=740) viennent depuis plus de 20 ans. La proportion de nouveaux pratiquants de l'archipel est relativement faible avec 7% (n=79) des répondants qui se sont rendus entre une et deux fois sur Chausey et 3% (n=36) depuis moins de 2 ans.

Cette fidélité des visiteurs peut être attribuée à l'attrait particulier de l'archipel, à ses paysages préservés, à la diversité de ses activités et à son caractère unique « quand on vient à Chausey, on revient ». De plus, la proximité géographique de Chausey avec la région et la présence d'une compagnie de navettes dédiée peuvent également expliquer cette fréquentation régulière par les habitants locaux. Aussi, l'archipel de Chausey jouit d'une réelle place au patrimoine local avec une population qui y est très attachée.

QUESTIONNAIRE TERRAIN :

Les questionnaires terrain ont été récupérés sur plusieurs temps plus ou moins long (cf. tableau 3) afin de toucher un public large et des périodes de fréquentation différentes. Au 13 août 2023, 300 questionnaires ont été répertoriés au sein de la base de données pour 14 jours de terrains dédiés à la récolte, soit une moyenne de 21,4 questionnaires par jour. En fonction de l'affluence, de la météo et du temps dont nous disposons, les écarts entre les différents jours de récoltes pouvaient être relativement importants. En effet, ceux-ci pouvaient aller de zéro questionnaire rempli pour le 5 août 2023, à 50 questionnaires pour le 12 août 2023.

Qui sont-ils ?

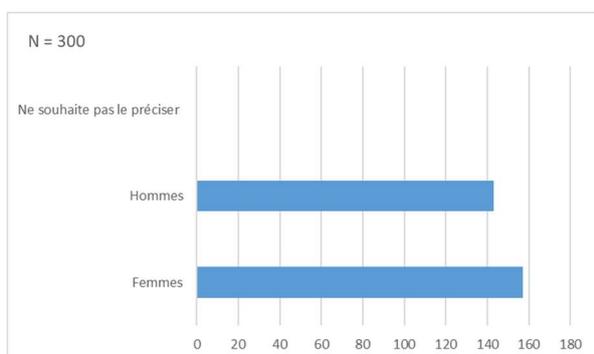
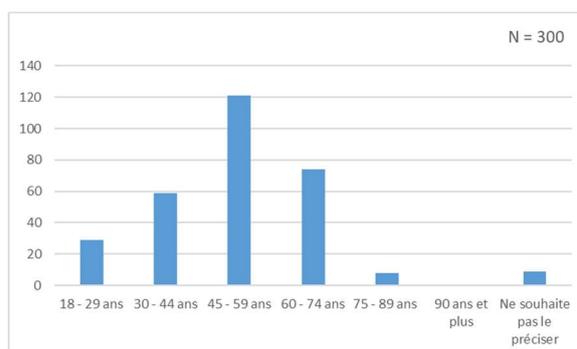


Figure 51 - Genre et âge des répondants (QT)



Pour ce qui est des questionnaires terrains, les répondants sont hétérogènes avec 52,3% (n=157) de femmes et 47,7% (n=143) d'hommes.

Pour ce qui est des tranches d'âges, on remarque une forte proportion de 45 – 59 ans, et si l'on met en parallèle avec les seuils visés, les 45 – 59 ans et les 60 – 74 ans, ont été bien plus représentés que prévu.

En effet, ces tranches sont respectivement 13,8% et 9,6% plus importantes que prévues. Elles sont donc surreprésentées. A l'inverse, les autres tranches d'âge peuvent être définies comme sous-représentées comme les 18 – 29 ans avec 7,3% de moins que prévu ou les 75 – 89 ans avec 10,7% de moins que prévu.

Proportions prévues dans les seuillages	Proportions obtenues
18 – 29 ans = 17%	18 – 29 ans = 9,7%
30 – 44 ans = 21,1%	30 – 44 ans = 19,7%
45 – 59 ans = 26,5%	45 – 59 ans = 40,3%
60 – 74 ans = 15,1%	60 – 74 ans = 24,7%
75 – 89 ans = 13,4%	75 – 89 ans = 2,7%
90 ans et plus = 2%	90 ans et plus = 0%

Figure 52 - Répartition des répondants en fonction des seuillages (QT)

A la vue du nombre important de questionnaires, ces différences ne sont pas très importantes. Elles impactent cependant la représentativité globale des réponses du questionnaire car l'âge exerce une influence importante sur les manières de penser et donc de répondre aux questions posées.

D'où viennent-ils ?

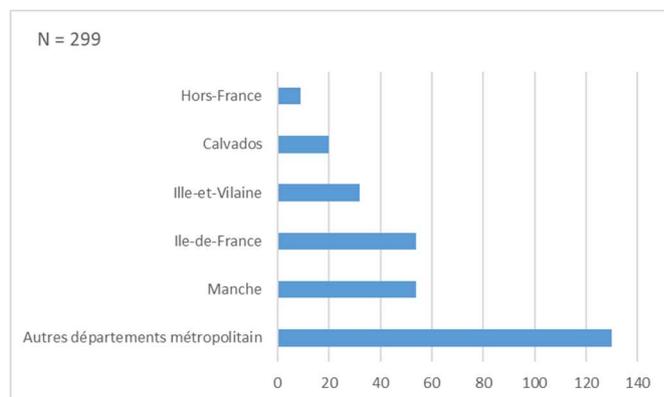


Figure 53 - Origines géographiques (QT)

Pour ce qui est des résidences principales des répondants, le choix a été fait de classer en six catégories les origines des répondants. Il y a donc : la Manche, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine, l'Ile-de-France, les autres départements métropolitains et enfin les origines hors-France. Cette catégorisation a été choisie car les quatre premières catégories représentent plus de 50% des répondants. Il ressort alors une prédominance du département de la Manche ainsi que de la

Région Ile-de-France (huit départements réunis) sur l'emplacement des résidences principales des répondants avec pour les deux origines 18% (n=54) du total des répondants. La catégorie qui définit tous les autres départements de la France métropolitaine cités représente une quarantaine de départements réunis. L'Ille-et-Vilaine et le Calvados représentent aussi une part importante des résidences principales des répondants avec respectivement 10,7% (n=32) et 6,7% (n=20). En définitif, on observe une forte dominance d'une population locale et de région parisienne.

Au sein du questionnaire, il était fait la distinction entre les séjournants sur l'archipel de Chausey, les séjournants sur le continent, et ceux qui viennent directement de leur résidence principale.

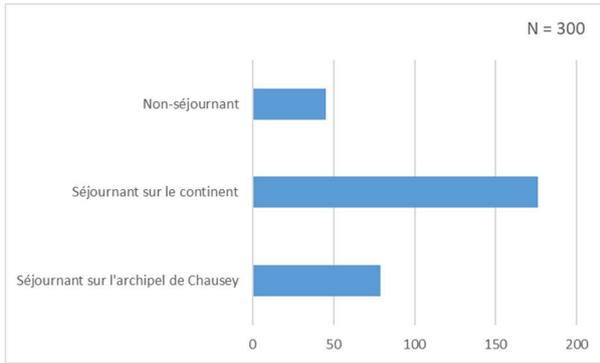


Figure 54 - Les façons de s'approprier le site (QT)

On observe que la majorité des personnes interrogées sont représentées par des personnes séjournant sur le continent avec 58,7% (n=176), puis viennent les séjournants sur l'archipel de Chausey avec 26,3% (n=79), et enfin les non-séjournants avec 15% (n=45). Ces pourcentages fournissent une perspective claire sur la répartition des préférences de séjour au sein de la population étudiée, mettant en évidence le continent comme l'option de séjour la plus populaire pour les pratiquants estivaux de l'archipel.

Si l'on fait un focus sur les départements principaux des séjournants sur le continent, le département de la Manche ressort très largement avec 76,1% (n=134) suivi de loin par l'Ille-et-Vilaine avec 13,6% (n=24).

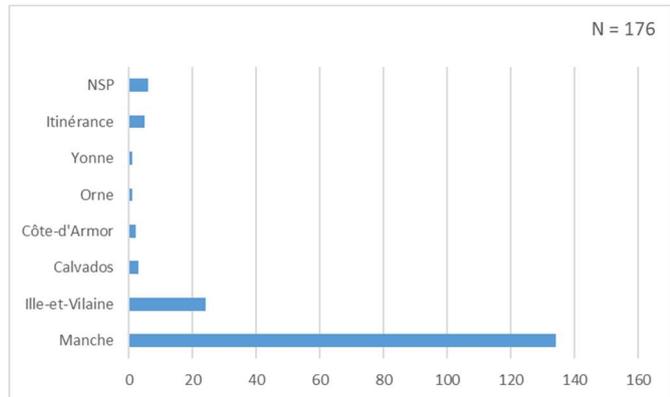


Figure 55 - Origines des séjournants sur le continent (QT)

Le graphique ci-dessous montre les principales communes de séjours des répondants. La ville de Granville (50400) ressort très majoritairement avec 30,9% (n=51) des réponses enregistrées, suivie par Saint-Malo (35400) avec 7,9% (n=13) et Bréhal (50290) avec 7,3% (n=12). Granville représente ainsi quasiment à elle-seule un tiers des séjournants sur le continent.

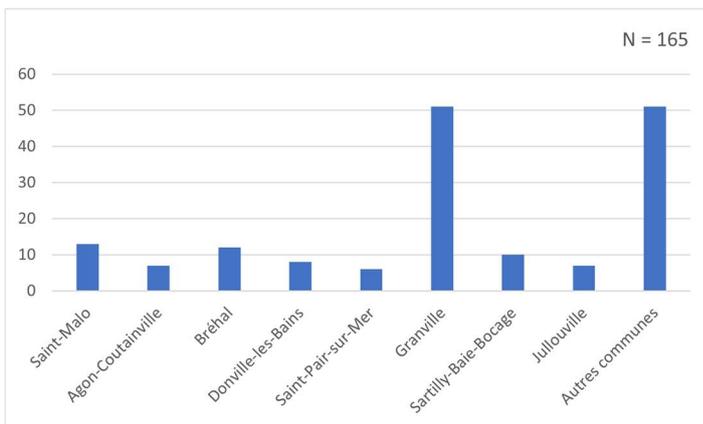


Figure 56 - Principales communes de séjours (QT)

Depuis combien de temps viennent-ils ?

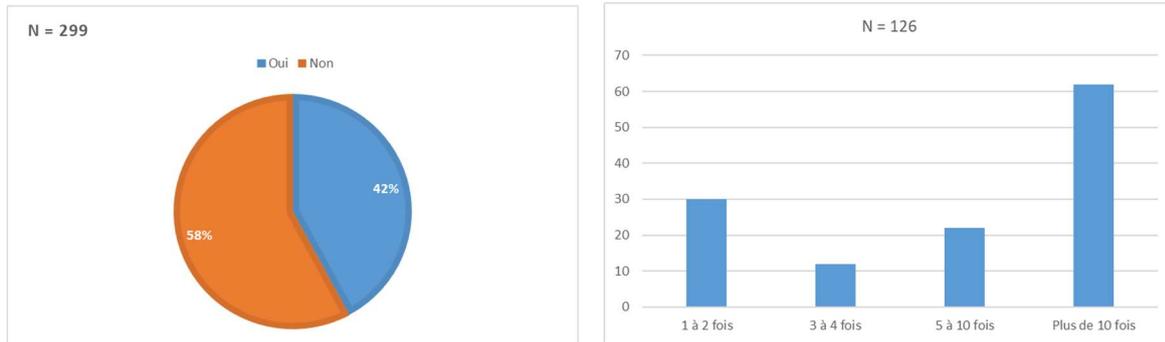


Figure 57 - Part des répondants déjà venus et récurrence de venue (QT)

Il ressort qu'il y a une majorité de répondants pour qui c'est la première venue sur l'archipel de Chausey, avec 58% (n=173) des répondants. 42% (n=126) déclarent être déjà venus, et sur la population de répondants qui sont déjà venus, 49,2% (n=62) sont venus plus de dix fois. Cela met en lumière que, sur la population des répondants qui sont déjà venus, on retrouve plutôt des habitués se rapprochant de la population des questionnaires en ligne.

Synthèse :

L'analyse des questionnaires en ligne et sur le terrain portant sur les pratiquants de l'archipel de Chausey révèle une diversité de profils parmi les répondants.

Les questionnaires en ligne ont attiré principalement des habitués, avec une forte présence locale de Granvillais, tandis que ceux sur le terrain ont montré une diversité géographique, avec une prédominance de la Manche et de la région Île-de-France.

A noter également que les 45-59 ans étaient souvent sur-représentés, tandis que les 18-29 ans et les 75-89 ans étaient sous-représentés. Ces différences d'âge peuvent influencer les résultats de ces deux types de questionnaires.

2.2.1.3 Les manières de venir et les éventuelles difficultés rencontrées

Une fois dressées la typologie des visiteurs et la vision des pratiquants directement sur l’archipel, il est important d’analyser la périodicité de venue et les manières de se rendre sur l’archipel.

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

Avec quel moyen de transport se rendent-ils sur le site ?

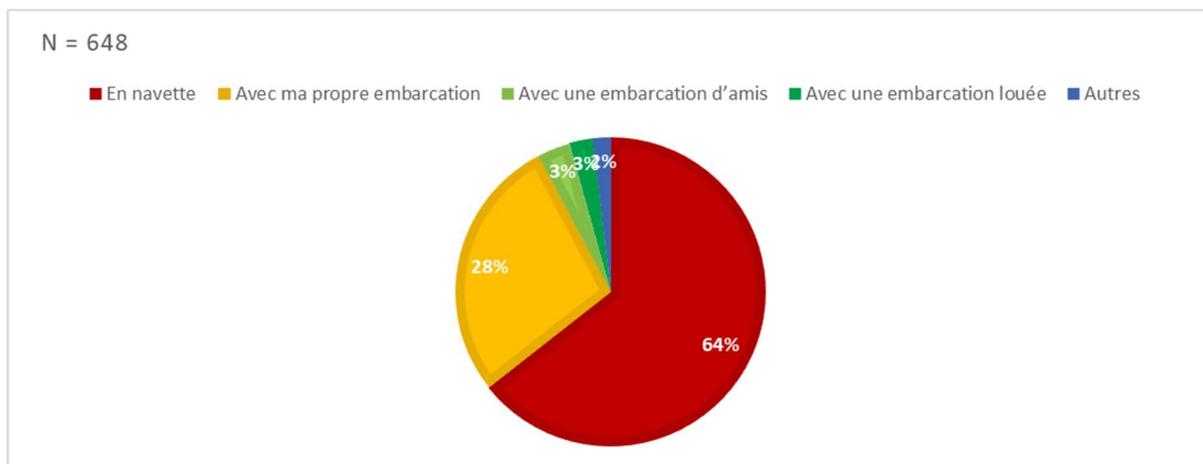


Figure 60 - Les manières de se rendre sur l'archipel de Chausey (QL)

Le graphe ci-dessus montre les façons de se rendre sur l’archipel de l’ensemble des répondants. Il en ressort que la grande majorité se rend sur le site via les navettes pour 64% (n=417) d’entre eux. Ensuite viennent les plaisanciers avec leur propre embarcation qui représentent 28% (n=181) des répondants. Puis, de façon plus anecdotique, viennent les embarcations louées et les embarcations d’amis.

Pour les visiteurs venant en navette, l’écrasante majorité des répondants est transportée par la compagnie Jolie France, comme évoqué dans le 2.1.2.1, avec 99% (n=407) des réponses. Ceci s’explique par la portée du questionnaire qui était surtout à visée des résidents du territoire et parce que Jolie France a le monopole vers l’archipel de Chausey au départ de Granville.

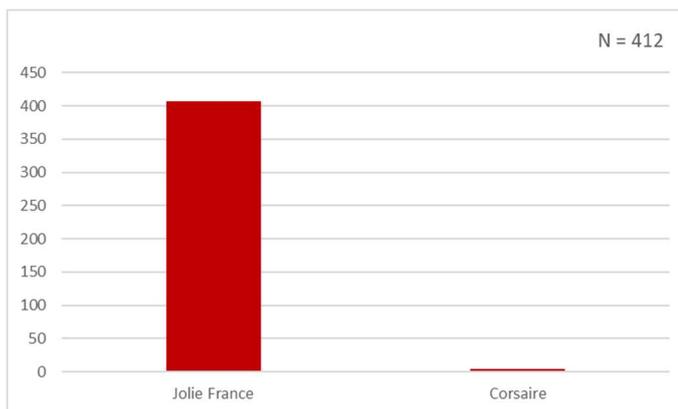


Figure 61 - Proportion de venue en fonction des armateurs (QL)

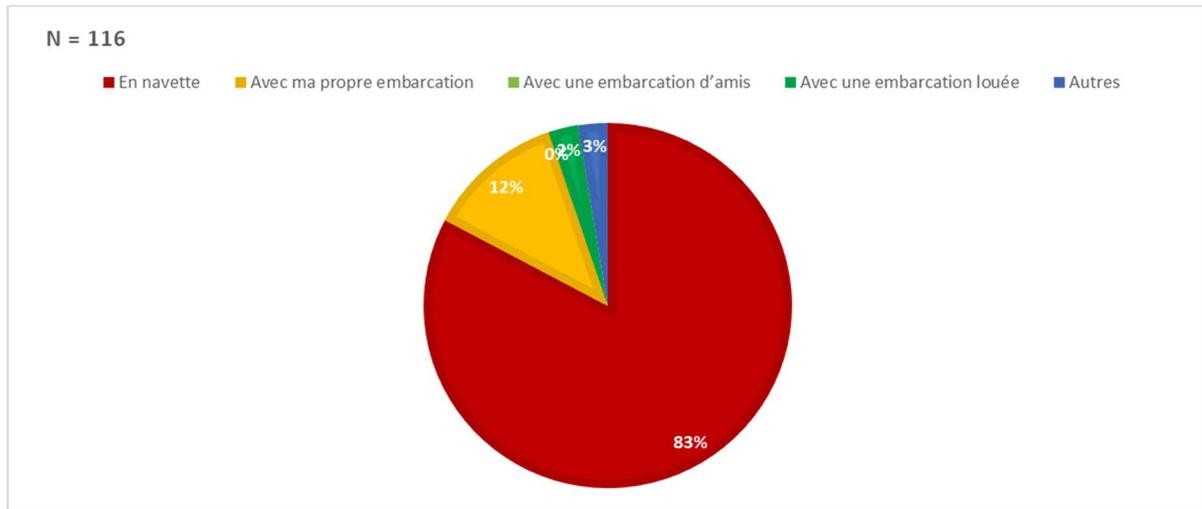


Figure 62 - Les manières de se rendre sur l'archipel de Chausey pour les répondants hors-Manche (QL)

La supériorité des navettes comme moyen de transport vers l'archipel de Chausey est d'autant plus exacerbée pour les répondants hors Manche avec 83% (n=96) des réponses enregistrées.

Comment se sont-ils rendus à la gare maritime et ont-ils rencontré des difficultés ?

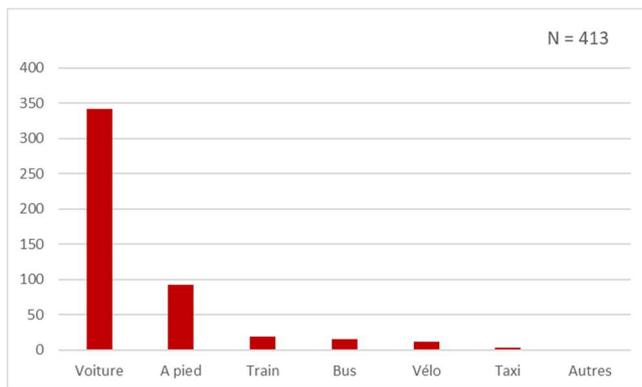


Figure 63 - Les manières de se rendre à la gare maritime (QL)

La voiture est de loin le moyen de se rendre à la gare maritime le plus utilisé avec 71% (n=342) des réponses. Ceci vient appuyer la problématique de stationnement que connaît Granville en période estivale. En effet, un seul grand parking gratuit est accessible aux personnes se rendant sur l'archipel de Chausey, à savoir le parking de la Fontaine Bedeau. Depuis le 10 juillet 2023, le parking de la gare maritime est payant à hauteur de 8€ par jour ce qui conduit à une migration des voitures, et notamment des séjournants, vers les

parkings gratuits de Granville. Le parking de la Fontaine Bedeau est alors d'autant plus soumis à saturation.

Pour ce qui est des Granvillais, la moitié déclare se rendre à la gare maritime à pied. La gare maritime et le port de plaisance se trouvant au centre de la ville, ils sont facilement accessibles à pied. Aussi, la population est consciente des problématiques de stationnement et préfère donc marcher plus ou moins longtemps que de courir le risque de ne pas trouver de place.

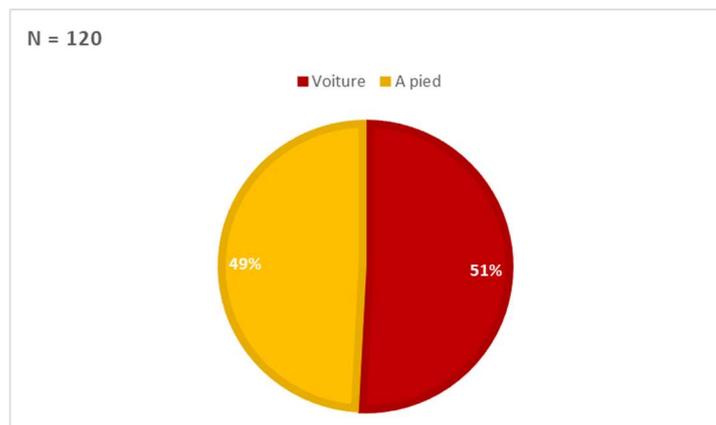


Figure 64 - Les manières de se rendre à la gare maritime des Granvillais (QL)

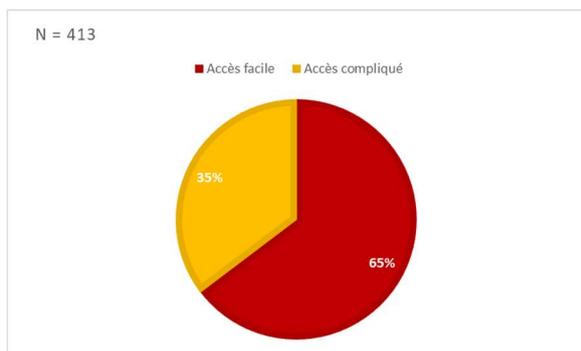


Figure 66 - Les facilités d'accès à la gare maritime (QL)

Ce qui pose problème est donc le stationnement difficile, comme en témoigne l'écrasante majorité des réponses.

Pour ce qui est des facilités d'accès, 35% déclarent accéder difficilement à la gare maritime, et sont très majoritairement des répondants se rendant en voiture à Granville.

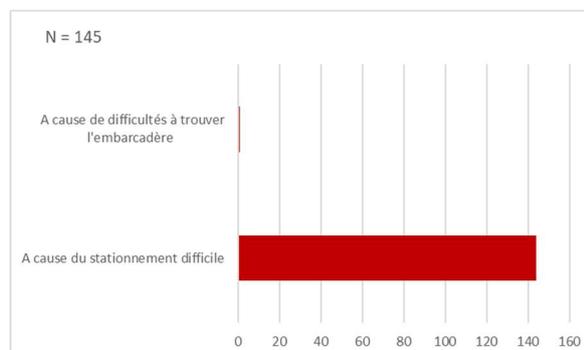


Figure 65 - Les types de difficultés rencontrées (QL)

Comment les plaisanciers se sont-ils rendus au port de plaisance et ont-ils rencontré des difficultés ?

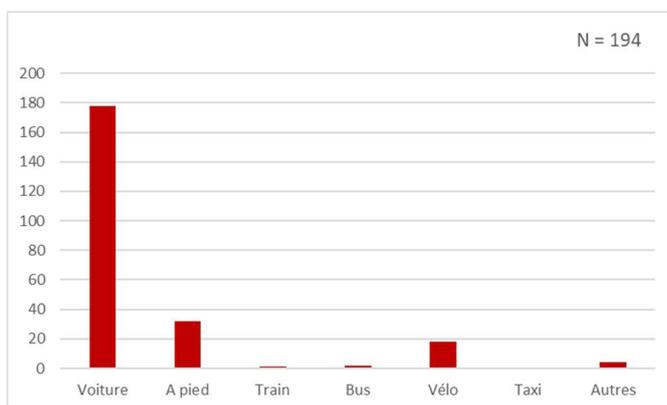


Figure 68 - Les manières de se rendre au port de plaisance (QL)

Comme pour les utilisateurs de navettes, les plaisanciers se rendent surtout à leur lieu d'embarquement en voiture et souffrent donc des mêmes problématiques de stationnement. Ici ce n'est pas moins de 76% (n=178) des répondants qui déclarent se rendre en voiture au port de plaisance, soit encore plus que les répondants venant en navettes. Ceci peut s'expliquer par le besoin de transporter plus de matériel.

Si l'on isole les deux principales catégories, à savoir « voiture » et « à pied », pour ce qui est des Granvillais qui se rendent au port de plaisance, 69% (n=67) s'y rendent en voiture et 31% (n=30) à pied. Par comparaison avec les pratiquants de la gare maritime, ils étaient 51% à se rendre à la gare maritime en voiture et 49% en voiture. Les plaisanciers utilisent ainsi plus la voiture que les pratiquants des navettes.

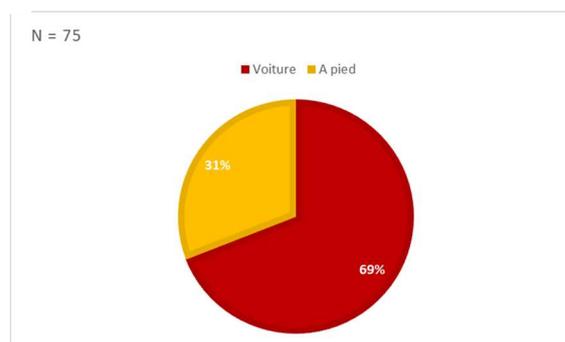


Figure 67 - Les manières de se rendre au port de plaisance des Granvillais (QL)

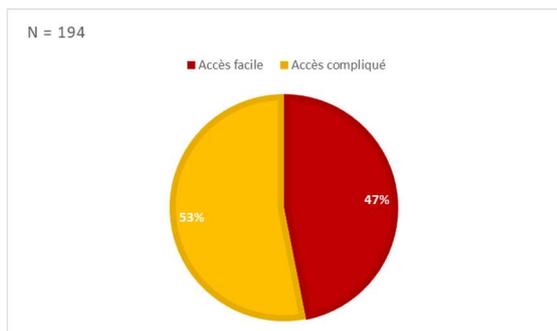


Figure 69 - Les facilités d'accès au port de plaisance (QL)

Pour ce qui est des difficultés d'accès au port de plaisance, les plaisanciers sont beaucoup plus insatisfaits que les pratiquants des navettes avec 53% (n=103) de répondants qui rencontrent des difficultés, exclusivement à cause du stationnement difficile.

QUESTIONNAIRES TERRAIN :

Avec quel moyen de transport se rendent-ils sur le site ?

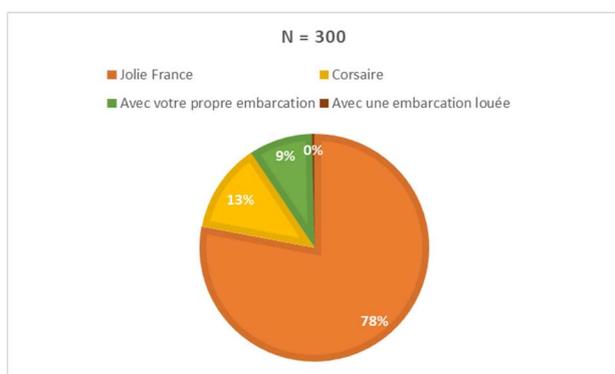


Figure 70 - Les moyens de se rendre sur l'archipel de Chausey (QT)

La majorité des répondants se rendent sur le site via la compagnie des Vedettes Jolie France avec 78% (n=234) des réponses. S'en suit les individus venant avec la Compagnie Corsaire avec 13% (n=38), les plaisanciers avec leur propre embarcation avec 9% (n=27) et de façon très anecdotique les plaisanciers avec une embarcation louée (représentés par une seule personne). Ces données viennent appuyer la position centrale de la ville de Granville dans le transport de passager vers l'archipel de Chausey.

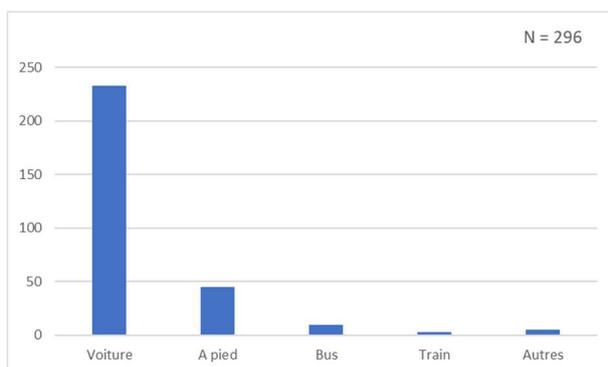


Figure 71 - Les manières de se rendre aux lieux d'embarquements (QT)

La majorité des répondants se rendent à la gare maritime ou à leur port de plaisance, que ce soit ceux de Granville ou de Saint-Malo/Dinard, en voiture avec 78,7% (n=233) des réponses. Ensuite viennent les personnes qui s'y rendent à pied avec 15,2% (n=45) des réponses. Ces personnes sont soit des résidents de Granville ou alors des séjournants à Granville en vacances.

Quelles difficultés ont-ils rencontrés ?

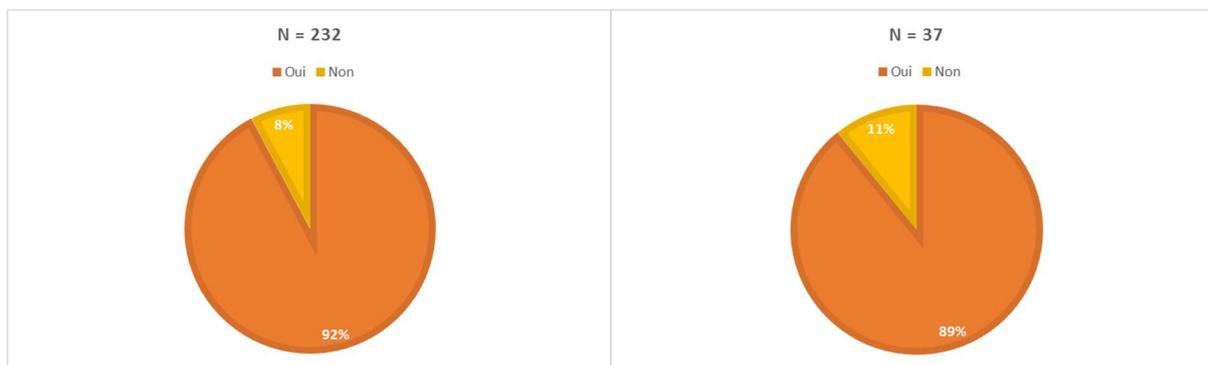


Figure 72 - Les facilités d'accès aux gares maritimes de Granville et de Saint-Malo/Dinard (QT)

Pour ce qui est des facilités d'accès aux gares maritimes de Granville à gauche et de Saint-Malo/Dinard à droite, on remarque que globalement les personnes n'ont pas rencontré de problèmes particuliers. En effet, 92% (n=214) pour la gare maritime de Granville et 89% (n=33) pour la gare maritime de Saint-Malo/Dinard déclarent ne pas avoir rencontré de difficulté pour accéder au lieu. Il existe une proportion un peu plus importante de personnes insatisfaites pour la gare maritime de Saint-Malo/Dinard.



Figure 73 - Les types de difficultés rencontrées (QT)

Pour ce qui est des problèmes qui ressortent, c'est encore une fois le stationnement qui pose le plus souvent problème. A Granville, le problème de stationnement est bien connu avec une forte pénurie d'espaces de stationnement durant la période estivale. Il est ressorti de façon informelle au fil des questionnaires le mécontentement concernant la mise en place récente du parking payant au niveau de la gare maritime de Granville.

Synthèse :

L'analyse des questionnaires en ligne et sur le terrain portant sur les visiteurs de l'archipel de Chausey met en lumière les moyens de transport utilisés pour se rendre sur le site et les problèmes rencontrés.

Dans les questionnaires en ligne, la grande majorité des répondants (64%) utilise les navettes pour accéder à l'archipel, principalement via la compagnie Jolie France. Les visiteurs se rendent à la gare maritime majoritairement en voiture (71%), ce qui met en évidence les défis de stationnement à Granville, ajouté à cela l'introduction récente de du stationnement payant.

Les plaisanciers se rendent également en voiture au port de plaisance (76%) et rencontrent des difficultés similaires de stationnement.

Les répondants du questionnaire terrain utilisent principalement la compagnie Jolie France (78%) pour se rendre à Chausey, renforçant ainsi le rôle central de Granville dans le transport des passagers vers l'archipel. Les difficultés d'accès sont généralement rares, mais le stationnement reste le principal problème, notamment à Granville.

2.2.2. Les pratiques sur l'archipel

Dans cette partie il sera abordé les temporalités de venue des répondants aux questionnaires, leurs manières de s'approprier l'archipel ainsi que les activités pratiquées sur le site.

2.2.2.1 Le temps passé sur l'archipel et les manières de séjourner

L'analyse du temps passé et des manières de séjourner des pratiquants de l'archipel de Chausey permet de distinguer les façons de pratiquer en fonction des origines géographiques des répondants. Ainsi, il est possible de mettre en parallèle les résultats obtenus avec les ressentis de fréquentation.

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

Quand viennent-ils et combien de temps passent-ils sur le site ?

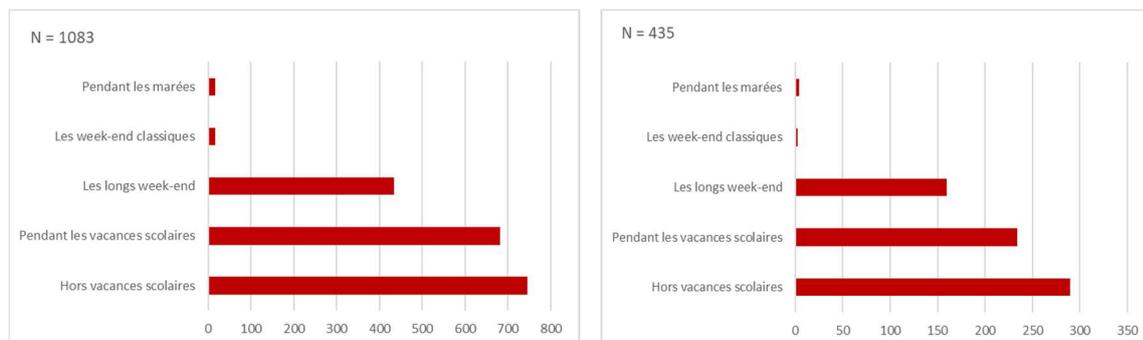


Figure 74 - Les périodes de venues de la totalité de l'échantillon (à gauche) et des Granvillais (à droite) (QL)

Ces graphiques illustrent les réponses à une question fermée présentant plusieurs réponses possibles. Il y avait trois réponses proposées à savoir « Les longs week-end », « Pendant les vacances scolaires » et « Hors vacances scolaires ». Il était également possible d'ajouter sa propre réponse. Ainsi, les réponses « Pendant les marées » et « Les week-end classiques » sont ressortis quelques fois. Ici, il est intéressant de relever qu'on pourrait croire que la population Granvillaise a une pratique de Chausey bien plus « hors-saison » que le reste des répondants. Dans les faits, les proportions sont globalement les mêmes. Pour exemple, 39% (n=745) des répondants totaux viennent à Chausey hors vacances scolaires et 42% (n=290) pour les répondants Granvillais.

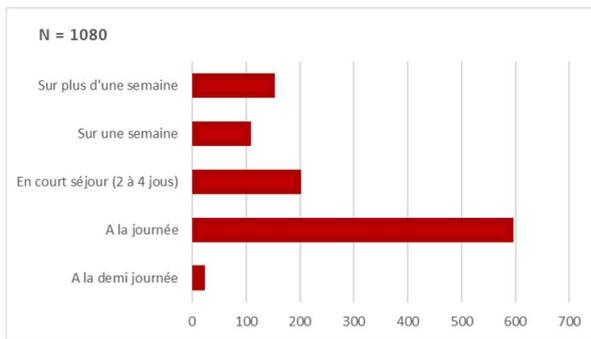


Figure 76 - Le temps passé sur l'archipel de Chausey (QL)

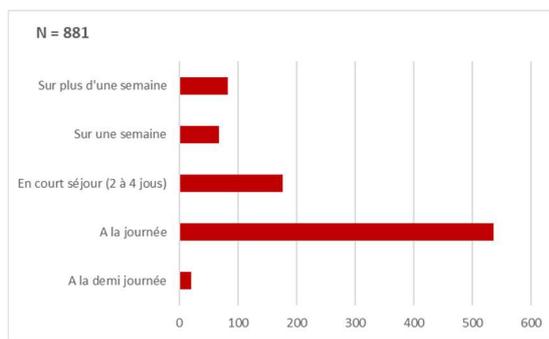


Figure 75 - Focus répondants de la Manche

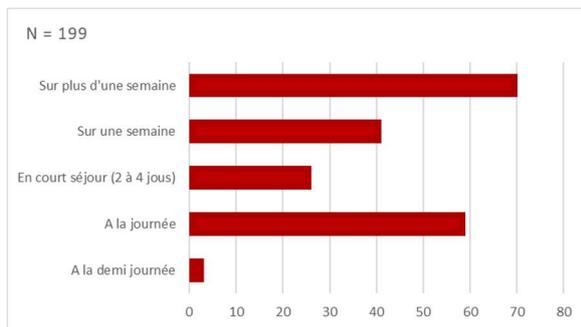


Figure 77 - Focus répondants hors-Manche

Sur l'ensemble des répondants, la majorité déclare venir sur la journée avec 55% (n=595) des réponses, puis en court séjour avec 19% (n=202) des réponses. En croisant la donnée en fonction de l'origine géographique des répondants, on observe que les répondants provenant de la Manche suivent les mêmes durées de venue contrairement aux répondants hors Manche avec une majorité de réponses « Sur plus d'une semaine » avec 35% (n=70) des réponses. Ceci s'explique par une part de

résidents secondaires hors Manche très importante par rapport aux autres catégories géographiques. Etant donné que le questionnaire s'adressait d'abord aux locaux, il ressort que la pratique journalière domine largement les réponses en raison de la proximité relative de ces répondants avec le site. Par opposition, les répondants hors Manche ont une pratique sur un temps plus long de l'archipel.

Avec qui viennent-ils sur le site ?

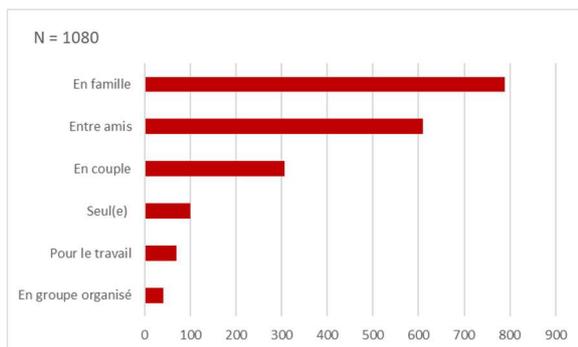


Figure 78 - Les accompagnants (QL)

Il ressort que les pratiquants de l'archipel de Chausey sont représentés plutôt comme un public familial avec 73% (n=788) des réponses enregistrées, ou amicale avec 56,5% (n=610) des réponses. Les couples et les personnes seules se font globalement plus rares avec respectivement 28,4% (n=307) et 9,3% (n=100) des réponses enregistrées. Encore plus anecdotique, les groupes organisés avec 3,8% (n=41) des réponses enregistrées.

Comment séjournent-ils sur l'archipel de Chausey ?

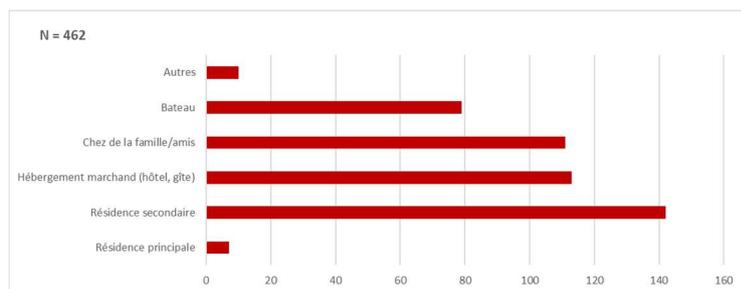


Figure 79 - Les manières de séjournier (QL)

Sur la totalité des répondants qui séjournent sur le site, la proportion majoritaire est celle des résidents secondaires avec 30,7% (n=142) des réponses. S'en suit de près les hébergements marchands avec 24,5% (n=113) des réponses et pour finir ceux qui séjournent chez de la famille ou des amis avec 24% (n=111) des réponses.

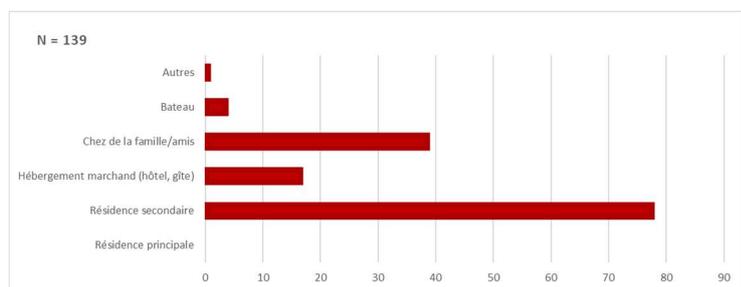


Figure 80 - Les manières de séjournier des répondants hors-Manche (QL)

La part de résidents secondaires pour les répondants hors Manche est très importante avec 56% (n=78) des réponses enregistrées. D'autant plus que les répondants qui déclarent séjournier chez de la famille ou des amis, séjournent en fait dans une résidence secondaire qui ne leur appartient pas.

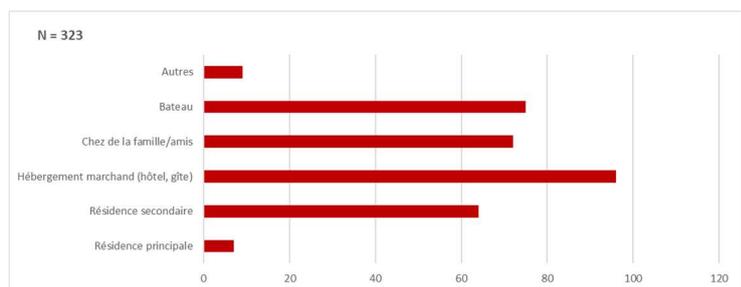


Figure 81 - Les manières de séjournier des répondants de la Manche (QL)

Par comparaison, la figure 81 montre les façons de séjournier des répondants de la Manche. Ici les réponses sont bien plus homogènes avec les hébergements marchands majoritaires dans les réponses avec 30% (n=96).

Cette distinction s'explique par la proportion importante de résidents secondaires originaires de région parisienne. En effet, 38% (n=54) des résidents secondaires sont parisiens ou de région parisienne. De plus, les séjournants en bateau sont bien plus représentés chez la population de la Manche, avec 23% (n=75) des réponses contre 3% (n=4) pour les répondants hors Manche. Comme s'explique la majorité de venue sur la journée pour les répondants de la Manche, la proximité avec les ports de plaisance engendre automatiquement une plus forte part de plaisanciers pour cette catégorie.

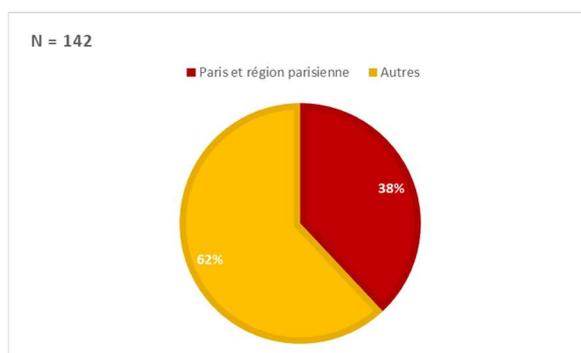


Figure 82 - Origine des résidents secondaires (QL)

QUESTIONNAIRES TERRAIN :

Combien de temps passent-ils sur le site ?

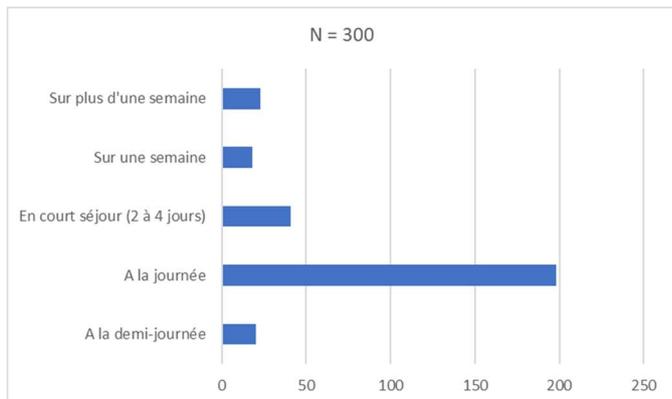


Figure 84 - Le temps passé sur l'archipel de Chausey (QT)

Comme évoqué précédemment, sur l'archipel de Chausey, on peut distinguer deux types de pratiquants : ceux qui viennent en tant qu'excursionnistes et ceux qui viennent en tant que séjournants. Les excursionnistes sont les personnes qui ne dorment pas sur le site et inversement pour les séjournants. Sur l'ensemble de la population interrogée, la majorité des personnes viennent sur une journée avec 66% (n=198) des réponses.

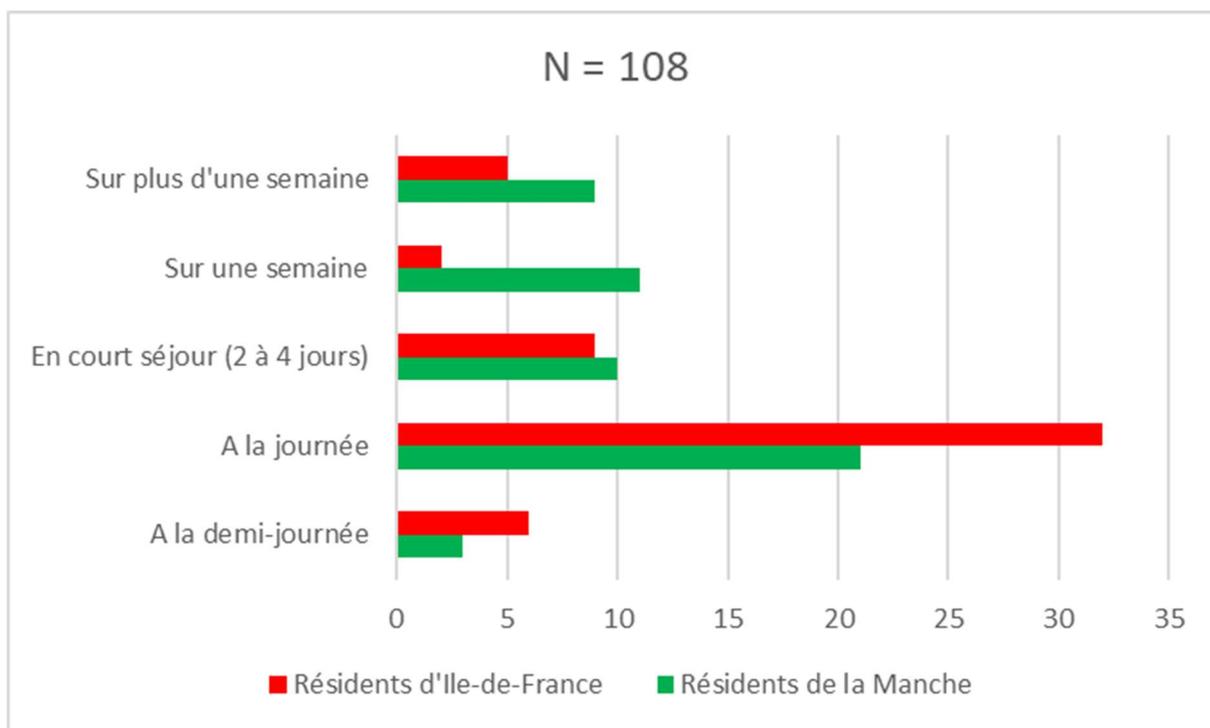


Figure 83 - Focus résidents principaux de la Manche et d'Ile-de-France (QT)

Une analyse croisée a été faite avec les deux principales origines de résidences principales des répondants à savoir : les résidents principaux de la Manche, et ceux d'Ile-de-France. Le but étant d'observer s'il y a des différences notables avec l'ensemble de l'échantillon. On remarque que la population provenant de région parisienne suit globalement les mêmes tendances que le total de l'échantillon. A l'inverse, la population de la Manche voit son temps passé sur le site globalement plus long avec une part de personnes séjournants plus importante.

Avec qui viennent-ils sur le site ?

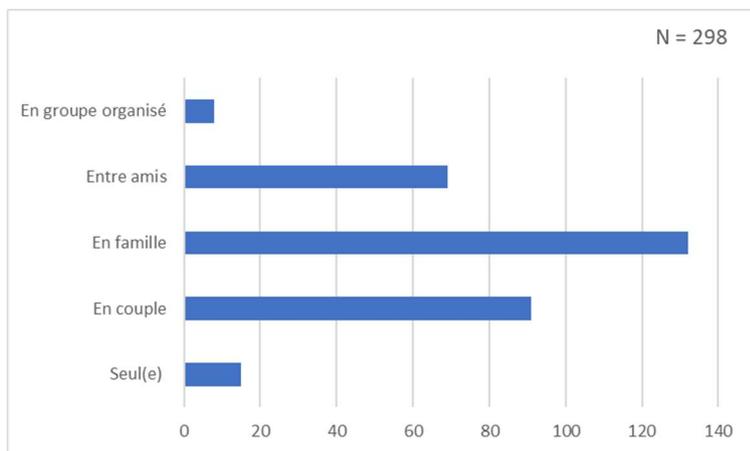


Figure 85 - Les modalités d'accompagnement (QT)

Les données fournies exposent les modalités d'accompagnement des répondants lorsqu'ils visitent l'archipel de Chausey. En analysant les chiffres associés à chaque groupe, une image des dynamiques de voyage se dessine. Il est intéressant de noter que la préférence la plus marquée est pour les voyages en famille, avec 44,3% (n=132) des répondants optant pour cette option. Cela peut suggérer que l'archipel de Chausey

est perçu comme un lieu adapté à des expériences partagées en famille. En second lieu, les couples apparaissent comme un groupe significatif, avec 30,5% (n=91) des répondants choisissant de visiter l'archipel en couple. Ensuite, 23,1% (n=69) des répondants optent pour des voyages entre amis, suggérant que l'archipel de Chausey offre également des opportunités sociales et conviviales. Les voyages en solitaire sont moins courants, avec seulement 5% (n=15) des répondants préférant cette option, indiquant peut-être que l'attrait du lieu est davantage axé sur le partage d'expériences. Enfin, un nombre limité de 2,7% (n=8) répondants choisissent des voyages en groupe organisé, soulignant que la plupart des visiteurs préfèrent organiser eux-mêmes leurs voyages. En somme, ces données révèlent des tendances dans les préférences d'accompagnement pour les visiteurs de l'archipel de Chausey, ce qui aide à comprendre la façon dont la destination est perçue et promue pour différents types de voyages.

Comment séjournent-ils sur le site ?

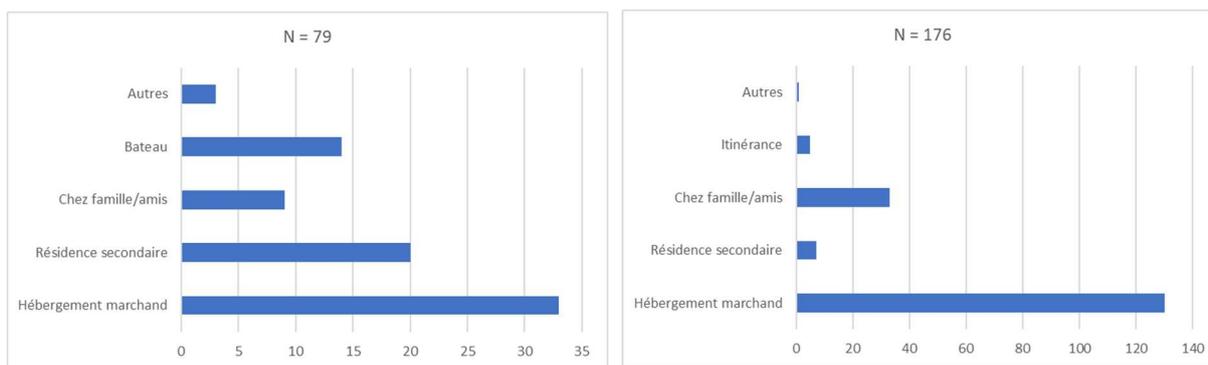


Figure 86 - Les manières de séjourner sur l'archipel de Chausey (à gauche) et sur le continent (à droite) (QT)

Ci-dessus se trouve deux graphiques : celui à gauche montre les manières de séjourner des personnes sur l'archipel de Chausey, celui à droite montre celles des séjournants sur le continent. On observe une part importante des hébergements marchands que ce soit pour les séjournants des îles Chausey ou du continent. Néanmoins, les proportions pour l'archipel de Chausey sont bien plus homogènes. Les hébergements marchands représentent 41,8% (n=33) du total des réponses. S'en suit les résidences secondaires avec 25,3% (n=20) des réponses, puis les personnes qui dorment directement sur leur bateau avec 17,7% (n=14) des réponses.

A l'inverse, pour les séjournants sur le continent, 73,9% (n=130) sont en hébergements marchands et 18,8% (n=33) chez de la famille ou des amis. Ici, les proportions sont bien plus marquées.

Synthèse :

L'analyse du temps passé et des modes de séjour des visiteurs de l'archipel de Chausey révèle des différences significatives en fonction de leur origine géographique.

Les questionnaires en ligne montrent que la majorité des visiteurs viennent sur une journée (55%), mais cette tendance diffère pour les visiteurs hors Manche, qui optent davantage pour des séjours d'une semaine ou plus. La composition des groupes de visiteurs est majoritairement familiale (41%) et amicale (32%). Les modes d'hébergement varient, avec une forte présence de résidences secondaires chez les visiteurs hors Manche, tandis que les visiteurs locaux optent souvent pour des séjours d'une journée en raison de leur proximité avec l'archipel de Chausey.

Les questionnaires terrain montrent également que la majorité des visiteurs passent une journée sur l'archipel (66% et plus de 70% si l'on ajoute les demi-journées), avec des différences notables entre les résidents principaux de la Manche et d'Ile-de-France. Les groupes familiaux et les couples sont les compositions de groupe les plus courantes. Les hébergements marchands sont préférés par la plupart des visiteurs, mais les proportions varient entre les visiteurs de Chausey et ceux du continent, ces derniers optant davantage pour les hébergements marchands.

Ces résultats soulignent l'importance de considérer les spécificités géographiques des visiteurs de Chausey dans la planification et la gestion du tourisme. La diversité des durées de séjour et des modes d'hébergement nécessite une approche adaptée pour répondre aux attentes et aux besoins des différents segments de visiteurs. Une meilleure compréhension des profils de visiteurs selon leur origine géographique pourrait ainsi permettre de développer un tourisme plus durable et équilibré sur l'archipel de Chausey.

2.2.2.2 Les activités pratiquées et les dépenses occasionnées

Il est intéressant de connaître les activités pratiquées sur l'archipel de Chausey car cela permet de faire ressortir de possibles points de tensions et de pouvoir les corrélérer avec les facteurs de dérangements que nous analyserons par la suite.

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

Quelles activités pratiquent-ils sur l'archipel ?

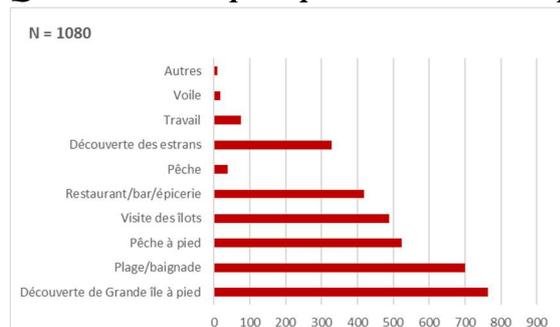


Figure 87 - Activités pratiquées (QL)

L'activité la plus pratiquée sur le site est la découverte de Grande-Ile à pied avec 70,7% (n=764) des réponses enregistrées. Ensuite vient la plage et la baignade avec 64,8% (n=700) des réponses, puis la pêche à pied avec 48,4% (n=523) des réponses enregistrées. Les activités qui reviennent le moins sont la pêche et la voile avec 5,1% (n=55) des réponses si on les cumule.

Pour ce qui est de la population granvillaise, elle suit les mêmes activités que l'ensemble de l'échantillon étudié avec cependant une pratique relativement plus importante des restaurants et des bars, avec 43% (n=185) des réponses enregistrées.

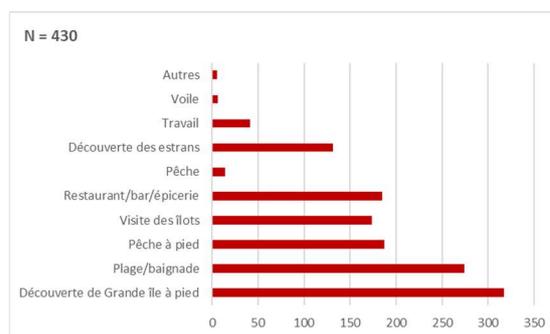


Figure 88 - Activités pratiquées par les Granvillais (QL)

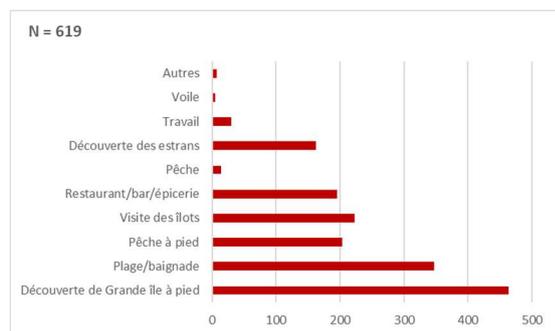


Figure 89 - Activités pratiquées par les excursionnistes (QL)

Il est également intéressant d'analyser les activités via la durée de la venue des répondants. Si l'on se concentre uniquement sur les excursionnistes, on observe une place encore plus importante de la balade. Ce type d'utilisateur vient ainsi sur l'archipel de Chausey avant tout pour se promener et profiter de la plage. (cf. figure 89)

Par comparaison, les séjournants, donc les pratiquants qui passent au minimum une nuit sur l'archipel de Chausey, ont une activité principale de plage et de baignade. La découverte de Grande-Ile à pied n'est plus l'activité numéro une sur le site. Ce basculement des activités pratiquées est d'autant plus exacerbé quand on isole les résidents secondaires dans l'analyse.

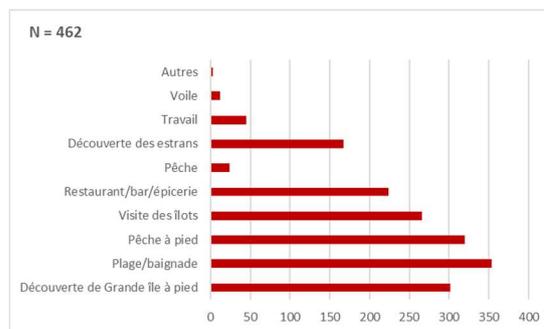


Figure 90 - Activités pratiquées par les séjournants (QL)

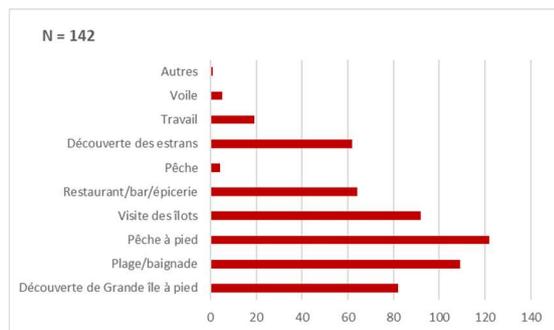


Figure 91 - Activités pratiquées par les résidents secondaires (QL)

Pour les résidents secondaires, les pratiques changent beaucoup par rapport à l'ensemble de l'échantillon. En effet, l'activité principale de cette catégorie est représentée par la pêche à pied avec 85,9% (n=122) des réponses enregistrées. Ceci peut s'expliquer par une transmission de cette pratique de génération en génération étant donné que les familles présentes sur Grande-Ile sont plutôt anciennes.

Sur la proportion qui pratiquent la pêche à pied, 76% (n=103) déclarent la pratiquer souvent où systématiquement. Enfin, 24% (n=32) d'entre eux la pratiquent rarement quand ils se rendent sur l'archipel de Chausey.

Les principales activités pratiquées sur le site restent globalement les mêmes, à savoir : la balade, la plage/baignade, la pêche à pied et la restauration.

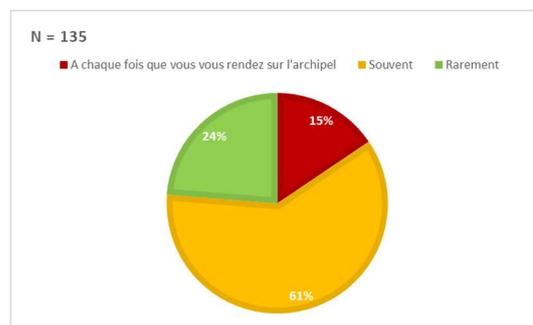


Figure 92 - Réurrence de la pratique de la pêche à pied (QL)

Enfin, il est intéressant de mettre en lumière le fait que la visite des îlots fait partie des activités les plus pratiquées avec 15% (n=489) des réponses, alors qu'il est interdit de s'y rendre du 30 septembre au 15 juillet et que du 15 juillet au 30 septembre seules les personnes résidentes de la partie privée peuvent s'y rendre (hors Domaine Public Maritime). Les plages sont autorisées toute l'année mais comment savoir s'ils s'y cantonnent ? Cela peut témoigner d'une relative méconnaissance de la réglementation ou d'un manque de considération des pratiquants pour les règles établies (cf. 2.2.3.2).

QUESTIONNAIRES TERRAIN :

Quelles activités pratiquent-ils sur l'archipel ?

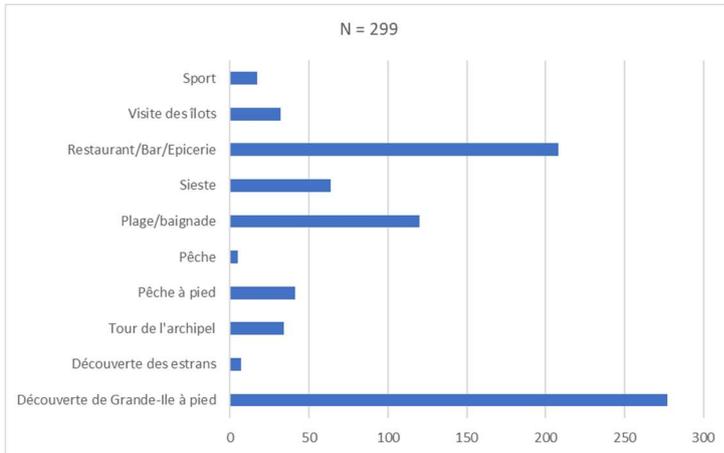


Figure 93 - Activités pratiquées (QT)

Pour ce qui est des activités pratiquées sur le site par les répondants du questionnaire terrain, il semble clair que l'activité majoritaire est la promenade avec 92,6% (n=277) des réponses. La seconde est le restaurant/bar/épicerie qui sont pratiqués par 69,6% (n=208) des répondants. Les activités minoritaires sont représentées par la pêche, qui est évoquée à hauteur de 1,7% (n=5), et la découverte des estrans avec 2,3% (n=7).

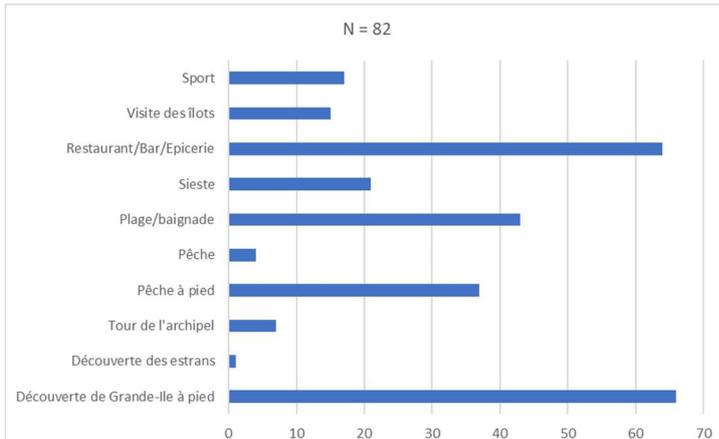


Figure 94 - Activités pratiquées par les séjournant (QT)

Si l'on isole les activités pratiquées par les répondants qui séjournent sur l'archipel de Chausey, on observe que la promenade reste majoritaire avec 80,5% (n=66) de récurrence mais des activités comme la pêche à pied sont bien plus pratiquées. En effet, cette activité est effectuée par 45,1% (n=37) des séjournants contre 13,7% (n=41) pour l'ensemble de l'échantillon. Les activités les moins pratiquées sont inchangées et sont la découverte des estrans et la pêche.

découverte des estrans et la pêche.

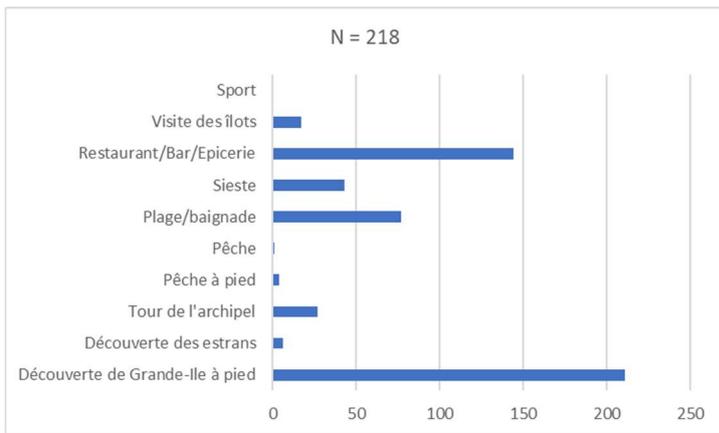


Figure 95 - Activités pratiquées par les excursionnistes (QT)

Enfin, si on isole les excursionnistes, les activités sont moins diversifiées. Ils pratiquent ainsi quasi-exclusivement la promenade, et en deuxième lieu fréquentent les restaurant/bar/épicerie, et vient ensuite la plage/baignade. Il a été demandé aux répondants qui déclaraient pratiquer un sport lequel ils pratiquaient. Les deux sports qui sont ressortis le plus sont le kayak et la voile.

Combien ont-ils dépensé ?

Les dépenses effectuées sur Grande-Ile sont assez diversifiées allant d'aucune dépense à plus de 50 euros. La dépense la plus courante est celle de plus de 50 euros avec 32,7% (n=97) des réponses. La moins représentée est celle à moins de 10 euros avec 13,8% (n=41) des réponses. Ceci peut être interprété comme le fait que plus rares sont ceux qui font de petites dépenses. Soit, ils ne dépensent pas du tout, soit ils dépensent des sommes plus conséquentes. De façon informelle, certains estimaient leur dépense à plusieurs centaines d'euros, souvent corrélée dans ce cas à des séjours de longue durée.

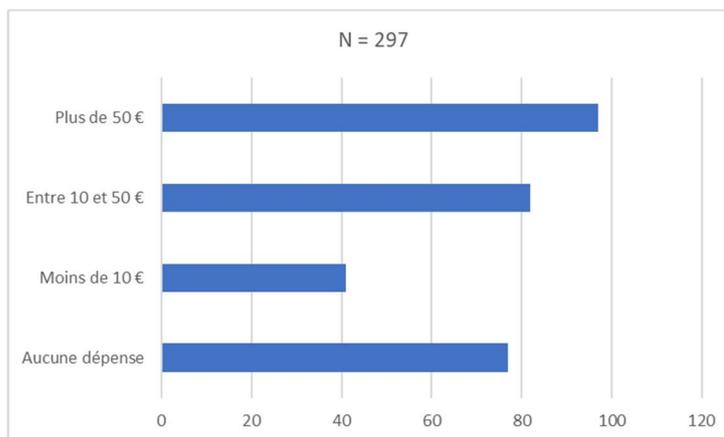


Figure 96 - Les dépenses sur Grande-Ile (QT)

Synthèse :

L'analyse des activités pratiquées sur l'archipel de Chausey révèle plusieurs tendances intéressantes.

Selon les questionnaires en ligne, la découverte de Grande-Ile à pied est l'activité la plus populaire, suivie de près par la plage et la baignade, puis la pêche à pied. Les activités telles que la pêche et la voile sont moins courantes. Les habitants de Granville montrent une préférence relativement plus forte pour les restaurants et les bars. De plus, il est noté que les activités pratiquées varient en fonction de la durée du séjour, avec la promenade dominant chez les excursionnistes, tandis que la plage et la baignade prédominent chez les séjournants. Les résidents secondaires, en particulier, sont plus enclins à pratiquer la pêche à pied, qui est une activité transmise de génération en génération.

De manière générale, les activités les plus courantes sur l'archipel incluent la balade, la plage/baignade, la pêche à pied et la restauration.

Il est également notable que la visite des îlots est pratiquée par de nombreux visiteurs, en particulier des séjournants, malgré une interdiction sur une grande partie de l'année, ce qui peut suggérer une méconnaissance de la réglementation ou un manque de considération du respect des règles si les pratiquants ne se cantonnent pas qu'aux plages (cf. 2.2.3.2).

Dans les questionnaires terrain, la promenade est largement prédominante, suivie par les visites aux restaurants, bars et épiceries. La pêche à pied est plus courante parmi les séjournants, tandis que les excursionnistes se concentrent principalement sur la promenade, les restaurants/bars/épiceries et la plage/baignade. Le kayak et la voile sont les sports les plus pratiqués.

En ce qui concerne les dépenses, elles varient considérablement, de moins de 10 euros à plus de 50 euros, avec la dépense la plus fréquente dépassant les 50 euros. Cela indique que la plupart des visiteurs sont soit enclins à faire des dépenses substantielles, ou soit aucune dépense du tout, et il y a peu de dépenses de faible montant. Certains visiteurs rapportent même des dépenses de plusieurs centaines d'euros, ce qui indique une diversité dans les habitudes de dépenses des visiteurs de Chausey.

2.2.3 La fréquentation de l'archipel de Chausey, la satisfaction des visiteurs et la connaissance de la réglementation

L'analyse des ressentis de fréquentation des visiteurs sur l'archipel de Chausey revêt une importance capitale pour plusieurs raisons clés. Au sein des questionnaires récoltés directement sur le site, il était d'abord demandé l'appréciation de divers éléments comme les commerces, les paysages ou encore la propreté de Grande-Ile. Ensuite venait la perception de la fréquentation et le dérangement occasionné par rapport à la journée que la personne interrogée vient de vivre. Par comparaison, le questionnaire en ligne a une vision plus large sur les questions de fréquentation en développant une approche saisonnière et non instantanée. En somme, il est important de comprendre les ressentis des visiteurs car ils permettent de mesurer le niveau de satisfaction des répondants par rapport à leur expérience sur l'archipel. Aussi, il a été questionné la satisfaction globale quant à la visite de l'archipel par les répondants, et enfin la connaissance de la réglementation, de façon détaillée dans le questionnaire terrain et succincte dans le questionnaire en ligne.

2.2.3.1 Les ressentis de fréquentation

Dans un premier temps seront analysés la perception de la fréquentation ainsi que les dérangements occasionnés.

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

La perception de la fréquentation sur Grande-Ile selon les saisons

Dans le questionnaire en ligne, il a été demandé aux répondants des informations concernant leur ressentis par rapport à la fréquentation. Pour permettre une analyse plus étayée, les répondants ont indiqué leurs ressentis en fonction de la saison. Ce choix se justifie également par la forte météo-dépendance du site, et donc de l'influence qu'elle peut exercer sur les réponses.

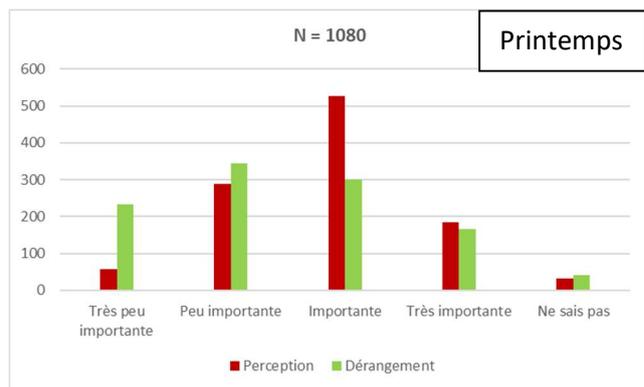


Figure 97 - Ressentis de fréquentation au printemps (QL)

Il a d'abord été demandé la perception de la fréquentation des individus. Par exemple : trouvent-ils que la fréquentation est importante au printemps ?

Il ressort qu'au printemps, pour l'ensemble de l'échantillon, la perception de la fréquentation est majoritairement importante avec 48% (n=528) des réponses.

Ensuite, il a été demandé le degré de dérangement occasionné par cette fréquentation. Ici, la majorité des répondants déclarent un dérangement peu important à 32% (n=345) et important à 28% (n=301).

Si l'on isole les résidents secondaires et principaux, la perception de la fréquentation reste majoritairement importante avec 54% (n=80) des réponses. Cependant, le dérangement engendré est plus important avec une majorité des répondants déclarant un dérangement important au printemps avec 48% (n=65) des réponses.

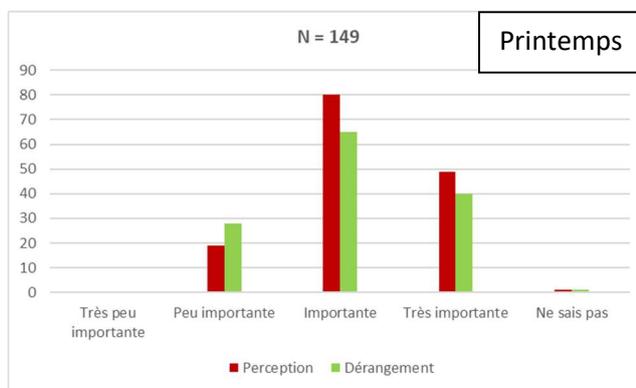


Figure 98 - Ressentis de fréquentation au printemps des résidents secondaires (QL)

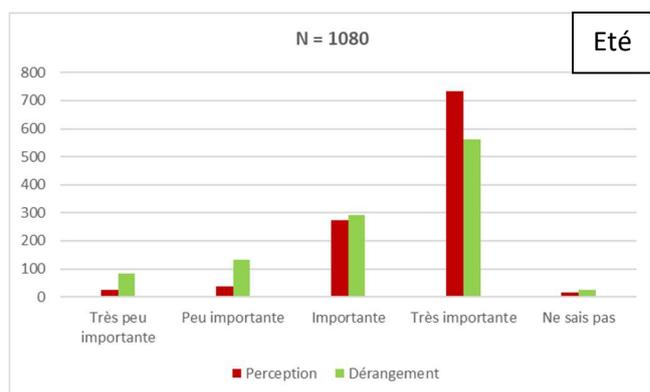


Figure 99 - Ressentis de fréquentation en été (QL)

L'été est logiquement la période la plus tendue en matière de fréquentation. La majorité des répondants déclarent une perception de la fréquentation très importante avec 68% (n=733) des réponses, et un dérangement également très important avec 51% (n=562) des réponses.

Si l'on combine la perception importante et très importante, on arrive à 93% (n=1007) des réponses. Pour le dérangement, on est à 78% (n=562) des réponses pour un dérangement très important. A la manière du printemps, les réponses sont d'autant plus exacerbées si l'on isole les résidents secondaires et principaux.

Les catégories « très peu importante » et « peu importante » ont quasiment disparu. Au contraire, la catégorie « très importante » est encore plus prépondérante dans le jeu de données. En effet, 83% (n=124) des résidents secondaires et principaux déclarent une perception de la fréquentation très importante. Le dérangement occasionné est également plus conséquent que pour la totalité de l'échantillon avec 78% (n=116) de réponses pour un dérangement très important.

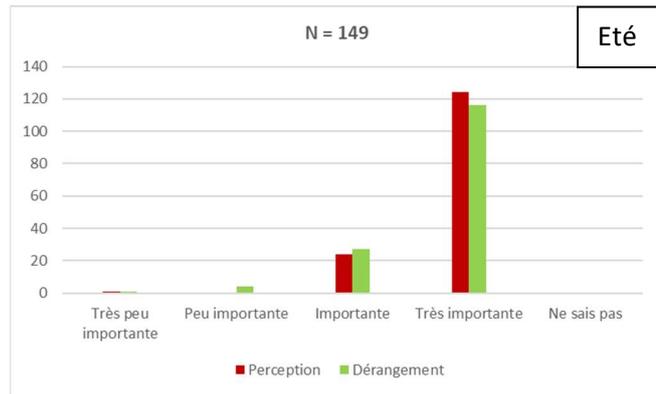


Figure 100 - Ressentis de fréquentation en été par les résidents secondaires (QL)

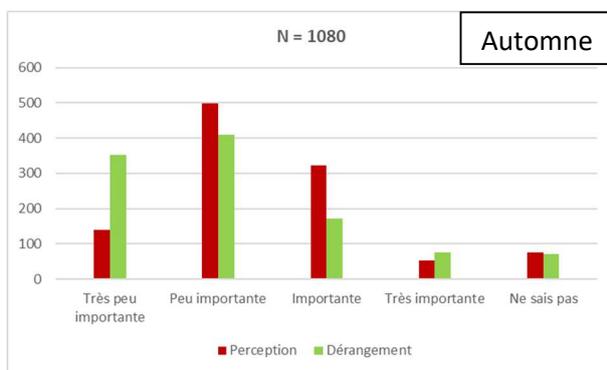


Figure 101 - Ressentis de fréquentation en automne (QL)

On peut distinguer deux phases dans les ressentis de fréquentation : La phase printemps/été et la phase automne/hiver. En effet, entre le printemps et l'été on observe une augmentation de la perception de la fréquentation et du dérangement engendré. A l'inverse, entre l'automne et l'hiver, on observe une baisse.

Même si la catégorie « importante » pour les ressentis reste non négligeable avec 29% (n=322) des réponses, on observe, en automne, un basculement des ressentis vers les catégories « peu importante » et « très peu importante » avec respectivement 46% (n=499) et 13% (n=140) des réponses.

Pour les résidents secondaires et principaux, la perception d'une fréquentation importante reste majoritaire avec 48% (n=72) des réponses. Le dérangement lui se stabilise entre peu important et important, avec respectivement 33% (n=49) et 34% (n=50) des réponses enregistrées.

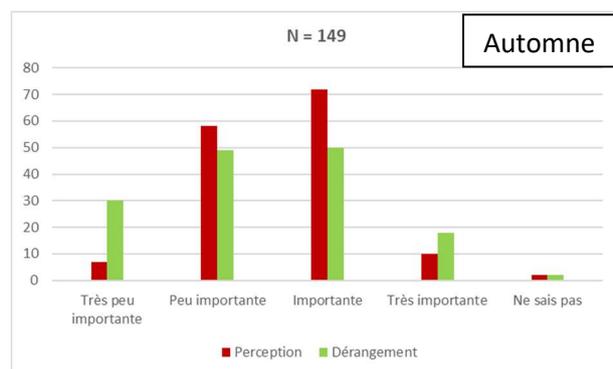


Figure 102 - Ressentis de fréquentation en automne par les résidents secondaires (QL)

Ce n'est qu'en hiver que la perception et le dérangement deviennent majoritairement très importants.

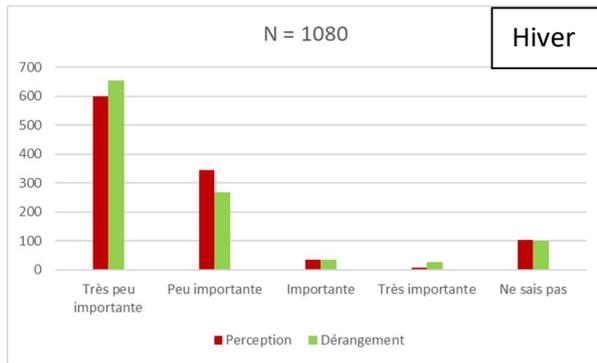


Figure 103 - Ressentis de fréquentation en hiver (QL)

En effet, l'hiver marque une période de très forte baisse pour les ressentis de fréquentation sur l'archipel de Chausey. Les ressentis de fréquentation en sont donc fortement impactés. La perception et le dérangement sont majoritairement très peu importants. La perception enregistre 55% (n=600) de réponse « très peu importante » et le dérangement 60% (n=655) de réponses « très peu dérangeante ».

Les catégories « importante » et « très importante » ont quasiment disparu des réponses en hiver.

Pour ce qui est des réponses des résidents secondaires et principaux, les réponses sont plus modérées mais la majorité ont répondu une perception et un dérangement peu ou très peu important.

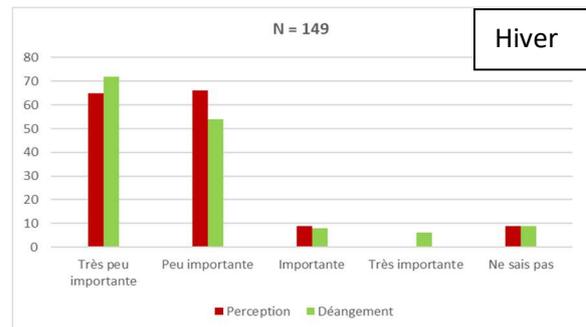


Figure 104 - Ressentis de fréquentation en hiver par les résidents secondaires (QL)

Quels sont les types de dérangement occasionnés ?

Si les répondants déclaraient à un moment donné, et sur n'importe quelle saison, qu'ils étaient dérangés ou très dérangés, alors ils étaient redirigés vers une question pour connaître plus en détails les causes du dérangement.

La cause de dérangement qui ressort la plus est la saturation des sentiers avec 84,5% (n=749) de récurrence dans les réponses, puis suit la saturation de la cale d'embarquement avec 66,6% (n=590) et la pollution sonore et la saturation des plages à égalité avec 58,1% (n=515) des réponses.

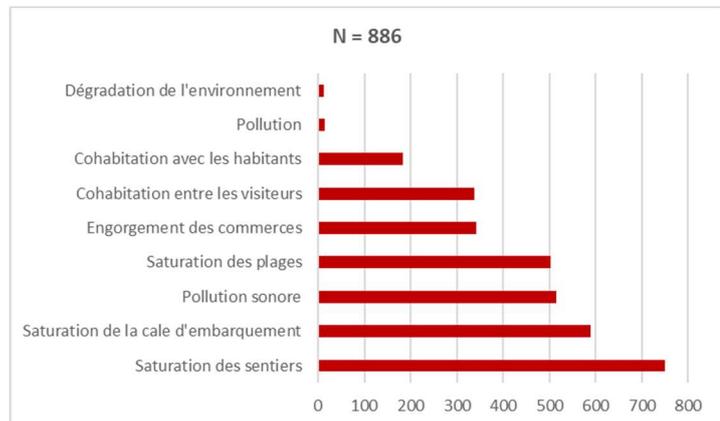


Figure 105 - Les dérangements occasionnés (QL)

Il est important à préciser qu'en haut de la figure 105 se situent deux types de réponses, à savoir « Pollution » et « Dégradation de l'environnement ». Ces deux réponses n'étaient initialement pas proposées dans les choix possibles lorsqu'on remplissait le questionnaire mais elles sont quand même revenues plusieurs fois dans la catégorie « Autres ». Ceci induit qu'elles sont importantes à prendre en compte car assez persistantes pour que les répondants les ajoutent d'eux même aux réponses. Si elles avaient été mises dans les réponses possibles de base, alors elles auraient sûrement récolté plus de réponses. Si l'on mène des analyses croisées, les causes de dérangements restent relativement les mêmes que si l'on observe la totalité de l'échantillon.

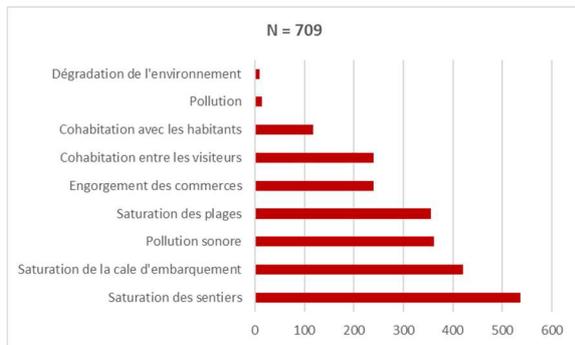


Figure 106 - Dérangements occasionnés pour les répondants de la Manche (QL)

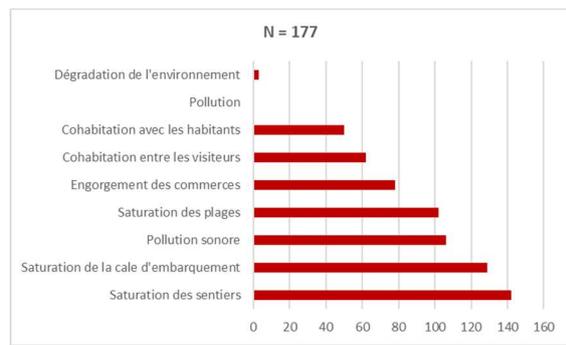


Figure 107 - Dérangement occasionnés pour les répondants hors-Manche (QL)

Que ce soit en se concentrant sur les répondants de la Manche, hors Manche ou les résidents secondaires et principaux, les causes du dérangement ne changent pas beaucoup et reste globalement dans les mêmes proportions.

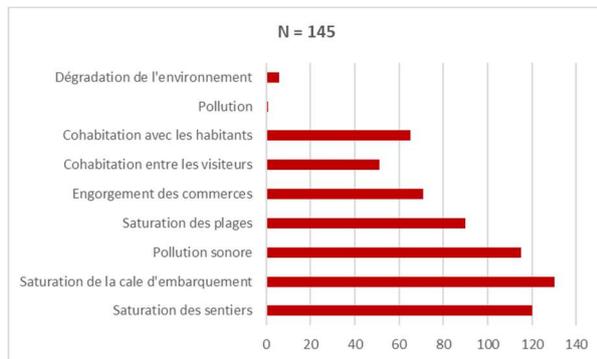


Figure 108 - Dérangement occasionnés pour les résidents secondaires (QL)

A noter que pour les résidents secondaires et principaux, la principale cause de dérangement est la saturation de la cale d'embarquement, avec 82,8% (n=120) de récurrence dans les réponses alors que c'est la saturation des sentiers pour toutes les autres catégories de répondants. Aussi la cohabitation avec les habitants en motif de dérangement est logiquement plus importante avec 44,8% (n=65) des réponses enregistrées alors que ce type de dérangement était de 20,6% (n=183) pour l'ensemble de l'échantillon.

Les avis sur la limitation et la mise en place d'un seuillage

Ici, il a été questionné indirectement l'acceptabilité de mesures fortes concernant la réglementation de l'archipel de Chausey. Volontairement les questions étaient courtes et directes afin de recueillir l'avis réel des répondants. La mise en place d'une régulation de la fréquentation peut susciter des débats et des réactions parmi les résidents locaux et les visiteurs. En impliquant les visiteurs dans le processus décisionnel et en prenant en compte leur opinion, on peut augmenter l'acceptabilité sociale d'une telle mesure.

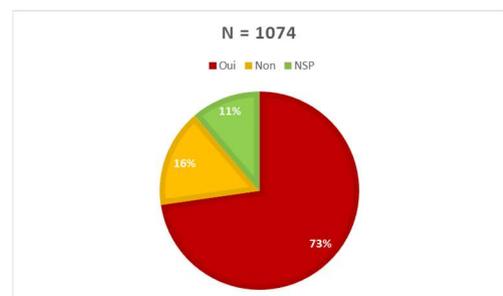


Figure 109 - Les avis sur la limitation de la fréquentation (QL)

Cela contribue à éviter les conflits et à favoriser une approche plus participative et consensuelle dans la gestion des îles. Les données recueillies à partir des questionnaires auprès des visiteurs fournissent des informations factuelles et des arguments objectifs pour étayer les décisions politiques concernant la régulation de la fréquentation et ainsi faciliter la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées.

Concernant l'échantillon total, 73% (n=781) pensent qu'il faudrait limiter la fréquentation sur l'archipel de Chausey. 16% (n=172) pensent que ce n'est pas nécessaire et 11% (n=121) préfèrent ne pas se prononcer.

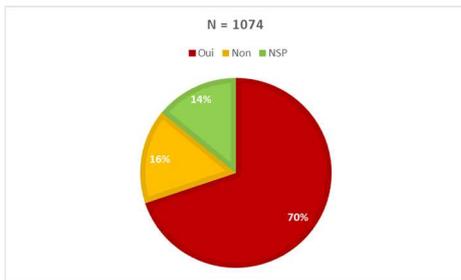


Figure 110 - Les avis sur la mise en place d'un seuil (QL)

Pour ce qui est de la mise en place d'un « seuil », 70% (n=752) seraient pour, 16% (n=172) contre, et 14% (150) ne se prononcent pas. Cela signifie que pour les personnes favorables à une limitation, la mise en place d'un seuil est une bonne option pour eux.

En menant des analyses croisées en fonction des origines géographiques, on se rend compte que les réponses restent dans les mêmes proportions avec environ 70% (n= 104) de favorables à une limitation. Le seul type de répondants où les chiffres changent beaucoup concerne les résidents secondaires et principaux.

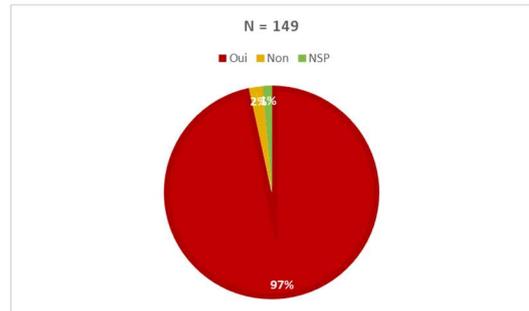


Figure 111 - Les avis des résidents secondaires et principaux sur la limitation de la fréquentation (QL)

En effet, si l'on observe la figure 111, 97% (n=144) des répondants résidents secondaires ou principaux seraient favorables à une limitation, 2% (n=3) seraient défavorables et 1% (n=2) ne souhaitent pas se prononcer.

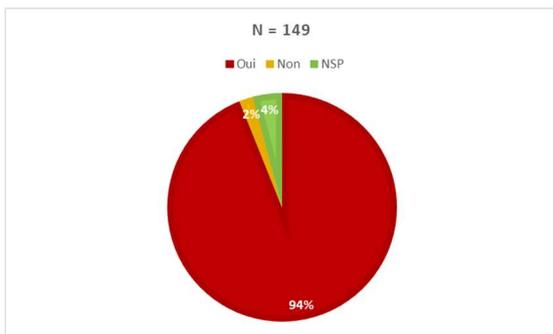


Figure 112 - Les avis des résidents secondaires et principaux sur la mise en place d'un seuil (QL)

Pour la mise en place d'un seuil, 94% (n=140) seraient favorables, tandis que 2% (n=3) seraient défavorables et 4% (n=6) ne souhaitent pas se prononcer.

Les parts sont plus marquées que pour l'ensemble de l'échantillon, les résidents secondaires et principaux ressentant plus fortement la fréquentation que les autres catégories de répondants (cf. 2.2.3.1).

QUESTIONNAIRES TERRAIN :*La perception de la fréquentation sur Grande-Ile sur un instant t*

Dans un souci de représentativité, de cohérence et d'objectivité, les ressentis concernant la fréquentation de l'archipel de Chausey seront analysés d'une façon globale d'une part, et journalière d'autre part. Le but étant de pouvoir comparer les réponses par rapport aux nombres approximatifs de personnes présentes sur Grande-Ile. Les données journalières de la Compagnie Corsaire n'ont pas pu être récoltées. Cependant, il est intéressant de comparer les données des Vedettes Jolie France de 2023 par rapport aux autres années pour mettre en relief les ressentis de fréquentation obtenus sur le site. Pour rappel, la récolte des questionnaires terrain s'est effectuée sur 14 jours répartis entre mai et août 2023.

Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023
07/05/2023 = 28		03/07/2023 = 8	01/08/2023 = 31
08/05/2023 = 12		14/07/2023 = 15	02/08/2023 = 15
28/05/2023 = 14		15/07/2023 = 39	03/08/2023 = 24
		16/07/2023 = 9	04/08/2023 = 35
		27/07/2023 = 1	05/08/2023 = 0
			12/08/2023 = 50
			13/08/2023 = 18

Tableau 22 - Jours de récolte et nombre de questionnaires récoltés (QT)

Jours de récolte	Débarquements Jolie France 2023	Jours de récolte	Débarquements Jolie France 2022/2023	Jours de récolte	Débarquements Jolie France 2022/2023
07/05/2023	1055	03/07/2023	542/522	01/08/2023	659/489
08/05/2023	125	14/07/2023	974/562	02/08/2023	1222/169
28/05/2023	1732	15/07/2023	1489/756	03/08/2023	1505/165
		16/07/2023	1234/369	04/08/2023	1001/705
		27/07/2023	1270/307	05/08/2023	1196/167
				12/08/2023	1976/878
				13/08/2023	1458/923

Tableau 23 - Jours de récolte et nombre de débarquements des Vedettes Jolie France (QT)

Concernant les jours de comptages, il existe une forte fluctuation du nombre de répondants, allant de zéro à cinquante. Deux jours sont surlignés en rouge dans le tableau 23 : le 27/07/2023 n'est pas un jour de récolte à proprement parler, car c'est un questionnaire qui a été rempli sur place sans enquêteurs. Le 05/08/2023 est un jour de récolte qui était prévu à la base mais en raison d'une météo tempétueuse, aucun questionnaire n'a pu être effectué.

L'analyse des ressentis de fréquentation des questionnaires terrain s'est faite de la manière suivante :

- dans un premier temps, une analyse des résultats globaux avec des analyses croisées ; cette étape sert de photographie générale des réponses afin de savoir ce que les différents répondants pensent d'une manière générale.
- dans un second temps, une analyse journalière afin de pouvoir comparer les réponses par rapport aux données de fréquentation des Vedettes Jolie France.

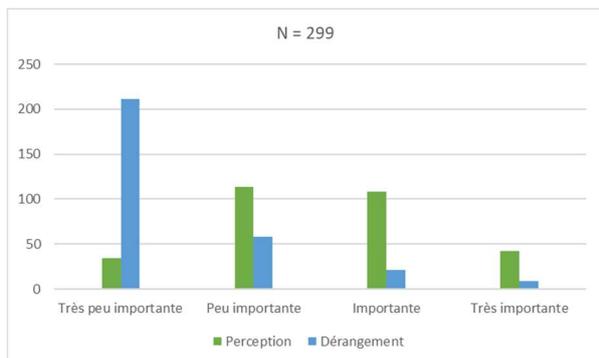


Figure 113 - Ressentis de fréquentation (QT)

Sur la totalité de l'échantillon, il est observable que la majorité des répondants perçoit une fréquentation de l'archipel peu importante, avec 38,1% (n=114) des réponses, et importante, avec 36,1% (n=108). Néanmoins, le dérangement engendré par cette fréquentation n'est majoritairement pas important. En effet, 70,6% (n=211) des répondants déclarent ne pas être dérangés par la fréquentation. La proportion de personnes interrogées dérangées ou très dérangées est de 10% (n=30).

Il est intéressant de comparer la totalité de l'échantillon avec différents types de pratiquants de l'archipel de Chausey. En effet, en fonction des façons de pratiquer, les répondants ne vont pas avoir la même perception ni le même niveau de dérangement engendré.

Les séjournants sur le site, c'est-à-dire toute personne qui passe au moins une nuit sur les îles Chausey, ont une perception de la fréquentation relativement plus importante que si l'on compare avec l'ensemble des répondants. Dès lors, il apparaît que 33,3% (n=27) des séjournants perçoivent une fréquentation importante et 30,9% (n=25) très importante. Cela signifie que 64,2% (n=52) des séjournants trouvent que l'archipel est fréquenté d'une façon importante voire très importante, soit quasiment deux personnes sur trois. Pour ce qui est du dérangement, 76,5% (n=62) déclarent que la fréquentation n'est pas ou peu dérangeante, et 23,5% (n=19) dérangeante ou très dérangeante.

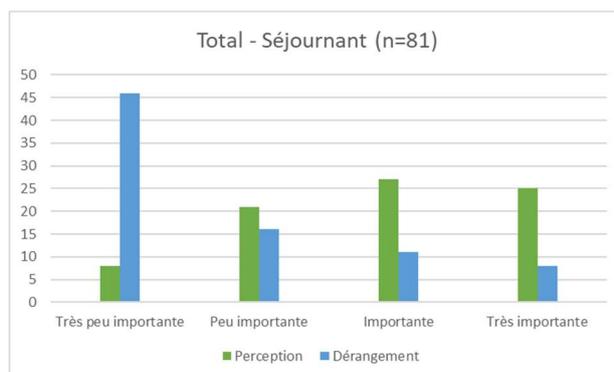


Figure 114 - Ressentis de fréquentation des séjournants (QT)

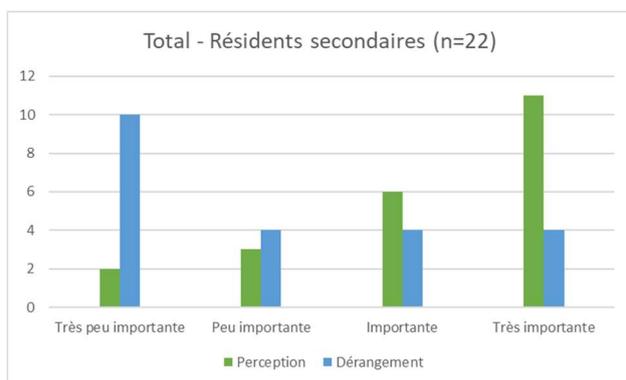


Figure 115 - Ressentis de fréquentation des résidents secondaires (QT)

Si l'on isole uniquement les résidents secondaires, compris au sein des séjournants, on observe que cette dynamique est encore plus exacerbée. Ici, il y a 50% (n=11) des répondants qui perçoivent une fréquentation très importante et 27,3% (n=6) importante. En outre, 77,3% (n=17) des résidents secondaires perçoivent une fréquentation au moins importante. Le dérangement engendré par cette fréquentation est quant à lui de l'ordre de 63,6% (n=14) pas ou peu dérangeant, et 36,7% (n=8) dérangeant ou très dérangeant.

A l'inverse, si l'on isole les excursionnistes, on observe une perception de la fréquentation globalement moins importante avec 54,8% (n=119) des répondants qui la perçoivent très peu importante ou peu importante, et 45,2% (n=98) importante ou très importante. Le dérangement quant à lui est anecdotique avec 95,4% (n=207) des excursionnistes qui estime être peu ou pas dérangé.

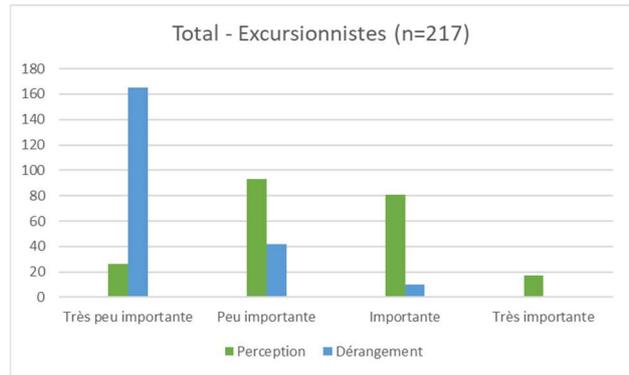


Figure 116 - Ressentis de fréquentation des excursionnistes (QT)

Pour l'analyse journalière, tous les jours de récolte ne seront pas analysés. Néanmoins, il a été choisi des jours de forte, faible et moyenne fréquentation afin d'avoir un panel assez large de données pour en analyser les tendances de ressentis de la fréquentation.

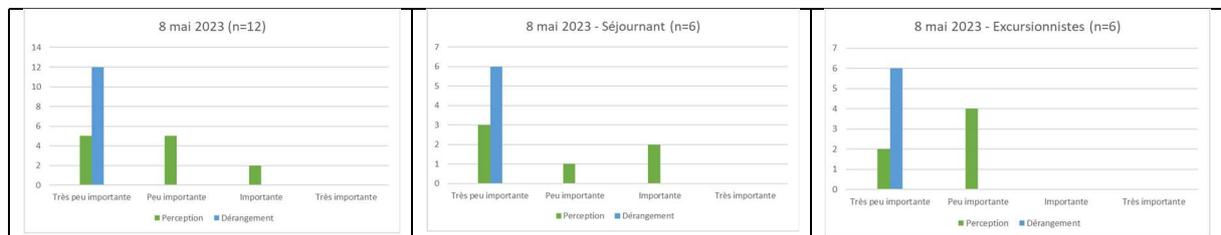


Figure 117 – Ressentis de fréquentation du 8 mai 2023, nombre faible de débarquements (125)

On observe une fréquentation au 8 mai 2023 estimée comme globalement peu ou pas importante avec un dérangement très peu important.

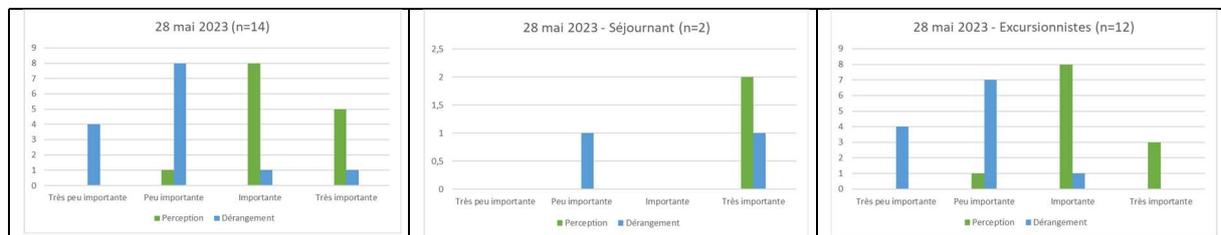


Figure 118 – Ressentis de fréquentation du 28 mai 2023, nombre fort de débarquements (1732)

On observe une fréquentation au 28 mai 2023 considérée comme majoritairement importante voire très importante. Le dérangement associé est quant à lui est majoritairement peu important.

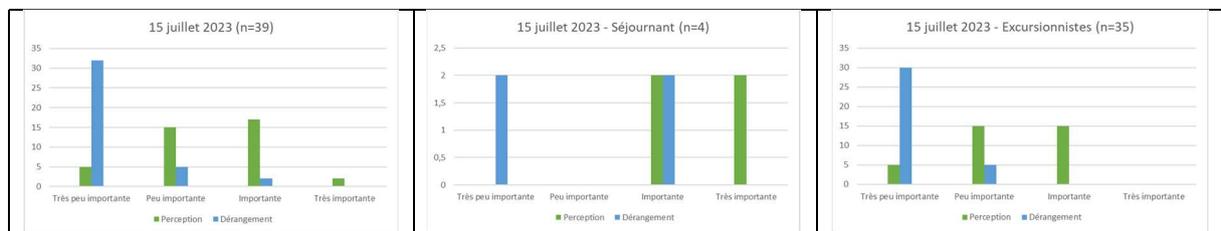


Figure 119 - Ressentis de fréquentation du 15 juillet 2023, nombre moyen de débarquements (756)

On observe une fréquentation au 15 juillet 2023 estimée comme globalement peu importante voire importante. Pour ce qui est du dérangement, celui-ci est perçu comme majoritairement très peu important.

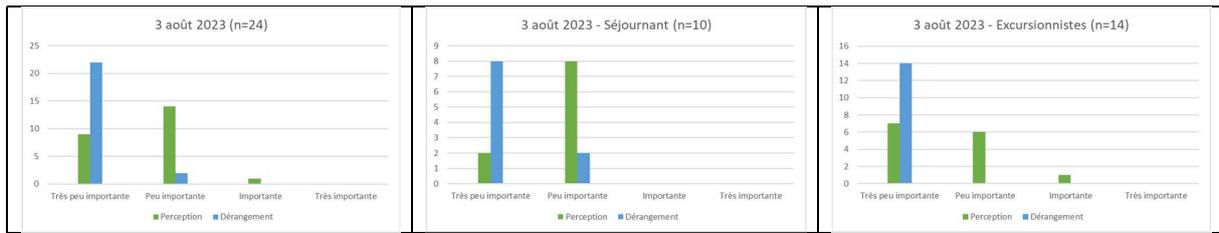


Figure 120 - Ressentis de fréquentation du 3 août 2023, nombre faible de débarquements (165)

On observe au 3 août 2023 une fréquentation majoritairement considérée comme peu importante et un dérangement globalement ressenti comme très peu important.

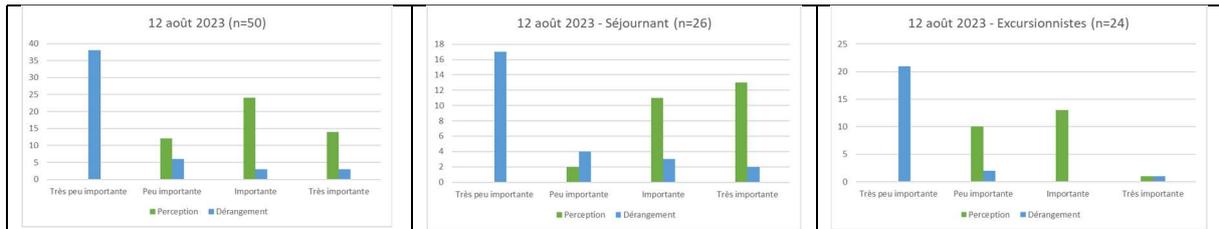


Figure 121 - Ressentis de fréquentation du 12 août 2023, nombre moyen de débarquements (878)

Enfin, au 12 août 2023, la fréquentation était estimée comme majoritairement importante et un dérangement associé globalement très peu important.

De cette analyse, il peut être retiré que les ressentis de fréquentation sont liés au nombre de débarquements journaliers sur Grande-Ile. Plus il y a du monde sur l'île, plus le dérangement occasionné sera important. Néanmoins, même en période de forte fréquentation comme au 28 mai 2023 avec 1732 débarquements enregistrés, le dérangement occasionné reste majoritairement peu important.

Quels sont les types de dérangement occasionnés ?

Lorsque les répondants déclaraient être dérangés ou très dérangés par la fréquentation, il leur était alors demandé les motifs de dérangement. Il ressort que la principale cause de dérangement des répondants est la saturation des sentiers avec 88,5% (n=23) de récurrence. Ensuite vient la saturation de la cale d'embarquement avec 38,5% (n=10) de récurrence. Il est à noter que l'engorgement des commerces n'a retenu aucune réponse et que la catégorie « autres » est composée de dérangements comme le manque de toilettes ou la pollution visuelle.

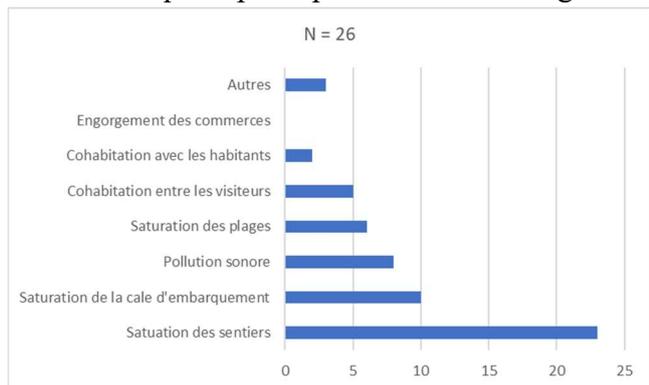


Figure 122 - Les dérangements occasionnés (QT)

Quels sont les avis des répondants quant à la limitation de la fréquentation ?

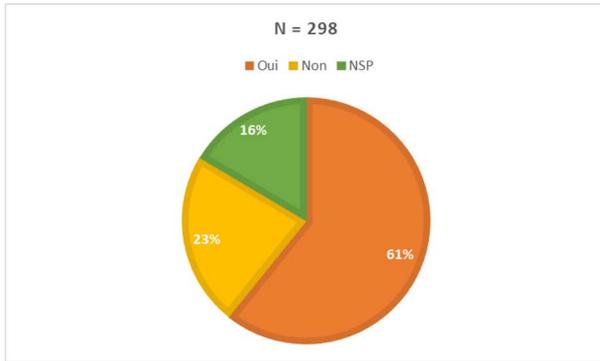


Figure 124 - Les avis sur la limitation de la fréquentation (QT)

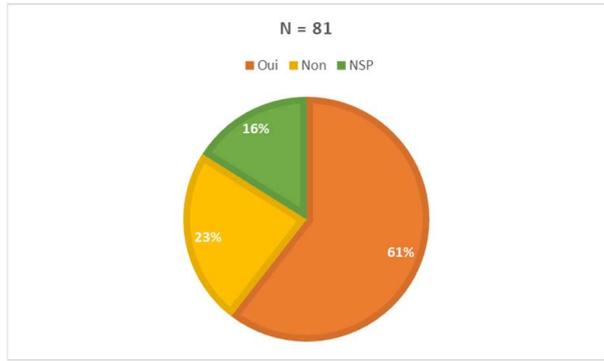


Figure 123 - Focus sur les séjournants (QT)

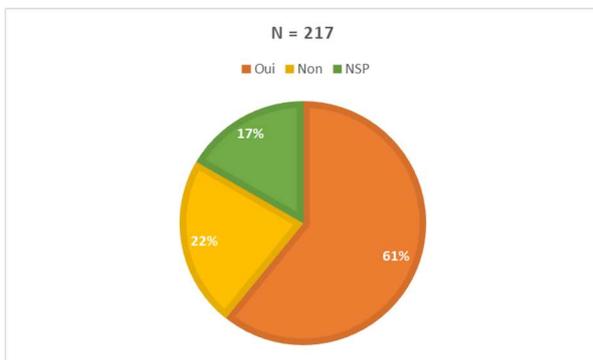


Figure 125 – Focus sur les excursionnistes (QT)

Ici sont exposés trois graphiques qui représentent l'échantillon global, les séjournants et les excursionnistes. Il est observé que peu importe le type de répondant, les mêmes réponses sont enregistrées. En effet, pour toutes les catégories, 61% (n=181) des répondants estiment qu'il faudrait limiter la fréquentation sur l'archipel de Chausey. 23% (n=68) ne pensent pas que cela soit nécessaire et 16% (n=49) ne savent pas quoi en penser.

Il a également été expliqué aux répondants que sur certaines îles des systèmes de seuillages journaliers du nombre de personnes sont mis en place. Ils étaient alors questionnés sur leur appréciation de ce type de solution. On observe que 86% (n=259) des personnes interrogées trouvent que ce serait une bonne chose, 6% (n=18) trouvent que ce serait une mauvaise chose et 8% (n=23) ne souhaitent pas se prononcer.

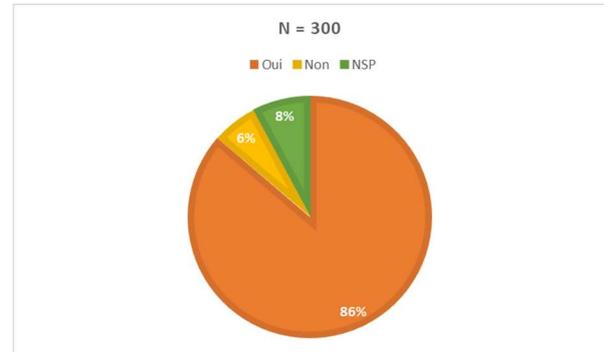


Figure 126 - Avis sur la solution de seuil de fréquentation (QT)

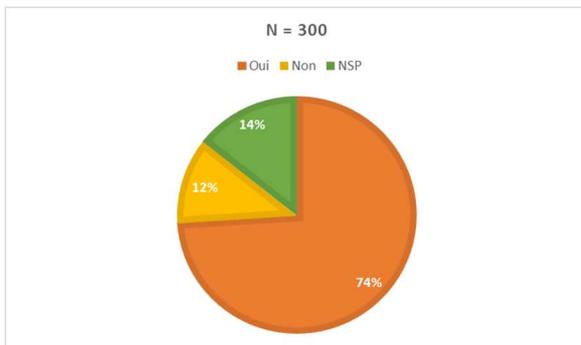


Figure 127 - Avis sur l'adaptation à l'archipel de Chausey (QT)

Enfin, ils étaient interrogés sur la pertinence de l'adoption d'un seuil journalier sur l'archipel de Chausey. Il ressort que 74% (n=222) des répondants estiment qu'un seuil serait adapté au site, 12% (n=35) ne trouvent pas cela adapté et 14% (n=43) ne savent pas quoi en penser.

Synthèse :

Les résultats de l'analyse des réponses concernant la perception de la fréquentation et les dérangements sur l'archipel de Chausey mettent en évidence des variations saisonnières significatives dans la manière dont les visiteurs perçoivent l'affluence. Ces variations, avec des pics de fréquentation au printemps et en été, sont associées à des niveaux de dérangement variables.

Les principaux facteurs de dérangement identifiés sont la saturation des sentiers, la cale d'embarquement encombrée, la pollution sonore et la saturation des plages. Il est notable que certains répondants ont spontanément évoqué des problèmes environnementaux tels que la pollution et la dégradation de l'environnement, soulignant ainsi l'importance de la conservation.

Ces résultats indiquent également une forte acceptation des mesures de limitation de la fréquentation et de la mise en place de seuils journaliers pour protéger l'archipel, tant parmi les visiteurs que les résidents secondaires ou principaux, suggérant ainsi un fort consensus en faveur de la préservation.

2.2.3.3 L'appréciation globale des visiteurs et la satisfaction

Connaître la satisfaction des visiteurs d'un espace naturel est essentiel pour le bon fonctionnement de celui-ci. Lorsque les visiteurs sont satisfaits de leur expérience dans un espace naturel, ils sont plus susceptibles de développer un attachement positif envers celui-ci (DeBenedetti, 2006). Cela peut conduire à un soutien accru pour la conservation et la protection de l'environnement naturel. Des visiteurs satisfaits sont plus enclins à respecter les règles et les réglementations en matière de conservation, ce qui contribue à préserver la beauté et l'intégrité de l'espace naturel. Aussi, la satisfaction des visiteurs peut servir d'indicateur de la réussite des actions de gestion mises en place dans l'espace naturel. Si les visiteurs sont satisfaits, cela peut être le signe que les mesures de conservation et de gestion sont efficaces. Les commentaires et les évaluations des visiteurs peuvent fournir des informations utiles aux gestionnaires. Cela leur permet de mieux comprendre les préoccupations des visiteurs, de détecter d'éventuels problèmes et de mettre en œuvre des améliorations ciblées. Les résultats qui vont être analysés révèlent ainsi un éventail de niveaux de satisfaction parmi les visiteurs de l'archipel de Chausey.

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

La satisfaction globale

Sur l'échantillon total, la majorité des répondants, soit 56% (n=603), se déclarent "très satisfaits" de leur expérience sur place et 37% (n=401) se déclarent « satisfaits ».

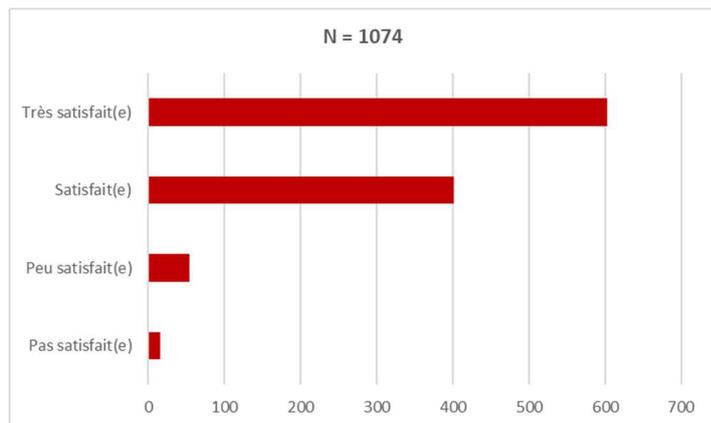


Figure 128 - Satisfaction globale (QL)

Cette proportion élevée de visiteurs très satisfaits ou satisfaits est un signe positif et indique généralement un haut niveau d'appréciation de l'espace naturel et de ses prestations. D'autre part, une petite proportion de 5% (n=54) des répondants se sont déclarés "peu satisfaits" de leur expérience. Enfin, 2% (n=21) des répondants ont indiqué ne pas être satisfaits de leur venue. Bien que ce pourcentage soit relativement faible, il ne doit pas être ignoré, car ces visiteurs insatisfaits peuvent exprimer des problèmes ou des préoccupations spécifiques qui méritent une attention particulière.

Après des analyses croisées, les degrés de satisfaction ne fluctuent que très peu entre les différentes catégories de répondants.

La seule catégorie où un changement notable est observable se trouve chez les résidents secondaires et principaux. En effet, même si les taux de satisfaction restent très haut, les proportions de « peu satisfaits » et « pas satisfaits » sont plus importantes que pour les autres catégories. Là où la part de répondants peu ou pas satisfaits sur l'échantillon total se stabilisait autour de 7% (n=10), pour les résidents

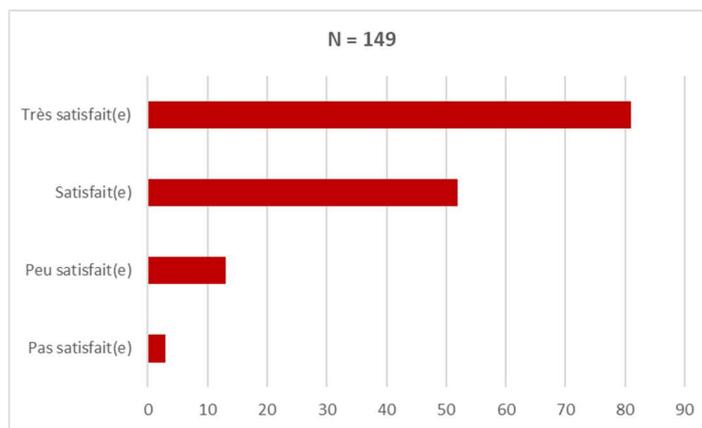


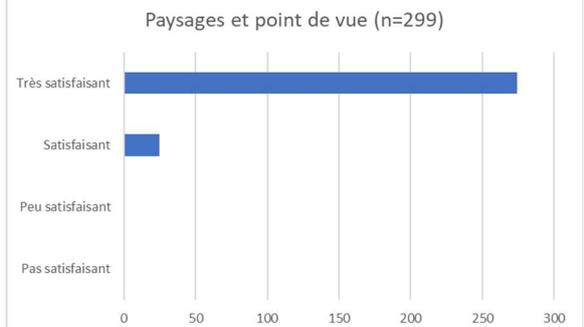
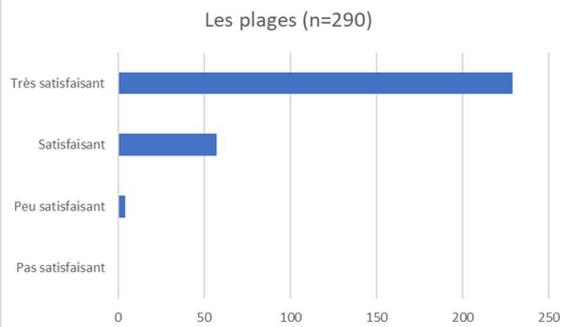
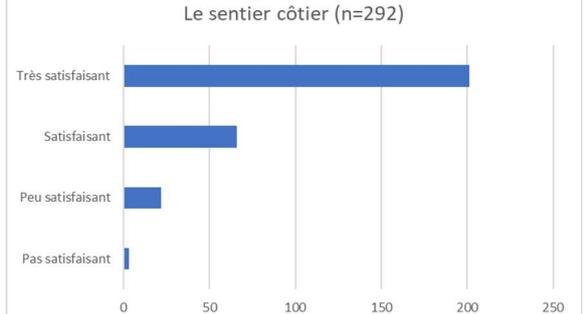
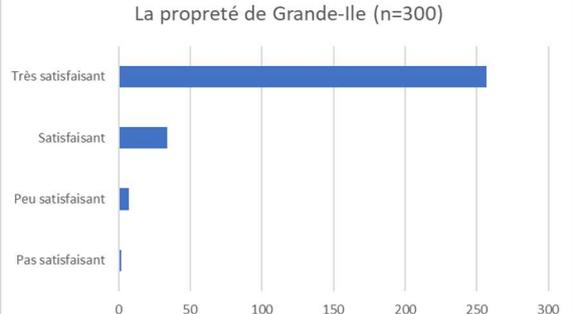
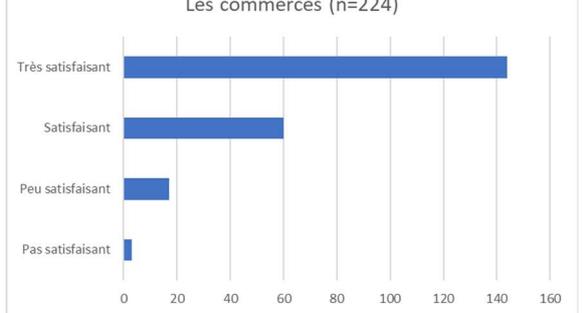
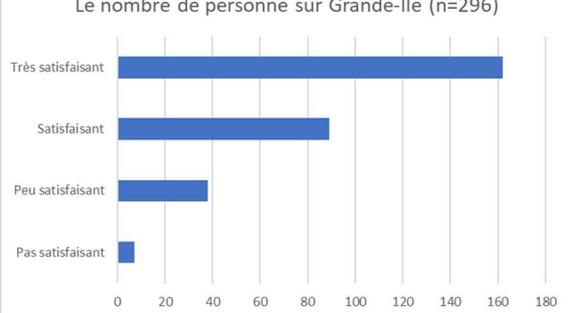
Figure 129 - Satisfaction globale des résidents secondaires et principaux

secondaires et principaux elle se situe autour des 11% (n=16) soit une différence de 4% (n=6). Cette différence suit les différences observées plus tôt dans les ressentis de fréquentation.

QUESTIONNAIRES TERRAIN :

La satisfaction des répondants sur plusieurs points

Il a été proposé aux personnes interrogées huit points qu'ils pouvaient noter de 1 à 4 afin de connaître leur satisfaction vis-à-vis de leurs attentes. La planche ci-dessous résume les résultats :

 <p>Paysages et point de vue (n=299)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>274</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	274	Satisfaisant	25	Peu satisfaisant	0	Pas satisfaisant	0	 <p>Les plages (n=290)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>226</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>64</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	226	Satisfaisant	64	Peu satisfaisant	0	Pas satisfaisant	0
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	274																				
Satisfaisant	25																				
Peu satisfaisant	0																				
Pas satisfaisant	0																				
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	226																				
Satisfaisant	64																				
Peu satisfaisant	0																				
Pas satisfaisant	0																				
<p>Globalement, il ressort que les paysages chausiais sont très appréciés par les pratiquants du site. En effet, 91,6% (n=274) d'entre eux sont très satisfaits de ce qu'ils représentent. Aucun des répondant n'a été déçu sur ce point.</p>	<p>Les plages sont également très appréciées avec 79% (n=226) de réponses « très satisfaisante ».</p>																				
 <p>Le sentier côtier (n=292)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>201</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>68</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	201	Satisfaisant	68	Peu satisfaisant	25	Pas satisfaisant	0	 <p>La propreté de Grande-Ile (n=300)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>257</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>43</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	257	Satisfaisant	43	Peu satisfaisant	0	Pas satisfaisant	0
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	201																				
Satisfaisant	68																				
Peu satisfaisant	25																				
Pas satisfaisant	0																				
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	257																				
Satisfaisant	43																				
Peu satisfaisant	0																				
Pas satisfaisant	0																				
<p>Le sentier côtier, bien que là aussi très apprécié avec 68,8% (n=201) de réponses « très satisfaisant », met en lumière quelques ressentis mitigés sur ce point. En effet, 8,6% (n=25) le trouvent peu ou pas satisfaisant.</p>	<p>Grande-Ile est appréciée pour sa propreté générale avec 86,7% (n=257) de personnes très satisfaites.</p>																				
 <p>Les commerces (n=224)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>144</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	144	Satisfaisant	60	Peu satisfaisant	20	Pas satisfaisant	0	 <p>Le nombre de personne sur Grande-Ile (n=296)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>164</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>88</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>44</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	164	Satisfaisant	88	Peu satisfaisant	44	Pas satisfaisant	0
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	144																				
Satisfaisant	60																				
Peu satisfaisant	20																				
Pas satisfaisant	0																				
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	164																				
Satisfaisant	88																				
Peu satisfaisant	44																				
Pas satisfaisant	0																				
<p>Les commerces sont globalement très appréciés avec 64,3% de personnes très satisfaites. On observe néanmoins une part relativement importante de personnes peu ou</p>	<p>Ici était questionnée la satisfaction des répondants par rapport à leur estimation de la fréquentation sur le site. C'est sur ce point et sur l'information que les avis sont les plus</p>																				

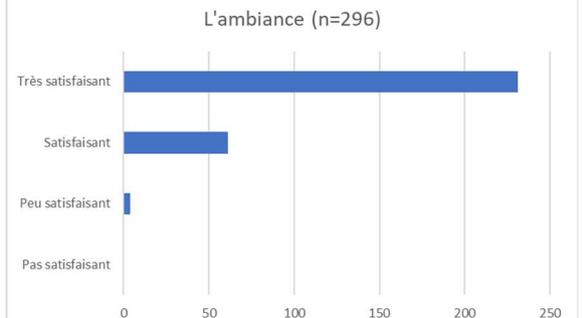
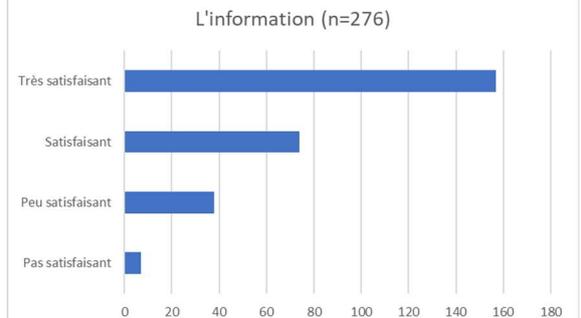
<p>pas satisfaite avec 8,9% (n=20) des réponses surtout si l'on compare aux autres points.</p>	<p>mitigés, avec 15,2% (n=45) de personnes peu ou pas satisfaites. La satisfaction reste globalement positive avec 54,7% (n=162) de personnes très satisfaites, et 30% (n=89) de personnes satisfaites.</p>																				
 <table border="1"> <caption>L'ambiance (n=296)</caption> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>231</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>63</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	231	Satisfaisant	63	Peu satisfaisant	4	Pas satisfaisant	0	 <table border="1"> <caption>L'information (n=276)</caption> <thead> <tr> <th>Niveau de satisfaction</th> <th>Nombre de personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Très satisfaisant</td> <td>157</td> </tr> <tr> <td>Satisfaisant</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td>Peu satisfaisant</td> <td>45</td> </tr> <tr> <td>Pas satisfaisant</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de satisfaction	Nombre de personnes	Très satisfaisant	157	Satisfaisant	89	Peu satisfaisant	45	Pas satisfaisant	15
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	231																				
Satisfaisant	63																				
Peu satisfaisant	4																				
Pas satisfaisant	0																				
Niveau de satisfaction	Nombre de personnes																				
Très satisfaisant	157																				
Satisfaisant	89																				
Peu satisfaisant	45																				
Pas satisfaisant	15																				
<p>L'ambiance est globalement très appréciée sur Grande-Ile avec 78% (n=231) de personnes très satisfaites, 1,3% (n=4) de personnes peu satisfaites et aucune personne insatisfaite.</p>	<p>L'information est un point qui ressort comme moins satisfaisant, comme pour le nombre de personnes sur Grande-Ile. En effet, 16,3% (n=45) des personnes interrogées sont peu ou pas satisfaites. La majorité reste toutefois satisfaite, puisque 56,9% (n=157) de personnes sont très satisfaites et 26,8% (n=74) sont satisfaites.</p>																				

Figure 130 - Satisfaction sur huit points précis (QT)

Leur satisfaction globale

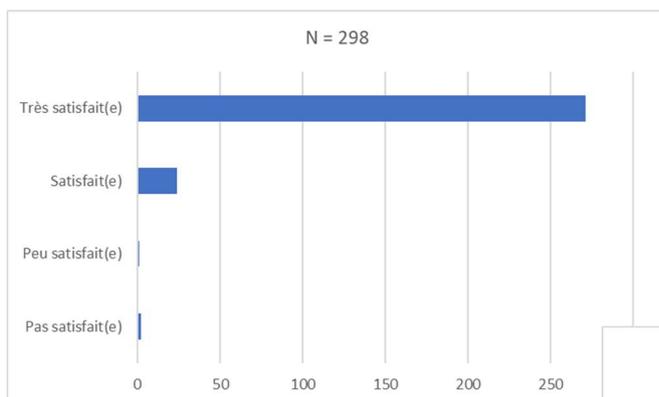


Figure 132 - Satisfaction globale (QT)

Enfin, à la fin du questionnaire, il était demandé aux répondants s'ils comptaient revenir un jour sur le site. 86% (n=257) déclarent vouloir revenir dans un futur plus ou moins proche. 9% (n=27) ne comptent pas revenir et 5% (n=16) ne savent pas se prononcer.

La majorité des répondants estime être très satisfaite de sa venue sur l'archipel de Chausey, avec 90,9% (n=271) des réponses. Si l'on ajoute les personnes satisfaites le pourcentage monte à 99% (n=295). Ainsi, seulement 1% (n=3) des répondants déclarent être peu ou pas satisfait de leur venue.

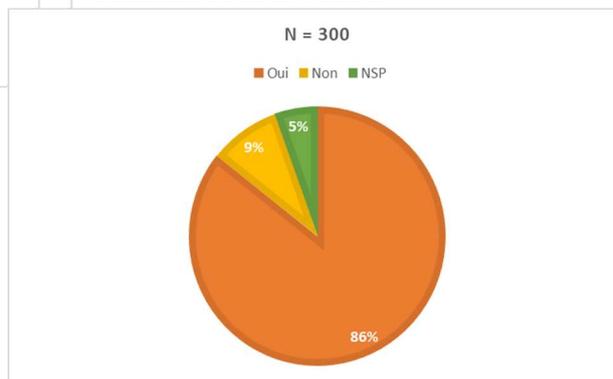


Figure 131 - Les possibilités de retour sur l'archipel de Chausey

Synthèse :

L'analyse des chiffres concernant la satisfaction des visiteurs sur l'archipel de Chausey met en lumière plusieurs points essentiels :

Tout d'abord, une majorité très nette (56%) des visiteurs s'est déclarée "très satisfaits", tandis que 37% étaient "satisfaits". Cela témoigne d'un niveau élevé d'appréciation de l'espace naturel et de ses offres.

Toutefois, bien que seulement 5% des visiteurs aient exprimé une satisfaction moindre en se déclarant "peu satisfaits", et que 2% aient été franchement "insatisfaits", ces chiffres ne doivent pas être négligés, car ils signalent des problèmes spécifiques qui nécessitent une attention particulière.

Les analyses par catégorie de répondants montrent que les résidents secondaires et principaux affichent des taux de satisfaction légèrement inférieurs par rapport aux autres groupes, avec une différence notable de 4%. Cette différence semble découler des différences antérieures dans les expériences de fréquentation.

En ce qui concerne la satisfaction concernant divers aspects de l'archipel, les paysages chausiais reçoivent un taux de satisfaction très important de 91,6%, sans aucun répondant déçu. Les plages obtiennent également un score élevé, avec 79% de réponses "très satisfaisantes". Cependant, le sentier côtier, bien qu'apprécié dans l'ensemble avec 68,8% de réponses "très satisfaisantes", suscite quelques réserves, 8,6% des répondants le trouvant peu ou pas satisfaisant.

Enfin, en ce qui concerne la satisfaction globale de leur visite sur l'archipel, une majorité de 90,9% des répondants s'est déclarée "très satisfaits", et que 99% étaient "satisfaits" ou "très satisfaits". Seulement 1% des répondants ont exprimé une insatisfaction. De plus, 86% des visiteurs ont exprimé leur intention de revenir sur le site.

2.2.3.2 La connaissance des visiteurs de la réglementation

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

Leur connaissance de l'archipel en tant qu'espace protégé

La connaissance du grand public de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé est fondamentale dans l'acceptation des mesures de gestion. Considérant qu'un public averti aura potentiellement moins d'impact sur le milieu et sera plus conciliant sur de possible mesures de régulation de la fréquentation.

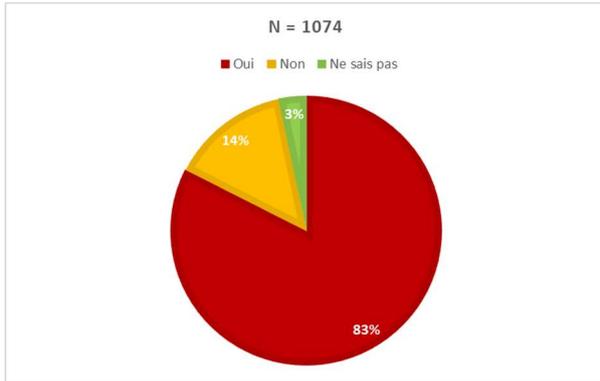


Figure 133 - Connaissance de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QL)

Il ressort que pour l'ensemble de l'échantillon, la connaissance de l'archipel en tant qu'espace protégé est importante avec 83% (n=886) de répondants sensibilisés à ces thématiques. A l'inverse, 14% (n=153) n'ont pas connaissance du statut du site.

Cela suggère que la sensibilisation et la communication concernant le statut de protection de l'archipel de Chausey semblent être relativement élevées, puisque la majorité des répondants en ont connaissance.

Cependant, il y a encore un pourcentage non négligeable de personnes qui ne sont pas au courant de ce statut, ce qui souligne l'importance de poursuivre la sensibilisation et l'éducation pour faire connaître davantage le statut de l'archipel de Chausey.

QUESTIONNAIRES TERRAIN :

Quelles connaissances ont-ils du site ?

Pour les questions sur les sanitaires publics et sur les déchets, seuls les excursionnistes étaient concernés. En effet, les séjournants ont accès à des toilettes et poubelles personnelles.

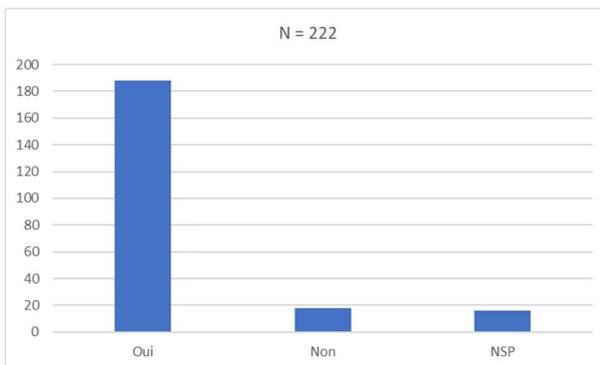


Figure 134 - Facilité d'accès des sanitaires publics (QT)

Concernant l'unique sanitaire public sur le site, 84,7% (n=188) n'ont pas rencontré de problème à le situer. A l'inverse, 8,1% (n=18) ont rencontré des problèmes pour le trouver et 7,2% (n=16) n'y sont pas allés et donc ne les ont pas cherchés.

Sur l'archipel de Chausey, le problème n'est pas tant de les situer mais le fait qu'il n'y en ai qu'un seul sur le site. En effet, le problème du manque de toilettes a été remonté par de

nombreuses personnes. Souvent, le SyMEL se retrouve alors à nettoyer derrière certaines personnes qui ne craignent pas de faire leurs besoins dans la nature (Desmares, 2023).

En ce qui concerne les déchets, 73% (n=170) les ramènent sur le continent, 16,3% les laissent sur place et 10,7% n'en ont pas. Même si la proportion de personnes qui ramènent leurs déchets sur le continent est importante, il existe 1,6 personnes sur 10 qui jettent leurs déchets sur place alors que c'est interdit. Les navettes sont censées passer un message pour prévenir les passagers avant leur arrivée.

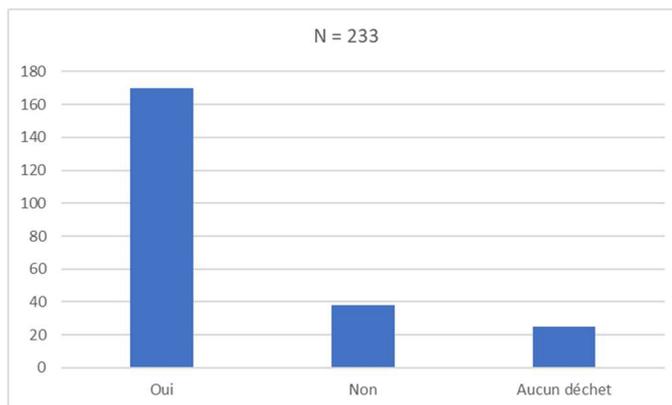


Figure 135 - Rapport des déchets sur le continent (QT)

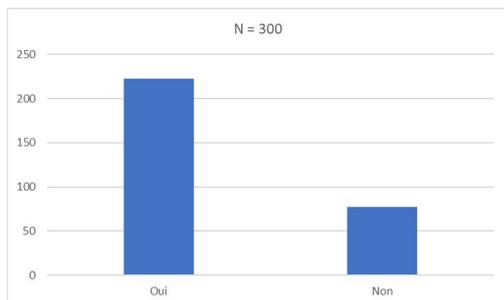


Figure 136 - Connaissance de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QT)

Pour la majorité des répondants, ils connaissent le site en tant qu'espace protégé avec 74,3% (n=233) de réponses positives et 25,7% (n=77) de réponses négatives.

Si l'on isole les séjournants de l'archipel de Chausey, on observe une part encore plus importante de répondants qui connaissent le site en tant qu'espace protégé avec 95,1% (n=78) contre 4,9% (n=4) qui ne connaissent pas.

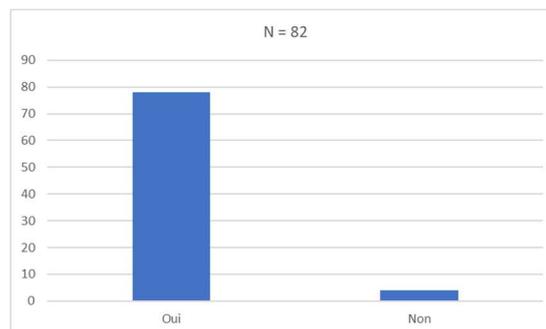


Figure 137 - Connaissance des séjournants sur l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QT)

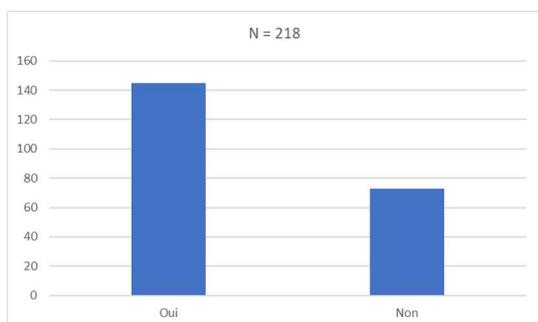


Figure 138 - Connaissance des excursionnistes sur l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QT)

A l'inverse, si l'on isole les excursionnistes, on observe une méconnaissance importante du statut des îles Chausey. En effet, 66,5% (n=145) des réponses placent le site en tant qu'espace protégé et 33,5% (n=73) n'étaient pas au courant. Ainsi, une personne excursionnistes sur trois ne sait pas que l'archipel de Chausey est un espace protégé.

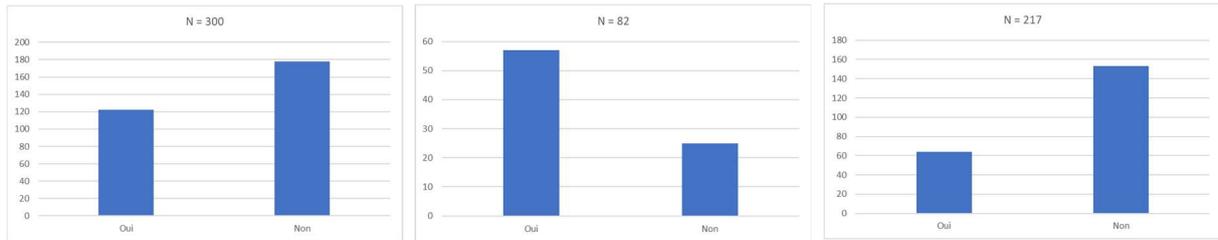


Figure 139 - Connaissance des organismes de protection de la nature. Totalité de l'échantillon (à gauche), séjournants (au milieu) et excursionnistes (à droite) (QT)

Si l'on compare la connaissance des répondants quant aux organismes de protection de la nature, on se rend rapidement compte que les mêmes tendances que pour la connaissance de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé s'appliquent. En effet, bien que sur l'ensemble de l'échantillon il existe une relative méconnaissance des organismes de protection avec 59,3% (n= 178) de répondants qui n'en connaissent pas, on observe que les séjournants sur le site sont une majorité à en connaître avec 69,5% (n=57). Les excursionnistes quant à eux sont 30,9% (n=64) à en connaître.

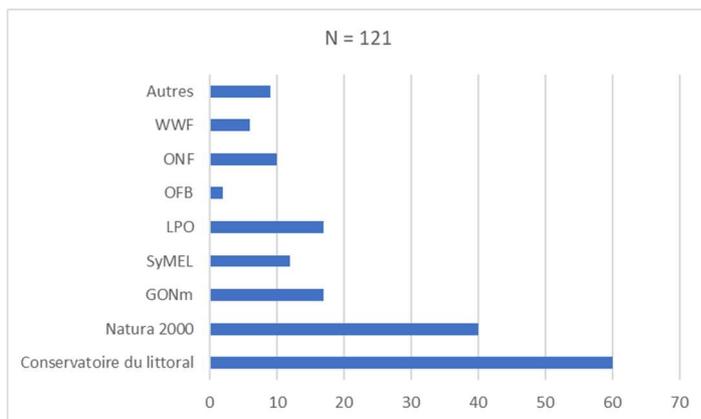


Figure 140 - Connaissances des statuts et types d'organismes de protection de la nature (QT)

Pour ce qui est des types d'organismes cités, on retrouve en premier le Conservatoire du Littoral, avec 49,6% (n=60) des personnes qui ont répondu connaître des organismes de protection qui le citent. Ensuite vient Natura 2000 avec 33% (n=40). Le SyMEL, bien qu'acteur principal sur le site et délégué à la gestion par le Conservatoire du Littoral, n'est cité que 9,9% (n=12) du temps.

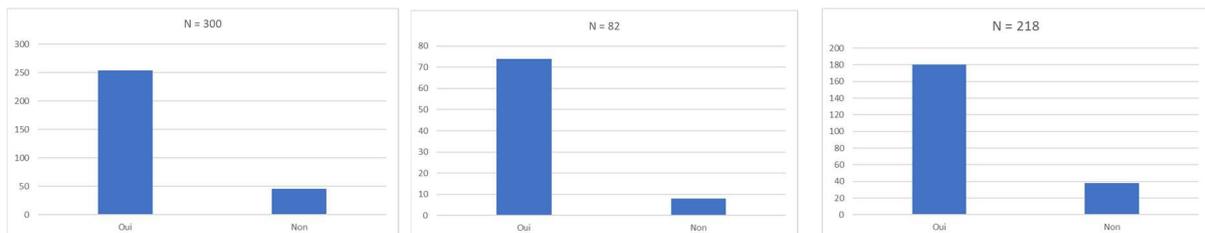


Figure 141 - Connaissance des mesures de réglementation. Totalité de l'échantillon (à gauche), séjournants (au milieu) et excursionnistes (à droite) (QT)

Enfin, si l'on observe la connaissance de mesures de réglementation sur le site, on remarque que la plupart des répondants en connaissent au moins une, les proportions allant de 82,6% (n=180) à 90,2% (n=74) de connaissances de mesures de réglementation.

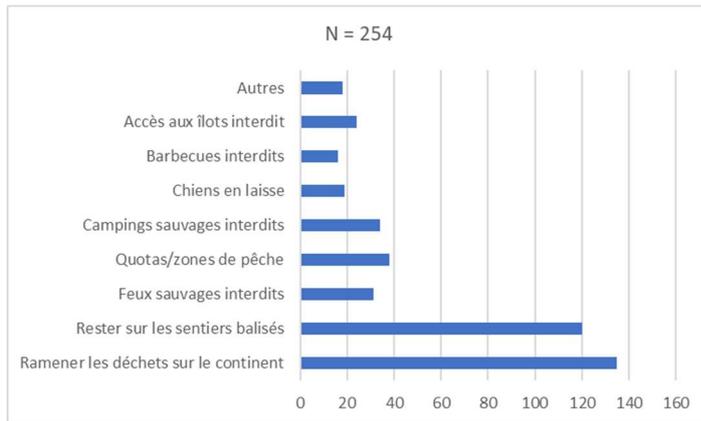


Figure 142 - Connaissances des types de mesures de réglementation (QT)

Pour ce qui est des types de mesures de réglementation connues, on observe que ce sont les déchets et les sentiers qui sont cités en premier. En effet, « ramener les déchets sur le continent » est cité par 53,1% (n=135) des répondants et « rester sur les sentiers balisés » par 47,2% (n=120). Les mesures les moins connues sont les îlots interdits, les barbecues interdits et les chiens qui doivent être tenus en laisse.

Synthèse :

La connaissance du grand public de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé est cruciale pour la gestion et la préservation de cette zone.

Sur l'ensemble de l'échantillon, 83% des répondants sont sensibilisés à ce statut, ce qui indique une sensibilisation et une communication relativement efficaces.

Cependant, 14% des répondants n'ont pas connaissance du statut de protection du site, soulignant ainsi la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation.

L'analyse des connaissances des visiteurs révèle des différences significatives entre les séjournants et les excursionnistes : Une majorité des séjournants (95,1%) sont informés de la protection de l'archipel, tandis qu'une proportion notable des excursionnistes (33,5%) n'est pas au courant de ce statut. Ces résultats indiquent un besoin d'améliorer la sensibilisation des excursionnistes à la protection de l'environnement.

En ce qui concerne la connaissance des organismes de protection de la nature, une grande partie des répondants (59,3%) ne les connaissent pas. Cependant, les séjournants sont plus enclins à les connaître, avec 69,5% d'entre eux ayant une certaine connaissance. Le Conservatoire du Littoral est l'organisme le plus cité (49,6%), suivi de Natura 2000 (33%). Le SyMEL, bien qu'acteur principal sur le site, n'est que peu cité (9,9%), soulignant un potentiel d'amélioration de sa visibilité et de sa communication.

En ce qui concerne la connaissance des mesures de réglementation sur le site, la majorité des répondants en connaissent au moins une, avec des taux allant de 82,6% à 90,2%. Les mesures les plus connues concernent la gestion des déchets (53,1%) et le respect des sentiers balisés (47,2%). En revanche, les mesures liées aux îlots interdits, aux barbecues interdits et aux chiens à tenir en laisse sont moins connues. Cette variabilité de la connaissance des règles souligne l'importance de renforcer la sensibilisation des visiteurs pour minimiser leur impact sur l'environnement et garantir la préservation de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé.

2.2.4 Typologie des plaisanciers

2.2.4.1 Typologie des embarcations

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

La plaisance est relativement compliquée à caractériser en raison de sa relative volatilité. Sur le terrain, il est nécessaire de déployer des moyens humains et techniques importants pour la réalisation d'un travail abouti. C'est pourquoi le questionnaire est intéressant dans son approche. Il permet d'accéder facilement à une catégorie de personnes, ici les plaisanciers, et de pouvoir récolter un certain nombre d'informations rapidement sur un échantillon conséquent.

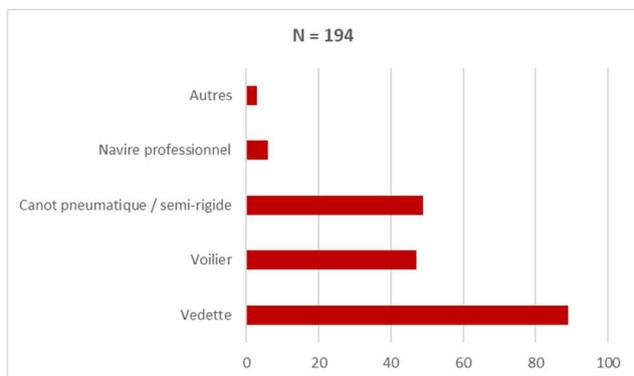


Figure 143 - Typologie des embarcations (QL)

Le questionnaire en ligne montre une répartition variée des moyens de transport utilisés par les visiteurs pour se rendre sur l'archipel de Chausey. La majorité des répondants, soit 46% (n=89), préfèrent venir en vedette. Cela indique que la vedette est le moyen de transport le plus populaire parmi les visiteurs de l'archipel.

Ensuite, 25% (n=49) des répondants optent pour le canot pneumatique ou semi-rigide. Ce pourcentage est significatif et suggère

que cette catégorie de plaisanciers apprécie particulièrement la flexibilité et l'autonomie offertes par ces embarcations.

Le voilier est le moyen de transport choisi par 24% (n=47) des répondants, ce qui en fait une option assez populaire également. Enfin, 3% (n=6) des répondants sont représentés par des professionnels. Il peut être fait un parallèle avec les données de survols analysées dans la 2.1.1. En effet, les embarcations professionnelles sont effectivement les moins représentées. Néanmoins, on observe une relative surreprésentation des voiliers. L'explication peut être le fait que les plaisanciers de l'archipel en voilier pratiquent plus Grande-Ile que les autres.

L'archipel attire ainsi un large éventail de plaisanciers, chacun avec des préférences de transport distinctes. La présence d'une majorité de visiteurs venant en vedette peut être un indicateur de la popularité de cette option de transport, tandis que la diversité des autres moyens de transport utilisés reflète l'attrait de l'archipel pour des profils de visiteurs variés.

Pour ce qui est de la taille des embarcations, les résultats montrent une répartition diversifiée des tailles d'embarcations parmi les plaisanciers fréquentant l'archipel. La catégorie la plus représentée est celle des embarcations ayant une longueur comprise entre 5 et 7 mètres, regroupant 35% (n=67) des plaisanciers. Cela indique que les bateaux de taille moyenne sont populaires parmi les visiteurs de l'archipel. Ensuite, 29% (n=56) des plaisanciers utilisent des embarcations dont la longueur est comprise

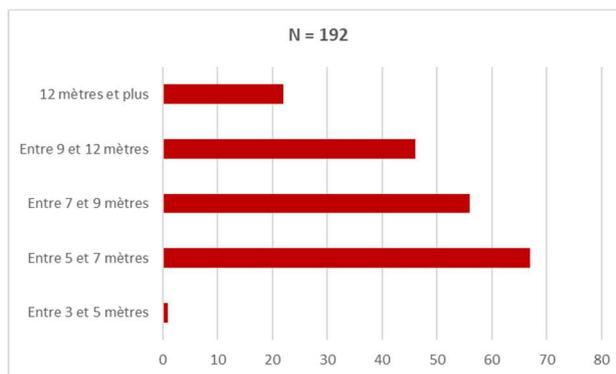


Figure 144 - Taille des embarcations (QL)

entre 7 et 9 mètres. Cette catégorie représente également une part significative des plaisanciers. La catégorie suivante est celle des embarcations ayant une longueur entre 9 et 12 mètres, avec 24% (n=46) des plaisanciers. Cette proportion montre que les bateaux de grande taille sont également bien représentés parmi les plaisanciers visitant l'archipel. Un pourcentage moins élevé, mais néanmoins notable, de 11% (n=22) des plaisanciers utilisent des embarcations de plus de 12 mètres. Ces embarcations de grande taille peuvent être associées à des équipements de luxe ou à des voyages de plaisance de longue durée. La majorité de petites embarcation inférieures à 7 mètres peut être expliquée par l'importance du motonautisme dans l'archipel ainsi que par les chiffres d'immatriculation en Normandie (Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2020).

En somme, ces résultats indiquent que l'archipel attire un large éventail de plaisanciers avec des embarcations de différentes tailles. Les bateaux 'rapides' (vedette et canot pneumatique ou semi-rigide) et de taille moyenne, entre 5 et 9 mètres, semblent être les plus populaires parmi les visiteurs, mais il y a également une présence significative d'embarcations plus grandes. Cette diversité de tailles d'embarcations reflète la variété des préférences et des besoins des plaisanciers qui choisissent de visiter l'archipel.

QUESTIONNAIRES TERRAIN :

Au sein du questionnaire récolté directement sur Grande-Ile, une partie était dédiée aux plaisanciers afin d'en dresser une typologie.

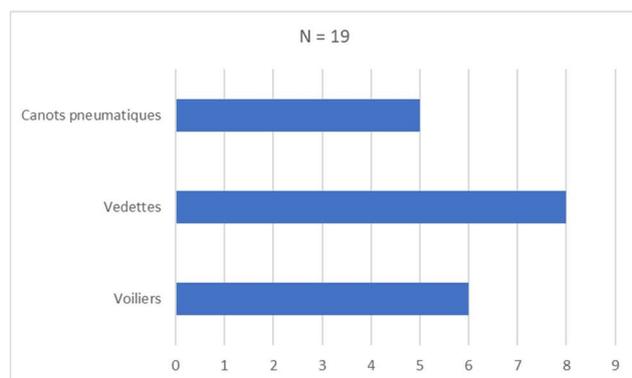


Figure 145 - Typologie des embarcations (QT)

On remarque que la répartition entre les trois types d'embarcations est homogène. En effet, 26,3% (n=5) des répondants plaisanciers sont venus en canot pneumatique, 42,1% (n=8) sont venus en vedette et 31,6% (n=6) en voilier.

Pour ce qui est de la taille des embarcations, celle-ci est également homogène. Il n'est référencé aucun bateau inférieur à 5 mètres. Les embarcations de 5 à 7 mètres, 7 à 9 mètres et plus de 12 mètres représentent respectivement tous 26,3% (n=5) des réponses. Les embarcations de 9 à 12 mètres représentent quant à elle 21% (n=4) des réponses.

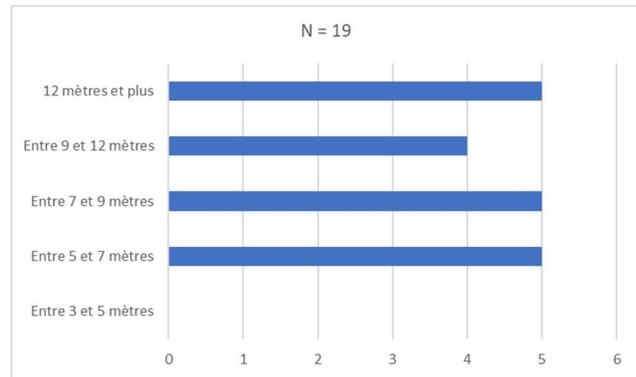


Figure 146 - Taille des embarcations (QT)

Synthèse :

Le questionnaire en ligne a permis de caractériser les plaisanciers visitant l'archipel de Chausey et a révélé une diversité dans les moyens de transport et la taille des embarcations utilisées : Parmi les répondants, la vedette est le moyen de transport le plus populaire, choisi par 46% d'entre eux, tandis que 25% préfèrent le canot pneumatique ou semi-rigide, montrant un attrait pour la rapidité, la flexibilité et l'autonomie qu'offrent ces embarcations.

Le voilier est l'option la moins populaire, choisie toutefois par 24% des plaisanciers, et une petite proportion de 3% est représentée par des professionnels.

En ce qui concerne la taille des embarcations, les plaisanciers utilisent une gamme variée : Les bateaux de 5 à 7 mètres sont les plus courants, représentant 35% des plaisanciers, suivis par ceux de 7 à 9 mètres (29%) et de 9 à 12 mètres (24%). Une proportion notable (11%) utilise des embarcations de plus de 12 mètres, souvent associées à des voyages de plaisance de longue durée et/ou à des équipements de luxe.

L'analyse des questionnaires terrain confirme cette diversité, avec toutefois une répartition équilibrée entre les trois types d'embarcations (canots pneumatiques, vedettes et voiliers) parmi les plaisanciers.

De plus, la taille des embarcations est également répartie de manière homogène, avec une absence d'embarcations de moins de 5 mètres. Les plaisanciers optent principalement pour des embarcations de 5 à 7 mètres, 7 à 9 mètres, et plus de 12 mètres, avec une proportion de 21% pour les embarcations de 9 à 12 mètres.

En résumé, l'archipel de Chausey attire une grande variété de plaisanciers, comme en témoignent des préférences variées en matière de type et de taille d'embarcation. Les bateaux rapides (canots pneumatiques, vedettes) sont toutefois les plus représentés, car ils permettent de rejoindre rapidement l'archipel à la journée ou demi-journée.

2.2.4.2 Les manières de pratiquer l'archipel de Chausey par les plaisanciers

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

Les résultats indiquent que les plaisanciers utilisent différentes méthodes d'amarrage lorsqu'ils visitent l'archipel. La méthode la plus courante est l'amarrage sur des corps-morts, avec 47% (n=89) des embarcations qui utilisent cette technique. Les corps-morts sont des dispositifs d'amarrage fixes, indiqués en surface par des bouées, qui permettent aux bateaux de se fixer en

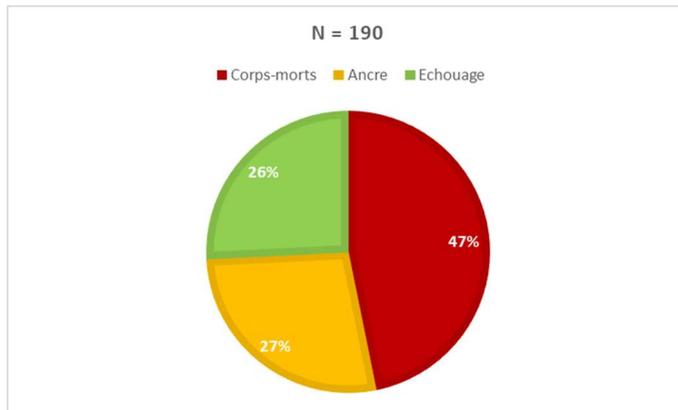


Figure 147 - Les façons de mouiller dans l'archipel (QL)

toute sécurité sans avoir besoin de jeter une ancre. Cette méthode est préférée par une proportion importante de plaisanciers, probablement en raison de sa facilité d'utilisation et de sa fiabilité. Ensuite, 27% (n=52) des embarcations s'amarront avec des ancres. L'utilisation d'ancres est une méthode d'amarrage qui permet aux plaisanciers de s'arrêter là où ils le souhaitent, en fonction des conditions météorologiques et des préférences individuelles. Cette méthode peut être choisie par ceux qui

préfèrent avoir plus de flexibilité quant à l'endroit où ils veulent s'amarrer, mais elle nécessite également une bonne connaissance des techniques d'ancrage pour assurer la sécurité de l'embarcation. Cette méthode doit être utilisée avec discernement, notamment au niveau des herbiers de zostères présents sur le site et relativement fragiles. Enfin, 26% (n=49) des plaisanciers s'échouent, ce qui signifie qu'ils amènent leur embarcation sur la plage ou sur des zones peu profondes où le bateau peut reposer sur le sable ou la vase à marée basse. Cette méthode est souvent utilisée par des petites unités pour de courtes escales ou des activités telles que la pêche à pied. Cependant, il est important de noter que s'échouer peut entraîner des impacts environnementaux négatifs, notamment sur les habitats marins sensibles, et il est donc essentiel de le faire de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

Ce qui ressort de l'analyse des zones principalement fréquentées par la plaisance est que la ZMEL du Sound est la partie de l'archipel où les plaisanciers enquêtés préfèrent aller. La Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL), située dans le Sound, offre en effet un total de 196 mouillages individuels et 92 places pour les visiteurs. Cette zone a été spécifiquement établie dans le but de rationaliser les mouillages tout en tenant compte de la sensibilité du milieu naturel environnant. La gestion de la ZMEL a été confiée au SyMEL par le Conservatoire du Littoral, qui en est le titulaire. Au cours des années 2019, 2020 et 2021, entre mi-juin et septembre, ont respectivement été enregistrés 1 169, 930 et 1 203 nuitées dans le Sound.

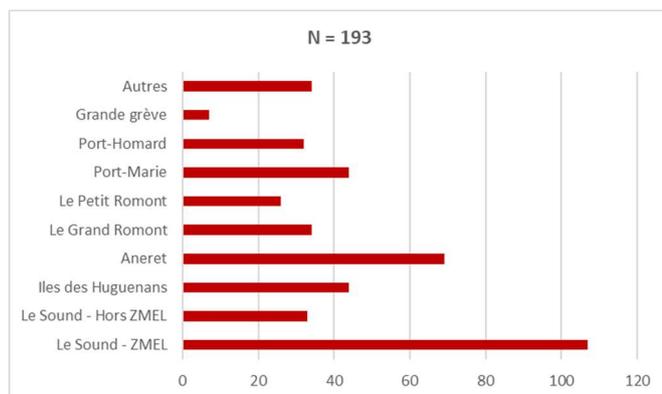


Figure 148 - Les principales zones de mouillages (QL)

Ceci s'explique par sa relative proximité à la cale de Grande-Ile. La ZMEL est présente dans 25% (n=107) des réponses.

Aneret ressort également fortement du questionnaire avec 16% (n=69) qui déclarent s'y rendre fréquemment.

La zone la moins fréquentée est Grande Grève avec 2% (n=7) des réponses enregistrées.

Si l'on se concentre uniquement sur les vedettes ou sur les canots pneumatiques / semi-rigides, les principales zones de plaisances restent similaires, de même que pour les zones moins fréquentées.

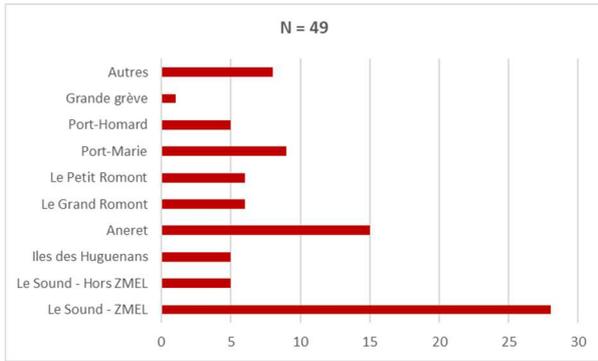


Figure 149 - Principales zones de mouillages des canots pneumatiques ou semi-rigides (QL)

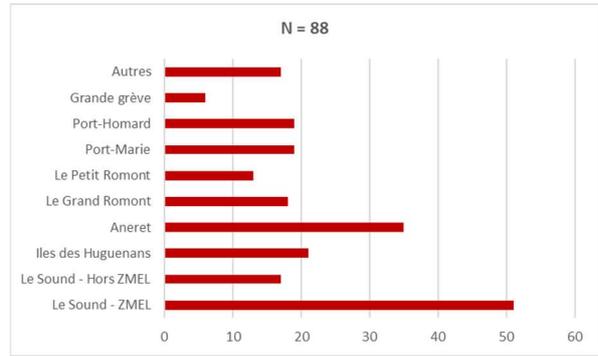


Figure 150 - Principales zones de mouillages des vedettes (QL)

Il n'y a que pour les plaisanciers en voiliers que les principales zones changent quelque peu. Curieusement, les voiliers ont une répartition plus hétérogène dans l'archipel, avec des proportions plus étalées sur les différents spots de plaisance répertoriés. La tendance voudrait qu'en raison de leur maniabilité moins élevée et de leur tirant d'eau plus important, leur manœuvrabilité dans l'archipel soit moindre, mais dans les faits, c'est le type d'embarcation qui a l'aire de répartition la plus large.

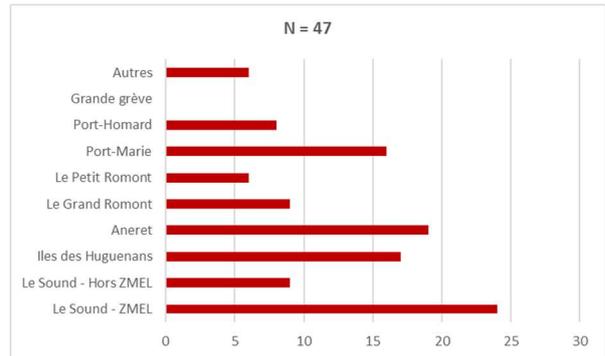


Figure 151 - Principales zones de mouillages des voiliers (QL)

Enfin, le questionnaire en ligne traitait de la présence ou non de système de stockage ou de traitement des eaux noires.

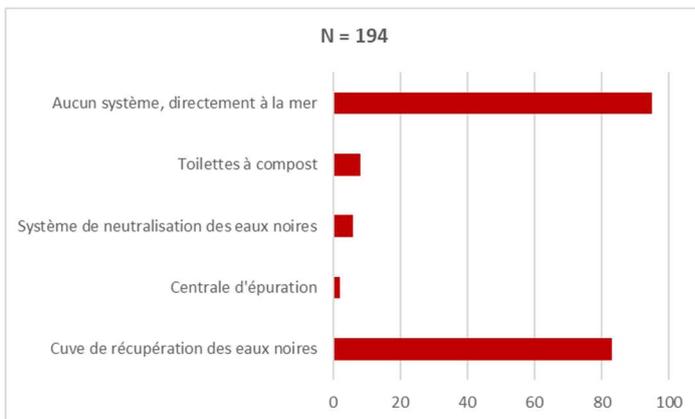


Figure 152 - Les systèmes de traitements des eaux noires (QL)

Les résultats mettent en évidence les différentes méthodes de gestion des eaux usées adoptées par les visiteurs de l'archipel. La méthode la plus couramment utilisée pour traiter les eaux noires est de les rejeter directement à la mer, représentant 49% (n=95) des répondants.

Ce pourcentage élevé de visiteurs optant pour cette approche soulève des préoccupations concernant la pollution potentielle de l'environnement marin. Le rejet direct des eaux noires dans la mer peut entraîner des conséquences néfastes pour la qualité de l'eau et les écosystèmes marins de l'archipel.

Ensuite, 43% (n=83) des visiteurs utilisent une cuve de récupération des eaux noires. Ce système de gestion est plus responsable que le rejet direct, car il permet de collecter les eaux usées pour un traitement ultérieur. Cependant, il est essentiel de garantir que ces cuves sont correctement entretenues et que leur contenu est éliminé de manière appropriée pour éviter tout déversement ou fuite dans l'environnement.

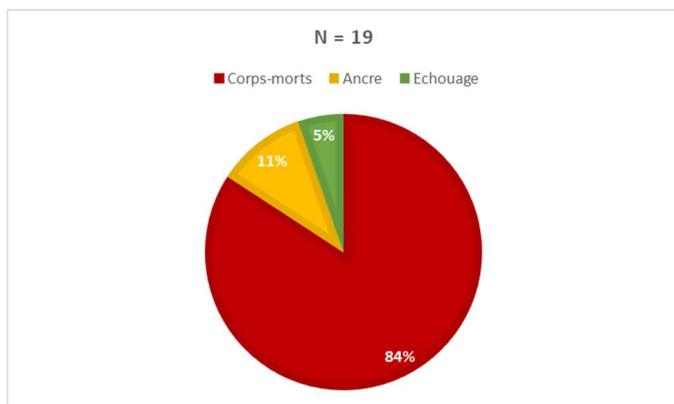
Le système de neutralisation des eaux noires est utilisé par 3% (n=6) des visiteurs. Bien que ce pourcentage soit relativement faible, cette méthode de gestion est plus respectueuse de l'environnement car elle vise à traiter les eaux usées pour neutraliser les substances nocives avant leur rejet. Cependant, là encore, il est important de s'assurer que ce système fonctionne correctement et répond aux normes environnementales pour éviter tout impact négatif.

Les toilettes à compost sont utilisées par 4% des visiteurs. Ce système de gestion des eaux usées est également écologique car il transforme les déchets en compost, qui peut être réutilisé comme engrais. Cependant, une gestion appropriée est nécessaire pour assurer une décomposition correcte des déchets et minimiser les risques de contamination environnementale.

Enfin, la centrale d'épuration est la méthode de gestion des eaux usées la moins utilisée, avec seulement 1% (n=2) des visiteurs l'adoptant. Cette méthode est considérée comme l'approche la plus sophistiquée et la plus efficace pour le traitement des eaux usées, car elle vise à éliminer la plupart des polluants avant le rejet dans l'environnement. Cependant, sa faible utilisation peut être due à des contraintes techniques ou financières.

En résumé, les résultats indiquent que la majorité des visiteurs de l'archipel optent pour le rejet direct des eaux noires dans la mer, ce qui soulève des inquiétudes concernant la préservation de l'environnement marin. Il est donc essentiel de sensibiliser et d'encourager les plaisanciers à adopter des méthodes plus responsables de gestion des eaux usées, telles que les cuves de récupération, les systèmes de neutralisation, les toilettes à compost ou les centrales d'épuration. La mise en œuvre de systèmes de gestion appropriés contribuera à préserver la qualité de l'eau et des écosystèmes marins de l'archipel, garantissant ainsi la durabilité de cet environnement naturel unique pour les générations futures.

QUESTIONNAIRES TERRAIN :



La très grande majorité des plaisanciers interrogés sur Grande-Ile utilise un corps-mort pour s'amarrer au sein de l'archipel de Chausey avec 84% (n=16) des réponses. 11% (n=2) utilisent une ancre et une seule des personnes interrogées s'échoue sur le site.

Figure 153 - Les façons de mouiller dans l'archipel (QT)

Pour ce qui est des zones de mouillages des plaisanciers interrogés, la plupart s'amarrent dans le Sound, soit dans la ZMEL avec 73,7% (n=14) des réponses, soit hors-ZMEL avec 15,8% (n=3) des réponses.

Les plages de Port-Marie et de Port-Homard obtiennent respectivement une réponse chacune.

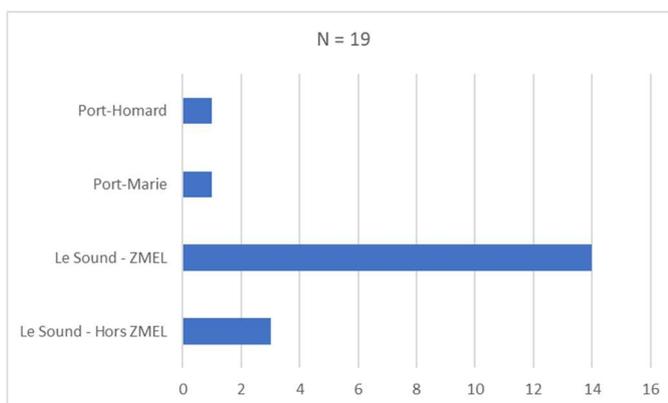


Figure 154 - Les principales zones de mouillages (QT)

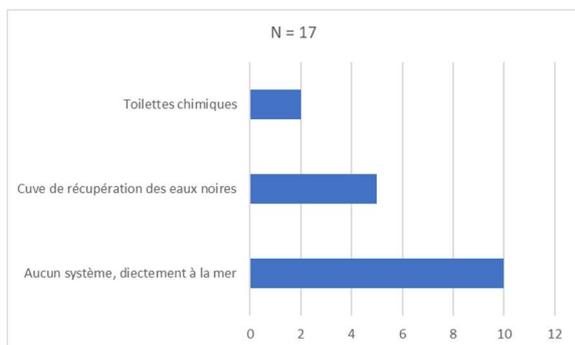


Figure 155 - Les systèmes de traitements des eaux noires (QT)

Enfin, on observe que la majorité des embarcations ne disposent pas de système de traitement des eaux noires. Néanmoins, 29,4% (n=5) des répondants disposent d'une cuve de récupération des eaux noires et 11,8% (n=2) de toilettes chimiques.

Synthèse :

L'analyse des questionnaires en ligne révèle que les plaisanciers utilisent différentes méthodes d'amarrage lors de leur visite à l'archipel de Chausey.

La méthode la plus courante est l'amarrage sur des corps-morts, choisie par 47% des plaisanciers. Ensuite, 27% des plaisanciers préfèrent utiliser des ancres, ce qui leur donne plus de flexibilité pour choisir leur emplacement, mais nécessite une connaissance adéquate des techniques d'ancrage. Cependant, l'utilisation d'ancres doit être effectuée avec prudence, en particulier dans les zones sensibles comme les herbiers de zostères.

Enfin, 26% des plaisanciers s'échouent, en amenant leur embarcation sur la plage ou dans des zones peu profondes à marée basse. Bien que cette méthode soit utilisée pour de courtes escales ou des activités telles que la pêche à pied, elle doit être pratiquée de manière responsable pour éviter des impacts environnementaux négatifs, en particulier sur les habitats marins sensibles.

L'analyse des zones principales de fréquentation par les plaisanciers montre que la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) du Sound est la partie de l'archipel la plus prisée, attirant un nombre important de plaisanciers. La zone d'Aneret est également fréquentée régulièrement par les plaisanciers. En revanche, la plage de Grande Grève est moins fréquentée.

L'analyse de la présence de systèmes de stockage ou de traitement des eaux noires indique que la majorité des visiteurs de l'archipel rejettent directement leurs eaux noires dans la mer, ce qui soulève des préoccupations environnementales. Les cuves de récupération des eaux noires sont utilisées par 43% des visiteurs, offrant une approche plus responsable. Les systèmes de neutralisation des eaux noires sont choisis par 3% des visiteurs, tandis que 4% utilisent des toilettes à compost, ce qui est une option écologique. Enfin, seulement 1% des visiteurs ont recours à des centrales d'épuration, une méthode sophistiquée mais peu courante.

2.2.4.3 Leur départ du continent

QUESTIONNAIRES EN LIGNE :

Avec 75% (n=145) des bateaux partant d'un port de plaisance, il est clair que la majorité des sorties en bateau est liée à des activités de loisir et de plaisance. Les ports de plaisance offrent généralement des installations et des services adaptés aux plaisanciers, tels que des amarres et des équipements adaptés aux loisirs, ce qui en fait un choix populaire pour les amateurs de navigation de plaisance.

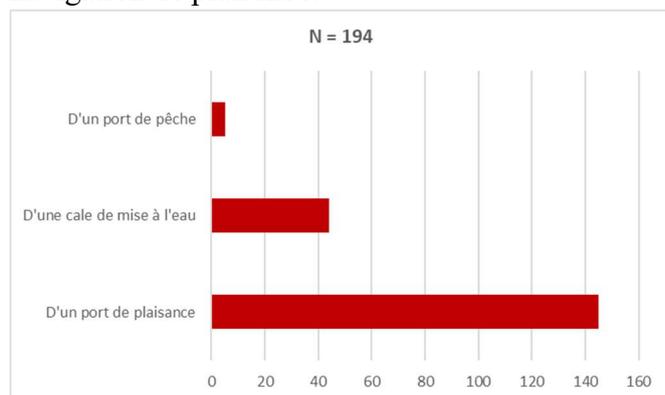


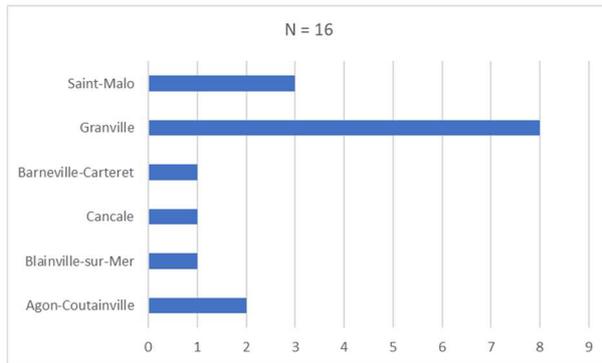
Figure 156 - Les types de lieux de départ (QL)

Aussi, 23% (n=45) des répondants déclarent avoir recours à une cale de mise à l'eau. Les cales de mise à l'eau sont principalement utilisées pour mettre à l'eau et sortir de l'eau des embarcations légères, telles que des jet-skis, et parfois des petites embarcations à moteur comme des bateaux pneumatiques. Ces types d'embarcations sont généralement faciles à transporter manuellement ou à l'aide d'une remorque, ce qui les rend

adaptées à l'utilisation des cales de mise à l'eau. L'utilisation des cales de mises à l'eau a connu une augmentation notable avec les tensions observées au sein des ports de plaisances avec des problématiques de places importantes. En effet, aujourd'hui beaucoup de plaisanciers stockent leur embarcation directement dans leur jardin, ou dans une zone de stockage spécifique qui peut être un port à sec ou un terreplein dédié.

Enfin, 2% (n=4) des répondants sont représentés par des pêcheurs professionnels ou amateurs. Ceux-ci ont des besoins bien spécifiques en matière d'infrastructures notamment pour le stockage des équipements et la vente de poissons.

QUESTIONNAIRES TERRAIN :



Pour ce qui est des origines de venue des plaisanciers interrogés, la moitié vient du port du Hérél de Granville (n=8), et 18,75% du port de Saint-Malo (n=3).

Figure 157 - Les principaux ports de départ des plaisanciers (QT)

Synthèse :

La majorité des sorties en bateau (75%) depuis un port sont liées aux loisirs et à la plaisance. Les ports de plaisance offrent des installations adaptées aux plaisanciers, ce qui les rend populaires.

De plus, 23% des répondants utilisent des cales de mise à l'eau, principalement pour des embarcations légères. Cette utilisation a augmenté en raison des tensions au niveau du stationnement dans les ports.

En ce qui concerne les origines des plaisanciers interrogés, près de 70% viennent soit du port du Hérél de Granville (50%), ou dans une moindre mesure du port de Saint-Malo (18,75%).

2.2.5 Les répondants qui ne pratiquent pas l'archipel de Chausey

Dans l'élaboration du questionnaire en ligne, il est apparu important de prendre également en compte les personnes qui ne fréquentent pas l'archipel de Chausey. Le but étant d'en connaître les raisons mais également d'analyser la perception de la fréquentation du site que pourrait avoir quelqu'un qui n'y est jamais allé.

2.2.5.1 Les raisons de leur absence de l'archipel de Chausey

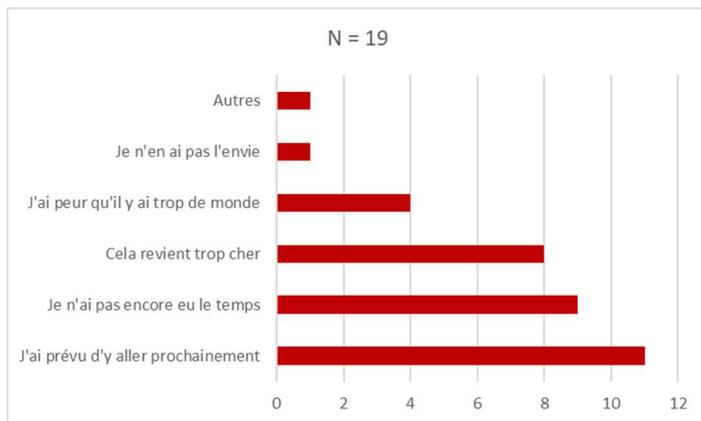


Figure 158 - Les raisons de leur non-venue (QL)

Pour ce qui est des raisons de la non-venue des répondants, on observe que la majorité déclare qu'il prévoit d'y aller prochainement avec 57,9% (n=11) des réponses enregistrées. Ensuite vient le fait qu'ils n'en ont pas encore eu le temps, réponse qui rejoint celle précédente, avec 47,4% (n=9) des réponses.

Le prix comme facteur limitant pour l'accès au site revient aussi beaucoup avec 42,11% (n=8) des réponses.

Finalement, la peur qu'il y ait trop de monde sur le site n'arrive que tardivement dans les réponses, avec 21% (n=4) des répondants.

2.2.5.2 Leurs perceptions de la fréquentation

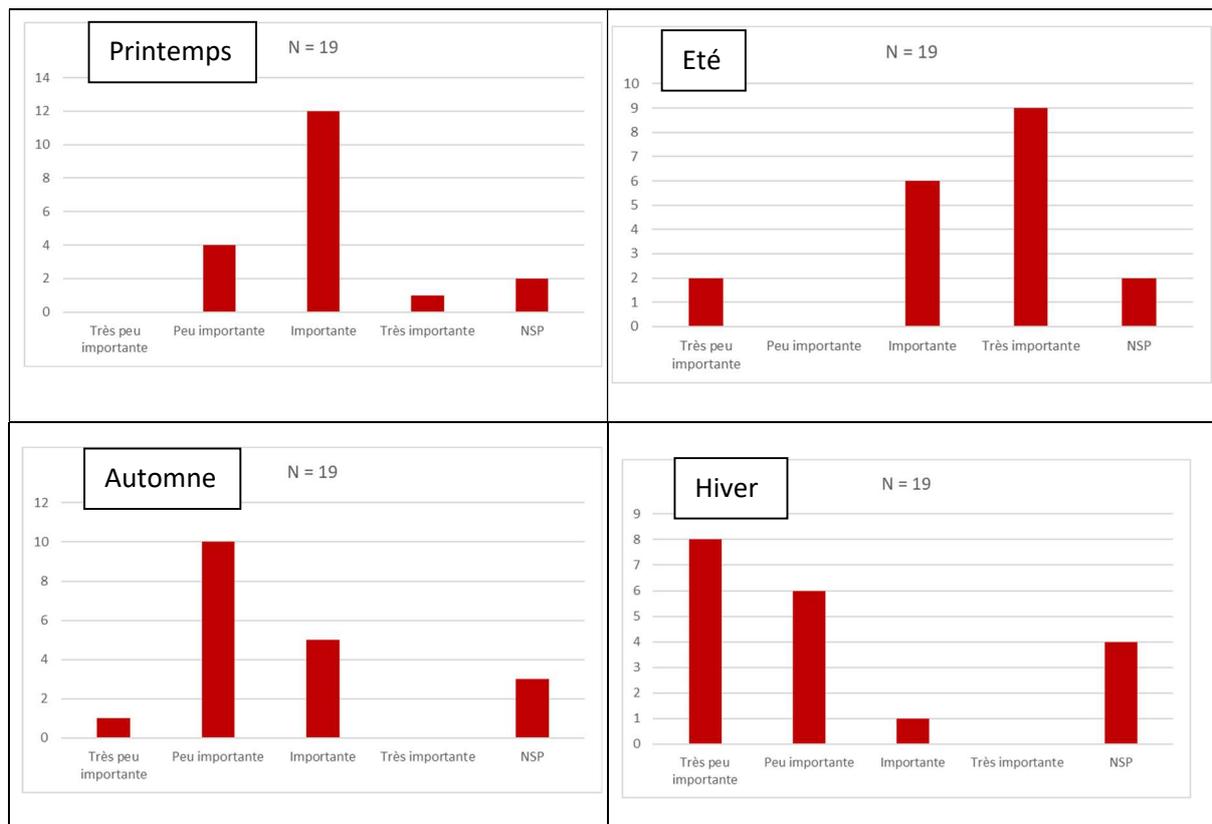


Figure 159 - Les estimations de fréquentation en fonction de la saison des non-pratiquants (Dans l'ordre : Printemps-Eté-Automne-Hiver)

En résumé, ces chiffres indiquent que l'été est la saison estimée comme la plus importante pour la fréquentation pour la majorité des participants, suivie du printemps. La fréquentation d'automne est souvent considérée comme peu importante, tandis que celle d'hiver est généralement jugée peu importante à très peu importante. Un petit nombre de participants n'ont pas précisé leur opinion sur chaque saison.

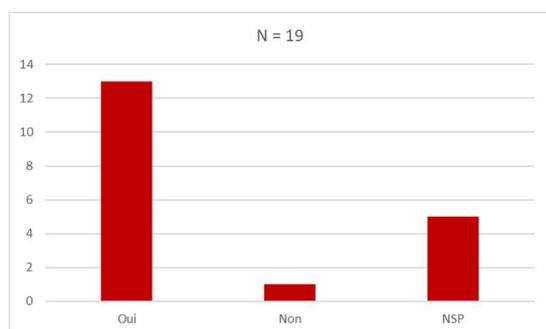


Figure 160 - Déclarations de venue sur l'archipel de Chausey

L'analyse des données concernant la possible venue des répondants sur l'archipel de Chausey révèle que la grande majorité des participants, soit 68,4% (n=13) d'entre eux, ont exprimé leur intention positive de visiter cet endroit.

Cela suggère un niveau élevé d'intérêt et d'attrait pour l'archipel en tant que destination potentielle.

Seulement un répondant a indiqué qu'il ne prévoyait pas de visiter Chausey, ce qui reste une exception parmi le groupe interrogé. De plus, 26,3% (n=5) des participants n'ont pas précisé leur intention de visite, ce qui pourrait refléter une certaine indécision ou un manque d'information sur la destination.

Chapitre 3. La fréquentation de l'archipel de Chausey : analyse des résultats, discussion et perspectives

Maintenant que l'inventaire est réalisé et les données des enquêtes analysées, que peut-on en retirer ? Il ressort un important nombre de points qui doivent attirer l'attention des décideurs et gestionnaires afin de mieux appréhender la fréquentation de l'archipel de Chausey. Ces points peuvent conduire à certaines perspectives qu'il convient alors d'appréhender.



Photographie 8 - Le Sound le 16 juillet 2023 à 14h55. Crédit photo : Théo Baucly-Briand

3.1 Retour sur la pertinence des méthodologies mises en place

3.1.1 Une méthodologie qui a fait ses preuves

Une méthodologie est considérée comme ayant fait ses preuves lorsqu'elle est solide sur le plan conceptuel, qu'elle a été utilisée avec succès dans le passé, qu'elle fournit des résultats fiables et parlants, et qu'elle est acceptée par la communauté comme pertinente.

Les méthodes d'inventaire et d'enquêtes choisies ont permis de répondre au principal objectif du rapport, par le biais d'analyses variées, à savoir caractériser la fréquentation de l'archipel de Chausey.

La méthodologie mise en place est facilement reproductible et suffisamment détaillée pour que de nouvelles études sur la fréquentation puissent s'y appuyer, dans la perspective d'une actualisation future des chiffres et un travail sur leur évolution.

Pour ce qui est des enquêtes, elles ont globalement été bien reçues, que ce soit sur le terrain ou en ligne. Les moyens déployés ont permis de récolter un nombre significatif de questionnaires : 300 récoltés pour le questionnaire terrain, et 1100 pour le questionnaire en ligne. A noter que les analyses du questionnaire en ligne se basent sur les réponses antérieures au 18 juillet 2023. Fin août, le questionnaire en ligne atteignait 1289 réponses.

Le questionnaire terrain a également témoigné d'une bonne adaptabilité aux différents types de répondants. Enfin, la conception des questionnaires trouvent sa base au sein des questionnaires de l'observatoire Bountiles. Grace à cela, ils créent une continuité avec les études passées.

3.1.2 Les difficultés rencontrées et les limites de l'étude

Comme tous travaux, un certain nombre de limites sont observables. Celles-ci peuvent être liées directement au travail ou non, et leur analyse permet de cerner les points d'améliorations présents au sein du rapport.

Une des principales limites réside dans l'accès parfois difficile à la donnée. En effet, la réalisation de l'inventaire a permis de poser le doigt sur une relative volatilité de celle-ci. La pluralité d'acteurs et d'instances concernés constitue un frein important. Il serait intéressant de globaliser toutes les données afin d'optimiser les suivis de fréquentation sur le site (cf. Chapitre 4).

De plus, le contexte particulier des études de fréquentation n'aidant pas (pression médiatique, publique, politique, etc.), certaines données pouvant être considérées comme sensibles, ont été difficiles à récupérer, voire impossible à obtenir. On remarquera également dans l'inventaire que les plaisanciers ne sont représentés qu'à travers les données de survols. Cela s'explique par l'extrême complexité de les quantifier. En effet, en l'absence de contrôle centralisé, en raison d'une utilisation variable, de lieux multiples et d'autres paramètres, la fréquentation de ce type de pratiquants, bien que représentant une part non-négligeable, est très difficilement mesurable. Par le biais des questionnaires en ligne, ils ont quand même pu être en partie approchés.

Il est également observable que l'enquête de terrain prend place quasiment exclusivement sur Grande-Ile. En effet, l'accès à l'ensemble de l'archipel de Chausey est compliqué, surtout quand seuls deux enquêteurs sont sur le site, ce qui limitait la possibilité de se déplacer partout dans l'archipel et de pouvoir toucher plus de pêcheurs à pied ainsi que plus de plaisanciers. De plus, le questionnaire terrain était relativement long (entre 5 et 10 minutes) et les objectifs élevés ; il était donc difficile de se concentrer sur les estrans aux détriments des points de passage plus fréquentés. Une ou deux personnes de plus aurait permis de maximiser le nombre et les types de répondants.

Les questionnaires en ligne ont également une limite, à savoir l'absence de contrôle sur les types de répondants. Cela engendre des proportions parfois déséquilibrées dans les réponses avec, par exemple, 42% de répondants séjournant sur la totalité de l'échantillon.

Au-delà de l'accès aux données, il a été observé une relative incompréhension de l'étude qui ne facilite pas les dialogues. Souvent, celle-ci était perçue de façon réductrice comme seulement une « étude de satisfaction ».

Enfin, la principale limite de l'étude, qui ici ne peut être contrôlée, réside dans la très forte météo-dépendance de l'archipel de Chausey. La période estivale de 2023 fut marquée par une météorologie particulièrement humide limitant l'affluence sur l'archipel. En comparaison, par exemple, la période estivale de 2022 où il a fait très chaud a connu une fréquentation du site fut très importante. L'année 2022 est d'ailleurs revenue souvent au cours de discussion avec les saisonniers présents sur Grande-Ile comme une année particulièrement chargée. Par opposition, la fréquentation de l'année 2023 était définie comme très faible par ces mêmes personnes.

3.2 Retour sur les données de fréquentation accumulées durant l'étude : une certaine ambivalence ?

Les années précédant celle de l'étude ont été marquées par une fréquentation importante et croissante. A la vue des chiffres des armateurs, du nombre de nuitées des hébergements marchands ou encore de la consommation en eau en augmentation progressive, il ressort que les pratiquants de l'archipel de Chausey ont été de plus en plus nombreux sur le site. Cependant, la période estivale liée aux travaux menés en 2023 a été particulièrement marquée par une météo humide engendrée par une succession de dépressions nordiques rendant le mois de juillet et le début d'août particulièrement frais. Deux principaux impacts ressortent de ces intempéries :

- le premier est que 2023 est une année au niveau des afflux touristiques estivaux plus faible qu'en 2022.
- le second est l'impact sur les questionnaires menés sur le terrain. En effet, les questionnaires soulevant des aspects de ressentis personnels, la météorologie ayant impacté le nombre de visiteurs, logiquement les ressentis de fréquentation en sont impactés. Cela étant dit, l'utilité de ces réponses n'est pas réfutée. L'année 2023 fait acte d'une année au même titre que les autres, avec une fréquentation qualifiée et quantifiée comme moins importante. Elle met ainsi en évidence l'intérêt de disposer de données sur le temps moyen à long, par le biais d'observatoires notamment.

3.2.1 Des données qui témoignent d'une fréquentation croissante, importante, parfois problématique mais qui globalement n'engendre pas un dérangement important

En ce qui concerne les données de survols, la fréquentation du plan d'eau connaît de fortes fluctuations en fonction des périodes analysées. On observe néanmoins sur la totalité des périodes analysées (cf. 2.1.1.2) que le nombre de vedettes a augmenté entre 2007 et 2022 de 3.3% sur les moyennes annuelles par jour de comptage. La fréquentation des voiliers a stagné sur la même période. Les unités pneumatiques ont quant à elles fortement augmenté. En effet, celles-ci ont connu une augmentation de 115% entre 2007 et 2022. Pour ce qui est des pêcheurs à pied, étant donné que leur calcul est indexé au nombre, à la taille et aux types d'embarcation, leur nombre fluctue en fonction de la fréquentation plaisancière.

Le maximum de fréquentation estimé sur un jour est le 13 août 2022 avec 2 786 pêcheurs à pied. La moyenne journalière sur une année de comptage des pêcheurs à pied estimés a augmenté entre 2007 et 2022 de 23,6%.

Il a pu être observé que, depuis 2008, la fréquentation sous le prisme des débarquements sur l'archipel de Chausey a fortement augmenté. En effet, celle-ci est passée de 64 912 passagers débarqués en 2012 à 117 885 en 2022, ce qui représente une augmentation de 81% en 10 ans. Néanmoins, prendre uniquement en compte l'évolution entre deux années ne peut pas être complètement représentatif. Dès lors, il est d'autant plus pertinent de comparer à une échelle périodique : 2008 à 2012, 2013 à 2019 et 2020 à 2022. On passe alors d'une moyenne annuelle de 65 200 débarquements entre 2008 et 2012, à 78 159 entre 2013 et 2019 et à 87 135 entre 2020 et 2022. Ici les chiffres ont été basés uniquement sur les données des Vedettes Jolie France étant donné une absence de données de la Compagnie Corsaire entre 2014 et 2021. Les pics de fréquentation journaliers ont également augmenté passant de 1 319 sur la période 2003 – 2012 à 1 958 sur la période 2020 – 2022. Le pic maximum de débarquements des Vedettes Jolie France atteint sur les données disponibles s'observe le 11 août 2021 avec 2 110 débarquements constatés. Les données de la Compagnie Corsaire pour cette période n'étant pas disponibles, une estimation est tout de même possible. Cette compagnie ne fait qu'un aller-retour par jour et à la vue de la fréquentation des Vedettes Jolie France on peut estimer que le bateau était plein à au moins 90%. Le Corsaire d'Emeraude, navire de la Compagnie Corsaire en charge du transport de passagers vers l'archipel depuis Saint-Malo, a une capacité de 270 personnes. On peut alors estimer un maximum de débarquements des navettes au 11 août 2021 de 2 353 visiteurs tout armateurs compris.

Ce qui est important à retenir est que le nombre de débarquements sur l'archipel de Chausey connaît une constante croissance depuis 2008 avec une augmentation moyenne annuelle de 5,4% entre 2008 et 2022. Cependant, la période de 2008 à 2019 reste la période de référence pour les évolutions car la période 2020 à 2022 est marquée par les périodes de COVID. L'évolution moyenne annuelle entre 2008 et 2019 témoigne d'une augmentation de 4,2% par an et une augmentation totale de 50,7%.

Les données des hébergements marchands ont également pu être analysées. Elles ont, là aussi, révélé une augmentation croissante sur les périodes disponibles :

- Pour les gîtes communaux, on observe une augmentation de 60,8% du nombre de nuitées entre 2016 et 2022 et une moyenne annuelle qui augmente de 10,44% par an. L'année 2020 a marqué une chute importante de 28,8% mais les années 2021 et 2022 ont montré un retour rapide aux tendances de 2019.
- Pour les gîtes de la ferme, les données ne sont disponibles que depuis 2020, du fait d'un changement dans la gérance. Néanmoins, on observe là aussi une augmentation du nombre de nuitées. En effet, la moyenne des nuitées est en augmentation de 33,12% par an, et l'évolution entre 2020 et 2022 est une augmentation de 77,2%.

Enfin, les données de consommation en eau de l'archipel de Chausey au niveau de la réserve du fort entre 2019 et 2022 ont été analysées. L'évolution est moins marquante que pour les autres indicateurs. En effet, entre 2019 et 2022 la consommation a augmenté de 5%. Il a été remarqué une baisse importante de l'ordre de 59,3 % entre 2019 et 2021 puis une forte augmentation de 67,3% entre 2021 et 2022.

De tous ces chiffres ressort un fait : la fréquentation de l'archipel de Chausey montre une augmentation plus ou moins importante sur tous les indicateurs analysés. Les conclusions se rapprochent de celles émises à la fin de l'observatoire Bountîles sur l'archipel de Chausey notamment sur la forte augmentation annuelle des débarquements des navettes.

Mais comment cette fréquentation croissante est perçue par les pratiquants de l'archipel de Chausey ? Qu'ils soient excursionnistes, séjournants, locaux, résidents secondaires ou encore résidents permanents, tous ceux qui ont été enquêtés ont pu donner leur ressenti par rapport à cette question au sein des différentes enquêtes menées. Les résultats ont été analysés en partie 2.2.3. Néanmoins, il paraît important de les interpréter plus en détails. Ainsi, il ressort que la majorité des répondants estiment en période estivale une fréquentation importante de l'archipel de Chausey. En effet, pour les questionnaires en ligne, au printemps, 65,3% des répondants trouvent la fréquentation importante ou très importante. En été ce chiffre est encore plus exacerbé avec 92,7%. Pour ce qui est des questionnaires terrain, les résultats montrent que 50,3% des répondants estiment une fréquentation importante ou très importante. Ici, il est à noter que la proportion de personnes qui estiment la fréquentation importante ou très importante est plus élevée chez les répondants du questionnaire en ligne que pour les répondants interrogés directement sur le terrain. Ceci peut s'expliquer par la part importante de résident(e)s secondaires ayant répondu aux questionnaires en ligne.

Par comparaison avec les données de l'observatoire Bountîles, en 2012, 41% des interrogés estimaient une fréquentation importante. Fait intéressant, en 2011 ce nombre s'élevait à 30% alors que le nombre des débarquements était plus important avec 74 489 débarquements enregistrés en 2011 contre 64 912 en 2012. Ceci peut être expliqué par une période de récolte sur des jours à plus forte fréquentation en 2012 qu'en 2011. Cet exemple vient en quelque sorte appuyer le fait que les données peuvent être largement influencées par les jours de récolte. Quoiqu'il en soit, la part des personnes estimant la fréquentation comme importante a augmenté depuis l'arrêt des questionnaires terrain de Bountîles en 2012. En effet, la moyenne des réponses estimant la fréquentation comme importante entre 2008 et 2012 est de 44,25% alors que pour 2023 la part s'élève à 50,3%, soit une augmentation de 6%.

D'autre part, le dérangement causé par la fréquentation a été questionné :

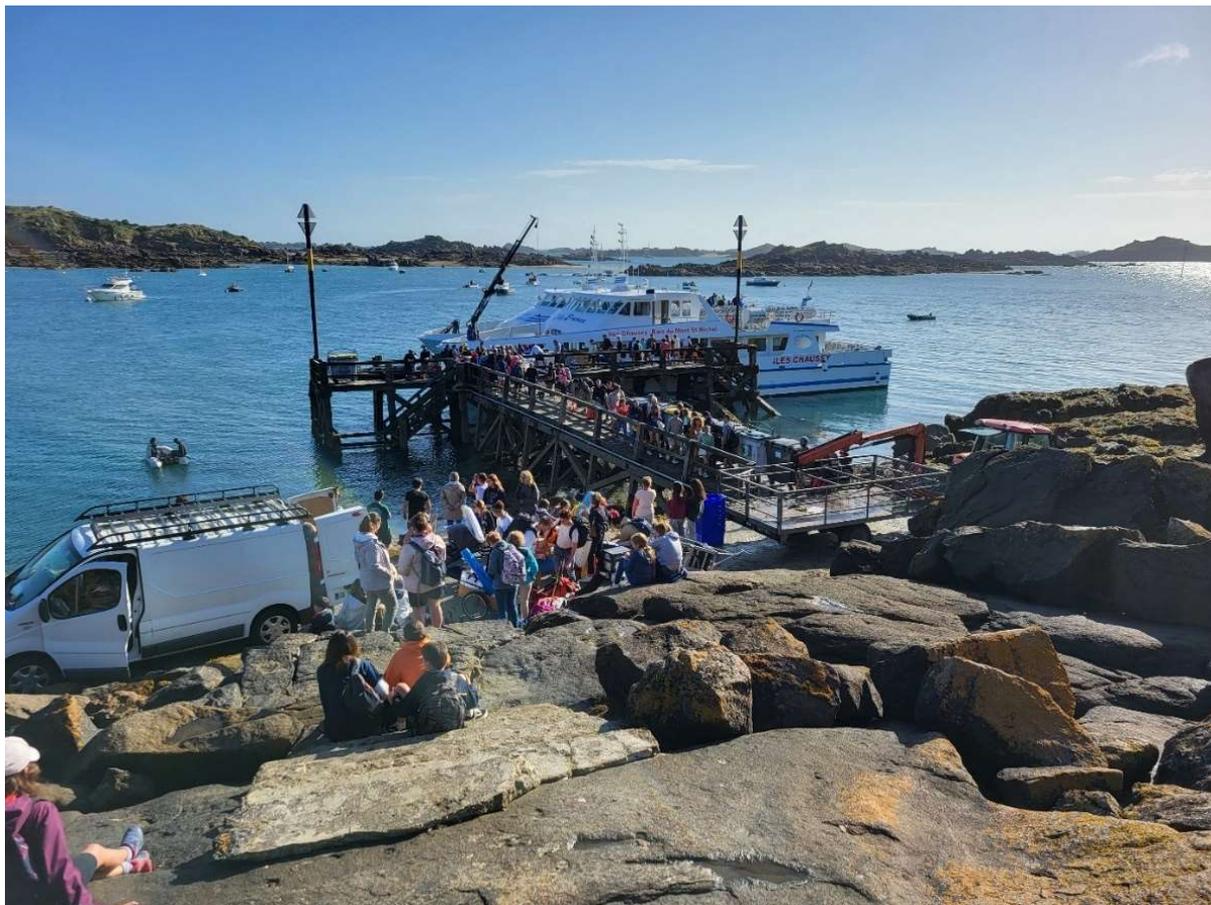
- Pour les questionnaires terrain, 19,4% estiment être peu dérangés par la fréquentation et 70,6% pas dérangés. Ils sont 10% à déclarer être dérangés ou très dérangés. Par comparaison avec Bountîles, les moyennes de dérangements entre 2008 et 2012 sont de 42,8% pour peu dérangeant et 38% pour pas dérangeant. Dès lors, la part de répondants interrogés sur le terrain qui déclarent être pas ou peu dérangés pendant Bountîles est moins importante qu'en 2023.
- Pour les questionnaires en ligne, au printemps, 32% estiment une fréquentation qui est peu dérangeante, 21,5% l'estiment pas dérangeante, 28% dérangeante et 15,3% très dérangeante. En été, les parts se décalent de manière plus prononcée vers un dérangement important avec 26,7% et 51,4% très important.
- Enfin, il a été observé que les résidents secondaires et globalement les séjournants sont plus enclins à estimer une fréquentation dérangeante et très dérangeante. Pour exemple, au sein des résultats du questionnaire terrain, les séjournants sont 23,5% à être dérangés de façon importante ou très importante contre 4,6% pour les excursionnistes.

Cette différence est d'autant plus exacerbée si l'on isole les résidents secondaires des séjournants avec 36,7% d'entre eux qui estiment être dérangés voire très dérangés.

Globalement, les résultats ont montré que pour les questionnaires terrain, une majorité des répondants n'étaient pas ou peu dérangés par la fréquentation de l'archipel de Chausey. A l'inverse, les questionnaires en ligne ont témoigné d'un dérangement, en période estivale, majoritairement important.

Pour les causes du dérangement, elles sont principalement en lien avec la saturation des différents lieux de Grande-Ile comme les sentiers, à 88,5% pour les questionnaires terrain et à 84,5% pour les questionnaires en ligne. La cale d'embarquement et la saturation des plages reviennent également très régulièrement.

Des causes de dérangement indiquant une saturation peuvent mettre en lumière des infrastructures présentes sur le site peu adaptées à l'affluence. En effet, la saturation de la cale d'embarquement revient très régulièrement. Durant les périodes de forte affluence celle-ci peut paraître très chargée pendant les périodes d'arrivée et de départ des passagers, ajouté à cela le ravitaillement des commerces et le chargement/déchargement des bagages pour les séjournants. Il a également été soulevé la question du stationnement au niveau des lieux d'embarquements. Les résultats soulignent la nécessité de repenser les politiques de stationnement à Granville, en tenant compte des besoins des visiteurs et des plaisanciers se rendant à la gare maritime ou au port de plaisance et en mettant en place des infrastructures adaptées pour gérer l'afflux de véhicules. Des initiatives visant à encourager des modes de transport plus durables, comme la marche ou les transports publics, pourraient également être mises en œuvre pour réduire la pression sur le stationnement et promouvoir une mobilité plus respectueuse de l'environnement. En combinant ces mesures, la ville de Granville pourrait améliorer l'accessibilité aux zones d'embarquements, faciliter les déplacements des résidents et des visiteurs, tout en contribuant à une gestion plus efficace du stationnement et à la préservation de l'environnement local. Mais les décisions concernant la gestion portuaire ne relèvent pas uniquement de l'autorité granvillaise. En effet, elles relèvent également de l'autorité portuaire (SPL des ports de la Manche) du Département (CD50) puisque le port est départemental, et des transporteurs (Jolie France et Manche Iles Express notamment). C'est un accord sur les modalités de gestion des stationnements des visiteurs de Chausey (et des îles anglo-normandes), qui pourrait se faire, mais en concertation avec tous ces partenaires pour que ce soit possible, pour mettre en place, par exemple, des parkings dédiés, avec une gestion spécifique.



Photographie 9 - Ponton marée basse le 12 août 2023 à 9h54. Crédit photo : Théo Baucly--Briand

Il est également intéressant de noter que des répondants ont mentionné des causes telles que la "pollution" et la "dégradation de l'environnement" ce qui souligne l'importance de considérer ces facteurs qui ont été spontanément évoqués par les participants. Les analyses croisées en fonction des différentes catégories de répondants (résidents de la Manche, hors-Manche, résidents secondaires et principaux) montrent que les principales causes de dérangement restent globalement similaires, avec une légère variation concernant la saturation de la cale d'embarquement qui préoccupe davantage les résidents secondaires et principaux.

En résumé, la fréquentation peut être caractérisée comme en augmentation depuis 2008 et cela pour tous les indicateurs pris en compte dans l'étude. De plus, les personnes interrogées estiment globalement la fréquentation importante, voire très importante, que ce soit au niveau des questionnaires en ligne ou des questionnaires terrain. Cette estimation importante de la fréquentation paraît comme en augmentation depuis les derniers questionnaires récoltés durant les phases d'enquête de l'observatoire Bountiles sur l'archipel. Néanmoins, malgré une estimation globalement importante de la fréquentation, le dérangement engendré par celle-ci est relativement peu élevé pour les répondants interrogés directement sur le terrain. Pour les interrogés du questionnaire en ligne cela est quelque peu différent avec une projection sur les années antérieures des répondants qui vont alors déclarer être globalement dérangés en période estivale.

Il est important de rappeler que la saison de 2023 est particulière, car marquée par une météorologie humide qui a influencée l'affluence vers l'archipel de Chausey.

Les perceptions sur le terrain des répondants sont donc impactées par une fréquentation moins importante sur la période estivale par rapport à 2022 par exemple.

C'est en cela que les questionnaires en ligne trouvent leur intérêt, car ils permettent d'interroger des personnes qui ne sont pas sur l'île. C'est alors leur unique estimation qui rentre en compte par rapport à leurs anciennes venues sur le site. Là, on observe une perception et un dérangement relativement plus important que pour les questionnaires terrain. On notera également que la population enquêtée en ligne est davantage constituée « d'habitues » et témoigne d'une appréhension différente de la population interrogée directement sur l'archipel de Chausey.

3.2.2 Des données qui témoignent d'un seuil d'acceptabilité qui n'est pas dépassé

Le seuil d'acceptabilité de la fréquentation varie d'un contexte à l'autre et dépend de nombreux facteurs, notamment la capacité des infrastructures, les ressources disponibles, les normes de sécurité, les préoccupations environnementales et les attentes des parties prenantes. Il est généralement déterminé à travers des études, des évaluations et des consultations publiques afin de trouver un équilibre entre l'utilisation et la préservation des ressources ou de l'environnement, ainsi que pour garantir la sécurité et la qualité des services.

Ici, le seuil d'acceptabilité peut être estimé via les réponses des enquêtes traitant de la satisfaction. En effet, de manière générale, si les pratiquants de l'archipel estiment être satisfaits de leur venue, alors il n'est pas faux de définir le seuil d'acceptabilité comme encore non-atteint.

La satisfaction des visiteurs dans un espace naturel, telle que celle observée sur l'archipel de Chausey, joue un rôle crucial dans la gestion et la préservation de ses environnements. Lorsque les visiteurs sont satisfaits de leur expérience, ils tendent à développer un lien positif avec l'espace naturel, ce qui peut stimuler leur soutien à la conservation et à la protection de l'environnement (Debenedetti, 2006). Les visiteurs satisfaits ont également tendance à respecter plus volontiers les règles de conservation, contribuant ainsi à préserver la beauté et l'intégrité du site. Cette satisfaction peut servir d'indicateur de l'efficacité des mesures de gestion en place. Ainsi, bien que la grande majorité des visiteurs de Chausey se déclarent très satisfaits, il est essentiel de surveiller de près les quelques insatisfaits pour identifier et résoudre leurs préoccupations spécifiques. Les évaluations des visiteurs peuvent fournir des informations utiles aux gestionnaires pour comprendre les attentes et les points faibles de l'espace naturel, permettant ainsi de mettre en œuvre des améliorations ciblées. En fin de compte, une satisfaction élevée des visiteurs est un indicateur précieux de la réussite de la gestion d'un espace naturel.

Les enquêtes ont soulevé différents résultats concernant la satisfaction des pratiquants de l'archipel de Chausey. Globalement, et comme évoqué précédemment, les individus sont très satisfaits de leur venue. Pour les questionnaires terrain, 90,9% se déclarent très satisfaits et 8,1% satisfaits. Seulement 1% se déclarent peu ou pas satisfaits. Pour les questionnaires en ligne, les résultats sont moins éloquents mais restent très élevés avec 56% de très satisfaits et 37% de satisfaits ; 5% des répondants soit 54 personnes se déclarent peu satisfaites et 2% soit 21 personnes pas satisfaites.

Pour résumer, les personnes viennent globalement sur l'archipel de Chausey pour sa nature et ses paysages, son calme prédominant et son offre rapide d'éloignement du continent (45 minutes à 1 heure de Granville). En effet, de façon informelle, beaucoup ont témoigné la praticité du site dans son offre à la fois insulaire mais en même temps proche du continent.

Il permet ainsi aux personnes de ressentir une certaine déconnexion par rapport à ce qu'ils ont l'habitude de voir tout en n'ayant pas à faire des milliers de kilomètres.

La majorité des insatisfait(e)s l'est par le fait qu'ils estiment qu'il y a tout simplement trop de monde et que cela les dérange assez dans leur expérience pour être insatisfait de leur venue. On retrouve également une part importante de personnes se plaignant des navettes, pointant du doigt une qualité du service qui, selon eux, laisse à désirer. Les plaignants abordent également à plusieurs reprises la saturation des sentiers, la pollution sonore et la perte du côté naturel de l'archipel de Chausey. A la manière du dérangement qui est majoritairement remonté par des séjournants, au sein du questionnaire en ligne, les insatisfaits sont plus importants chez les résidents secondaires.

On remarque donc une certaine ambivalence entre les raisons des satisfaits et celles des insatisfaits. En effet, par exemple le calme cité par les satisfaits comme particulièrement apprécié est de la même manière citée par les insatisfaits comme manquant.

3.2.3 Un site prônant un tourisme de nature mais une application de la réglementation à mettre en relief

De manière générale, le statut protégé de l'archipel de Chausey est bien connu par tous les types de répondants. En effet, 83% des répondants au questionnaire en ligne en connaissent le statut et 74,3% pour le questionnaire terrain. On notera la proportion de personnes qui n'est pas sensible à cette question, plus importante sur le questionnaire terrain que sur le questionnaire en ligne, expliquée par la proportion d'excursionnistes venus pour la première fois sur le site plus importante au sein du questionnaire terrain. Ce type de pratiquants est moins enclin à être sensibilisé ou informé à cette question par rapport aux séjournants, de la même manière que pour les organismes de protection.

En effet, pour ce qui est de la connaissance des organismes de protection, 69,5% des séjournants en connaissent au moins un alors que cette proportion baisse à 30,9% pour les excursionnistes. L'organisme le plus cité est le Conservatoire du Littoral jouissant d'une bonne sensibilisation à l'échelle nationale puis vient Natura 2000 et le GONm. A noter que le SyMEL, principal acteur pour la préservation du site sous délégation du Conservatoire du Littoral, est l'un des organismes le moins cité avec 9,9% des réponses. Ceci peut potentiellement soulever un problème de méconnaissance des actions et de visibilité sur le site de cet organisme.

Les mesures de réglementations sont mieux connues que les organismes. Pour la totalité de l'échantillon analysé au sein des questionnaires terrain, 82,6% des répondants peuvent en citer au moins une. Les deux types de mesures qui reviennent le plus souvent sont :

- Ramener ses déchets sur le continent.
- Rester sur les sentiers balisés.

Malgré une bonne connaissance des mesures de réglementations, on observe un certain nombre de point auxquels il faut porter attention :

Une partie des séjournants, et en majorité des résidents secondaires, témoignent d'un comportement inconsidéré et inconséquent à souligner. En ce sens, on observe une hiérarchie dans l'appréciation des mesures réglementaires. En effet, ils témoignent globalement d'une bonne connaissance des mesures, néanmoins, les règles qu'ils ne vont pas considérer comme d'intérêt - comme les zones interdites sur le site, par exemple au niveau du sémaphore au nord de Grande-Ile - ne vont pas être respectées. Il peut être également cité la réglementation concernant les chiens en laisse pour éviter le dérangement des oiseaux qui est peu respectée. Pour ce qui est des excursionnistes on évoquera, pour une partie d'entre eux, un comportement irresponsable, observable surtout sur les sentiers, pourtant balisés et marqués par des panneaux si ceux-ci sont interdits.



Photographie 10 - Personne non-autorisée au niveau du sémaphore le 3 août 2023 à 17h40. Crédit photo : Théo Baucly--Briand

Il est possible de reprendre le même exemple que pour les séjournants, à savoir le sémaphore. Ayant passé quelques temps à y vivre durant les périodes de récolte des questionnaires, nous avons pu observer de manière quotidienne les allées et venues de personnes.

Pour exemple, la photographie ci-contre met en lumière une personne qui n'hésite pas à venir se coller aux fenêtres du sémaphore. Le problème réside dans le fait que l'accès au sémaphore se fait via un tombolo en mauvais état de conservation (cf. carte 7).



Photographie 11 - Fréquentation au niveau du sémaphore le 7 mai 2023 à 13h30. Crédit photo : Théo Baucly—Briand

Dans les cercles rouges, on peut observer des groupes de personnes non autorisés présents au niveau du sémaphore.

Malgré tout, il peut être rapporté que d'autres règles comme celles concernant les déchets sont globalement bien respectées. En effet, d'une part par le respect des excursionnistes concernant le rapport de leurs déchets sur le continent, et d'autre part par des efforts importants mis en place depuis quelques années pour le ramassage et l'export des déchets sur le site, l'archipel jouit ainsi d'une réputation de site propre. Pour appuyer les propos, 73% des excursionnistes interrogés sur l'archipel déclarent ramener leurs déchets sur le continent. Néanmoins, ces résultats doivent être nuancés au regard de certains constats réalisés par le service en charge des déchets.

3.2.4 Quotas or not quotas ? Résultats des enquêtes sur les questions de limitation et mise en parallèle avec les points qui ont permis la mise en place de quotas sur d'autres sites

La gestion de la fréquentation d'un espace naturel est essentielle pour préserver son écosystème, assurer la sécurité des visiteurs et maintenir la qualité de l'expérience sur le site. Il existe différentes manières de gérer la fréquentation :

- la planification et l'aménagement permettant la mise en place de plans de gestion intégrés.
- l'éducation et la sensibilisation dans le but d'informer les pratiquants sur les règles et les bonnes pratiques à adopter.
- la réglementation qui permet d'établir des règles et des réglementations pour limiter les activités perturbatrices.

D'autres manières de gérer la fréquentation existent, et l'une d'elles est au centre de fortes tensions, d'autant plus dans le contexte actuel : la limitation de la fréquentation et la mise en place de seuils/quotas.

Au sein des enquêtes, différentes questions permettaient de recueillir l'avis des répondants sur ces questions de limitation, de seuils, d'acceptation, etc.

Pour les questionnaires en ligne, 73% des répondants estiment qu'il faudrait limiter la fréquentation et 16% ne pensent pas que cela soit nécessaire. Pour les questionnaires terrain 61% estiment qu'il faudrait limiter la fréquentation et 23% ne pensent pas que cela soit nécessaire. Pour les deux enquêtes, une partie importante des répondants estiment qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires ou au contraire ont la connaissance suffisante pour en estimer l'extrême complexité et ne souhaite donc pas se prononcer. Pour ce qui est de la mise en place d'un seuil ou de quotas au-delà duquel l'apport de personnes supplémentaires serait limité, 70% sont en accord avec cette option pour les questionnaires en ligne et 74% pour les questionnaires terrain. A noter que, pour les questionnaires en ligne, la proportion de résidents secondaires favorables à une limitation et à un seuillage est beaucoup plus importante par rapport au reste de l'échantillon. En effet, 97% des répondants résidents secondaires estiment qu'il faudrait une limitation et 94% seraient favorables à la mise en place d'un seuil limitant le nombre de personnes sur le site. Pour ce qui est des questionnaires terrain, les proportions ne changent pas entre les différents types de répondants.

Ces résultats soulignent l'importance accordée par une large majorité des répondants à la préservation et à la gestion responsable de l'archipel de Chausey. La mise en place d'un seuillage apparaît comme une solution approuvée par ceux en faveur de la limitation, tant parmi les visiteurs que les résidents secondaires ou principaux, suggérant ainsi un fort consensus en faveur de la limitation et pour la préservation. Malgré tout, il est nécessaire d'évoquer également une partie des répondants qui aimerait un seuil afin de rester seul sur le site...

Enfin, il était demandé au sein des questionnaires terrain et en ligne, en quoi la mise en place d'un seuil est une bonne ou une mauvaise chose. Pour les personnes trouvant que c'est une bonne chose, la raison est très majoritairement pour la préservation de l'environnement. En effet, on observe une réelle sensibilité des pratiquants de l'archipel de Chausey aux questions environnementales. Il est également beaucoup cité le fait de ne pas dénaturer ou polluer de manière visuelle les paysages. Une partie des répondants estiment qu'avoir trop de monde sur le site est préjudiciable à la beauté en place, et par conséquent au calme du site. Enfin, éviter la saturation et la destruction des lieux remarquables comme les sentiers ou les plages revient régulièrement.

Au sein des questionnaires en ligne, beaucoup de répondants déclarent qu'il ne faut pas limiter la plaisance, car l'archipel de Chausey est un abri naturel, mais uniquement les débarquements provenant des navettes. Pour les personnes qui trouvent que la mise en place d'un seuil est une mauvaise chose, la raison majoritaire est l'accès pour tous à la nature. La mise en place d'une limitation de fréquentation leur paraît comme une nouvelle mesure restrictive venant impacter leur liberté individuelle.

Mais qu'en est-il sur les espaces insulaires ayant mis en place des quotas ? En France métropolitaine, deux la pratiquent, à savoir l'île de Porquerolles au sein du Parc National de Port-Cros et l'île de Bréhat dans les Côtes d'Armor.

A Porquerolles, les quotas se sont basés principalement sur une capacité de charge sociale (Desmares, 2023), plaçant le curseur à un taux de satisfaction minimum de 50%. Après enquête, il a été observé, qu'au-delà de 6 000 personnes sur le site, ce taux était dépassé.

Leur seuil de fréquentation a donc été placé à 6 000 visiteurs simultanés au maximum. La mise en place de la limitation est passée par une concertation qui a été bien accueillie et acceptée par les parties prenantes.

Pour Bréhat, la justification de la limitation par seuil s'est trouvée dans la capacité de charge sociale et physique (Desmares, 2023). Une limitation de 4 700 personnes sur l'île entre le 14 juillet et le 25 août 2023 en dehors des week-ends et entre 8 h 30 et 14 h 30 a été mise en place par un arrêté. L'île de Bréhat devient alors la première île du Ponant à mettre en place une limitation. A la différence de Porquerolles où la concertation s'est globalement bien passée, l'île de Bréhat a rencontré un certain nombre de difficultés l'obligeant à la mise en place de l'arrêté n° 014-2023 par le biais de l'article 360-1 du Code de l'environnement (Desmares, 2023).

En résumé, les quotas ont été mis en place à la suite de taux de satisfaction considérés comme mauvais et du fait d'infrastructures insuffisantes pour accueillir la totalité des personnes désireuses de découvrir ces espaces.

Par comparaison avec l'archipel de Chausey, le taux de satisfaction est globalement très bon avec une moyenne des deux questionnaires positionnée à 96% de personnes au moins satisfaites de leur venue.

Pour ce qui est des infrastructures, il est remarqué qu'elles reviennent souvent dans les problèmes évoqués sur le site. En effet, étant donné qu'il n'y a que deux restaurants et une épicerie, il arrive fréquemment qu'au moment des fortes fréquentations des tensions surviennent. De plus, il a été rapporté que cette information n'était pas toujours connue des visiteurs, se retrouvant ainsi sur le site à ne pas pouvoir manger car tout était complet.

On soulignera également la problématique des toilettes publiques mentionnée par de nombreux acteurs durant les entretiens réalisés par Luca Desmares dans le cadre de l'étude sur la capacité de charge. Ce point soulève des problématiques d'incivilités qui pèsent sur les résidents secondaires de l'archipel. Lié à cela, le voyeurisme est une problématique importante sur le site et souvent remontée au cours des entretiens (Desmares, 2023).

3.3 Retour sur l'hypothèse de départ : L'archipel de Chausey, un site insulaire « sur-fréquenté »

Comme évoqué précédemment, des premiers travaux concernant la capacité de charge de l'archipel de Chausey ont été menés par Luca Desmares en 2023 visant à quantifier les pressions exercées sur le site et à définir des indicateurs permettant de les analyser. A cet instant, ils ne permettent pas d'estimer si le site est durablement impacté par la fréquentation. Une liste d'indicateurs a été définie avec les élus de la commune de Granville, la Communauté de communes Granville Terre & Mer, le SyMEL et le Conservatoire du littoral afin de donner suite aux travaux réalisés. En parallèle, l'étude qui vient d'être présentée a permis de quantifier les perceptions et les dérangements occasionnés par la fréquentation. Elle a aussi pu mettre en lumière la satisfaction des pratiquants et leur point de vue concernant une possible limitation. Au regard des résultats, une majorité s'accorde à dire qu'en 2023, il existe une fréquentation importante de l'archipel de Chausey mais la définir comme « trop » importante ne refléterait pas une vérité universelle.

Il est important de définir la sur-fréquentation comme une notion ayant une finalité qui dépend de la personne à qui l'on s'adresse : Personne n'a en effet la même sensibilité par rapport à cette notion, et c'est en ce sens qu'elle est difficilement définissable.

En revanche, au regard de l'inventaire et des enquêtes, il existe de fait une réelle augmentation de la fréquentation depuis que les données sont mesurées. Cette fréquentation peut être parfois très importante tant du point de vue des chiffres que des ressentis et du dérangement. Le cas des résidents secondaires doit être étudié avec attention car ils citent fréquemment un dérangement important et des points d'amélioration pertinents.

Les infrastructures présentes sur Grande-Ile sont souvent estimées comme insuffisantes au regard de la fréquentation estivale. Les commerces et les services publics témoignent d'une surcharge importante lors des pics et nécessiteraient une attention particulière (Desmares, 2023). Il paraît alors indispensable de mettre en place des moyens importants de concertation afin que les acteurs puissent communiquer, comprendre et débattre sur les points de vue de chacun.

La limitation, bien qu'acceptée par une majorité, ne doit prendre place qu'après des réflexions poussées et basées sur un impact profondément mélioratif pour le site. En parallèle d'envisager un quota de visiteurs, il est nécessaire de sensibiliser au maximum les différents pratiquants du site à toutes les problématiques qui lui sont indexées. Les processus de gestion doivent continuer positivement (un nouveau Document d'Objectifs Natura 2000 est en cours de rédaction), et un suivi du site sur les questions de fréquentation doit être mis en place.

A la vue du caractère de baisse de fréquentation estivale observé en 2023 et corrélé par les chiffres et les acteurs sur place, il apparaît également nécessaire de renouveler cette étude sur une nouvelle année avec une fréquentation plus importante afin d'en comparer les données et surtout de voir si l'année 2022 exceptionnellement importante pour la fréquentation est vouée à se répéter si les conditions climatiques le permettent.

Enfin, il paraît important d'améliorer la prise en compte de la plaisance au sein des études de fréquentation. Aujourd'hui il n'existe aucun système automatisé permettant une prise en compte globale de la fréquentation nautique de l'archipel. Compte-tenu de l'étendue de l'archipel et de ses contraintes de navigation, les survols aériens restent une méthodologie pertinente pour le recueil de données quantitatives de la fréquentation nautique. Des survols pourraient être programmés plus souvent en fonction de besoins spécifiques de gestion (interactions environnementales, pêche à pied, etc.). On note que si aujourd'hui peu de plaisanciers sont équipés de transpondeurs AIS « Automatic Identification System », ce système tend à se développer progressivement chez ces derniers et offrira peut-être un complément de données intéressant à moyen terme car pérenne et permettant de mieux qualifier les embarcations. Des travaux actuellement menés dans le Bassin d'Arcachon par le laboratoire LETG explore la complémentarité des données de survols, d'imagerie satellitaire et de l'AIS pour mieux appréhender la fréquentation nautique et la prédire.

Conclusion Générale

En conclusion de ce rapport, il est important de rappeler le caractère de nature brute et parfois brutale de l'archipel de Chausey. Ce site, considéré par tous comme un joyau, l'« Archi belle » (H.Hillard) est et doit rester source de ressourcement pour qui le veut. Néanmoins, et au même titre que beaucoup d'autres sites insulaires, son équilibre est fragile et doit susciter une attention particulière. Sa faune, sa flore et sa morphologie particulière ne doivent pas être altérées aux profits des activités humaines. En ce sens, la fréquentation importante et croissante présente sur les îles Chausey se doit d'être suivie dans le temps long afin d'en comprendre les évolutions. Malgré les différences de points de vue sur cette question de la fréquentation, tous s'accordent à dire qu'il faut préserver ce site remarquable. Les moyens mis en place pour y arriver doivent être réfléchis et consensuels afin que les modes de gestion adoptés soient acceptés par toutes et tous.

Aujourd'hui, la dynamique française est à la régulation. De nombreuses études comme celle-ci sont mises en exergue afin de caractériser la fréquentation des espaces naturels et déterminer si elle soulève des problématiques. Au-delà de mesures restrictives, il est préconisé de mettre en place une base de données réunissant un certain nombre d'indicateurs préalablement définis, d'une part pour faciliter les suivis et d'autre part afin de donner des outils de gestion aux décideurs sur un temps long. Un poste pourrait ainsi être créé, en lien avec l'étude concernant la capacité de charge, afin d'assurer un suivi régulier.

L'exercice de travailler sur la fréquentation d'un site à enjeux multiples est complexe à la vue de la pluralité d'attentes, parfois antagonistes. Tout réside dans la compréhension et la définition claire d'une fréquentation existante sur un temps défini. La complexité réside également dans le fait que l'étude a un aspect social non négligeable. En effet, elle s'appuie en partie sur des ressentis, des perceptions, des notions qui sont par définition subjectives. Alors comment définir objectivement si une fréquentation est problématique sur une base d'avis subjectifs ? Cela passe par du quantitatif précis. Comme vu précédemment dans l'inventaire, la fréquentation suit une tendance à l'augmentation depuis 2008. Mais jusqu'où celle-ci peut augmenter sans laisser une empreinte définitive sur l'archipel de Chausey ?

En 2023, une majorité d'enquêtés issus des questionnaires réalisés sur le terrain estime que la fréquentation de Chausey est acceptable. Cette majorité estime néanmoins qu'il demeure nécessaire de limiter cette fréquentation. Cette dichotomie est explicable par l'hypothèse suivante : bien que la capacité de charge sociale du site n'ait pas été atteinte lors des journées de questionnaires terrain, la plupart des enquêtés soupçonne que la capacité de charge écologique a été dépassée. Globalement, les entretiens réalisés avec les acteurs de l'archipel (Desmares, 2023) vont dans ce sens en ce qui concerne la capacité de charge écologique, mais sont beaucoup plus prudents sur la capacité de charge sociale. Une majorité d'entre eux estime également que la fréquentation de cet espace est problématique puisqu'ils déclarent que le terme « surfréquentation » est adapté à l'archipel de Chausey.

Si l'on fait le parallèle avec les autres études prenant en compte la fréquentation de l'archipel de Chausey, il ressort que d'un point plus qualitatif, les mentalités ont changé depuis 1996. En effet, en 1996, la fréquentation était perçue comme gênante, tandis qu'en 2005, bien que la fréquentation ait augmenté, elle n'était plus considérée comme gênante.

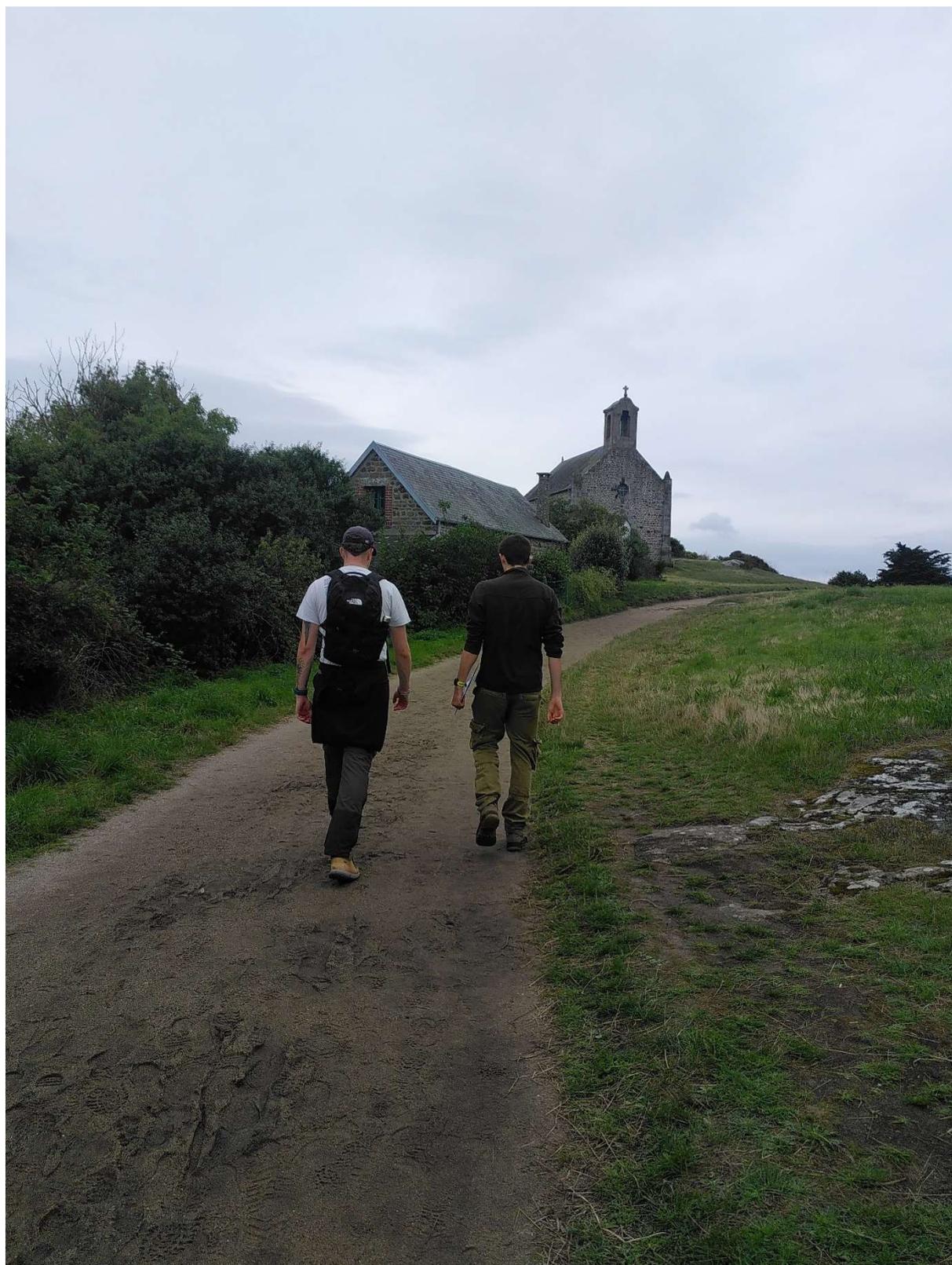
En 2023, pour les questionnaires réalisés directement sur le terrain, la fréquentation était considérée comme globalement peu dérangeante par les répondants. Les visiteurs semblent avoir accepté l'archipel de Chausey comme une destination touristique normale, ce qui n'était peut-être pas le cas en 1996. Les enquêtés peuvent aussi hésiter à exprimer des opinions tranchées pour éviter de nouvelles réglementations restrictives.

A la vue des résultats de cette étude, des mesures de réglementation de cette fréquentation par les instances décisionnaires pourraient être envisagées, d'abord à titre expérimental pour en étudier les retombées, qu'elles soient positives ou non. De plus, pour définir la capacité de charge de l'archipel de Chausey, et s'il s'avère nécessaire de prendre des mesures de gestion adaptées, une liste de 11 indicateurs à mesurer dans le temps long est préconisée à l'issue de cette étude (Desmares, 2023). Ces indicateurs relèvent à la fois des capacités de charge physique et sociale, et des capacités de charge biologique et écologique.

L'étude a suscité un suivi médiatique important, parfois contradictoire, ce qui témoigne de l'intérêt public qui lui est associé (cf. Annexes).

Enfin, la question de la fréquentation rassemble et divise mais doit d'abord permettre d'éveiller les consciences sur la préservation des milieux naturels, tout en garantissant un accès pour toutes et tous respectueux de ces milieux, qu'il soit réglementé ou non.

« Un patrimoine doit être gardé, sauvegardé mais il n'a de valeur que s'il est apprécié, c'est-à-dire partagé, montré, ouvert » (Meur-Férec, 2007)



Photographie 12 - Journée terrain sur l'archipel de Chausey le 1er août 2023. Crédit photo : Sylvia Gohebel

Résumé

Ce document est le rapport final d'une étude consacrée à la fréquentation de l'archipel de Chausey. L'étude a pris la forme de deux stages distincts, menés de mars à fin août 2023 : l'un sur l'actualisation du diagnostic de fréquentation, l'autre traitant de la capacité de charge de l'archipel de Chausey. L'étude est financée pour moitié par la Communauté de communes Granville Terre & Mer, et par la Commune de Granville. L'étude est également soutenue par le Conservatoire du littoral et par le laboratoire Littoral - Environnement - Télédétection – Géomatique (UMR 6554 LETG) de l'Université de Brest.

L'étude a été commanditée en raison de pressions croissantes de fréquentation sur l'archipel et d'un besoin des décideurs d'être en possession de clés d'aide à la décision, dans l'objectif de pouvoir prendre des mesures de gestion appropriées pour le site.

Ce rapport a pour but de caractériser les dynamiques de fréquentation passées et présentes, afin d'en analyser les évolutions quantitatives, mais également de dresser des profils d'utilisateurs en fonction de leur origine géographique, de leur façon de pratiquer l'archipel et de leur ressenti de fréquentation. Pour cela, il a été mis en place des méthodologies d'enquêtes et d'inventaires précises afin de nourrir les travaux menés. L'objectif est également de mettre en parallèle l'étude avec les travaux menés précédemment comme dans le cadre de l'observatoire Bountîles.

Abstract

This document is the final report of a study dedicated to the visitation of the Chausey archipelago. The study took the form of two distinct stages, conducted from March to the end of August 2023 : one focused on updating the visitation diagnosis, and the other dealing with the carrying capacity of the Chausey archipelago. The study is funded for the first half by the Granville Terre et Mer community of municipalities and for the second half by the town of Granville. The study is also supported by the Coastal Conservatory and the Laboratory for Coastal Environment, Remote Sensing, and Geomatics (UMR 6554 LETG) at the University of Brest.

The study was commissioned due to increasing visitation pressures on the archipelago and a need for decision-makers to have the necessary tools for making appropriate management decisions for the site.

The purpose of this report is to characterize past and present visitation dynamics in order to analyze quantitative changes. It also aims to profile visitors based on their geographical origin, their way of experiencing the archipelago, and their perceptions of visitation. To achieve this, precise survey and inventory methodologies were implemented to support the ongoing work. The objective is also to draw parallels between this study and previous work, such as the Bountîles Observatory.

Bibliographie

- Aguiton, Pierre. « Le pari de la Manche. La protection du littoral d'un département normand ». *Études Normandes* 42, n° 3 (1993): 55-58. <https://doi.org/10.3406/etnor.1993.2096>.
- Arpin, Isabelle, Florian Charvolin, et Agnès Fortier. « Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement ». *Études rurales*, n° 195 (1 juin 2015): 11-26. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10232>.
- Audouit, Christelle, Caroline Rufin-Soler, Gaëlle Le Falher, Hervé Flanquart, et Philippe Deboudt. « Perception et gestion des espaces littoraux préservés : l'apport des études de fréquentation (Nord et Languedoc Roussillon, France) ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 16 numéro 2 (19 septembre 2016). <https://doi.org/10.4000/vertigo.17721>.
- Baron-Yellès, Nacima. « La fréquentation touristique des espaces protégés littoraux : cas des réserves ornithologiques bretonnes de Cap Sizun et de l'île de Groix / Tourism in protected coastal areas : the case of the Cap Sizun and Ile de Groix reserves in Brittany ». *Géocarrefour* 74, n° 1 (1999): 85-95. <https://doi.org/10.3406/geoca.1999.4932>.
- Barthelemy, Carole, et Cécilia Claeys. « La (sur)fréquentation du littoral Une analyse sociologique à partir du cas des Calanques marseillaises », 2016, 25.
- Bergandi, Donato, et Patrick Blandin. « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique ». *Revue d'histoire des sciences* 65, n° 1 (2012): 103-42. <https://doi.org/10.3917/rhs.651.0103>.
- Berre, Solenn Le, et Louis Brigand. « La pêche à pied dans l'archipel de Chausey (France) : Contribution à une analyse des politiques de gestion durable de l'estran à travers la prise en compte des activités récréatives ». In *Insularité et développement durable*, édité par François Taglioni, 149-67. Objectifs Suds. Marseille: IRD Éditions, 2013. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.5735>.
- Berre, Solenn LE, Louis Brigand, Nicolas LE Corre, et Ingrid Peuziat. « L'apport du Parc national de Port-Cros à la réflexion sur les usages récréatifs et leurs suivis dans les aires protégées : les observatoires Bountîles Port-Cros et Porquerolles. », s. d.
- Bioret, Frédéric, et Louis Brigand. « Fréquentation humaine et protection des espaces naturels littoraux : un exemple de diagnostic en vue d'une stratégie d'aménagement intégrée ». *Bulletin d'Ecologie* 24 (1 janvier 1993): 96-99.
- Blanc-Pamard, Chantal. « Événement, avènement ? À la recherche d'une nature partenaire ». In *Sciences de la nature, sciences de la société : Les passeurs de frontières*, édité par Marcel Jollivet, 387-401. Hors collection. Paris: CNRS Éditions, 2013. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.4208>.
- Brécard, Dorothee, et Christophe DE Luigi. « Fréquentation touristique de Port-Cros et Porquerolles : les enseignements de la base de données Bountîles », s. d.
- Brigand, Louis. « Activités traditionnelles et tourisme dans les îles du Ponant (Bretagne) ». *Noroi* 121, n° 1 (1984): 63-76. <https://doi.org/10.3406/noroi.1984.7363>.

- . « Introduction – 1989-2019, deux dates, deux rencontres scientifiques : permanences et changements dans l'approche scientifique des îles et de l'insularité ». *Norois* 259-260, n° 2-3 (2021): 7-15. <https://doi.org/10.4000/norois.10845>.
- Cazes, Georges. « La fréquentation touristique des littoraux français : une remarquable «durabilité» ». *L'Information Géographique* 64, n° 4 (2000): 289-99. <https://doi.org/10.3406/ingeo.2000.2715>.
- Claeys-Mekdade, C., et M. Jacque. « Le massif forestier de la Clape : nature de proximité et nature pittoresque ? Etude de fréquentation auprès de ses usagers. » *Forêt Méditerranéenne* XXI, n° 1 (2000): 19.
- Corre, Nicolas Le, Solenn Le Berre, Louis Brigand, et Ingrid Peuziat. « Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche ». *EchoGéo*, n° 19 (10 février 2012). <https://doi.org/10.4000/echogeo.12749>.
- Dehez, Jeffrey, et Sandrine Lyser. « Fréquentation des plages océanes et risques de baignade en Aquitaine en 2020. Une étude exploratoire », s. d.
- Dehoorne, Olivier. « L'avènement du tourisme de masse sous les tropiques. Eléments de réflexion sur les enjeux touristiques dans l'espace caribéen ». *Études caribéennes*, n° 4 (1 juillet 2006). <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.733>.
- Dehoorne, Olivier, Jean-Marie Furt, et Caroline Tafani. « L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique ». *Études caribéennes*, n° 19 (22 octobre 2012). <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.5303>.
- Depraz, Samuel. « Notion à la une : protéger, préserver ou conserver la nature ? » Document. Géoconfluences. École normale supérieure de Lyon, avril 2013. ISSN : 2492-7775. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-protoger-preserver-ou-conserver-la-nature>.
- Esnault, F. « Les calanques : l'espace naturel le plus fréquenté de la région. » *Forêt Méditerranéenne* XV, n° 2 (1994): 156.
- « Espaces Naturels Fréquentés | GIP Littoral ». Consulté le 20 mars 2023. <https://www.giplittoral.fr/ressources/espaces-naturels-frequentes>.
- Furt, Jean-Marie, et Caroline Tafani. *Tourisme et insularité: La littoralité en question(s)*. KARTHALA Editions, 2014.
- Géoconfluences. « Protection de l'environnement, aire protégée ». Terme. École normale supérieure de Lyon, décembre 2022. ISSN : 2492-7775. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/protection-aire-zone>.
- Géoconfluences. « Vulnérabilité ». Terme. École normale supérieure de Lyon, janvier 2023. ISSN : 2492-7775. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/vulnerabilite>.
- « Golfe Normano-Breton. Bilan des connaissances », s. d.

- Gonson, Charles. « Intégration des usages récréatifs et de la biodiversité marine pour la gestion et l'évaluation des espaces côtiers. Application aux Aires Marines Protégées de Nouvelle-Calédonie à partir de suivis de la fréquentation et la biodiversité et d'un modèle d'aide à la gestion ». Université Pierre et Marie Curie, 2017. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00391/50261/>.
- Guégan, Cécile. « Modélisation de la fréquentation touristique du Mont-Saint-Michel : approche systémique et prospective ». Phdthesis, Université de Bretagne occidentale - Brest, 2012. <https://theses.hal.science/tel-02071343>.
- Harduin, Ronan, Chloé Ragot, Léo Trichet, Vincent Andreu-Boussut, et Céline Chadenas. « Gérer la fréquentation humaine, protéger le patrimoine naturel : étude de cas sur les marais salants de Guérande », s. d.
- Haug, Timothée. « Le naturalisme critique de Marx et l'écologie ». *La Pensée* 394, n° 2 (2018): 64-77. <https://doi.org/10.3917/lp.394.0064>.
- Haultcoeur, Pauline, C Audouit, M Laboureur, Mariantonia Lo Prete, Caroline Rufin-Soler, et Vincent Herbert. « Diagnostic socio-économique sur les activités émergentes (kitesurf, paddle et kayak) dans l'archipel de Chausey FR2500079 et FR2510037 - Rapport Final », s. d.
- Hellal, Mohamed, et Mounir Jarraya. « Les perspectives du développement touristique durable dans un territoire insulaire vulnérable : le cas des îles de Kerkennah ». *Mondes en développement* 157, n° 1 (2012): 111-18. <https://doi.org/10.3917/med.157.0111>.
- « INPN - Espaces protégés - Présentation générale ». Consulté le 20 mars 2023. <https://inpn.mnhn.fr/programme/espaces-proteges/presentation>.
- Jonet, Bruno. « Evaluation de la fréquentation d'un espace de loisirs ouvert (Parc de la Forêt d'Orient, Champagne) ». *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims* 73, n° 1 (1988): 39-56. <https://doi.org/10.3406/tigr.1988.1224>.
- Kalaora, Bernard, et Anne Konitz. « Le Conservatoire du Littoral : entre patrimonialisation et médiation ». *Annales de géographie* 113, n° 635 (2004): 87-99. <https://doi.org/10.3406/geo.2004.21411>.
- Le Berre, Iwan, Peuziat Ingrid, et Annalisa Minelli. « Coastal sea in focus: towards integrated observation of human activities », 13 octobre 2015.
- Le Corre, Nicolas, Solenn Le Berre, Ingrid Peuziat, Louis Brigand, et Julien Courtel. « Approche des espaces de la pratique nautique par l'analyse de la fréquentation : l'exemple du bassin de navigation arcachonnais ». *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement* 15, n° 3 (2015). <https://www.erudit.org/en/journals/vertigo/2015-v15-n3-vertigo02438/1035882ar/>.
- Lemahieu, Anne, Gwenaëlle Pennober, Gilbert David, Franck Lavigne, Karine Pothin, et Léa Gérard. « Élaboration d'un protocole de suivi de la fréquentation au sein de la Réserve naturelle marine de la Réunion, France, Océan Indien ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 13 Numéro 1 (11 avril 2013). <https://doi.org/10.4000/vertigo.13379>.

- Lenthéric, Charles. « Côtes Et Ports Français De La Manche: I: Le Nord De La Bretagne Et Le Cotentin ». *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 4, n° 2 (1901): 409-51.
- Locher, Fabien, et Grégory Quenet. « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier ». *Revue d'histoire moderne & contemporaine* 56-4, n° 4 (2009): 7-38. <https://doi.org/10.3917/rhmc.564.0007>.
- Lozato, Jean-Pierre. « Tourisme et espaces insulaires : réflexions méthodologiques et typologiques appliquées aux îles mineures ». *Norois* 145, n° 1 (1990): 35-44. <https://doi.org/10.3406/noroi.1990.4461>.
- Mallard, Fanny, et Denis François. « Effectivité juridique des instruments de protection des espaces naturels appliquée aux projets routiers en France ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 12 Numéro 1 (25 juin 2012). <https://doi.org/10.4000/vertigo.11924>.
- Marsat, Jean-Bernard, Kokou Boris Djongon, et Jacques Veslot. « La fréquentation touristique et ses effets économiques : des enjeux pour des politiques de gestion et de valorisation de sites naturels patrimoniaux. Application au site de la Chaines des Puys - Faille de Limagne. », s. d.
- Meur-Férec, Catherine. « Entre surfréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature ». *L'Espace géographique* 36, n° 1 (2007): 41-50. <https://doi.org/10.3917/eg.361.0041>.
- Meur-Férec, Catherine, M. Hoedt, et L. Danes. « Fréquentation des sites naturels littoraux , Vers une meilleure connaissance du public : l'exemple de deux sites dunaires à l'Est du Dunkerque ». *Hommes et Terres du Nord* 2, n° 1 (2001): 81-89. <https://doi.org/10.3406/htn.2001.2765>.
- Morandière, La, et Charles De. « Le dernier archipel normand : les Iles Chausey ». *Études Normandes* 21, n° 74 (1956): 1-16. <https://doi.org/10.3406/etnor.1956.3157>.
- Morin, P. « Le golfe Normand-Breton ». *Annales de géographie* 40, n° 223 (1931): 1-23. <https://doi.org/10.3406/geo.1931.10322>.
- Nardin, Guillaume, Iwan Le Berre, et Louis Brigand. « Un SIG pour connaître et pour gérer la plaisance dans le Finistère ». *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 206 (1 mars 2008). <https://doi.org/10.4000/norois.270>.
- Péron, Françoise. « La fréquentation ordinaire du littoral breton ». *Méditerranée* 84, n° 3 (1996): 33-34. <https://doi.org/10.3406/medit.1996.2924>.
- Perras, Lucien, Ingrid Peuziat, Iwan Le Berre, Adeline Maulpoix, Louis Brigand, et Nicolas Le Corre. « Vers un nouveau modèle de la plaisance ? Profils et pratiques des plaisanciers du Finistère ». *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 236 (30 décembre 2015): 39-56. <https://doi.org/10.4000/norois.5706>.
- Peuziat, Ingrid I. « Plaisance et environnement. Pratiques, représentations et impacts de la fréquentation nautique de loisir dans les espaces insulaires. Le cas de l'archipel de Glénan (France). » Phdthesis, Université de Bretagne occidentale - Brest, 2005. <https://theses.hal.science/tel-00403932>.
- Peuziat, Ingrid I., et Iwan I. Le Berre. « Cartographie des activités humaines en mer côtière ». Report, LETG-Brest Géomer, UMR 6554 CNRS, IUEM-UBO, Brest, 2015. <https://shs.hal.science/halshs-01101500>.

- Poitelon, Thomas, Mateo Cordier, et Bénédicte Rulleau. « OBSERVATOIRE SOCIO-ECONOMIQUE DES USAGES DU LITTORAL ET DE LA MER EN 2013-2014 », 2016.
- Ronsin, Chantal, et Nathalie Simon. « Relecture : Marie GORET et Timothée PREY - CBN de Brest », s. d.
- Salbert, Vincent. « Préservation des milieux insulaires et développement : comment analyser l'activité touristique et ses impacts à Tahiti (Polynésie française) ? » *Îles et Archipels* 32, n° 1 (2003): 73-86.
- Salles, Jean-Michel, Hélène Rey Valette, et Rémi Mongruel. « Les observatoires de la mer et du littoral : du suivi des interactions hommes-milieux à la coordination des acteurs ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n° Vol. 12, n°3 (22 mars 2022). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19685>.
- Scemama, Pierre, Charlene Kermagoret, et Alexia Rivallin. « Évaluation des services écosystémiques en appui à la gestion des sites Natura 2000 en mer. Rapport final. », s. d.
- Trougan, Mélissa. « Proposition d'indicateurs de suivi de l'efficacité de la Zone de Mouillages et d'Equipements Légers autour de l'île de Brescou dans l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise », s. d.

Table des matières

Table des matières

Remerciements	4
Préambule	5
Sommaire	6
Introduction.....	7
Chapitre 1. Contexte de la fréquentation de l’archipel de Chausey et méthodologies mises en place pour l’élaboration du rapport	22
1.1 Des origines de la fréquentation au contexte chausiais	22
1.1.1 L’espace naturel, des origines de la protection à la gestion de l’environnement en France	22
1.1.2 La fréquentation du point de vue géographique	24
1.1.3 La fréquentation des espaces naturels littoraux français	26
1.1.4 Le mode de gestion actuel de Chausey et l’historique des études de fréquentation sur le site	26
1.2 La méthodologie d’enquêtes.....	31
1.2.1 Les entretiens semi-directifs	32
1.2.2 Le questionnaire terrain	33
1.2.3 Le questionnaire en ligne	36
1.3 Méthodologie pour la conception de l’inventaire.....	39
1.3.1 Contexte pour l’élaboration de l’inventaire	39
1.3.2 Les données disponibles.....	39
1.3.3 Limites rencontrées.....	41
Chapitre 2. L’évolution quantitative de la fréquentation de l’archipel de Chausey de 2007 à aujourd’hui et l’apport des enquêtes menées en 2023	42
2.1 L’inventaire des données en lien avec la fréquentation sur l’archipel de Chausey	42
2.1.1 Quantification de la fréquentation plaisancière et de la pêche à pied	43
2.1.2 Les services en lien avec l’archipel	50
2.1.3 Les logements de particuliers.....	71
2.2 La fréquentation de l’archipel de Chausey au regard des questionnaires terrain et en ligne	72
2.2.1 L’accessibilité de l’archipel	72
2.2.2. Les pratiques sur l’archipel.....	85
2.2.3 La fréquentation de l’archipel de Chausey, la satisfaction des visiteurs et la connaissance de la réglementation	95
2.2.4 Typologie des plaisanciers.....	115
2.2.5 Les répondants qui ne pratiquent pas l’archipel de Chausey	124

Chapitre 3. La fréquentation de l'archipel de Chausey : analyse des résultats, discussion et perspective	126
3.1 Retour sur la pertinence des méthodologies mises en place	126
3.1.1 Une méthodologie qui a fait ses preuves.....	126
3.1.2 Les difficultés rencontrées et les limites de l'étude.....	127
3.2 Retour sur les données de fréquentation accumulées durant l'étude : une certaine ambivalence ?.....	128
3.2.1 Des données qui témoignent d'une fréquentation croissante, importante, parfois problématique mais qui globalement n'engendre pas un dérangement important.....	128
3.2.2 Des données qui témoignent d'un seuil d'acceptabilité qui n'est pas dépassé.....	133
3.2.3 Un site prônant un tourisme de nature mais une application de la réglementation à mettre en relief.....	135
3.2.4 Quotas or not quotas ? Résultats des enquêtes sur les questions de limitation et mise en parallèle avec les points qui ont permis la mise en place de quotas sur d'autres sites.....	137
3.3 Retour sur l'hypothèse de départ : L'archipel de Chausey, un site insulaire « sur-fréquenté »	139
Conclusion Générale.....	141
Résumé.....	144
Abstract	145
Bibliographie.....	146
Table des matières	151
Table des figures.....	153
Indexe des abréviations.....	158
Annexes	159

Table des figures

Figure 1 - Températures sur l'archipel de Chausey 2021/2022	10
Figure 2 - Précipitation sur l'archipel de Chausey 2021/2022	10
Figure 3 - Surface conchylicoles sur l'archipel de Chausey	17
Figure 4 - Schéma synthétique pour les méthodes de protection de la nature	23
Figure 5 - Moyennes de fréquentation annuelles par type d'embarcation sur l'ensemble des jours de survols	45
Figure 6 - Moyennes de fréquentation annuelle par type d'embarcation sur l'ensemble des jours de survols	45
Figure 7 - Synthèse des évolutions moyennes de l'ensemble des types d'embarcations	46
Figure 8 - Maximums de fréquentation captés par les survols	47
Figure 9 - Moyennes annuelles de PAP observés.....	47
Figure 10 - Moyennes de fréquentation annuelles des vedettes	47
Figure 11 - Prévisions d'accostages des Vedettes Jolie France en 2023	51
Figure 12 - Prévisions d'accostages de la Compagnie Corsaire en 2023	52
Figure 13 - Débarquements annuels des Vedettes Jolie France	53
Figure 14 - Evolution annuelle de janvier à juin des Vedettes Jolie France	54
Figure 15 - Evolutions mensuelles des débarquements des Vedettes Jolie France en 2008 et 2022... ..	55
Figure 16 - Evolutions mensuelles des débarquements des Vedettes Jolie France de 2008 à 2022	56
Figure 17 - Evolutions mensuelles des débarquements des Vedettes Jolie France en 2008 et 2022 (2)	56
Figure 18 - Débarquements mensuels de la Compagnie Jolie France entre 2009 et 2022.....	57
Figure 19 - Débarquements journaliers de juillet et août 2020 des Vedettes Jolie France	58
Figure 20 - Débarquements journaliers de juillet et août 2021 des Vedettes Jolie France	58
Figure 21 - Débarquements journaliers de juillet et août 2022 des Vedettes Jolie France	59
Figure 22 - Débarquements journaliers de juillet et août 2023 des Vedettes Jolie France	59
Figure 23 - Moyennes journalières de débarquements des Vedettes Jolie France entre 2020 et 2023	60
Figure 24 - Maximums de débarquements journaliers annuels des Vedettes Jolie France.....	60
Figure 25 - Evolutions mensuelles de 2016 à 2019 du nombre de nuitées des gîtes communaux	62
Figure 26 – Evolutions annuelles de 2016 à 2022 du nombre de nuitées des gîtes communaux.	63
Figure 27 - Evolutions mensuelles de 2020 à 2022 du nombre de nuitées des gîtes communaux	63
Figure 28 - Evolution globale du nombre de nuitées des gîtes communaux entre 2016 et 2022	64
Figure 29 - Evolution du nombre de nuitées des gîtes communaux entre janvier et juillet 2019, 2022 et 2023.....	64
Figure 30 - Nombres de nuitées annuelles de 2020 à 2022 des gîtes de la ferme	66
Figure 31 – Evolutions mensuelles de 2020 et 2022 enregistrés par les gîtes de la ferme	66
Figure 32 - Part annuelle des Granvillais aux gîtes de la ferme de 2020 à 2022.....	66
Figure 33 – Part mensuelle de 2020 à 2022 des Granvillais aux gîtes de la ferme	67
Figure 34 - Parts annuelles des Granvillais de 2020 à 2022 sur la période juillet/août	67
Figure 35 - Totaux de consommations d'eau mensuelles en mètre cube en 2019	68
Figure 36 - Moyennes des consommations d'eau journalières par mois en mètre cube en 2019.....	68
Figure 37 - Totaux de consommations d'eau mensuelles en mètre cube en 2020	69
Figure 38 - Moyennes des consommations d'eau journalières par mois en mètre cube en 2020.....	69
Figure 39 - Totaux de consommations d'eau mensuelles en mètre cube en 2021	69
Figure 40 - Moyennes des consommations d'eau journalières par mois en mètre cube en 2021.....	69

Figure 41 - Moyennes de consommations d'eau journalières par mois en mètre cube de 2019 à juin 2023.....	70
Figure 42 - Moyennes des consommations d'eau journalières par mois en mètre cube en 2022.....	70
Figure 43 - Totaux de consommations d'eau mensuelles en mètre cube en 2022	70
Figure 44 - Evolution annuelle de 2019 à 2022 de la consommation en mètre cube en eau.....	70
Figure 45 – Genre et âge des répondants (QL)	72
Figure 46 - Proportion de GTM (QL).....	73
Figure 47 - Proportion de Granvillais(e) (QL)	73
Figure 48 - Part des répondants déjà venus (QL)	73
Figure 49 - Nombre de fois sur le site (QL).....	73
Figure 50 - Ancienneté de venue (QL).....	74
Figure 51 - Genre et âge des répondants (QT).....	74
Figure 52 - Répartition des répondants en fonction des seuillages (QT).....	75
Figure 53 - Origines géographiques (QT).....	75
Figure 54 - Les façons de s'approprier le site (QT)	76
Figure 55 - Origines des séjournants sur le continent (QT).....	76
Figure 56 - Principales communes de séjours (QT)	76
Figure 57 - Part des répondants déjà venus et récurrence de venue (QT)	77
Figure 58 - Les mots qui font penser à l'archipel de Chausey (QT).....	78
Figure 59 - Les mots qui représentent les motivations à venir sur l'archipel de Chausey (QT).....	79
Figure 60 - Les manières de se rendre sur l'archipel de Chausey (QL).....	80
Figure 61 - Proportion de venue en fonction des armateurs (QL)	80
Figure 62 - Les manières de se rendre sur l'archipel de Chausey pour les répondants hors-Manche (QL).....	81
Figure 63 - Les manières de se rendre à la gare maritime (QL)	81
Figure 64 - Les manières de se rendre à la gare maritime des Granvillais (QL)	81
Figure 65 - Les types de difficultés rencontrées (QL).....	82
Figure 66 - Les facilités d'accès à la gare maritime (QL).....	82
Figure 67 - Les manières de se rendre au port de plaisance des Granvillais (QL).....	82
Figure 68 - Les manières de se rendre au port de plaisance (QL)	82
Figure 69 - Les facilités d'accès au port de plaisance (QL)	83
Figure 70 - Les moyens de se rendre sur l'archipel de Chausey (QT).....	83
Figure 71 - Les manières de se rendre aux lieux d'embarquements (QT).....	83
Figure 72 - Les facilités d'accès aux gares maritimes de Granville et de Saint-Malo/Dinard (QT).....	84
Figure 73 - Les types de difficultés rencontrées (QT).....	84
Figure 74 - Les périodes de venues de la totalité de l'échantillon (à gauche) et des Granvillais (à droite) (QL)	85
Figure 75 - Focus répondants de la Manche	86
Figure 76 - Le temps passé sur l'archipel de Chausey (QL)	86
Figure 77 - Focus répondants hors-Manche.....	86
Figure 78 - Les accompagnants (QL).....	86
Figure 79 - Les manières de séjourner (QL).....	87
Figure 80 - Les manières de séjourner des répondants hors-Manche (QL)	87
Figure 81 - Les manières de séjourner des répondants de la Manche (QL).....	87
Figure 82 - Origine des résidents secondaires (QL).....	87
Figure 83 - Focus résidents principaux de la Manche et d'Ile-de-France (QT).....	88
Figure 84 - Le temps passé sur l'archipel de Chausey (QT)	88
Figure 85 - Les modalités d'accompagnement (QT).....	89

Figure 86 - Les manières de séjourner sur l'archipel de Chausey (à gauche) et sur le continent (à droite) (QT).....	89
Figure 87 - Activités pratiquées (QL).....	91
Figure 88 - Activités pratiquées par les Granvillais (QL).....	91
Figure 89 - Activités pratiquées par les excursionnistes (QL).....	91
Figure 90 - Activités pratiquées par les séjournants (QL).....	92
Figure 91 - Activités pratiquées par les résidents secondaires (QL).....	92
Figure 92 - Récurrence de la pratique de la pêche à pied (QL).....	92
Figure 93 - Activités pratiquées (QT).....	93
Figure 94 - Activités pratiquées par les séjournant (QT).....	93
Figure 95 - Activités pratiquées par les excursionnistes (QT).....	93
Figure 96 - Les dépenses sur Grande-Ile (QT).....	94
Figure 97 - Ressentis de fréquentation au printemps (QL).....	96
Figure 98 - Ressentis de fréquentation au printemps des résidents secondaires (QL).....	96
Figure 99 - Ressentis de fréquentation en été (QL).....	96
Figure 100 - Ressentis de fréquentation en été par les résidents secondaires (QL).....	97
Figure 101 - Ressentis de fréquentation en automne (QL).....	97
Figure 102 - Ressentis de fréquentation en automne par les résidents secondaires (QL).....	97
Figure 103 - Ressentis de fréquentation en hiver (QL).....	98
Figure 104 - Ressentis de fréquentation en hiver par les résidents secondaires (QL).....	98
Figure 105 - Les dérangements occasionnés (QL).....	98
Figure 106 - Dérangements occasionnés pour les répondants de la Manche (QL).....	99
Figure 107 - Déangement occasionnés pour les répondants hors-Manche (QL).....	99
Figure 108 - Déangement occasionnés pour les résidents secondaires (QL).....	99
Figure 109 - Les avis sur la limitation de la fréquentation (QL).....	99
Figure 110 - Les avis sur la mise en place d'un seuil (QL).....	100
Figure 111 - Les avis des résidents secondaires et principaux sur la limitation de la fréquentation (QL).....	100
Figure 112 - Les avis des résidents secondaires et principaux sur la mise en place d'un seuil (QL) ...	100
Figure 113 - Ressentis de fréquentation (QT).....	102
Figure 114 - Ressentis de fréquentation des séjournants (QT).....	102
Figure 115 - Ressentis de fréquentation des résidents secondaires (QT).....	102
Figure 116 - Ressentis de fréquentation des excursionnistes (QT).....	103
Figure 117 – Ressentis de fréquentation du 8 mai 2023, nombre faible de débarquements (125)...	103
Figure 118 – Ressentis de fréquentation du 28 mai 2023, nombre fort de débarquements (1732)..	103
Figure 119 - Ressentis de fréquentation du 15 juillet 2023, nombre moyen de débarquements (756).....	103
Figure 120 - Ressentis de fréquentation du 3 août 2023, nombre faible de débarquements (165) ..	104
Figure 121 - Ressentis de fréquentation du 12 août 2023, nombre moyen de débarquements (878).....	104
Figure 122 - Les dérangements occasionnés (QT).....	104
Figure 123 - Focus sur les séjournants (QT).....	105
Figure 124 - Les avis sur la limitation de la fréquentation (QT).....	105
Figure 125 – Focus sur les excursionnistes (QT).....	105
Figure 126 - Avis sur la solution de seuil de fréquentation (QT).....	105
Figure 127 - Avis sur l'adaptation à l'archipel de Chausey (QT).....	105
Figure 128 - Satisfaction globale (QL).....	107
Figure 129 - Satisfaction globale des résidents secondaires et principaux.....	107

Figure 130 - Satisfaction sur huit points précis (QT)	109
Figure 131 - Les possibilités de retour sur l'archipel de Chausey	110
Figure 132 - Satisfaction globale (QT)	110
Figure 133 - Connaissance de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QL).....	111
Figure 134 - Facilité d'accès des sanitaires publics (QT)	111
Figure 135 - Rapport des déchets sur le continent (QT)	112
Figure 136 - Connaissance de l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QT)	112
Figure 137 - Connaissance des séjournants sur l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QT)	112
Figure 138 - Connaissance des excursionnistes sur l'archipel de Chausey en tant qu'espace protégé (QT).....	112
Figure 139 - Connaissance des organismes de protection de la nature. Totalité de l'échantillon (à gauche), séjournants (au milieu) et excursionnistes (à droite) (QT).....	113
Figure 140 - Connaissances des statuts et types d'organismes de protection de la nature (QT)	113
Figure 141 - Connaissance des mesures de réglementation. Totalité de l'échantillon (à gauche), séjournants (au milieu) et excursionnistes (à droite) (QT).....	113
Figure 142 - Connaissances des types de mesures de réglementation (QT)	114
Figure 143 - Typologie des embarcations (QL).....	115
Figure 144 - Taille des embarcations (QL).....	116
Figure 145 - Typologie des embarcations (QT).....	116
Figure 146 - Taille des embarcations (QT).....	117
Figure 147 - Les façons de mouiller dans l'archipel (QL).....	118
Figure 148 - Les principales zones de mouillages (QL).....	118
Figure 149 - Principales zones de mouillages des canots pneumatiques ou semi-rigides (QL)	119
Figure 150 - Principales zones de mouillages des vedettes (QL).....	119
Figure 151 - Principales zones de mouillages des voiliers (QL)	119
Figure 152 - Les systèmes de traitements des eaux noires (QL)	119
Figure 153 - Les façons de mouiller dans l'archipel (QT).....	121
Figure 154 - Les principales zones de mouillages (QT).....	121
Figure 155 - Les systèmes de traitements des eaux noires (QT).....	121
Figure 156 - Les types de lieux de départ (QL)	122
Figure 157 - Les principaux ports de départ des plaisanciers (QT)	123
Figure 158 - Les raisons de leur non-venue (QL).....	124
Figure 159 - Les estimations de fréquentation en fonction de la saison des non-pratiquants (Dans l'ordre : Printemps-Eté-Automne-Hiver).....	125
Figure 160 - Déclarations de venue sur l'archipel de Chausey.....	125
Figure 161 - Ce qui plaît le plus aux répondants (QT)	134
Figure 162 - Planche des ressentis de fréquentation journaliers sur toute la période de récolte 2023	163
Tableau 1 – Planche introductive, la fréquentation des milieux insulaires français.....	7
Tableau 2 - Les différents propriétaires de l'archipel de Chausey, Source : CDL, 2020	28
Tableau 3 - Journées de terrain.....	35
Tableau 4 - Proportions visées pour les questionnaires terrain	35
Tableau 5 - Proportions visées pour les questionnaires terrain pour 200 questionnaires	35
Tableau 6 - Proportions visées pour les questionnaires terrain pour 300 questionnaires	36
Tableau 7 - Proportions visées pour le questionnaire en ligne.....	38

Tableau 8 - Proportions visées pour le questionnaire en ligne.....	38
Tableau 9 - Proportions visées pour le questionnaire en ligne.....	38
Tableau 10 - Données prévues pour l'élaboration de l'inventaire.....	39
Tableau 11 - Traitements des données de survols du SyMEL.....	40
Tableau 12 - Données brutes des survols du SyMEL.....	43
Tableau 13 - Traitements des données de survols du SyMEL.....	44
Tableau 14 – Evolutions moyennes périodiques par type d'embarcation.....	46
Tableau 15 - Récapitulatif des dates pour les pics de fréquentation de la plaisance.....	48
Tableau 16 - Récapitulatif de l'ensemble des dates de survols (60 jours de comptage depuis 2007) .	48
Tableau 17 - Quantification de capacité des ports de l'aire de navigation de l'archipel de Chausey...	49
Tableau 18 - Manquements de données pour la Compagnie Corsaire.....	54
Tableau 19 - Données des gîtes communaux de 2016 à juillet 2023.....	62
Tableau 20 - Fichier de post-traitements des données des gîtes de la ferme.....	65
Tableau 21 - Répartition des répondants en fonction des seuillages (QL).....	73
Tableau 22 - Jours de récolte et nombre de questionnaires récoltés (QT).....	101
Tableau 23 - Jours de récolte et nombre de débarquements des Vedettes Jolie France (QT).....	101

Photographie 1 - Embarquement vers Granville le 19 avril 2023 à 16h27. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand.....	1
Photographie 2 - Le Sound à marée basse le 7 mai 2023 à 13h55. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand.....	9
Photographie 3 - Planche synthétique de la biodiversité sur l'archipel de Chausey.....	13
Photographie 4 - Le village des Blainvillais le 7 mai 2023 à 13h56. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand.....	16
Photographie 5 - Chausey vue du ciel, photographie aérienne de Grande-Ile. Crédit photographique : OTGTM, Julie Hurricane.....	22
Photographie 6 - Le Sound le 12 août 2023 à 20h13. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand..	42
Photographie 7 - Les vedettes Jolie France au mouillage dans le Sound le 7 mai 2023 à 14h05. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand.....	50
Photographie 8 - Le Sound le 16 juillet 2023 à 14h55. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand	126
Photographie 9 - Ponton marée basse le 12 août 2023 à 9h54. Crédit photographique : Théo Baucly-- Briand.....	132
Photographie 10 - Personne non-autorisée au niveau du sémaphore le 3 août 2023 à 17h40. Crédit photographique : Théo Baucly--Briand.....	136
Photographie 11 - Fréquentation au niveau du sémaphore le 7 mai 2023 à 13h30. Crédit photographique : Théo Baucly—Briand.....	137
Photographie 12 - Journée terrain sur l'archipel de Chausey le 1er août 2023. Crédit photographique : Sylvia Gohebel.....	143

Indexe des abréviations

GTM : Communauté de Communes Granville Terre et Mer

Cdl : Conservatoire du Littoral

LETG : Laboratoire de recherche → Littoral – Environnement – Télédétection – Géomatique

UBO : Université de Bretagne Occidentale

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

SCI : Société Civile Immobilière

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturel

SyMEL : Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche

DOCOB : DOCUment d'OBjectif

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

SIC : Site d'Importance Communautaire

DPM : Domaine Public Maritime

OFB : Office Français de la Biodiversité

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

GONm : Groupe Ornithologique Normand

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

ZICO : Zones Importantes pour le Conservation des Oiseaux

GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtières

SMPGA : Syndicat mixte de Production d'Eau potable du Granvillais et de l'Avranchin

CEGA : Compagnie des Eaux du Granvillais et de l'Avranchin

SDEM50 : Syndicat Départemental d'Energie de la Manche

PAP : Pêcheurs à Pied

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire

Annexes

Recto des questionnaires terrain :



Enquête sur la fréquentation de l'archipel de Chausey

Vous avez passé quelques heures ou quelques jours dans l'archipel de Chausey. Nous souhaitons connaître vos impressions. Elles permettront de contribuer à une meilleure gestion de l'archipel. Merci de votre collaboration. Cette enquête est entièrement anonyme.



Introduction :

- Pour commencer, quels sont les 3 mots qui vous viennent à l'esprit quand vous pensez à Chausey ?
1. _____
2. _____
3. _____

I - Vous connaître : *Nous aimerions d'abord un peu mieux vous connaître...*

- Est-ce votre première venue sur l'archipel ?
 oui non
Si non, précisez le nombre de fois : 1 à 2. 3 à 4
 5 à 10 Autre, précisez : _____
- Votre résidence principale est située :
 3.1 Au sein de la Manche, précisez le CP : _____
Si CP 50400, à Chausey ? oui non
 3.2 Hors Manche, précisez le CP : _____
 3.3 Vous venez d'un autre pays que la France, précisez le pays : _____
>> Si vous séjournez sur Chausey, vous séjournez en :
 Résidence secondaire Hébergements marchands
 Chez famille/amis Autre, précisez : _____
>> Si vous séjournez sur le continent, où séjournez-vous ? Précisez le code postal (CP) ou le nom de la commune : _____
Y séjournez-vous en :
 Résidence secondaire Hébergements marchands
 Chez famille/amis Autre, précisez : _____
- Etes-vous venu(e) :
 Seul(e) En couple En famille Entre amis
 En groupe organisé Autre, précisez : _____
- Vous êtes... ? Un homme Une femme Autres

- Quelle est votre année de naissance ? _____
- Quel est votre statut ? Êtes-vous (une seule réponse possible) :
 actif(ve) à son compte à la retraite
 actif(ve) salarié(e) étudiant, scolarisé, en formation
 secteur public inactif (sauf retraités et étudiants) (au foyer, ...)
 secteur privé autre, précisez : _____
 actif(ve) au chômage autre, précisez : _____
Si vous êtes actif(ve), quelle est votre profession ? _____

Si vous êtes chômeur(se) ayant déjà travaillé ou retraité(e), quelle est la dernière profession que vous avez exercée ? _____

Remplir en aval le PCS de l'enquête

II - Votre venue : *Nous aimerions savoir comment s'est passée votre arrivée sur Chausey.*

- Pourriez-vous citer trois mots qui représentent vos motivations pour venir à Chausey ?
1. _____
2. _____
3. _____
- Comment avez-vous connu Chausey ?
 Parents/famille Amis Bouche-à-oreille
 Internet/médias Brochure Par hasard
 Autre, précisez : _____
- Quelle est la durée de votre venue à Chausey ?
 A la demi-journée A la journée
 Court séjour (2/4 jrs). 1 semaine + d'1 semaine
 Autre, précisez : _____
- Par quel moyen êtes-vous venu(e) ?
 En navette **>> si oui,** Jolie France Corsaire
 Avec votre propre embarcation
 Avec une embarcation louée
 Autre, précisez : _____

- Par quel(s) moyen(s) vous êtes-vous rendu(e) à votre lieu d'embarquement ?
 Voiture Bus Train Taxi A pied
 En vélo En moto
 Autre, précisez : _____
- Avez-vous facilement accédé :
13.1 à la gare maritime ?
 Oui Non
>> si Non, précisez :
 Stationnement difficile Difficultés à trouver l'embarcadère Autre, précisez : _____
13.2 au port de plaisance ?
 Oui Non
>> si Non, précisez :
 Stationnement difficile Difficultés à trouver l'embarcadère Autre, précisez : _____

III - Vos expériences à Chausey : *Nous aimerions connaître vos expériences sur l'archipel.*

- Quelle(s) activité(s) avez-vous pratiquée(s) ?
 Découverte de Grande-Ile à pied Tour de l'archipel
 Découverte des estrans Pêche à pied
 Pêche Plage/baignade Sieste
 Restaurant / Bar / épicerie Visite des îlots
 Pratique d'un sport, lequel ? _____
 Autre(s), précisez : _____
- Si vous pratiquez la pêche à pied, vous la pratiquez :
 A chaque fois que vous vous rendez sur l'archipel
 Souvent Rarement
- En dehors du prix des navettes, combien avez-vous dépensé sur la grande île ?
 Aucune dépense Moins de 10 €
 10 à 50 € Plus de 50 €

Verso des questionnaires terrain :

IV - Vos ressentis : *enfin, nous aimerions connaître vos ressentis sur différents sujets concernant Chausey*

- Vis-à-vis de vos attentes, sur une échelle de 1 à 4, comment avez-vous apprécié :
1 = Pas satisfaisant ; 2 = Peu satisfaisant ; 3 = Satisfaisant ; 4 = Très satisfaisant
Paysages / points de vue 1 2 3 4
Les plages 1 2 3 4
Le sentier côtier (balisage) 1 2 3 4
La propreté de l'île 1 2 3 4
Commerces 1 2 3 4
Le nb de personne sur l'île 1 2 3 4
L'ambiance 1 2 3 4
L'information 1 2 3 4
- Avez-vous facilement trouvé les sanitaires ?
 oui non Ne sais pas Non concerné(e)
- Rapportez-vous vos déchets sur le continent ?
 oui non Ne sais pas Non concerné(e)
- Avant de venir sur l'archipel, saviez-vous que Chausey était un espace protégé ?
 oui non Ne sais pas
- 20.1 Pouvez-vous citer des organismes de protection ?
 oui non Ne sais pas
>> Si oui, lesquelles ?

- 20.2 Pouvez-vous citer des mesures de réglementation ?
 oui non Ne sais pas
>> Si oui, lesquelles ?

- Sur une échelle de 1 à 4, comment estimez-vous la fréquentation ?
1 = Très peu importante ; 2 = Peu importante ; 3 = Importante ; 4 = Très importante
 1 2 3 4
- Sur une échelle de 1 à 4, cette fréquentation a-t-elle été dérangeante ?
1 = Pas dérangeante ; 2 = Peu dérangeante ; 3 = Dérangeante ; 4 = Très dérangeante
 1 2 3 4

>> Si 3 ou 4, à quel(s) niveau(x) ?

- Engorgement des commerces
 - Cohabitation entre les visiteurs
 - Cohabitation avec les habitants Saturation des sentiers
 - Saturation de la cale d'embarquement
 - Saturation des plages Pollution sonore
 - Autres, précisez : _____
- Pensez-vous qu'il faudrait limiter la fréquentation ?
 oui non Ne sais pas
 - Sur certaines îles, des seuils sont fixés pour limiter le nombre de touristes. Pensez-vous que ce soit une bonne chose ?
 oui non Ne sais pas
>> si oui ou non, pourquoi ?

 - Pensez-vous que ce type de mesure serait adapté à Chausey ?
 oui non Ne sais pas
 - Sur une échelle de 1 à 4, êtes-vous satisfait(e) de votre visite à Chausey ?
1 = Pas satisfaisant ; 2 = Peu satisfaisant ; 3 = Satisfaisant ; 4 = Très satisfaisant
 1 2 3 4
 - Qu'est-ce qui vous plaît ici ? Réponse libre

 - Envisagez-vous de revenir à Chausey ?
 oui non Ne sais pas
Avant de terminer, souhaitez-vous ajouter un commentaire ?

V - Partie réservée aux plaisanciers

- Quel est votre type d'embarcation ?
 Voilier Vedette Canot pneumatique
 Autre, précisez : _____
- Quelle est la longueur de votre embarcation ? : _____m.
- Combien êtes-vous à bord ? _____
- Quel est votre système de traitement des eaux ?
 Toilettes à compos. Station d'épuration embarquée
 Toilettes chimiques Centrale d'épuration
 Cuve de récupération des eaux noires
 Aucun système
 Autres, précisez : _____
- Comment avez-vous amarré votre embarcation ?
 Corps-morts Ancre échouage
 Autre, précisez : _____
- Où avez-vous mouillé ?
 Le Sound **>> Si Sound,** ZMEL Hors ZMEL
 Îles des Huguénans Aneret
 Le Grand Romont Le Petit Romont Port-Marie
 Port-Homard Grande Grève Le trou du cochon
 Autres, précisez : _____
- Comment vous déplacez-vous sur l'archipel ?
 Annexe Paddle/kayak
 Avec votre bateau principal On ne se déplace pas
 Autre, précisez : _____
- D'où êtes-vous partis ?
 de votre port d'attache, précisez : _____
 d'une cale de mise à l'eau, précisez : _____
 Autres, précisez : _____

Exemples d'articles de presse parus durant l'étude :

Ouest-France le 14/08/2023 : « À Chausey, la question du quota des touristes en jeu » - « Lorsqu'on arrive avec le bateau de 7h15, vendredi 11 août, sur les îles Chausey, l'archipel semble calme et paisible. Le silence règne en maître, seul le bruit du vent transgresse à sa loi. Ici, pas de voiture ni de route goudronnée, tout se fait à pied sur des sentiers sablés, où des pierres transparaissent. Aux alentours de midi, d'autres vedettes s'arrêtent à la cale de l'île principale et une nuée de touristes déferle dans le port. Les insulaires disparaissent, seul reste le flot de curieux, venus visiter pour la journée. S'ils s'agglutinent d'abord autour des deux seuls points de restauration : l'hôtel-restaurant Du Fort et des îles, et le restaurant Contre vents et marées, ils se dispersent ensuite un peu partout. Jusqu'à 2000 touristes Jeudi 10 août, « sept vedettes ont débarqué des passagers », indique Jean-Pierre Marie, un ancien pêcheur du village Blainvillais, qui observe les allées et venues des bateaux depuis chez lui. Avec jusqu'à 300 personnes à bord, le taux de fréquentation avoisine les 2000 visiteurs certains jours. Pour l'envergure de l'île, ça fait parfois beaucoup. La surfréquentation touristique interroge et une enquête est en cours, afin d'évaluer ce phénomène sur l'archipel. Certains habitants sont notamment favorables à instaurer un quota de visiteurs. « Pendant deux mois je ne sors pas de chez moi, sauf pour faire mes journées de travail », confie Emmanuelle Marie, pêcheuse de Chausey. L'île devenue une attraction touristique, la foule peut devenir oppressante, en particulier lorsque le nombre de personnes explose du jour au lendemain. « On est sur une île où on est tout seul », explique la jeune femme. « L'hiver, on est en général trois ou quatre », ajoute Jean-Pierre Marie. La population sur l'île se multiplie en période estivale, mettant parfois l'intimité des insulaires à l'épreuve. Emmanuelle Marie habite dans le fort de Chausey toute la haute saison. Un logement réservé aux pêcheurs et fermé au public. Cependant, il n'est pas rare de trouver des touristes dans la cour, « il y en a même qui viennent pique-niquer sur nos tables ». Il en est de même aux Blainvillais, certains viennent jusque dans les maisons, et « on en retrouve parfois chez nous ». Dans les haut-parleurs des vedettes qui mènent à Chausey, une annonce est faite en amont, incitant les visiteurs à respecter l'environnement, ainsi que l'intimité des locaux. « L'île ne nous appartient pas » Envisager un quota est tentant, mais la question fait débat. « L'île ne nous appartient pas », argumente Emmanuelle Marie. « On ne va pas empêcher les gens de venir », complète l'ancien pêcheur. On ne va pas garder l'île que pour nous, puis ça permet de faire travailler du monde. » L'accès reste tout de même limité, le camping sauvage est interdit et l'archipel ne dispose que d'un hôtel et de trois gîtes, restreignant les possibilités de s'y loger. Il est tout aussi difficile d'essayer d'y posséder un bien. Jean-Pierre Marie habite dans la maison où vivait déjà son arrière-arrière-grand-père. « Elle passe de génération en génération, c'est une maison familiale. » Le mot semble être passé pour une grande partie de l'île, notamment la partie privée, qui appartient à trois familles chausiaises. Résultat, « c'est une grande famille, on se connaît tous ». L'étude sur la fréquentation est toujours en cours. La communauté de communes Granville Terre et mer et la Ville de Granville invitent les habitants du territoire à donner leur avis par le biais d'un questionnaire en ligne. » Céline AVOT.

Ouest-France le 17/08/2023 : « Chausey : la fréquentation touristique fait débat » - « Il est 8h20, vendredi 11 août, quand les premiers visiteurs posent pied à terre. Une cinquantaine de lève-tôt découvre l'archipel de Chausey, après neuf milles de traversée depuis Granville. À quelques mètres de l'embarcadère, plusieurs plaisanciers s'en vont à la pêche. Certains touristes les photographient sous un ciel gris et couvert. En quelques minutes, chacun part de son côté, le calme reprend vite le dessus. À Chausey, la météo et les marées conditionnent les flux de

visiteurs. Certains jours, près de 2 000 personnes découvrent cet espace naturel. Est-ce trop ? C'est la question que se posent les collectivités de Granville Terre et mer et de Granville, en lançant une étude sur la fréquentation. Un autre archipel du Ponant, Bréhat, a déjà décidé de réguler le nombre de visiteurs durant la pleine saison. Une idée que Françoise et Richard, venus du Val-de-Marne, approuvent. « Il faut penser à la tranquillité de ceux qui vivent ici. Mais aussi à la préservation du lieu. » 9 h. À l'hôtel du fort et des îles, c'est le moment de profiter d'une vue panoramique sur la myriade d'îlots. L'établissement familial, qui compte huit chambres, affiche complet. « Dès qu'il fait beau, on le sent tout de suite car on est assailli de monde, résume Laurence Mégale, sa gérante. C'était le cas les 9 et 10 août par exemple. » Cette deuxième semaine d'août a reflété ce que peut être une saison sur Chausey : des hauts et des bas. « C'est vraiment difficile de gérer cette fluctuation, ne serait-ce qu'au niveau du personnel ou de nos stocks, indique la responsable. Quand il ya plus de 1 500 touristes sur l'île, c'est compliqué. Nous sommes deux établissements seulement. Forcément, nous sommes frustrés quand les gens nous disent qu'ils n'ont pas trouvé de place. » « Respecter le site » En face, Andréa, sert au bar Le Sound durant la saison. « Nous sommes plusieurs Granvillais dans l'équipe, et tous très attachés à Chausey. Je pense que l'île est assez grande pour accueillir tout le monde. On a plusieurs plages, des sentiers... Il n'y a pas d'effet oppressant. Reste à voir si cette fréquentation impacte l'entretien de l'île ou l'état des sentiers. » À 13 h, deux autres bateaux de la compagnie Jolie France accostent. Après le départ des passagers, place au chargement du fret. Pour Julie Blanchet, co-gérante de l'entreprise familiale, c'est clair : « Il n'y a pas de surfréquentation à Chausey ! Nos bateaux sont limités à 280 passagers, et contraints par les marées et le temps de traversée. La régulation se fait naturellement. » Croisés sur le sentier qui mène au fort, Marine Delorme et Thomas Chantereau, vacanciers venus du Cher, ont rejoint Chausey depuis Saint-Malo. Ils savourent leur visite malgré le crachin. « S'il faut en arriver à réguler... pourquoi pas. Ce qui est important surtout, c'est que tous soit respectueux du site. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi à nous de faire attention si on veut continuer de découvrir des lieux préservés. » Il est 19 h 15 quand le dernier bateau quitte Chausey. Là encore, ce sont les marées qui dictent les horaires... » Carole LE GOFF.

Ouest-France le 24/08/2023 : « À Chausey, « on est loin des chiffres mirobolants qui circulent » » - « La compagnie Jolie France a souhaité faire le point sur l'affluence dans ses vedettes aux îles Chausey (Manche). Pas question pour eux de parler de surfréquentation sur l'archipel. Ils s'en expliquent, chiffres à l'appui. Si certains plaisanciers se rendent à Chausey par leurs propres moyens ou via des navires à utilisation commerciale (NUC), la grande majorité transite par les vedettes de la compagnie Jolie France, au départ de Granville (Manche). À l'évocation du mot « surfréquentation », Pascal Blanchet, co-gérant de la structure, réagit vivement. « Il n'y a pas de surfréquentation à Chausey ! Nous ne sommes pas Venise ou Le Mont-Saint-Michel. Oui, il y a forcément des moments denses sur l'île, à l'arrivée et au départ des bateaux, mais cela ne reflète pas la réalité. » En moyenne, chaque année, 85 000 personnes découvrent l'archipel, avec un cœur d'activité l'été. « Oui, il y a plusieurs bateaux et rotations dans la journée. Mais nous n'affichons pas toujours complet, loin de là. » À l'appui, Pascal Blanchet présente ses chiffres de fréquentation des trois dernières années. En juillet 2023, avec une météo défavorable, la moyenne est de 514 passagers par jour. « On est loin des chiffres mirobolants qui circulent parfois. » Au plus fort de l'activité, le 10 août 2023, 1 844 passagers ont embarqué dans les vedettes de la compagnie granvillaise. « On nous parle tout le temps des pics de fréquentation, renchérit Pascal Blanchet. Ces trois dernières années, nous avons eu deux journées au-dessus des 2 000 clients à bord. En parallèle, nous avons énormément de journées

sous les 500 visiteurs. » La journée la moins fréquentée de l'été à ce jour étant le 5 août 2023, avec 165 passagers. La compagnie Jolie France envoie régulièrement des questionnaires de satisfaction à ses clients. Près de 400 ont déjà répondu cet été. « Les retours sur la propreté de l'île, la fluidité des voyageurs sur le sentier sont très bons, assure Pascal Blanchet. Nous n'avons aucun intérêt à ce que cet environnement, qui est notre outil de travail, se dégrade. Chausey est restée une île préservée. » Carole LE GOFF.

Planche détaillée des ressentis de fréquentation sur l'ensemble des jours de récolte des questionnaires terrain :





Figure 162 - Planche des ressentis de fréquentation journaliers sur toute la période de récolte 2023

Cartographies :

